

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail



VOLUME IV : Tome 7

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

KOUAMÉ KOFFI ALBERT
Géographe - Démographe

juin 2001

INS

Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR)

Tél. : 20 32 11 30 / 20 21 42 04 - 01 BP V 55 Abidjan 01 - Fax : 20 21 24 01 / 20 21 54 15

SOMMAIRE

AVANT – PROPOS	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	10
1.1 - COLLECTE DES INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	10
1.1.1 - Méthode de collecte des données.....	10
1.1.2 – Population d'âge actif.....	10
1.1.2.1 – Age de début d'activité.....	10
1.1.2.2 – Age de fin d'activité	10
1.1.3 – Période de référence.....	11
1.2 – DEFINITION DES VARIABLES OPERATIONNELLES.....	11
1.2.1 – Activité économique.....	11
1.2.2 - Type d'activité.....	11
1.2.3 – Occupation actuelle	12
1.2.4 - Situation dans l'occupation	12
1.2.5 - Branche d'activité	12
1.2.6 - Formation professionnelle.....	12
1.2.7 - Concepts "urbain" et "rural".....	13
1.2.8 - Concepts de médecine traditionnelle.....	13
1.3 – DEFINITION DES INDICATEURS	13
1.3.1 – Rapport de dépendance	13
1.3.2 – Taux brut d'activité (TBA)	14
1.3.3 – Taux de chômage	14
1.3.4. – Durée de vie active	14
CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION AGÉE DE 15 ANS ET PLUS.....	15
2.1 - POPULATION AGE 15 ANS ET PLUS SELON LE TYPE D'ACTIVITE.....	15
2.1.1 – Situation d'activité de la population de 15 ans et plus.....	15
2.1.1.1 – Situation d'activité selon le sexe	15
2.1.1.2 – Situation d'activité selon la nationalité.....	16
2.1.1.3 – Situation d'activité selon le milieu de résidence et la nationalité	17
2.1.2 - Personnes à la charge des actifs	18
2.2 - STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS.....	19
2.2.1 – Volume et structure de la population active âgée de 15 ans et plus	19
2.2.1.1 – Volume de la population active de 15 ans et plus	19
2.2.1.2 – Répartition spatiale de la population active	20
2.2.1.3 – Répartition spatiale de la population active selon l'occupation et le chômage	21
2.2.2 – Structure par sexe et âge de la population active.....	22
2.2.2.1 – Structure par sexe et âge de la population active de 15 ans et plus	22
2.2.2.2 – Pyramide des âges de la population active.....	24
2.2.3 - Caractéristiques de la population active occupée de 15 ans et plus	26
2.2.3.1 – Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus par milieu de résidence	26
2.2.3.2 – Niveau d'instruction des actifs occupés de 15 ans et plus.....	27
2.2.4 - Caractéristiques de la population active en chômage.....	29
2.2.4.1 – Volume et répartition par sexe des personnes en chômage	29
2.2.4.2 – Répartition des chômeurs selon le sexe et l'âge.....	29
2.2.4.3 – Répartition des chômeurs par sexe selon le niveau d'instruction	30
2.3 - POPULATION INACTIVE DE 15 ANS ET PLUS.....	31
2.3.1 – Volume et la structure de la population inactive	31
2.3.1.1 – Sexe et milieu de résidence de la population inactive de 15 ans et plus	31
2.3.1.2 – Répartition spatiale de la population inactive de 15 ans et plus	33
2.3.1.3 – Structure par sexe et âge de la population inactive	34
2.3.2 – Niveau d'instruction et milieu de résidence des personnes au foyer.....	35
2.3.3 – Niveau d'instruction et milieu de résidence des retraités	35
2.3.4 - Niveau d'instruction et milieu de résidence des autres inactifs	36

CHAPITRE III : MESURES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	38
3.1 - TAUX D'ACTIVITE.....	38
3.1.1 - Taux brut d'activité (TBA).....	38
3.1.2 - Taux net d'activité (TNA)	38
3.1.3 - Taux spécifiques d'activité ou taux d'activité par âge	39
3.1.4 – Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus	41
3.1.4 – Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus	42
3.1.4.1 – Rappel de la définition de l'occupation.....	42
3.1.4.2 – Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence.....	42
3.1.5. – Durée de vie active	43
3.2 - EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	43
3.2.1 – Evolution de la structure par sexe des actifs	43
3.2.2 – Evolution du taux d'activité.....	44
3.2.3 – Evolution du taux de chômage.....	45
CHAPITRE IV : FORMATION PROFESSIONNELLE ACQUISE	46
4.1 - PERSONNES AYANT REÇU UNE FORMATION PROFESSIONNELLE	46
4.1.1 - Milieu de résidence.....	46
4.1.2 – Types de qualification professionnelle.....	47
4.1.3 - Sexe et type d'activité.....	49
4.1.4 - Chômage des personnes ayant une qualification professionnelle	49
4.2 - DEBOUCHES PROFESSIONNELS DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT	53
4.2.1- Essai d'appréciation des emplois adéquats	53
4.2.3 – Essai d'appréciation du sous-emploi.....	53
CHAPITRE V : CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	55
5.1 - GROUPES D'OCCUPATIONS ACTUELLES	55
5.1.1 – Définition des groupes d'occupations actuelles.....	55
5.1.2 - Actifs (occupés et chômeurs) par groupe d'occupations actuelles	56
5.1.3 - Structure des groupes de professions	56
5.1.4 – Groupes de professions selon la branche d'activité.....	58
5.1.5 – Groupes de professions selon le niveau d'instruction.....	59
5.2 - SITUATION DANS L'ACTIVITE DES TRAVAILLEURS	61
5.2.1 - Situation globale des occupés et des chômeurs	61
5.2.2 - Actifs (occupés et chômeurs) selon la situation dans l'activité.....	61
5.2.3 - Travailleurs par sexe et âge	66
5.2.4 – Situation dans l'occupation des travailleurs.....	66
5.2.5 - Caractéristiques des travailleurs salariés et des indépendants.....	69
5.2.5 - Caractéristiques des travailleurs salariés et des indépendants.....	70
5.2.5.1 - Salariés du secteur public.....	70
5.2.5.2 - Salariés du secteur privé	71
5.2.5.3 - Travailleurs indépendants	73
5.3 – BRANCHES D'ACTIVITE ECONOMIQUES	75
5.3.1 – Volume et répartition spatiale	75
5.3.2 – Branche d'activité et la situation dans l'occupation	76
5.3.3 - Volume et la structure des commerçants	77
5.3.4 - Caractéristiques des agriculteurs.....	79
5.3.4.1 - Volume et structure par sexe et par nationalité.....	79
5.3.4.2 - Agriculteurs selon la situation dans l'occupation et la nationalité/ethnies	80
5.4 – EXERCICE DE L'ACTIVITE SECONDAIRE.....	81
5.4.1 – Volume et répartition par milieu de résidence.....	82
5.4.2 – Sexe et âge des personnes exerçant une activité secondaire.....	82
5.4.3 - Actifs ayant une activité secondaire selon les groupes professionnels.....	83
5.4.4 – Activités secondaires selon la situation dans l'occupation principale	84
5.5 – PRATIQUE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE OU NON CONVENTIONNELLE	85
5.5.1 – Type d'exercice de la médecine traditionnelle (occupation principale et secondaire)	85
5.5.2 – Médecine traditionnelle par milieu de résidence.....	86
5.5.4 – Répartition spatiale des praticiens de la médecine traditionnelle.....	87

CHAPITRE VI - TRAVAIL DES ENFANTS (6 - 14 ANS)	89
6.1 - IMPORTANCE DU PHENOMENE DU TRAVAIL DES ENFANTS	90
6.1.1 – Vu d'ensemble	90
6.1.1.1 – Type d'activité de la population âgée de 6 –14 ans	90
6.1.1.2 – Milieu de résidence et le type d'activité	91
6.1.2 – Variation régionale.....	92
6.1.2.1 – Région et type d'activité	92
6.1.2.2 – Région type d'activité et nationalité	93
6.1.3 – Participation des enfants de 6 à 14 ans à l'activité économique	96
6.1.3.1 – Taux brut d'activité des enfants par sexe	96
6.1.3.2 – Taux spécifiques d'activité par sexe et par âge.....	96
6.1.3.3 – Taux spécifiques d'activité par région	98
6.2 – CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS (6-14 ANS)	98
6.2.1 – Structure par sexe et âge	98
6.2.2 – Milieu de résidence et nationalité des enfants travailleurs (6-14 ans)	99
6.2.2.1 – Sexe et milieu de résidence	99
6.2.2.2 – Sexe et nationalité	100
6.2.3 – Lien de parenté avec le chef de ménage des enfants travailleurs de 6 à 14 ans	101
6.2.3.1 – Lien de parenté et sexe.....	101
6.2.3.2 – Lien de parenté et milieu de résidence des enfants actifs de 6 à 14 ans	102
6.2.4 – Survie des parents des enfants travailleurs de 6-14 ans	104
6.2.4.1 – Survie des parents selon le sexe et la nationalité.....	105
6.2.4.2 – Survie des parents selon le milieu de résidence et la nationalité.....	106
6.2.4.3 – Survie des parents et type d'activité.....	106
6.2.4.4 – Survie des parents par type d'activité selon le sexe	107
6.3 – ACTIVITES ECONOMIQUES EXERCEES PAR LES ENFANTS	108
6.3.1 - <i>Occupation actuelle des enfants travailleurs (6-14 ans)</i>	<i>109</i>
6.3.1.1 – Occupation actuelle selon le sexe	109
6.3.1.2 – Occupation actuelle des enfants travailleurs de la ville d'Abidjan	110
6.3.2 – <i>Situation dans l'occupation des enfants travailleurs</i>	<i>111</i>
6.3.2.1 – Situation dans l'occupation selon le sexe	111
6.3.2.1 - Situation dans l'occupation selon le milieu de résidence	112
6.3.3 – <i>Branche d'activité des enfants travailleurs</i>	<i>113</i>
6.3.3.1 – Présentation de la situation par branche d'activité	113
6.3.3.2 – Branche d'activité selon le milieu de résidence	114
CONCLUSION	115
TABLE DES TABLEAUX	117
TABLE DES GRAPHIQUES	119
BIBLIOGRAPHIE	120
ANNEXES	122

AVANT – PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichie par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

Volume I : **Rapport général du recensement**

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4: Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

Volume II : **Données statistiques**

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu d'habitat
- Tome 2: Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu d'habitat
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

Volume III : **Données socio-démographiques et économiques des localités**

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

Volume IV : Analyse des résultats

- Tome 1 : Etat et structures de la population
- Tome 2 : Migration urbanisation
- Tome 3 : Fécondité et besoin de planification familiale
- Tome 4 : Mortalité
- Tome 5 : Etat matrimonial, nuptialité
- Tome 6 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 7 : Activités économiques
- Tome 8 : Situation socio-économique de la femme
- Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- Tome 10 : Situation socio-économique des handicapés physiques
- Tome 11 : Situation socio-économique des personnes âgées
- Tome 12 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations

Volume V : Situation démographique nationale

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

BA IBRAHIMA

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, pendant les deux décennies 1960-1970 et 1970-1980 a connu un rythme de croissance économique soutenu (7,6 % en moyenne par an) qui la plaçait en tête des pays africains. À cette époque, l'on citait le pays en exemple. Pour le critiquer ou pour l'admirer, l'on parlait du "miracle ivoirien". Pendant les années 1980-1993, l'élan de ces périodes glorieuses s'est ralenti et le doute a succédé à l'enthousiasme. Le pays a enregistré d'abord des croissances faibles, puis à partir de 1986, des reculs répétés du produit intérieur atteignant -1 % en 1990¹. Dans le même temps, la dégradation de la gestion publique allait ajouter au ralentissement économique, le fardeau d'un endettement excessif. Le crédit du pays, jadis incontesté et la solvabilité de l'État s'en trouvèrent compromis si bien que les gouvernements successifs furent contraints de mettre en œuvre des programmes d'ajustements structurels douloureux, sans doute inévitables, mais qui n'apportèrent pas de solutions véritables aux problèmes de développement du pays.

Dès 1994, avec la dévaluation du franc CFA, la Côte d'Ivoire a tiré profit de la vente de ses matières premières : café, cacao, coton, huile de palme, hévéa, etc. Le produit intérieur brut (PIB) qui était, en volume, de 3.540 milliards de F CFA en 1995 est passé progressivement à 3.785 milliards en 1996 et 4.004 milliards de FCFA en 1997 puis 4.207 milliards de FCFA en 1998². Ce qui donne une progression en termes réels, respectivement de 7,1 % à 6,9 %, puis 5,8 % et 5,8 %³. La reprise économique a été significative car le taux d'accroissement du PIB au prix du marché était passé de -0,4 % en 1993 à +7,1 % en 1995. Les autorités ont commencé à parler de plus en plus d'un taux de croissance à deux chiffres. L'année 1998, à l'instar des années précédentes, s'est caractérisée par une orientation favorable de la conjoncture économique, qui s'est déroulée certes dans un contexte international incertain, mais assez favorable quant à l'évolution des cours des produits d'exportation. Cependant, depuis la crise politique du 24 décembre 1999, les effets positifs de la dévaluation du FCFA se sont estompés.

La situation de l'emploi en Côte d'Ivoire s'est également dégradée. En effet, essentiellement dominée par l'agriculture d'exportation, l'emploi s'est caractérisée pendant la période 1970-1980 par la création d'emplois modernes à un rythme annuel moyen de 7 %, mais la crise économique des années 80 a obligé les sociétés à licencier une partie de leur personnel. Pendant les cinq premières années de la décennie 1980, l'ensemble des emplois urbains n'a cru que d'environ 2 % par an. Sur la même période, la chute des prix des matières premières a contribué à accroître la paupérisation de la population paysanne.

Face à l'accroissement rapide de la population d'âge actif, les pouvoirs publics pourront-ils créer des emplois nécessaires ? La notion d'emploi ou de travail recouvre une occupation, l'exercice d'une activité productrice de biens et de services et génératrice de revenu. Cette activité peut être exercée par soi-même, ou par un tiers dans un cadre juridique déterminé ou non. L'emploi est la source essentielle du revenu du travailleur, le moyen de subvenir à ses besoins et à l'entretien de sa famille. C'est un facteur déterminant de l'épanouissement individuel et de la paix sociale. Dès lors, le chômage mérite une attention particulière des Pouvoirs publics, parce que source de tensions sociales.

En Côte d'Ivoire, au cours des deux décennies de la mise en valeur du pays, de nombreuses activités ont été créées dans les différents secteurs (agriculture, industrie, tertiaire) par l'Etat, les sociétés, les entreprises individuelles générant de multiples emplois. L'Etat a été pendant cette période, le plus gros créateur d'emplois en raison du rôle prépondérant qu'il s'est assigné dans le

¹ INS/ Direction des Statistiques Economiques, données brutes

² Le PIB par secteur à prix constants depuis 1986, INS/DSE, 2000

³ Situation de l'emploi en 1998, Document n° 12, AGEPE, mai 2000

processus du développement étendant son intervention à tous les secteurs d'activité depuis l'administration générale et les activités sociales (éducation, santé, etc.) jusqu'aux activités de production (Société d'Etat). La crise que le pays a traversée depuis plus d'une décennie a réduit sensiblement les moyens d'intervention de l'Etat et appelle des modifications profondes dans la structure de l'économie dans le sens d'une grande flexibilité pour favoriser l'adaptation des hommes et des structures aux circonstances.

C'est pourquoi, la politique nationale de l'emploi (plan triennal 1991-1993) a été mise en œuvre pour traduire en terme opérationnel les propositions dont le but est d'accroître l'offre globale d'emplois et de résorber sensiblement le chômage par la création sur 3 ans de 56.000 emplois directs sans compter les emplois induits⁴.

C'est dans ce même ordre d'idée qu'en mars 1997, la Déclaration de Politique Nationale de Population⁵ a été adoptée par le gouvernement. Elle met un accent particulier sur les questions de l'emploi et souligne également les problèmes de collecte des données et la faiblesse des capacités institutionnelles en matière de conception et de gestion des programmes de population. Les objectifs de la politique gouvernementale de l'emploi sont, entre autres :

- Permettre à tout citoyen d'accéder à une occupation en fonction de ses aptitudes ;
- Réduire les pertes d'emploi ;
- Accroître le nombre d'emploi pour les nationaux ;
- Lever toutes les entraves à l'accès des femmes aux moyens de production ;
- Reconnaître et valoriser le travail de la femme au foyer ;
- Evaluer, à l'orée de l'an 2000, le marché du travail en terme d'individus qualifiés et valides pour la production des biens et services nationaux ;
- Favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

L'Education et notamment son volet formation professionnelle a toujours été considérée par la Côte d'Ivoire comme l'une de ses priorités depuis son accession à l'indépendance. Elle semble avoir fait sienne la formule "il n'est de richesses que d'hommes". Cela s'est traduit par un effort financier considérable et soutenu. Il y a trente ans, l'UNESCO encourageait la mise en place de programmes scolaires mettant l'accent sur une éducation préparant directement à la vie professionnelle, dans l'espoir de favoriser l'emploi des jeunes et supposant que l'école pouvait se substituer à toute formation de pré-emploi. De même, la banque mondiale avait, de son côté, mis un accent particulier dans ses opérations, sur le financement d'établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel (GROOTAERT, 1988). L'expérience n'enseigne-t-elle pas qu'une formation de base de qualité est le prélude indispensable à une meilleure adaptation de la force de travail aux changements dans les conditions de travail et à une absorption plus rapide des techniques nouvelles ? La compétitivité de l'économie ivoirienne aujourd'hui en dépend de façon cruciale.

L'accès à la formation professionnelle est donc un aspect très important dans la valorisation des ressources humaines. La motivation de sa mesure résulte du fait qu'il est fondamental pour un gouvernement qui veut valoriser les ressources humaines d'identifier la nature des différents types de formation offerts et leur adéquation aux emplois. C'est pourquoi cette variable est introduite pour la première fois dans un questionnaire du RGPH en Côte d'Ivoire. Les résultats pourraient guider les décideurs pour améliorer les méthodes et les moyens de formation.

Le travail des enfants qui est une préoccupation internationale l'est aussi pour les autorités de la deuxième république de la Côte d'Ivoire. Le gouvernement a déjà mis en œuvre quatre types de mesures ou actions concrètes pour lutter contre le trafic des enfants qui est un corollaire au travail

⁴ Ministère de l'emploi et de la fonction publique, *Politique Nationale de l'Emploi; Plan triennal 1991 – 1993*

⁵ *Déclaration de politique nationale de population, Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan et du Développement industriel, FNUAP, mars 1997*

des enfants. Ces mesures sont : la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel, le renforcement des efforts de plaidoyer et de sensibilisation, l'identification et le rapatriement des enfants victimes de trafic et la condamnation par les tribunaux de trafiquants d'enfants.

Les activités économiques de la population, avec six variables contenues dans le questionnaire, constituent l'un des principaux sujets d'étude du recensement de 1998. Ce rapport s'articule autour de six chapitres. Dans *le premier chapitre*, on aborde les aspects méthodologiques de la collecte des données sur les activités économiques. *Le deuxième chapitre* est subdivisé en trois parties. La première est consacrée à une analyse détaillée des caractéristiques de la population âgée de 6 ans et plus. Au cours de cette analyse, la structure de cette population, sa répartition spatiale, son poids démographique et le taux de dépendance seront présentés. La deuxième partie est destinée aux caractéristiques socio-démographiques de la population active. Ici, l'analyse est centrée sur le volume, la structure, la répartition spatiale, la population en chômage. La troisième partie présente les caractéristiques démographiques de la population inactive. *Le chapitre trois* porte sur les mesures de l'activité économique. Ces mesures qui permettent d'apprécier les niveaux de l'activité seront calculées puis comparées avec des indicateurs d'autres opérations antérieures. *Le quatrième chapitre* concerne la mesure de la formation professionnelle des personnes enquêtées. *Le cinquième chapitre* prend en compte toutes les autres variables sur les activités (groupes d'occupations actuelles, situation dans l'activité, la branche d'activité, activité secondaire) qui sont commentées. Enfin *le sixième chapitre* est consacré au travail des enfants : sa répartition spatiale, son poids et sa distribution selon les caractéristiques socio-démographiques.

CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les organismes internationaux, notamment le Bureau International du Travail (BIT) et les Nations Unies, ont joué un rôle primordial dans la fixation des concepts traditionnels qui permettent de classer les activités économiques. Ces concepts en gardant leurs définitions de base, ont été adaptés au contexte national dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitation de 1998. Pour une compréhension des indicateurs, des analyses et commentaires réalisés, ce premier chapitre est consacré aux aspects méthodologiques du recensement en ce qui concerne les activités économiques.

1.1 - Collecte des informations sur les activités économiques

1.1.1 - Méthode de collecte des données

Plusieurs questions successives ont été nécessaires pour cerner les variables de l'activité économique. Pour la variable "type d'activité", l'information recherchée est obtenue par déduction d'une réponse donnée par l'enquêté à la question sur l'occupation.

Les réponses aux questions sur les variables "branche d'activité" et "formation professionnelle" n'ont pas été toujours satisfaisantes, dans la mesure où elles ont été posées à l'ensemble des personnes âgées de six ans et plus. D'où l'existence de nombreuses limites sur la connaissance de ces variables. La formation professionnelle n'échappe pas à ces difficultés car, la définition donne la précision suivante : *“Toutefois, n'est pas considérée dans le cadre du recensement comme formation professionnelle, le résultat de l'apprentissage pratique sur le tas ou en atelier auprès d'un maître d'un métier manuel, qui confère certes à l'intéressé, des connaissances et des aptitudes à pratiquer ce métier, sans que cela soit sanctionné par un diplôme reconnu”*. En d'autres termes, la formation professionnelle dont il s'agit ici, exclut les personnes qui n'ont pu acquérir une formation sanctionnée par un diplôme reconnu ou tout au moins dans une structure formelle de formation, malgré la maîtrise acquise sur le tas dans son secteur d'activité.

1.1.2 – Population d'âge actif

1.1.2.1 – Age de début d'activité

L'âge normal de début d'activité est généralement fixé à 15 ans selon la définition du Bureau International du Travail. Mais pour le RGPH-98, l'âge de début d'activité a été ramené à 6 ans pour cerner l'ensemble des activités économiques, notamment les activités agricoles ou informelles exercées par les enfants de 6 à 15 ans. Ce seuil tient compte de la précocité de l'emploi constaté sur le terrain.

1.1.2.2 – Age de fin d'activité

L'âge de fin d'activité n'est pas spécifié dans cette étude parce qu'à tout âge, au-delà de 6 ans, une personne peut toujours être disponible pour la production des biens et services et contribuer efficacement au Produit Intérieur Brut. A titre d'exemple, plusieurs agriculteurs restent en activité jusqu'à la fin de leur vie. Il reste bien entendu que l'âge officiel de départ à la retraite pour les salariés du public et ceux du privé, est de 55 ans en général. Cet âge officiel de fin d'activité varie en fonction de la durée de vie active plafonnée à 30 ans et de la catégorie socio-professionnelle (60 ans pour les cadres supérieurs du secteur public). En d'autres termes, un salarié du secteur public (fonctionnaire et agents de l'État) est appelé à faire valoir ses droits à la retraite à l'âge de 55 ans. Mais, cet individu est en cessation de service si avant d'atteindre les 55 ans requis, il totalise 30 années de services cumulées. Dès lors qu'il s'agit d'un cadre supérieur du secteur public, il est

autorisé à atteindre 60 ans avant de cesser ses activités même s'il totalise plus de 30 ans de service. Après cet âge, certaines personnes n'arrêtent pas pour autant leur vie active.

Dans le secteur agricole, artisanal et non structuré (informel), il n'existe pas de retraite formelle et les individus peuvent rester en activité jusqu'à la fin de leur vie.

1.1.3 – Période de référence

Les personnes actives comprennent les travailleurs à temps plein et à temps partiel. En ce qui concerne le travail à temps partiel, le minimum a été fixé à une semaine de travail, soit au moins 5 jours durant les quatre dernières semaines ayant précédé le passage de l'agent recenseur. Les personnes en situation de mise à pied ou de congé (maladie ou autres causes) au moment du recensement sont considérées comme occupées. En milieu rural, les exploitants agricoles et leurs aides familiaux sont occupés même si le recensement se déroule dans une période d'inactivité (entre deux récoltes par exemple).

1.2 – Définition des variables opérationnelles

Les données sur les activités économiques ont été collectées à partir des réponses fournies aux questions relatives aux variables ci-après : le *type d'activité*, la *formation professionnelle*, l'*occupation principale*, l'*occupation secondaire*, la *situation dans l'occupation* et la *branche d'activité*. Pour une bonne interprétation des indices à calculer, il est important de définir les concepts utilisés.

1.2.1 – Activité économique

L'activité économique désigne selon les normes internationales⁶, "l'activité de production de biens et services, effectuée par une personne quel que soit son statut professionnel (salarié, travailleur indépendant, travailleur familial non rémunéré, etc.)" La population active est constituée par "la partie de la population qui fournit les ressources de main d'œuvre nécessaires pour la production des biens et services économiques". Elle comprend les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte, les travailleurs familiaux rémunérés et les salariés. Elle comprend également, les chômeurs.

1.2.2 - Type d'activité

Le **type d'activité** exprime la situation d'une personne par rapport à l'exercice de l'activité économique. Toute personne âgée de 6 ans et plus est classée en position d'activité ou en position d'inactivité. Sont considérées comme actives, les personnes occupées, les personnes qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un emploi et les personnes en quête d'un premier emploi. Les autres personnes sont considérées comme inactives (ménagères, étudiants ou élèves, retraités, rentiers, autres inactifs,...)

La **population active** comprend :

- la *population active occupée*. Est occupée toute personne de 6 ans et plus qui déclare avoir effectué un emploi rémunéré ou non (en principale et/ou en secondaire) pendant une durée d'au moins 6 jours pendant les quatre semaines qui précèdent le passage de l'agent enquêteur.
- la *population active non occupée (chômeur)* : elle est subdivisée en deux catégories :
 - * *chômeur qui a perdu son emploi* : toute personne âgée de 6 ans et plus ayant déjà travaillé, qui a perdu son emploi au moment du recensement et qui en cherche un autre ;

⁶ Application des normes internationales aux données sur la population active fournies par les recensements". Etudes démographiques N°9, Nations Unies

* *chômeur en quête du premier emploi* : toute personne de 6 ans et plus qui n'a jamais travaillé et qui est à la recherche de son premier emploi ;

La **population inactive** se compose essentiellement des catégories suivantes :

- *ménagère* : c'est toute personne qui ne s'occupe exclusivement que des travaux ménagers et des enfants, et qui ne perçoit pas de contrepartie financière ;
- *étudiant-élève* : est étudiant ou élève toute personne qui fréquente régulièrement un établissement scolaire et qui n'exerce aucune activité économique ;
- un *retraité* est une personne qui ne travaille plus et qui touche une pension de retraite ;
- Un *rentier* est une personne qui possède une fortune personnelle qui lui permet de vivre sans travailler ;
- *Autre inactif* : Cette catégorie inclut les vieillards, les invalides (personnes atteintes d'une infirmité mentale ou physique qui les empêche de travailler et tous ceux qui ne peuvent être classés ailleurs). Ceux qui travaillent malgré leur infirmité sont occupés.

1.2.3 – Occupation actuelle

L'**occupation actuelle** (ou la profession) d'un individu désigne la nature de l'emploi qu'il a déclaré exercer pendant la période de référence. Pendant cette période, il peut exercer plusieurs activités. Celle qui aura *occupé le plus son temps de travail*, sera considérée comme **occupation actuelle** et celle qui aura occupé en second son temps de travail pendant cette période sera considérée comme **activité secondaire**.

1.2.4 - Situation dans l'occupation

La situation dans l'occupation concerne le statut d'une personne par rapport à son emploi au moment du recensement. Ce statut peut être: "salarié", "employeur", "travailleur à la tâche", "indépendant", "aide familial" ou "apprenti". Ce découpage est également valable pour les chômeurs ayant exercé un emploi antérieurement.

1.2.5 - Branche d'activité

La branche d'activité concerne l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où travaille la personne recensée. La branche d'activité est définie par la nature des biens et services produits par cet établissement.

1.2.6 - Formation professionnelle

Par formation professionnelle, il faut entendre les résultats :

- De l'apprentissage qui se réfèrent à l'acquisition de connaissances professionnelles et au développement des compétences pratiques dans un contexte spécifié : stage professionnel de courte durée qui s'adresse à des travailleurs ou parfois à des non travailleurs. Il leur est délivré à la fin du stage, soit une attestation, soit un certificat ;
- D'une formation diplômante dans une structure de formation spécialisée qui se réfère à l'acquisition des connaissances professionnelles théoriques et pratiques conformes à un programme d'études bien spécifié, sanctionné par un diplôme de sortie reconnu comme tel par les pouvoirs publics.

1.2.7 - Concepts "urbain" et "rural"

Dans les sous-préfectures, les populations vivent dans des localités de type très divers : campement, hameau, village, petite ville, ville, métropole, etc. Ces différentes localités peuvent être regroupées en deux catégories : les localités urbaines et les localités rurales. Les localités urbaines sont des villes, tandis que les localités rurales sont des villages, des campements, des hameaux et toute agglomération non reconnue comme une ville.

Au sens du recensement général de la population et de l'habitation de 1998, la ville a été définie comme une localité d'au moins 3.000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active non agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale⁷. Elle se différencie du village par le niveau de ses équipements collectifs.

1.2.8 - Concepts de médecine traditionnelle

1. Le tradithérapeute, c'est la personne qui décèle les maladies et les invalidités et qui les soigne. Cette catégorie regroupe :
 - Le naturothérapeute qui utilise les techniques basées sur l'hygiène et la nutrition ;
 - Le phytothérapeute qui soigne par les plantes ;
 - Le psychothérapeute qui soigne par les techniques basées sur le vécu social et les relations entre thérapeute et malade, utilisant ou non la puissance du verbe appelée incantation ;
 - Le spiritualiste qui fait appel aux rites religieux ou non pour soigner (féticheur, marabout, etc.) ;
 - Le chirkinésithérapeute qui pratique avec la main nue ou avec des instruments, des massages, ou des modifications sur le corps pour guérir la partie malade ;
2. L'accoucheuse traditionnelle est la personne qui est reconnue comme compétente pour procéder à des accouchements et prodiguer à la mère et au nouveau-né des soins ;
3. L'herboriste est la personne qui connaît l'usage des plantes et qui les vend ;
4. Le médico-droguiste est la personne qui connaît l'usage des substances d'origine végétale, animale ou minérale et qui les vend.

Des concepts solides et adaptés ont été élaborés pour la réalisation de l'opération. Mais, la bonne compréhension de ces concepts par les agents sur le terrain et leur traduction aux enquêtés n'ont souvent pas été à la hauteur des attentes. Aujourd'hui, certains résultats, ont été difficilement exploitables du fait de l'incohérence ou de l'incompatibilité des données. On remarquera qu'une frange importante de la population active et inactive a été classée dans les catégories "travailleurs non classés ailleurs", de "non définis".

1.3 – Définition des indicateurs

1.3.1 – Rapport de dépendance

Soit **I** l'effectif de la population des inactifs et **A** l'effectif total de la population des actifs, le rapport de dépendance **RD** est le rapport de I sur A, soit : $RD = \frac{I}{A}$. Multiplié par 1000, ce rapport exprime le nombre de personnes inactives qui doivent leur subsistance à l'activité de 1.000 personnes.

⁷ Cette définition a été adoptée au cours d'une table ronde sur la définition de la ville en Côte d'Ivoire, à l'ENSEA du 8 - 9 juillet 1999. Cette table ronde organisée par l'INS a regroupé les représentants de plusieurs structures administratives qui utilisent régulièrement le concept "urbain" et "rural".

1.3.2 – Taux brut d'activité (TBA)

Soit **P** l'effectif de la population totale et **A** l'effectif total de la population des actifs ; Le TBA correspond à la proportion des actifs (tous âges confondus) dans l'ensemble de la population à une date déterminée, soit : $TBA = \frac{A}{P}$. Multiplié par 100, ce taux exprime le nombre d'actifs dans une population rapportée à 100 personnes. Ce taux peut être calculé pour des sous-populations. Ainsi, on calcule le **TBA des enfants de moins de 15 ans** qui est le rapport des enfants actifs de moins de 15 ans à la population totale des enfants du même groupe d'âges (0-14 ans) rapportée à 100 personnes.

Comme tous les taux bruts, cet indicateur comporte des biais car, il prend en compte des personnes qui ne sont pas concernées par l'événement en cours. Il s'agit des personnes qui ne remplissent pas les conditions d'âges. Aussi, calcule-t-on des taux spécifiques d'activité qui sont, les taux d'activité par âge, par groupe d'âges, etc.

1.3.3 – Taux de chômage

Soit **B** l'ensemble des personnes qui ont déclaré une occupation actuelle au cours du recensement, **C** les individus qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un autre pendant la période de référence et **D**, le nombre de personnes qui n'ont jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un premier emploi. On note que **A = B+C+D**.

Le taux de chômage (TC) s'obtient par le rapport des chômeurs (CD) sur l'ensemble des actifs (B+C+D), soit l'équation suivante : $TC = \frac{(C + D)}{(A)} \times 100$. Ce taux exprime la demande d'activité économique dans une population donnée d'exercice. *Il est calculé sur la base de la population âgée de 15 ans et plus.* C'est donc le rapport de la population en chômage (chômeurs et en recherche du premier emploi) sur la population totale active de 15 ans et plus.

On peut également calculer le taux d'occupation qui est le rapport des actifs occupés (**B**) sur la population active totale (**A**). Il est le complément à 100 du taux de chômage.

1.3.4. – Durée de vie active

La durée de vie active représente le nombre d'années que passerait un individu en activité au cours d'une période donnée. Cette période est pour un âge de début d'activité et un âge de fin d'activité en l'absence de la mortalité si les taux demeuraient constants au cours du temps.

Soit T l'intervalle composé de n groupes d'âges : $g_1, g_2, g_3, \dots, g_n$ comportant respectivement $t_1, t_2, t_3, \dots, t_n$ années et par conséquent tels que $t_1+t_2+t_3+\dots+t_n = T$. Soit $a_1, a_2, \dots, a_n$, les taux d'activité correspondant à ces n groupes d'âges. La durée de "vie active brute" (VAB) correspond en années aux valeurs suivantes : $(VAB) = \sum a_i t_i$

CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

Ce chapitre aborde les points essentiels suivants : la structure de la population d'âge actif selon le type d'activité, les caractéristiques socio-démographiques de la population active et les caractéristiques démographiques de la population inactive.

2.1 - Population âgée 15 ans et plus selon le type d'activité

2.1.1 – Situation d'activité de la population de 15 ans et plus

2.1.1.1 – Situation d'activité selon le sexe

La population âgée de 15 ans et plus s'élève à 8.765.538 personnes dont 50,9 % d'hommes et 49,1 % de femmes. Cette population est composée de : 5.713.635 actifs (65,2 %), 2.936.194 inactifs (33,5 %) et de 115.709 personnes n'ayant pas déclaré leur situation (1,3 %).

L'examen du tableau 2.1 illustré par le graphique 2.1 permet de constater que les différentes situations d'activité ont une importance inégale dans la population :

- Les actifs occupés représentent plus de la moitié de la population des actifs (63,3 %) ;
- Les élèves et étudiants représentent moins d'une personne sur 10 (7,9 %) ;
- Les ménagères ont un poids non négligeable (18,7 %) ;
- La présence des hommes dans la catégorie "ménagère" (0,3 %) serait attribuable à des erreurs de collecte ;
- Le poids des personnes n'ayant pu déclarer leur situation d'activité (1,3 %) n'est pas négligeable et dénote des problèmes de collecte. Les femmes sont majoritaires avec 51,2 % contre 48,2 % pour les hommes.

Selon le sexe, on note que 61,4 % des hommes sont occupés tandis que 59,8 % de femmes sont inactives et pour l'essentiel au foyer ou sans aucune occupation. La répartition qui est légèrement inégale dans l'ensemble, l'est beaucoup plus selon le type d'activité. Elle est très favorable aux hommes chez les actifs. Parmi les inactifs, le rapport de masculinité varie en fonction des catégories d'inactifs. Si les femmes sont largement majoritaires au foyer, les hommes le sont parmi les retraités, les rentiers et les élèves et étudiants.

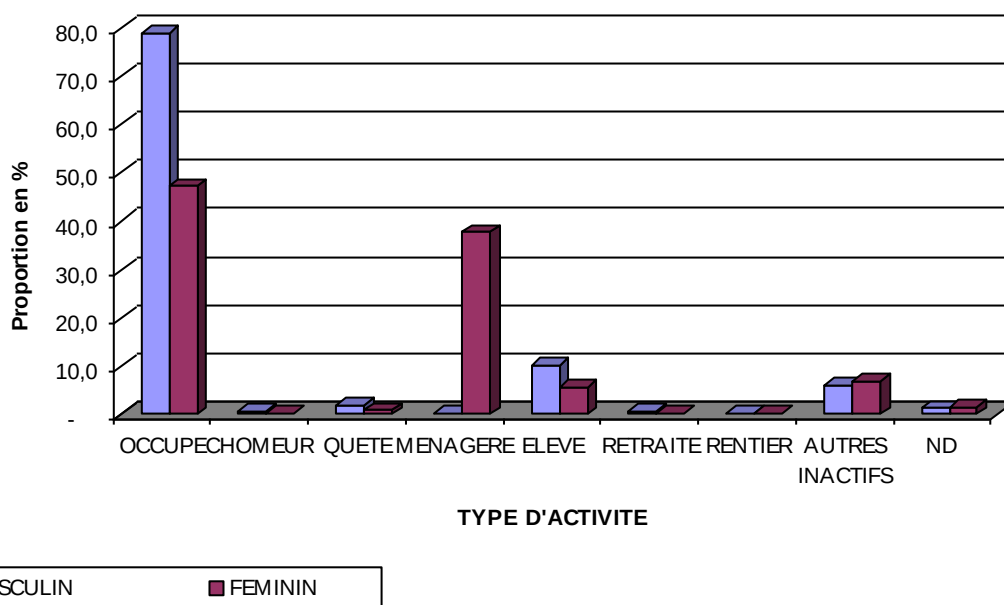
Le rapport de masculinité pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus paraît assez équilibré avec 104 hommes pour 100 femmes. Mais selon le type d'activité ce rapport varie énormément. On note que pour les retraités, il y a 7 fois plus d'hommes que de femmes. Chez les chômeurs le rapport est d'environ trois fois plus d'hommes tandis que chez les ménagères, le rapport leur est très défavorable car il n'existe qu'un seul homme pour cent femmes. Deux autres rapports de masculinité sont en faveur des femmes. Il s'agit des autres inactifs (89,5 hommes pour cent femmes) et des personnes qui n'ont pu déclarer leur type d'activité (95,2).

Tableau 2.1 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe

SEXE	HOMMES		FEMMES		TOTAL		RM
TYPE D'ACTIVITE	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
OCCUPE	3.519.218	78,9	2.030.770	47,2	5.549.988	63,3	173,3
CHOMEUR	33.418	0,7	11.563	0,3	44.981	0,5	289,0
1ER EMPLOI	82.889	1,9	35.777	0,8	118.666	1,4	231,7
S/TOTAL ACTIF	3.635.525	81,5	2.078.110	48,3	5.713.635	65,2	174,9
MENAGERE	15.600	0,3	1.623.358	37,7	1.638.958	18,7	1,0
ETUDIANT /ELEVE	449.938	10,1	239.992	5,6	689.930	7,9	187,5
RETRAITE	29.024	0,7	4.012	0,1	33.036	0,4	723,4
RENTIER	9.569	0,2	4.427	0,1	13.996	0,2	216,2
AUTRES INATIFS	264.687	5,9	295.587	6,9	560.274	6,4	89,5
S/TOTAL INACTIF	768.818	17,2	2.167.376	50,3	2.936.194	33,5	35,5
NON DECLARE	56.425	1,3	59.284	1,4	115.709	1,3	95,2
T O T A L	4.460.768	100,0	4.304.770	100,0	8.765.538	100,0	103,6

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 2.1 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le type d'activité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.1.1.2 – Situation d'activité selon la nationalité

Au regard des données des tableaux 2.2a et 2.2b, on note une disparité dans la distribution de la population selon la nationalité tant en volume qu'en proportion. Ainsi, la population ivoirienne âgée de 15 ans et plus, estimée à 6.411.960 personnes, représente 73,1 % contre 26,9 % pour la population étrangère (2.351.238 personnes). Chez les nationaux, ce sont 75,5 % des hommes et 49,8 % des femmes qui sont actifs. Cette proportion est nettement plus élevée chez les étrangers dont la quasi-totalité exerce une activité économique (90,5 %). Quant aux étrangères, leur proportion (43,0 %) est en dessous de celle des ivoiriennes (49,8 %).

La très forte proportion des étrangers en activité n'est pas fortuite car ceux-ci acceptent d'exercer toute activité capable de leur procurer un revenu. Aussi, la recherche d'une activité capable de leur procurer des biens et revenus sont-ils les objectifs immédiats en arrivant en Côte d'Ivoire. Les épouses et leurs filles sont occupées, le plus souvent (48,3 %) dans les activités de ménage. Leur rôle premier est le soutien du chef et des autres actifs du ménage.

Tableau 2.2a : Répartition de la population ivoirienne de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe

SEXE	HOMMES		FEMMES		TOTAL		RM
TYPE D'ACTIVITE	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
OCCUPE	2.297.120	74,4	1.613.702	48,6	3.910.822	61,0	142,4
CHOMEUR	27.667	0,9	9.923	0,3	37.590	0,6	278,8
1ER EMPLOI	70.302	2,3	32.266	1,0	102.568	1,6	217,9
S/TOTAL ACTIFS	2.395.089	77,5	1.655.891	49,8	4.050.980	63,2	144,6
MENAGERE	11.766	0,4	1.149.298	34,6	1.161.064	18,1	1,0
ETUDIANT/ELEVE	411.222	13,3	218.104	6,6	629.326	9,8	188,5
RETRAITE	23.287	0,8	3.524	0,1	26.811	0,4	660,8
RENTIER	3.700	0,1	6.796	0,2	10.496	0,2	54,4
AUTRES INATIFS	203.134	6,6	247.875	7,5	451.009	7,0	82,0
S/TOTAL INACTIFS	656.205	21,2	1.622.501	48,8	2.278.706	35,5	40,4
NON DECLARE	38.186	1,2	44.088	1,3	82.274	1,3	86,6
T O T A L	3.089.480	100,0	3.322.480	100,0	6.411.960	100,0	93,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 2.2b : Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe

SEXE	HOMMES		FEMMES		TOTAL		RM
TYPE D'ACTIVITE	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
OCCUPE	1.222.098	89,1	417.068	42,5	1.638.501	69,7	293,0
CHOMEUR	5.751	0,4	1.640	0,2	7.391	0,3	350,7
1ER EMPLOI	12.587	0,9	3.511	0,4	16.098	0,7	358,5
S/TOTAL ACTIFS	1.240.436	90,5	422.219	43,0	1.661.990	70,7	293,8
MENAGERE	3.834	0,3	474.060	48,3	477.729	20,3	0,8
ETUDIANT /ELEVE	38.716	2,8	21.888	2,2	60.604	2,6	176,9
RETRAITE	5.737	0,4	488	-	6.213	0,3	1.175,6
RENTIER	2.773	0,2	727	0,1	3.478	0,1	381,4
AUTRES INATIFS	61.553	4,5	47.712	4,9	108.542	4,6	129,0
S/TOTAL INACTIFS	112.613	8,2	544.875	55,5	656.566	27,9	20,7
NON DECLARE	18.239	1,3	15.196	1,5	32.682	1,4	120,0
T O T A L	1.371.288	100,0	982.290	100,0	2.351.238	100,0	139,6

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.1.1.3 – Situation d'activité selon le milieu de résidence et la nationalité

Les disparités sont encore plus marquées selon le milieu de résidence. Le tableau 2.3 illustre cette distribution différentielle tant au niveau du sexe que de la nationalité. On note que, du fait des activités agricoles qui occupent la majorité de la population, les proportions des actifs sont nettement plus élevées dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Elles le sont encore plus chez les hommes que chez les femmes quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, on note que près de trois quarts (71,3 %) des actifs du milieu rural sont en activité contre 27,4 % inactifs.

Dans la ville d'Abidjan, et dans les autres centres urbains, les femmes inactives sont majoritaires tandis que dans le milieu rural la tendance est en faveur des hommes. La dominance des femmes inactives est fortement influencée par le poids des femmes au foyer. Chez les hommes, la prédominance des actifs est beaucoup plus marquée dans le milieu rural où 90,3 % d'entre eux sont en activité.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le sexe, le type d'activité, le milieu de résidence

MILIEU DE RESIDENCE TYPE D'ACTIVITE	ABIDJAN	AUTRES URBAINS	ENSEMBLE URBAIN	ENSEMBLE RURAL	TOTAL
DEUX SEXES REUNIS					
S/T ACTIFS	60,2	55,7	57,9	71,3	65,2
S/T INACTIFS	38,7	42,8	40,8	27,4	33,5
ND	1,1	1,5	1,3	1,3	1,3
TOTAL TYPE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MASCULIN					
S/T ACTIFS	72,9	69,8	71,3	90,3	81,5
S/T INACTIFS	26,1	28,7	27,5	8,4	17,2
ND	1,0	1,5	1,3	1,3	1,3
TOTAL TYPE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMININ					
S/T ACTIFS	46,7	40,6	43,4	52,1	48,3
S/T INACTIFS	52,1	57,9	55,2	46,5	50,3
ND	1,2	1,5	1,4	1,4	1,4
TOTAL TYPE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
NATIONALITE IVOIRIENNE					
S/TOTAL ACTIF	69,7	64,8	67,3	73,3	70,7
S/TOTAL INACTIF	29,1	33,4	31,2	25,3	27,9
ND	1,2	1,8	1,5	1,4	1,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ETRANGERS					
S/T ACTIFS	56,4	52,9	54,4	70,5	63,2
S/T INACTIFS	42,5	45,7	44,3	28,2	35,5
ND	1,1	1,4	1,3	1,3	1,3
TOTAL TYPE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.1.2 - Personnes à la charge des actifs

D'après la Commission de Population des Nations Unies, toutes les personnes inactives faisant partie d'un ménage sont considérées comme des personnes à charge. A partir des données du recensement, on peut calculer un indicateur appelé **rapport de dépendance**⁸. Cet indicateur est obtenu en rapportant l'effectif des inactifs de la population à l'effectif total des actifs de la population. Multiplié par 1.000, ce rapport exprime le nombre de personnes inactives qui doivent leur subsistance à l'activité de 1.000 personnes. Aussi, décompose-t-on souvent ce rapport selon le sexe et les groupes d'âges les plus larges des inactifs. Trois rapports de dépendance qui semblent déterminants sont calculés par milieu de résidence : le rapport de dépendance de la population totale, celui des jeunes inactifs de moins de 15 ans et celui des personnes âgées de plus de 60 ans.

Le tableau 2.4 montre que 1415 personnes doivent leur subsistance à l'activité de 1000 personnes. Ce rapport est supérieur à 1000 quels que soient le milieu de résidence et la nationalité. Il atteint presque le double des actifs (1879 personnes pour 1000), dans les autres centres urbains tandis que dans le milieu rural, il atteint son niveau le plus bas (1260). Ce rapport montre l'importance du poids des personnes qui doivent leur consommation au travail d'une tierce personne.

⁸ Sources et Analyse des données démographiques, Troisième partie : l'Activité économique, INED et All, 1976, p.114.

Les groupes d'âges identifiés sont soit les âges à partir desquels les individus ne sont pas officiellement entrés en activité (moins de 15 ans) soit en fin d'activité (60 ans et plus). Ces catégories de personnes sont supposées être à la charge d'autres personnes actives.

Chez les jeunes inactifs d'âges inférieurs à 15 ans des deux sexes, on note que ce rapport est inférieur à 1000 personnes. On suppose que plus il est en-dessous de 1000, plus il existe des enfants qui se prennent en charge pour leur consommation. Ce qui exprime l'importance du travail des enfants contraire à la convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum des enfants au travail. Ce rapport atteint son plus bas niveau en Abidjan (831 pour 1000) et lorsque l'enfant n'est pas ivoirien (841 pour 1000). Plus ce rapport est élevé, plus il y a des personnes qui vivent aux dépens des actifs. Ainsi, les actifs des autres centres urbains reçoivent beaucoup plus d'enfants de moins de 15 ans dans leur ménage.

Chez les personnes inactives âgées de plus de 60 ans, ce rapport est en dessous de 100 pour 1000 quels que soient le milieu de résidence et la nationalité. Cela témoigne du fait qu'en réalité, il existe moins de personnes de ce groupe d'âges qui n'exercent aucune activité et qui vivent aux dépens des autres actifs.

Ce rapport pourrait être un des indicateurs de la précarité des conditions de vie dans les ménages. Il est plus élevé chez les Ivoiriens et dans les petites villes à cause de la présence dans leurs ménages de nombreux collatéraux qui ont migré à partir des villages et campements pour suivre leurs parents. Les données du RGPH-98 montrent que 32,0 % de la population rurale vit dans les campements (Rapport d'analyse, Volume IV, Tome 1). Dans ces campements, il n'existe généralement pas de structure scolaire pour les enfants. De ce fait, les parents qui amènent leurs enfants dans les écoles sont obligés de les confier à des parents dans la petite ville proche. Il en est de même pour les enfants qui ont abandonné très tôt l'école ou qui apprennent un métier à bas âge.

Tableau 2.4 : Rapport de dépendance de la population inactive par groupe d'âges.

MILIEU DE RESIDENCE	GROUPE D'AGES		TOTAL
	< 15 ANS	60 ANS & +	
ABIDJAN	831	29	1.435
AUTRES URBAINS	1.172	63	1.879
ENSEMBLE URBAIN	1.007	46	1.664
ENSEMBLE RURAL	948	36	1.260
IVOIRIENS	1.023	44	1.510
ETRANGERS	841	18	1.182
ENSEMBLE	971	37	1.415

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2 - Structure de la population active de 15 ans et plus

Cette section aborde trois points essentiels : la structure de la population active, la population active occupée et la population active en chômage.

2.2.1 – Volume et structure de la population active âgée de 15 ans et plus

2.2.1.1 – Volume de la population active de 15 ans et plus

Le volume de la population active en 1998 âgée de 15 ans et plus est estimée à 5.713.635 personnes sur une population totale de 15.366.672 individus. Cette population active est composée à 97,1 % d'actifs occupés, à 0,8 % de chômeurs ayant perdu un emploi et à 2,1 % de personnes à la

recherche du premier emploi. Cette composition varie très peu en fonction du milieu de résidence, du sexe et de la nationalité (tableau 2.5). Le poids de la population occupée représente plus de 95 % des actifs. La proportion la plus élevée se situe dans la population étrangère pour chacun des deux sexes masculin et féminin avec respectivement 98,8 % et 98,6 %. Le taux le plus bas se situe chez les Ivoiriens (95,9 %). Il faut également noter que le taux d'occupation est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Par milieu de résidence, la distribution de la population active est favorable au milieu rural qui regroupe 59,7 % contre 39,9 % pour le milieu urbain. La ville d'Abidjan, elle seule, abrite 19,8 % de l'ensemble des actifs. Les Ivoiriens restent également majoritaires avec 71 % des actifs contre 29 % pour les étrangers.

La répartition par sexe, est largement en faveur des hommes qui constituent près de deux tiers des actifs (63,6 %). La répartition selon la nationalité fait apparaître une prédominance des hommes ivoiriens (41,9 %). Les Ivoiriennes (29,0 %), les étrangers (21,7 %) et les étrangères (7,4 %) suivent respectivement en deuxième, troisième et quatrième position.

Tableau 2.5 : Structure de la population active selon le type d'occupation , le sexe et la nationalité

SEXE	POPULATION ACTIVE	OCCUPE	CHOMEUR	PREMIER EMPLOI	TOTAL
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE					
HOMMES	3.635.525	96,8	0,9	2,3	100,0
FEMMES	2.078.110	97,7	0,6	1,7	100,0
ENSEMBLE	5.713.635	97,1	0,8	2,1	100,0
IVOIRIENS					
HOMMES	2.395.089	95,9	1,2	2,9	100,0
FEMMES	1.655.891	97,5	0,6	1,9	100,0
ENSEMBLE	4.050.980	96,5	0,9	2,5	100,0
ETRANGERS					
HOMMES	1.240.436	98,5	0,5	1,0	100,0
FEMMES	422.219	98,8	0,4	0,8	100,0
ENSEMBLE	1.661.990	98,6	0,4	1,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.1.2 – Répartition spatiale de la population active

La répartition spatiale se rapporte à la répartition des actifs selon la région administrative. Sur l'ensemble de 19 régions administratives du pays, on note, à partir du tableau 2.6, que la région des Lagunes renferme près du quart de l'ensemble des actifs (24,4 %), suivie de la région du Bas-sassandra (8,8 %). La région du Haut-sassandra occupe la troisième position avec 7,3 %. Viennent ensuite avec des proportions presque identiques, deux régions de la zone de savane de la Côte d'Ivoire, à savoir la région des Savanes (6,6 %) et la région de la Vallée du Bandama (6,5 %). On note par ailleurs que plus de la moitié des personnes ayant perdu leur emploi (52,8 %) et plus des deux tiers des personnes en quête du premier emploi (67,6%), sont concentrées dans la région des Lagunes. La région du Bas-Sassandra arrive une fois de plus, en deuxième position bien que la différence soit considérable tant au niveau des chômeurs que des chercheurs du premier emploi.

Cette région du Bas-Sassandra est la nouvelle "boucle du cacao" en raison de l'importance de l'agriculture d'exportation (café et cacao). En outre, l'existence du port de San-Pédro crée un nouveau pôle d'attraction, d'où un nombre important de chômeurs et chercheurs du premier emploi par rapport aux autres régions. La région de la Vallée du Bandama abritant la deuxième ville du

pays (Bouaké), vient en quatrième position avec 6,6 % des occupés, 6,2 % des chômeurs et 3,8 % des personnes à la recherche du premier emploi.

La position de la région des Lagunes s'explique par le poids de la ville d'Abidjan, capitale économique et chef-lieu de la région, sur l'ensemble des activités économiques du pays. Les activités qui sont susceptibles d'entraîner des pertes d'emplois sont concentrées dans la grande métropole urbaine qu'est la ville d'Abidjan. Il en est de même pour l'essentiel des formations susceptibles de déboucher sur un emploi. La multiplicité des fonctions de la métropole (politique, administrative, commerciale, industrielle et portuaire) a attiré une importante population ivoirienne qui a abandonné le milieu rural et les autres petits centres urbains. Elle exerce aussi, une forte attraction sur les populations des pays environnants.

Tableau 2.6 : Répartition des occupés, chômeurs et personnes à la recherche du premier emploi selon la région

REGION ADMINISTRATIVE	OCCUPE		CHOMEUR		1ER EMPLOI		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
LAGUNES	1.354.790	24,4	23.735	52,8	80.203	67,6	1.458.805	25,5
HAUT SASSANDRA	405.378	7,3	1.685	3,7	2.956	2,5	410.030	7,2
SAVANES	333.391	6,0	1.643	3,7	1.494	1,3	336.538	5,9
VALLEE DU BANDAMA	359.894	6,5	2.795	6,2	4.538	3,8	367.240	6,4
MOYEN-COMOE	145.226	2,6	560	1,2	1.810	1,5	147.600	2,6
MONTAGNES	304.120	5,5	2.172	4,8	3.901	3,3	310.203	5,4
LACS	171.428	3,1	1.212	2,7	1.761	1,5	174.407	3,1
ZANZAN	277.782	5,0	559	1,2	806	0,7	279.153	4,9
BAS SASSANDRA	486.610	8,8	3.340	7,4	6.511	5,5	496.477	8,7
DENGUELE	75.806	1,4	187	0,4	305	0,3	76.300	1,3
N'ZI-COMOE	251.085	4,5	685	1,5	1.463	1,2	253.239	4,4
MARAHOUÉ	189.998	3,4	553	1,2	1.189	1,0	191.745	3,4
SUD-COMOE	179.225	3,2	1.265	2,8	2.358	2,0	182.854	3,2
WORODOUGOU	146.978	2,6	310	0,7	711	0,6	148.002	2,6
SUD BANDAMA	277.971	5,0	750	1,7	1.630	1,4	280.358	4,9
AGNEBY	185.863	3,3	1.337	3,0	2.361	2,0	189.567	3,3
FROMAGER	199.210	3,6	1.042	2,3	1.811	1,5	202.069	3,5
MOYEN-CAVALLY	159.722	2,9	851	1,9	2.343	2,0	162.921	2,9
BAFING	45.511	0,8	300	0,7	515	0,4	46.328	0,8
Total	5.549.988	100,0	44.981	100,0	118.666	100,0	5.713.835	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.1.3 – Répartition spatiale de la population active selon l'occupation et le chômage

Le tableau 2.7 montre que le taux d'occupation qui est très élevé au niveau national varie peu selon la région administrative. On observe que seule, la région des Lagunes a un taux d'occupation en dessous de 95% à cause de l'importance du taux de chômage qui atteint 7,1 %. Dans les régions de la zone de savane de la Côte d'Ivoire, la quasi-totalité des personnes âgées de 15 ans et plus sont en activité (plus de 99 %). C'est le cas des régions du Zanzan (99,5 %), du Denguélé (99,4 %), du Worodougou (99,3 %), des Savanes (99,1 %). Par ailleurs, certaines régions de la zone forestière, à forte dominance agricole, ont des taux d'occupation avoisinant ceux des régions de savane. C'est le cas de la Marahoué (99,1 %), le Sud-bandama (99,2 %). Le taux de chômage étant la différence par rapport à cent du taux d'occupation, il est évident qu'il est très bas dans ces régions précédemment citées.

Tableau 2.7 : Taux d'occupation et de chômage par région

REGION ADMINISTRATIVE	OCCUPE	CHOMEUR	RECHERCHE 1ER EMPLOI	TOTAL
LAGUNES	92,9	1,6	5,5	100,0
HAUT SASSANDRA	98,9	0,4	0,7	100,0
SAVANES	99,1	0,5	0,4	100,0
VALLEE DU BANDAMA	98,0	0,8	1,2	100,0
MOYEN-COMOE	98,4	0,4	1,2	100,0
MONTAGNES	98,0	0,7	1,3	100,0
LACS	98,3	0,7	1,0	100,0
ZANZAN	99,5	0,2	0,3	100,0
BAS SASSANDRA	98,0	0,7	1,3	100,0
DENGUELE	99,4	0,2	0,4	100,0
N'ZI-COMOE	99,2	0,3	0,6	100,0
MARAHOUÉ	99,1	0,3	0,6	100,0
SUD-COMOE	98,0	0,7	1,3	100,0
WORODOUGOU	99,3	0,2	0,5	100,0
SUD BANDAMA	99,2	0,3	0,6	100,0
AGNEBY	98,0	0,7	1,2	100,0
FROMAGER	98,6	0,5	0,9	100,0
MOYEN-CAVALLY	98,0	0,5	1,4	100,0
BAFING	98,2	0,6	1,1	100,0
Total	97,1	0,8	2,1	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.2 – Structure par sexe et âge de la population active

2.2.2.1 – Structure par sexe et âge de la population active de 15 ans et plus

Afin d'être aisément interprétée, la structure de la population active, dans cette section, est présentée par sexe et par âge. Elle sera présentée sous la forme de tableaux par âge selon le milieu de résidence et de pyramides des âges utilisant les mêmes découpages. Le tableau de la structure des actifs par sexe et par groupe d'âges de l'ensemble du pays et les graphiques pour les milieux de résidence ont été conçus dans le texte pour illustrer les analyses et commentaires. Les autres tableaux concernant les milieux de résidence sont en annexe.

Le tableau 2.8 illustré par les graphiques 2.2 et 2.3 montrent que les proportions des actifs ont, en général, la même allure. On note un faible poids relatif dans le premier groupe d'âges, une pointe dans le groupe d'âges suivant, puis une baisse progressive dans les autres groupes d'âges.

La proportion des actifs à 15 –19 ans est différente d'un milieu de résidence à l'autre. Ainsi, le niveau le plus élevé se situe chez les femmes du milieu urbain. En d'autres termes, les femmes de s villes de Côte d'Ivoire commencent les activités économiques, dans une forte proportion, à bas âge. Le niveau le plus bas est celui des hommes de la ville d'Abidjan (tableau 2.2). A partir de 20 ans, les courbes décroissent régulièrement. On constate que pour le milieu urbain (Abidjan et autres urbains), les proportions se concentrent sur les groupes d'âges d'activité (15 59 ans). Après 50 ans elles décroissent rapidement pour s'annuler à partir de 80 ans pour la ville d'Abidjan.

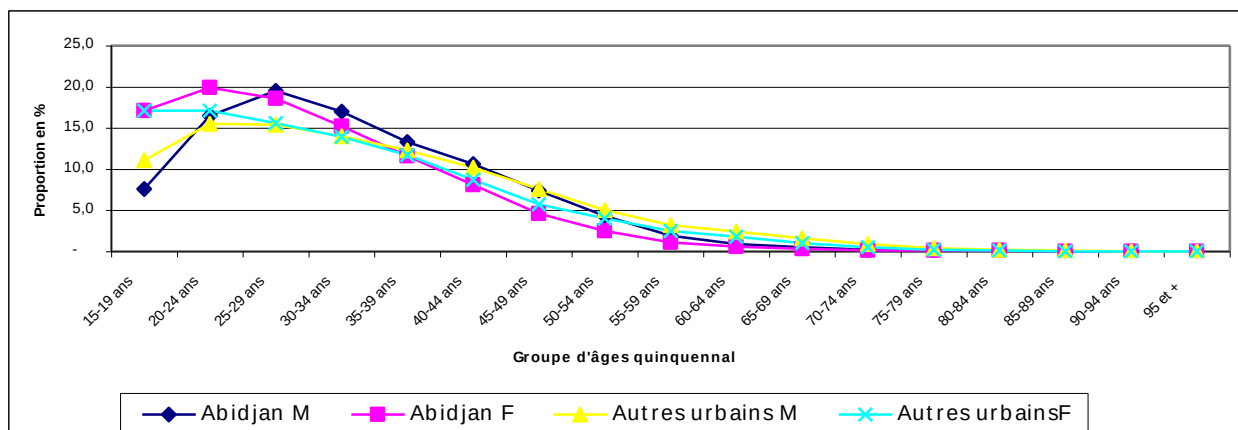
Dans le milieu rural, la proportion la plus élevée est de 16,1 % à 20-24 ans. Néanmoins, la courbe est beaucoup plus étirée en longueur car elle n'est nulle à aucun âge. Cela dénote de la présence des actifs à tout âge jusqu'à la fin de la vie dans le milieu rural.

Tableau 2.8 : Répartition de la population active de 15 ans et plus selon le sexe et l'âge

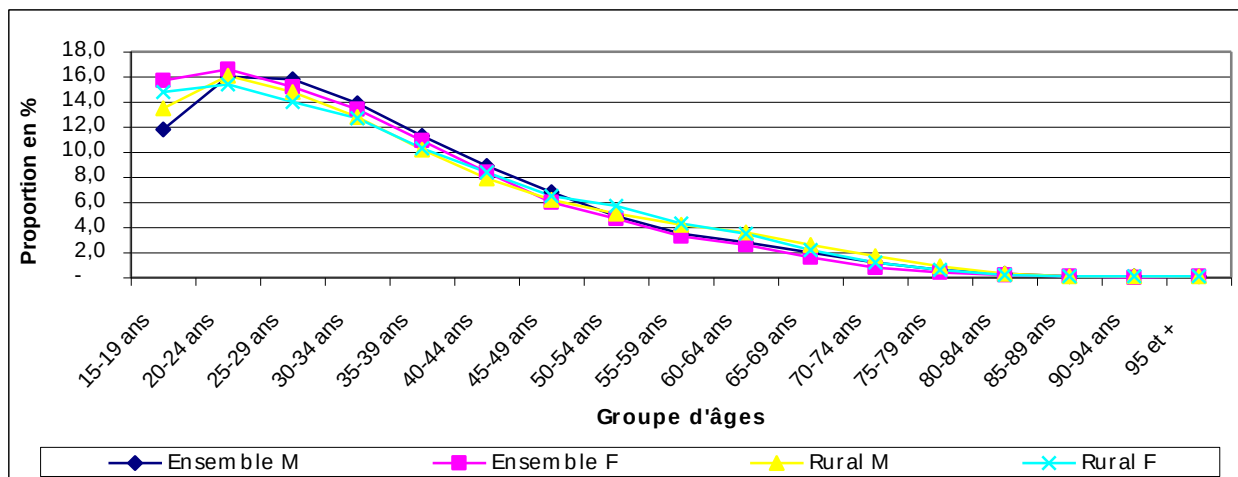
	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		Rm
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	
15-19 ans	429.784	11,8	326.783	15,7	756.567	13,2	131,5
20-24 ans	582.945	16,0	345.611	16,6	928.556	16,3	168,7
25-29 ans	575.916	15,8	316.673	15,2	892.589	15,6	181,9
30-34 ans	504.397	13,9	279.157	13,4	783.554	13,7	180,7
35-39 ans	409.152	11,3	225.594	10,9	634.746	11,1	181,4
40-44 ans	324.523	8,9	174.747	8,4	499.270	8,7	185,7
45-49 ans	245.568	6,8	123.734	6,0	369.302	6,5	198,5
50-54 ans	178.027	4,9	97.921	4,7	275.948	4,8	181,8
55-59 ans	128.276	3,5	68.545	3,3	196.821	3,4	187,1
60-64 ans	101.933	2,8	53.796	2,6	155.729	2,7	189,5
65-69 ans	71.646	2,0	32.696	1,6	104.342	1,8	219,1
70-74 ans	44.277	1,2	17.636	0,8	61.913	1,1	251,1
75-79 ans	22.557	0,6	8.135	0,4	30.692	0,5	277,3
80-84 ans	9.313	0,3	3.594	0,2	12.907	0,2	259,1
85-89 ans	3.324	0,1	1.436	0,1	4.760	0,1	231,5
90-94 ans	2.053	0,1	1.001	-	3.054	0,1	205,1
95 et +	1.834	0,1	1.051	0,1	2.885	0,1	174,5
TOTAL	3.635.525	100,0	2.078.110	100,0	5.713.635	100,0	174,9

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 2.2 : Courbe représentative des proportions par groupes d'âge des actifs de 15 ans et plus de la ville d'Abidjan et des autres centres urbains selon le sexe



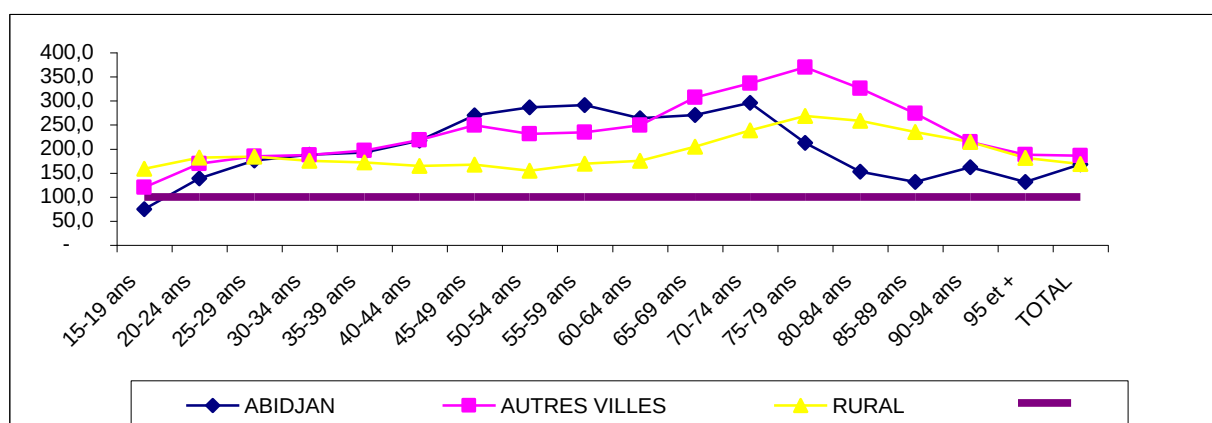
Graphique 2.3 : Courbe représentative des proportions par groupes d'âge des actifs de 15 ans et plus de l'ensemble du pays et du milieu rural selon le sexe



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Les rapports de masculinité de la population active de 15 ans et plus, comme l'indiquent les courbes du graphique 2.4, sont largement en faveur des hommes quel que soit le milieu de résidence. La courbe des rapports de masculinité du milieu rural quand bien même en faveur des hommes, est la plus régulière d'entre elles. Elle culmine à 269 entre 75 et 80 ans. Par contre la courbe de la ville d'Abidjan connaît une décroissance à partir du même groupe d'âge. Les rapports les plus élevés se retrouvent dans les autres centres urbains où le nombre d'actifs atteint trois fois le nombre d'actives entre 65 et 84 ans. On note que dans les deux milieux urbains (Abidjan et autres urbains), les courbes se comportent différemment. Tandis que celle d'Abidjan amorce sa baisse à partir de 60 ans, celle des autres centres urbains triple à partir de ce groupe d'âges. Cela suppose qu'à la fin de la vie active en milieu urbain, plusieurs hommes se déplacent dans les autres villes du pays (souvent leur région d'origine) pour continuer leurs activités économiques dans des secteurs autres que ceux qu'ils exerçaient pendant leur vie active en Abidjan.

Graphique 2.4 : Courbe des rapport de masculinité par groupe d'âge de la population active de 15 ans et plus.



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.2.2 – Pyramide des âges de la population active

La pyramide des âges permet d'apprécier dans un seul graphique la structure par âge de la population active. Ainsi, ont été construites les pyramides des âges de la population active totale (graphique 2.5), de la population active rurale (graphique 2.6), de la population active urbaine (graphique 2.7) et de la population de la ville d'Abidjan (graphique 2.8).

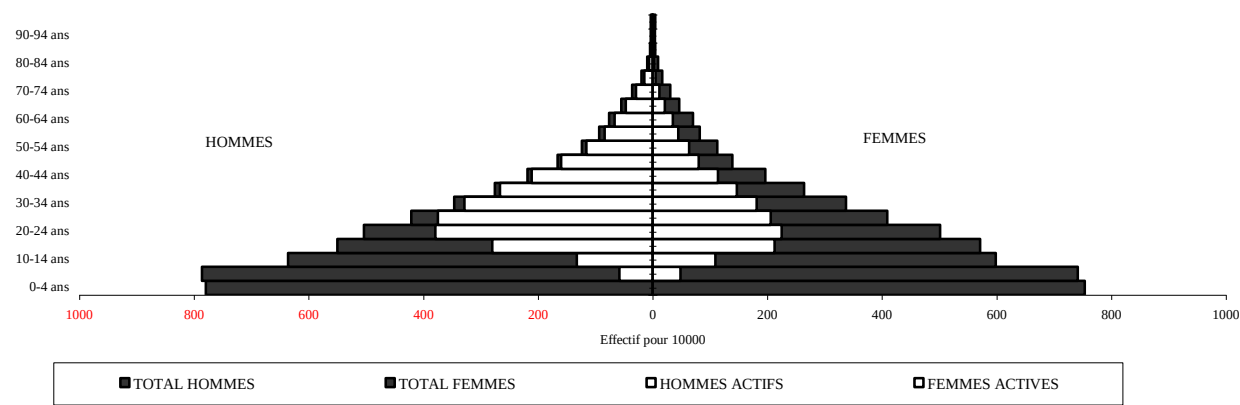
On note, à partir de ces pyramides que :

- La base est très rétrécie et s'emboîte correctement dans la grande pyramide. Ceci est le signe de la faiblesse des actifs aux âges compris entre 0 et 15 ans.
- L'activité économique, quand bien même existante à 6 ans, est une occupation des personnes de 15 ans et plus. A partir de cet âge-là, la poids augmente régulièrement jusqu'à 40 ans avant d'amorcer sa baisse ;
- Le poids des actifs entre 30 et 50 ans est important quel que soit le milieu de résidence ;
- Les hommes restent plus actifs que les femmes ;

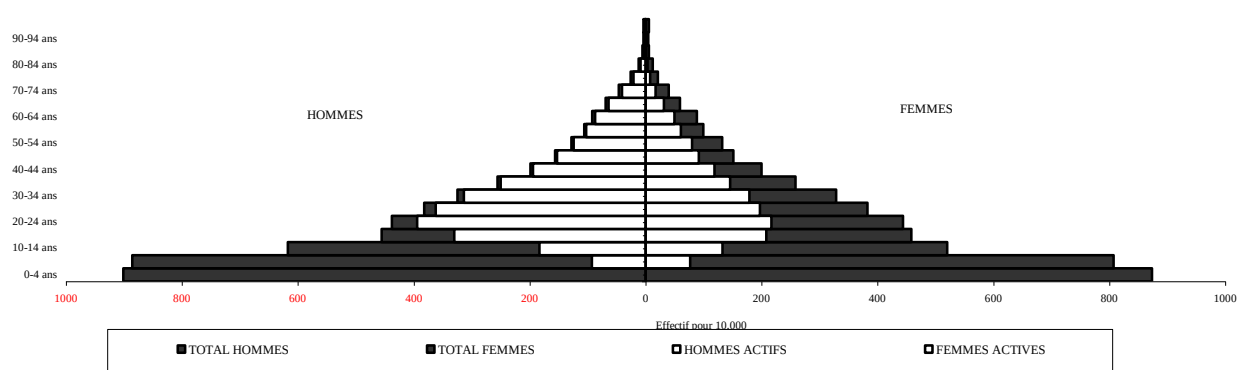
Chaque pyramide présente ses caractéristiques propres deux à deux. Ainsi, le graphique 2.5 et 2.6 montrent une allure régulière avec une forte représentation des hommes. Ces deux pyramides sont étirées en hauteur et l'on remarque qu'il existe des actifs à tous les âges jusqu'à 95 ans.

Quant aux graphiques 2.7 et 2.8 qui représentent le milieu urbain, on note plusieurs irrégularités. La première est un net décrochage entre le premier groupe d'âges (6-9 ans) et le deuxième (10-14 ans), ensuite un autre décrochage entre le groupe d'âge suivant et le quatrième. Il n'existe pas une évolution logique du poids des actifs dans ces groupes d'âges. Le groupe d'âges 25-29 ans est le plus large de toutes les tranches. Leur forme est différente de celle de la population globale.

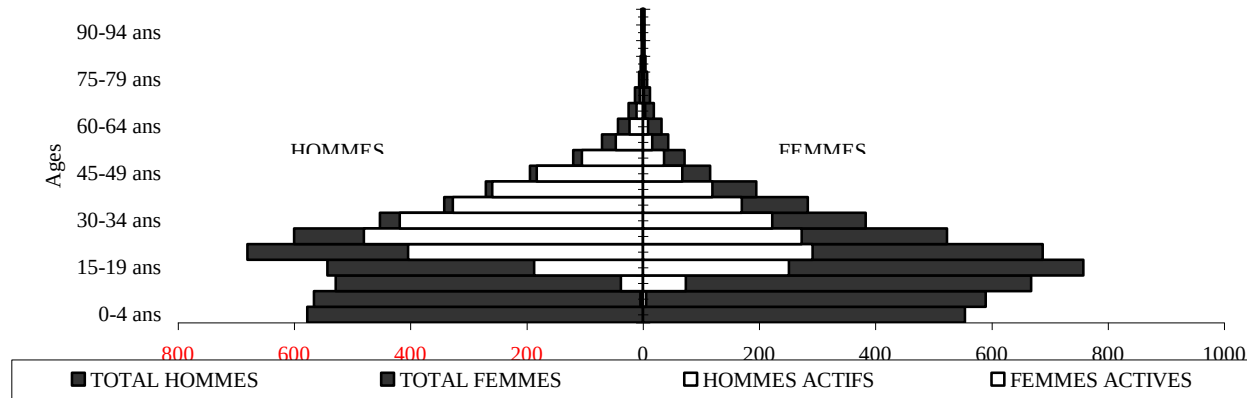
Graphique 2.5 : Pyramide des âges de la population active par rapport à la population totale



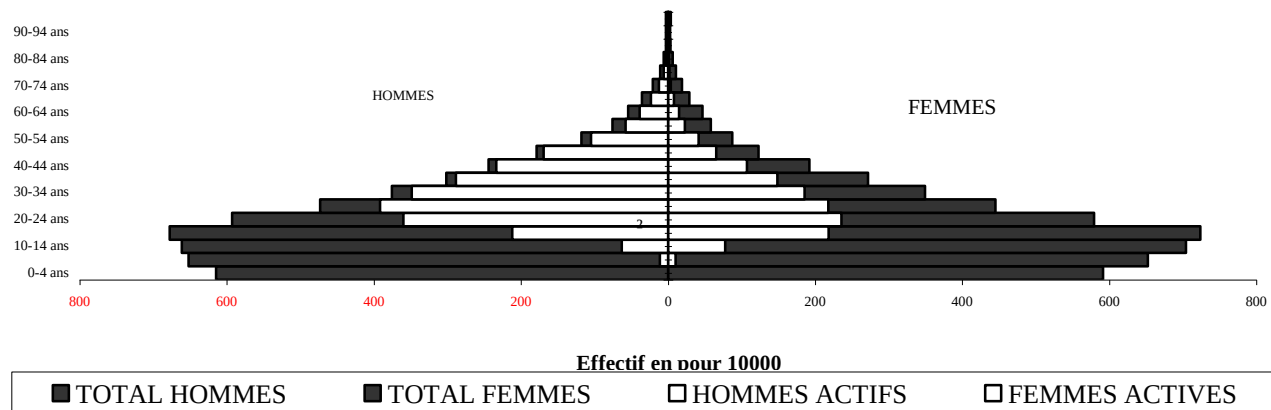
Graphique 2.6 : Pyramide des âges de la population active rurale



Graphique 2.7 : Pyramide des âges de la population active de la ville d'Abidjan



Graphique 2.8 : Pyramide des âges de la population active de l'ensemble du milieu rural



2.2.3 - Caractéristiques de la population active occupée de 15 ans et plus

La population active occupée est la proportion de la population qui a répondu avoir exercé une activité rémunérée durant un laps de temps minimum au cours de la période de référence qui a précédé le dénombrement. Ainsi, les personnes occupées sont toutes celles, y compris les travailleurs familiaux rémunérés, qui ont travaillé pendant la période à laquelle se rapportent les données sur les caractéristiques économiques. C'est aussi celles qui exerçaient à cette époque, un emploi, mais qu'elles avaient temporairement abandonné pour cause de maladie ou d'accident, de conflit du travail, de vacances ou autres formes de congé, d'absence volontaire ou d'empêchement temporaire de travailler (le mauvais temps ou des incidents techniques).

Au regard de cette définition, le volume des actifs occupés a été évalué à 6.084.487 personnes, soit 48,6 % des personnes âgées de 6 ans et plus. Elle se répartit inégalement sur l'ensemble du territoire, entre les deux sexes.

2.2.3.1 - Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus par milieu de résidence

Le poids des actifs occupés dans le milieu rural témoigne de l'importance de l'activité économique du milieu rural dans le pays. Ainsi, la répartition des actifs occupés par milieu de résidence (tableau 2.9a et 29b et graphique 2.9) montre une prédominance du milieu rural dans l'exercice de l'activité économique. Sur un ensemble de 5.713.635 actifs occupés, 3.411.410 (59,7 %) sont dans le milieu rural. Les autres centres urbains arrivent en deuxième position avec 20,5 % suivies de la ville d'Abidjan (19,8 %).

L'analyse selon le sexe (tableau 2.9a) fait apparaître le même type de distribution pour chaque sexe, avec une prédominance du rural dans son ensemble. La proportion est au-delà de 50 %. L'analyse selon la nationalité (tableau 2.9b), montre que la participation des nationaux à la vie économique est prépondérante. La population étrangère qui représente 26 % de la population totale, a un poids de 29,1 % au niveau des actifs. Par sexe, on remarque que la proportion des étrangers par rapport aux ivoiriens est plus élevée (34,1 %) tandis que chez les femmes cette proportion des étrangères baisse au profit des ivoiriennes (20,3 %).

Tableau 2.9b : Répartition des actifs de 15 ans et plus par sexe et milieu de résidence

SEXE MILIEU DE RESIDENCE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
ABIDJAN	707.070	19,4	422.243	20,3	1.129.313	19,8
AUTRES URBAINS	762.750	21,0	410.162	19,7	1.172.912	20,5
ENSEMBLE URBAINS	1.469.820	40,4	832.405	40,1	2.302.225	40,3
ENSEMBLE RURAL	2.165.705	59,6	1.245.705	59,9	3.411.410	59,7
TOTAL	3.635.525	100,0	2.078.110	100,0	5.713.635	100,0

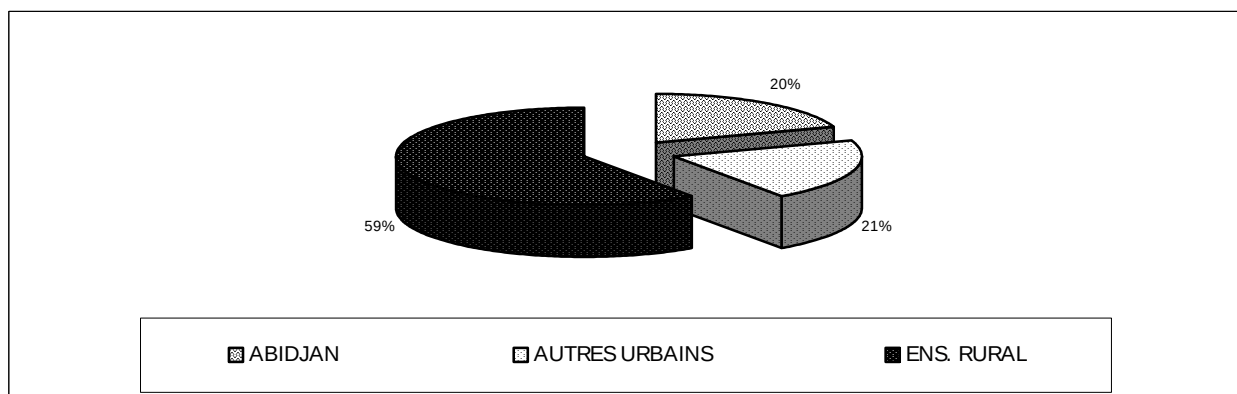
Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 2.9b : Répartition des actifs par sexe et la nationalité

NATIONALITE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
IVOIRIENS	2.395.089	65,9	1.655.891	79,7	4.050.980	70,9
ETRANGERS	1.240.436	34,1	422.219	20,3	1.662.655	29,1
TOTAL	3.635.525	100,0	2.078.110	100,0	5.713.635	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 2.9 : Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus par milieu de résidence



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.3.2 – Niveau d'instruction des actifs occupés de 15 ans et plus

Le niveau d'instruction d'un individu correspond à la dernière année d'étude accomplie ou en cours d'accomplissement en référence au système national d'enseignement. On distingue quatre cycles d'études (type d'enseignement) comportant selon le cas, de deux à sept années d'études. Chaque cycle, dans le cadre de l'analyse correspond à un niveau d'étude atteint par l'enquêté. Ainsi, on distingue 6 niveaux :

- niveau 1 : sans niveau (aucune fréquentation scolaire) ;
- niveau 2 : primaire (cours préparatoires 1 et 2 ; , élémentaires 1 et 2 et cours moyens 1 et 2) ;
- niveau 3 : enseignement secondaire premier cycle (classe de sixième à la troisième) ;
- niveau 4 : enseignement secondaire second cycle (seconde à la terminale) ;
- niveau 5 : enseignement professionnel (CAP1, CAP2, CAP3, BEP1, BEP2, BT1, BT2, BTS/AP, BTS1, BTS2, etc.).
- niveau 6 : enseignement supérieur (université, grandes écoles supérieures, etc.).

Le tableau 2.10 montre que la grande majorité des actifs occupés n'a aucun niveau d'instruction. Cette forte proportion est beaucoup plus marquée dans le milieu rural avec 85,9 %. Les proportions baissent avec la croissance du niveau d'instruction. Plus, il est élevé, plus la proportion des actifs est faible. Ce rythme est le même quel que soit le milieu de résidence. On note que c'est seulement en Abidjan que la proportion des actifs de niveau primaire, bien que majoritaire (44,5 %), n'atteint pas 50 %. Celle des personnes de niveau supérieur y est également plus significative avec 5,5 % des actifs.

Tableau 2.10 : Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus par milieu de résidence selon le niveau d'instruction

NIVEAU D'INSTRUCTION	ABIDJAN VILLE	AUTRES URBAINS	ENS. URBAIN	ENS. RURAL	TOTAL
1. SANS NIVEAU	44,6	63,4	54,1	85,9	73,6
2. PRIMAIRE	25,7	20,3	23,0	10,9	15,6
3. SECONDAIRE 1	17,1	11,5	14,3	2,4	7,0
4. SECONDAIRE 2	5,7	3,1	4,4	0,5	2,0
5. SECONDAIRE TECHNIQUE	1,4	0,5	0,9	0,1	0,4
6. SUPERIEUR	5,5	1,2	3,3	0,2	1,4
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le tableau 2.11 montre pour chaque niveau d'instruction et chaque sexe, la distribution des actifs selon le milieu de résidence. Cette répartition montre que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction et celles de niveau primaire sont majoritaires dans le milieu rural où elles représentent respectivement 71,1 % et 59,9 %. Tous les autres niveaux au-delà du primaire sont représentés à près de 75 % dans le milieu urbain en général et particulièrement dans la ville d'Abidjan. On rencontre également des personnes qui ont un niveau supérieur dans le milieu rural même si les proportions sont infimes.

Chez les hommes, plus du tiers de niveau secondaire 1 et le quart de niveau le niveau secondaire 2 et technique sont occupés dans le milieu rural. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes ayant le niveau du secondaire 1 exercent dans le milieu urbain. La proportion de ceux qui ont le niveau supérieur et qui exercent dans les centres urbains (87,9 %) est beaucoup moins élevée que celle des femmes.

Chez les femmes, à partir du primaire, la majorité d'entre elles (57,3 %) sont occupées dans les centres urbains. La quasi-totalité (91,4 %) de celles qui ont un niveau supérieur exercent dans les centres urbains et plus particulièrement en Abidjan. Il en est de même de celles qui ont le niveau secondaire technique (66,2 % en Abidjan et 22,9 % dans les autres centres urbains). La proportion des femmes exerçant dans le milieu urbain croît beaucoup plus rapidement que celle des hommes dès le niveau du secondaire 1.

On peut conclure que plus le niveau d'instruction augmente, plus les actifs des deux sexes ont tendance à quitter le milieu rural pour le milieu urbain où existent la plupart des centres de formations classiques et professionnels. Par ailleurs, l'exercice d'une activité économique, en ville, est soumis quelquefois au un niveau d'instruction et à une qualification professionnelle. Cela est beaucoup plus vérifié pour les femmes où la quasi-totalité de celles qui ont un niveau supérieur exercent dans les milieux urbains et plus particulièrement dans la ville d'Abidjan (74,2 %).

Tableau 2.11 : Répartition de la population active occupée plus de 15 par milieu de résidence selon le sexe et le niveau d'instruction

NIVEAU D'INSTRUCTION	ABIDJAN	AUTRES URBAINS	ENS. URBAIN	ENS. RURAL	TOTAL
DEUX SEXES REUNIS					
SANS NIVEAU	11,1	17,8	28,9	71,1	100,0
PRIMAIRE	25,1	23,0	48,1	51,9	100,0
SECONDAIRE 1	37,7	28,3	66,0	34,0	100,0
SECONDAIRE 2	44,8	30,6	75,3	24,7	100,0
SECONDAIRE TECHNIQUE	52,9	25,7	78,6	21,4	100,0
SUPERIEUR	62,8	25,9	88,7	11,3	100,0
ENSEMBLE DEUX SEXES	18,6	20,4	39,1	60,9	100,0
SEXE MASCULIN					
SANS NIVEAU	10,7	18,4	29,1	70,9	100,0
PRIMAIRE	21,6	21,7	43,3	56,7	100,0
SECONDAIRE 1	34,1	26,8	60,9	39,1	100,0
SECONDAIRE 2	42,6	30,5	73,2	26,8	100,0
SECONDAIRE TECHNIQUE	45,7	27,2	72,9	27,1	100,0
SUPERIEUR	59,4	28,4	87,9	12,1	100,0
ENSEMBLE HOMMES	18,3	20,8	39,1	60,9	100,0
SEXE FEMININ					
SANS NIVEAU	11,7	17,0	28,7	71,3	100,0
PRIMAIRE	31,8	25,5	57,3	42,7	100,0
SECONDAIRE 1	47,1	32,4	79,5	20,5	100,0
SECONDAIRE 2	54,4	30,6	85,1	14,9	100,0
SECONDAIRE TECHNIQUE	66,2	22,9	89,1	10,9	100,0
SUPERIEUR	74,2	17,2	91,4	8,6	100,0
ENSEMBLE FEMMES	19,3	19,7	39,0	61,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.4 - Caractéristiques de la population active en chômage

La population en chômage est exprimée au cours du recensement par les personnes ayant déclaré avoir perdu un emploi ou à la recherche de leur premier emploi. L'analyse portera sur le volume de la population en chômage. L'âge minimum des chômeurs pendant la collecte est identique à celle des autres variables concernant les activités économiques; c'est-à-dire 6 ans. Mais à l'exploitation des données, il a été constaté que les proportions des chômeurs dans le groupe d'âges 6-14 ans sont inférieurs à 1 % . C'est ainsi que pour l'analyse des données, il a été décidé de produire les tableaux des chômeurs sur la base d'un âge minimum de 15 ans qui paraît beaucoup plus réaliste.

2.2.4.1 – Volume et répartition par sexe des personnes en chômage

Les chômeurs sont composés des personnes qui, ayant déjà travaillé, ont perdu cet emploi au cours de la période de référence et des personnes qui n'ont jamais travaillé, mais qui sont à la recherche d'un premier emploi.

La population en chômage est évaluée à 163.647 personnes dont 25,5% ayant perdu leur emploi et 74,5 % de personnes en quête du premier emploi. Comme attendu, la plupart des chômeurs vivent dans les centres urbains, surtout à Abidjan. Par ailleurs, l'effectif des chômeurs est plus important parmi les Ivoiriens que parmi les étrangers. Cette prédominance des nationaux pourrait s'expliquer par la forte présence des étrangers dans l'exercice des petits métiers de tout genre dans les centres urbains.

L'analyse des données du tableau 2.12a fait ressortir cette évidence. Ainsi, le milieu urbain, composé de la ville d'Abidjan et des autres villes, produit plus de 8 chômeurs sur 10. La ville d'Abidjan, à elle seule, renferme plus de la moitié des chômeurs avec 57,8 %. En milieu urbain, le chômage est plus accentué chez les femmes qui ne représentent pourtant que 28,9 % de la population totale des actifs. Tandis que dans le milieu rural où l'on ne devrait pas parler de chômage, il existe une frange significative de la population en chômage(18,1 %).

Tableau 2.12a : Répartition des chômeurs selon le milieu de résidence, la nationalité et le sexe

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	VOLUME	%	VOLUME	%	VOLUME	%
MILIEU DE RESIDENCE						
ABIDJAN VILLE	64.030	55,1	30.625	64,7	94.655	57,8
AUTRES URBAINS	29.473	25,3	10.089	21,3	39.562	24,1
ENSEMBLE URBAIN	93.503	80,4	40.714	86,0	134.217	81,9
ENSEMBLE RURAL	22.804	19,6	6.626	14,0	29.430	18,1
ENSEMBLE	116.307	100,0	47.340	100,0	163.647	100,0
NATIONALITE						
IVOIRIENS	97.969	84,2	42.189	89,1	140.158	85,6
ETRANGERS	18.338	15,8	5.151	10,9	23.489	14,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.4.2 - Répartition des chômeurs selon le sexe et l'âge

Les chômeurs sont inégalement répartis par groupe d'âges comme l'indiquent les données de l'ensemble du pays (tableau 2.12b). Il concerne beaucoup plus les jeunes âges. L'âge médian des chômeurs se situe entre 25 et 29 ans et est beaucoup plus proche de 25 ans quel que soit le sexe ;

cela témoigne de la jeunesse des chômeurs. A partir de 25 ans, le poids décroît jusqu'à 55 ans, âge à partir duquel, on peut considérer qu'un individu n'est plus en mesure de chercher un premier emploi.

Les proportions les plus élevées de chômeurs se situent dans les groupes d'âge de 20 à 24 ans tant chez les hommes que chez les femmes. Il faut noter que le poids des personnes qui sont à la recherche d'un premier emploi est 3 fois plus élevé que celui des personnes qui ont perdu leur emploi. De ce fait, leur poids influence la distribution pour la concentrer vers les bas âges.

Les chômeurs sont composés, pour l'essentiel, de jeunes diplômés ou de jeunes qui, n'ayant pu connaître beaucoup de succès dans leur cursus scolaire, cherchent à s'affranchir de la tutelle parentale. Cette situation montre que la formation et la qualification ont certainement un rythme de croissance nettement plus élevé que l'offre d'emploi sur le marché du travail.

Tableau 2.12b : Répartition des chômeurs par sexe et par âge

GROUPE D'AGES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
15-19 ans	21.338	18,3	12.724	26,9	34.062	20,8
20-24 ans	33.604	28,9	13.654	28,8	47.258	28,9
25-29 ans	27.052	23,3	10.308	21,8	37.360	22,8
30-34 ans	14.298	12,3	4.913	10,4	19.211	11,7
35-39 ans	8.139	7,0	2.886	6,1	11.025	6,7
40-44 ans	5.934	5,1	1.760	3,7	7.694	4,7
45-49 ans	3.726	3,2	732	1,5	4.458	2,7
50-54 ans	2.216	1,9	363	0,8	2.579	1,6
TOTAL	116.307	100,0	47.340	100,0	163.647	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Pour apprécier la jeunesse des chômeurs, leur âge moyen est calculé selon le sexe et le milieu de résidence. Ces âges moyens consignés dans le tableau 2.13 varient entre 23,7 ans pour les femmes du milieu rural et 28,3 ans pour les hommes de la ville d'Abidjan. Malgré la grande différence entre le nombre des chômeurs ivoiriens et étrangers, l'âge moyen au chômage reste identique.

Tableau 2.13 : L'âge moyen des chômeurs par milieu de résidence

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
ABIDJAN VILLE	28,3	26,4	27,7
AUTRES URBAINS	27,3	24,4	26,5
ENSEMBLE URBAIN	28,0	25,9	27,3
ENSEMBLE RURAL	25,1	23,7	24,8
ENSEMBLE CI	27,4	25,6	26,8
IVOIRIENS	27,5	25,6	26,9
ETRANGERS	27,3	25,3	26,9

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.2.4.3 - Répartition des chômeurs par sexe selon le niveau d'instruction

Les données du tableau 2.14 donne la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction. On note que dans le milieu urbain et 29 % dans le milieu rural. Dans le milieu rural, les personnes qui n'ont jamais fréquenté représentent près de la moitié des chômeurs avec 43 %.

Tant chez les femmes que chez les hommes, on note qu'il existe des chômeurs à tous les niveaux d'instruction.

Tableau 2.14 : Répartition des "chômeurs" selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence

NIVEAU	ABIDJAN		ENSEMBLE URBAIN		ENSEMBLE RURAL		ENSEMBLE CI	
D'INSTRUCTION	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
ENSEMBLE DEUX SEXES REUNIS								
PRIMAIRE	21 270	22,5	30 980	23,1	8 175	27,8	39 155	23,9
SECONDAIRE 1	28 860	30,5	39 291	29,3	5 805	19,7	45 096	27,6
SECONDAIRE 2	17 260	18,2	22 162	16,5	2 294	7,8	24 456	14,9
TECHNIQUE	2 298	2,4	2 723	2,0	178	0,6	2 901	1,8
SUPERIEUR	11 273	11,9	12 409	9,2	421	1,4	12 830	7,8
NON SCOLARISE	13 694	14,5	26 652	19,9	12 557	42,7	39 209	24,0
TOTAL	94 655	100,0	134 217	100,0	29 430	100,0	163 647	100,0
SEXE MASCULIN								
PRIMAIRE	13 279	20,7	20 086	21,5	6 045	26,5	26 131	22,5
SECONDAIRE 1	19 780	30,9	27 635	29,6	4 737	20,8	32 372	27,8
SECONDAIRE 2	13 068	20,4	16 997	18,2	1 983	8,7	18 980	16,3
TECHNIQUE	1 142	1,8	1 379	1,5	126	0,6	1 505	1,3
SUPERIEUR	7 524	11,8	8 363	8,9	345	1,5	8 708	7,5
NON SCOLARISE	9 237	14,4	19 043	20,4	9 568	42,0	28 611	24,6
TOTAL	64 030	100,0	93 503	100,0	22 804	100,0	116 307	100,0
SEXE FEMININ								
PRIMAIRE	7 991	26,1	10 894	26,8	2 130	32,1	13 024	27,5
SECONDAIRE 1	9 080	29,6	11 656	28,6	1 068	16,1	12 724	26,9
SECONDAIRE 2	4 192	13,7	5 165	12,7	311	4,7	5 476	11,6
TECHNIQUE	1 156	3,8	1 344	3,3	52	0,8	1 396	2,9
SUPERIEUR	3 749	12,2	4 046	9,9	76	1,1	4 122	8,7
NON SCOLARISE	4 457	14,6	7 609	18,7	2 989	45,1	10 598	22,4
TOTAL	30 625	100,0	40 714	100,0	6 626	100,0	47 340	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3 - Population inactive de 15 ans et plus

La population inactive a été identifiée à partir de cinq modalités fondamentales de réponse à la question sur le type d'activité. Il s'agit des ménagères, des étudiants et élèves, des retraités, des rentiers et des autres inactifs.

2.3.1 – Volume et la structure de la population inactive

Le volume de la population inactive en 1998 s'élève à 5.994.763 personnes, soit 47,9 % de la population totale. Par rapport à 1988 (4.051.279 personnes), si en volume la population inactive a connu une augmentation, en proportion, elle a connu une légère baisse passant de 48,7 % à 47,9 %. Contrairement à la population active et bien d'autres variables, le poids des femmes est plus élevé que celui des hommes. La répartition se présente comme suit : 2.334.590 hommes, soit 38,9 % (33,9 % en 1988) et 3.660.173 femmes, soit 61,1 % (66,1 % en 1988).

2.3.1.1 – Sexe et milieu de résidence de la population inactive de 15 ans et plus

Dans cette section, l'analyse portera sur les inactifs de 15 ans et plus. Ceux de moins de 15 ans feront l'objet d'une étude spécifique dans le chapitre réservé au travail des enfants de moins de 15 ans. Les données du tableau 2.15 montrent que la population de 15 ans et plus inactive se compose essentiellement des personnes au foyer (55,8 %) et des élèves et étudiants pour 23,5 %. Le rapport de masculinité des inactifs est largement défavorable aux hommes (35,5 hommes pour 100 femmes). Il l'est encore plus soit aux hommes, soit aux femmes selon le type d'inactivité. Ainsi, comme déjà signalé, les femmes sont essentiellement confinées dans les activités au foyer quand les hommes sont des étudiants/élèves, des retraités ou des rentiers.

Tableau 2.15 : Répartition des inactifs 15 ans et plus selon le sexe

	HOMMES		FEMMES		TOTAL		RM
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
MENAGERE	15.600	2,0	1.623.358	74,9	1.638.958	55,8	1,0
ETUDIANT	449.938	58,5	239.992	11,1	689.930	23,5	187,5
RETRAITE	29.024	3,8	4.012	0,2	33.036	1,1	723,4
RENTIER	9.569	1,2	4.427	0,2	13.996	0,5	216,2
AUTRES INACTIFS	264.687	34,4	295.587	13,6	560.274	19,1	89,5
S/T INACTIFS	768.818	100,0	2.167.376	100,0	2.936.194	100,0	35,5

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le rapport de masculinité est défavorable aux hommes quel que soit le milieu de résidence. Il varie de 18 hommes pour 100 femmes dans le milieu rural à 54 hommes pour 100 femmes dans les villes. Cela est lié au poids des femmes ménagères et des inactives non classées dans les principales inactivités.

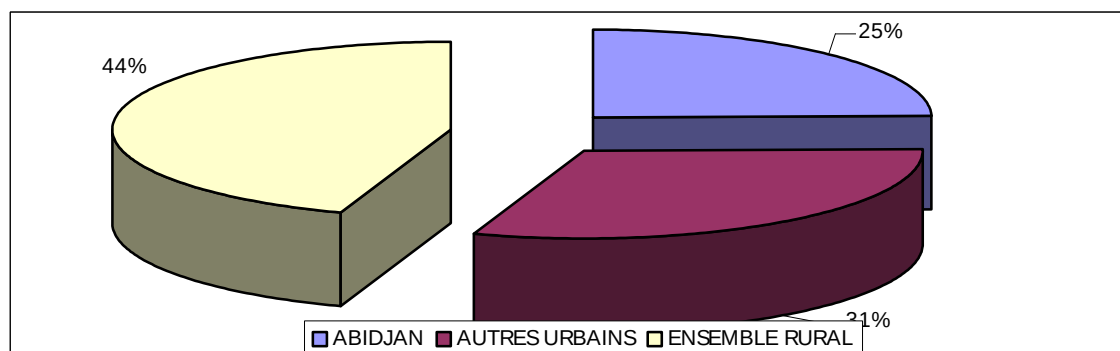
Le diagramme circulaire de la distribution des inactifs selon le milieu de résidence (graphique 2.10) montre que plus de la moitié des inactifs vivent dans le milieu urbain (environ 56 %) et particulièrement dans la ville d'Abidjan (30,6 %). Le tableau 2.16 montre que les hommes le sont beaucoup plus dans le milieu urbain où, pour la plupart, ils sont élèves ou étudiants. Le poids des élèves et étudiants de sexe masculin influence cette distribution. Les femmes sont majoritaires dans le milieu rural avec 48,8 %.

Selon la nationalité, on note qu'environ 77 % des inactifs sont des ivoiriens. Chez les hommes, 9 inactifs sur 10 sont des nationaux. Chez les femmes, le rapport est beaucoup moins élevé quand bien même il est favorable aux ivoiriennes (trois inactives sur quatre).

Tableau 2.16 : Répartition de la population inactive par milieu de résidence selon le sexe

	HOMMES		FEMMES		TOTAL		RM
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
ABIDJAN	253.269	32,9	471.519	21,8	724.788	24,7	53,7
AUTRES URBAINS	313.691	40,8	585.753	27,0	899.444	30,6	53,6
ENS. URBAINS	566.960	73,7	1.057.272	48,8	1.624.232	55,3	53,6
ENS. RURAL	201.858	26,3	1.110.104	51,2	1.311.962	44,7	18,2
TOTAL	768.818	100,0	2.167.376	100,0	2.936.194	100,0	35,5
ETRANGERS	112.613	14,6	544.875	25,1	657.488	22,4	20,7
IVOIRIENS	656.205	85,4	1.622.501	74,9	2.278.706	77,6	40,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 2.10 : Distribution des inactifs par milieu de résidence

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

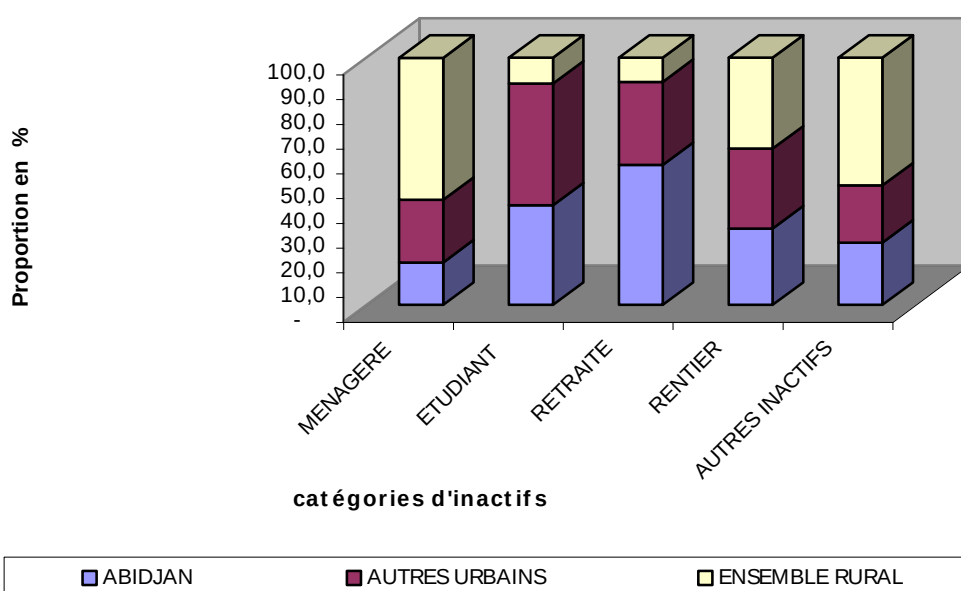
Le tableau 2.17 et le graphique 2.11 représentant la répartition des inactifs par catégorie d'inactifs selon le milieu de résidence seront commentés dans les sections 2.3.3, 2.3.4 et 2.3.5.

Tableau 2.17 : Répartition de la population inactive selon la catégorie d'inactifs et le milieu de résidence

Milieu de résidence	ABIDJAN	AUTRES URBAINS	ENSEMBLE URBAIN	ENS. RURAL	TOTAL
MENAGERE	17,2	25,3	42,6	57,4	100,0
ETUDIANT	40,3	49,2	89,5	10,5	100,0
RETRAITE	56,6	33,6	90,2	9,8	100,0
RENTIER	30,9	32,3	63,2	36,8	100,0
AUTRES INACTIFS	25,2	23,1	48,3	51,7	100,0
Ensemble inactifs	24,7	30,6	55,3	44,7	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 2.11 : Distribution des inactifs par milieu de résidence



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3.1.2 – Répartition spatiale de la population inactive de 15 ans et plus

On note, à partir des données du tableau 2.18, qu'à chaque région correspond un type de distribution des inactifs avec une prédominance pour les personnes au foyer. Les variations internes sont liées au poids des étudiants et élèves dans chaque région.

Ainsi, les régions des Lagunes, des Lacs, de la Vallée du Bandama et du N'zi-comoé ont des distributions où moins de la moitié des inactifs sont des personnes au foyer. Dans ces mêmes régions, le poids des élèves et étudiants atteint 30 %.

Tableau 2.18 : Répartition de la population inactive par région selon le type d'inactivité

REGION ADMINISTRATIVE	MENAGERE	ETUDIANT OU ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRE INACTIF	TOTAL
LAGUNES	42,2	35,7	2,3	0,6	19,2	100,0
HAUT SASSANDRA	60,2	17,9	0,5	0,4	21,0	100,0
SAVANES	67,0	14,8	0,6	0,5	17,1	100,0
VALLEE DU BANDAMA	48,7	29,3	1,6	0,3	20,1	100,0
MOYEN-COMOE	63,1	20,7	0,4	0,4	15,4	100,0
MONTAGNES	63,9	14,7	0,4	0,5	20,5	100,0
LACS	45,3	30,1	0,9	0,5	23,2	100,0
ZANZAN	60,0	18,0	0,3	1,0	20,7	100,0
BAS SASSANDRA	74,1	9,5	0,3	0,2	15,9	100,0
DENGUELE	62,4	15,1	0,3	0,5	21,7	100,0
N'ZI COMOE	45,0	29,6	0,9	0,5	24,0	100,0
MARAHOUÉ	65,8	14,1	0,3	0,5	19,2	100,0
SUD-COMOE	61,7	19,9	0,9	0,7	16,8	100,0
WORODOUGOU	66,7	12,5	0,5	0,5	19,9	100,0
SUD BANDAMA	57,6	21,0	0,5	0,4	20,5	100,0
AGNEBY	57,0	23,5	0,7	0,3	18,6	100,0
FROMAGER	58,2	20,1	0,6	0,4	20,7	100,0
MOYEN-CAVALLY	73,8	10,9	0,4	0,3	14,7	100,0
BAFING	70,1	11,2	0,3	0,4	18,0	100,0
Total	55,8	23,5	1,1	0,5	19,1	100,0

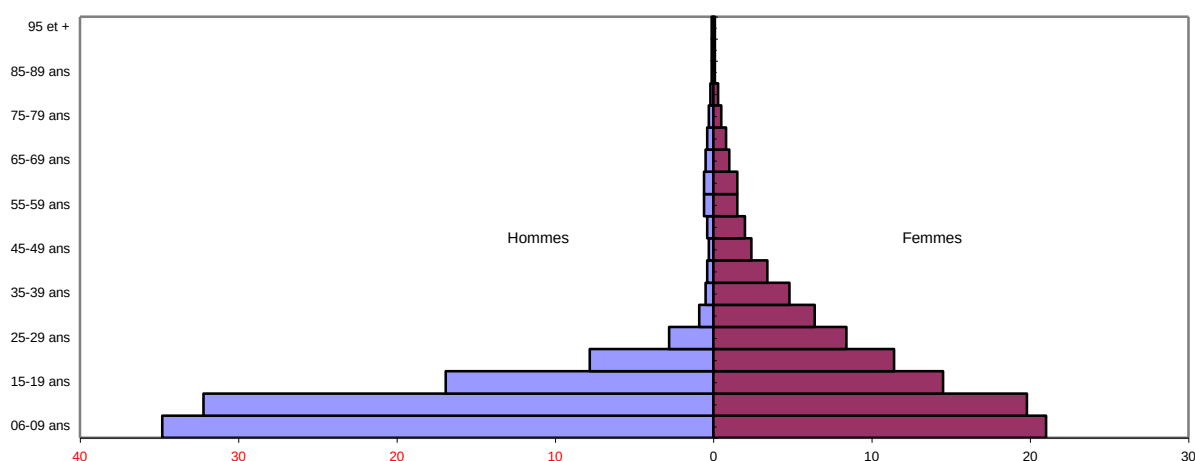
Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3.1.3 – Structure par sexe et âge de la population inactive

La pyramide des âges de la population inactive (Graphique 2.12) confirme le surnombre des femmes par rapport aux hommes. Concernant ces derniers, la pyramide montre une concentration des inactifs aux jeunes âges. Ce qui donne un âge moyen des inactifs de 15,4 ans. La courbe des hommes baisse rapidement et à partir de 30 ans, on n'enregistre presque plus d'hommes inactifs : les pourcentages devenant insignifiants.

Pour les femmes, la pyramide garde une forme normale avec une décroissance régulière. A tous les âges, il existe des femmes inactives quand bien même le poids baisserait régulièrement. La proportion des femmes inactives avant 20 ans est inférieure à celle des hommes. A partir de 25 ans, cette proportion décroît moins vite que chez les hommes pour se stabiliser autour de 10 %. L'âge moyen des femmes inactives qui est de 25,1 ans est largement supérieur à celui des hommes.

Graphique 2.12 : Pyramide des âges de l'ensemble des inactifs de 6 ans et plus



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3.2 – Niveau d'instruction et milieu de résidence des personnes au foyer

Comme attendu, les personnes au foyer recensées au cours du RGPH-98 sont constituées essentiellement des femmes.

La répartition selon le niveau d'instruction (tableau 2.19), montre que, quel que soit le sexe, on rencontre des personnes au foyer à tous les niveaux mais le poids varie. Pour l'essentiel, 80 % des personnes recensées ne sont pas instruites. Ceux qui ont fréquenté l'école n'ont pas dépassé le niveau primaire (14,0 %). Ce qui permet de douter de la qualité des données en ce qui concerne les hommes au foyer, notamment le nombre élevé. Pour des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, donc n'ayant pas subi l'influence de la culture occidentale, il est difficile d'accepter qu'elles ont été déclarées "personnes au foyer" telle que le RGPH-98 l'a adoptée tant les mentalités et les us et coutumes sont rigides sur ce phénomène.

Selon le milieu de résidence (tableau 2.17 et graphique 2.12) les personnes au foyer sont concentrées dans le milieu rural. Ceci pourrait être une mauvaise appréciation du rôle primordial des femmes qui s'occupent non seulement du foyer mais doivent s'exercer aux travaux champêtres qui leurs sont exclusivement réservés (semis, sarclage, culture des légumes, etc).

Tableau 2.19 : Répartition des personnes au foyer selon le niveau d'instruction

MENAGERES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	VOLUME	%	VOLUME	%	VOLUME	%
Primaire	3.489	17,5	240.564	13,9	244.053	14,0
Secondaire général 1	1.189	6,0	78.216	4,5	79.405	4,6
Secondaire technique	22	0,1	1.326	0,1	1.348	0,1
Secondaire général 2	333	1,7	14.062	0,8	14.395	0,8
Année prép.	-	-	31	0,0	31	0,0
Supérieur	150	0,8	4.705	0,3	4.855	0,3
Aucun niveau	14.766	74,0	1.385.949	80,4	1.400.715	80,3
TOTAL	19.949	100,0	1.724.853	100,0	1.744.802	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3.3 – Niveau d'instruction et milieu de résidence des retraités

Les personnes retraitées recensées au RGPH-98 (tableau 2.18) représentent une très faible proportion de la population inactive totale (1,1 %). Cette faible part des retraités est certainement liée à la restriction de la définition aux personnes qui ne vivent que de leur pension. La retraite est un phénomène essentiellement urbain car il existe seulement environ 10 % des retraités dans le milieu rural comme l'indiquent les données du tableau 2.17 et le graphique 2.12.

A partir des données du tableau 2.20, on note que près de 9 retraités sur 10 (87,9%) sont de sexe masculin. On note également que près de la moitié des personnes retraitées (44,8 %) n'ont pu indiquer leur niveau d'instruction. Parmi les personnes qui ont déclaré un niveau d'instruction, 21,4 % ont un niveau primaire, 18,1 % un niveau secondaire. La proportion des retraités ayant atteint le niveau supérieur est suffisamment représentatif avec 6,4 %.

Tableau 2.20 : Répartition des retraités par niveau d'instruction selon le sexe.

RETRAITES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	VOLUME	%	VOLUME	%	VOLUME	%
Primaire	6.200	21,4	881	22,0	7.081	21,4
Secondaire général 1	4.914	16,9	1.077	26,8	5.991	18,1
Secondaire Technique	361	1,2	164	4,1	525	1,6
Secondaire général 2	2.114	7,3	416	10,4	2.530	7,7
Année préparatoire	6	0,0	-	-	6	0,0
Supérieur	1.753	6,0	365	9,1	2.118	6,4
Aucun niveau	13.676	47,1	1.109	27,6	14.785	44,8
TOTAL	29.024	100,0	4.012	100,0	33.036	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

2.3.4 - Niveau d'instruction et milieu de résidence des autres inactifs

Les autres inactifs qui renferment l'ensemble des personnes ayant déclaré une inactivité non conforme à la nomenclature définie dans le questionnaire, représentent 27,9 % de l'ensemble des inactifs.

La répartition selon le sexe est favorable aux femmes qui représentent 53,6 % de l'ensemble soit 898.547 femmes contre 46,4 % pour les hommes. Pour la plupart (85,2 %), elles ne sont pas instruites. Celles qui ont un niveau et qui n'ont pas fréquenté l'école au-delà de la classe du cours moyen deuxième année (CM2) représentent 11,3 %. Quant aux hommes, la tendance est la même comme l'indiquent les données du tableau 2.21.

Tableau 2.21 : Répartition des autres inactifs par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau D'instruction	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	VOLUME	%	VOLUME	%	VOLUME	%
Primaire	93.286	12,0	101.563	11,3	194.849	11,6
Secondaire général 1	37.593	4,8	23.475	2,6	61.068	3,6
Secondaire Technique	592	0,1	553	0,1	1.145	0,1
Secondaire général 2	14.420	1,9	5.597	0,6	20.017	1,2
Année préparatoire	19	0,0	11	0,0	30	0,0
Supérieur	3.443	0,4	1.696	0,2	5.139	0,3
Aucun niveau	628.173	80,8	765.652	85,2	1.393.825	83,2
TOTAL	777.526	100,0	898.547	100,0	1.676.073	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7



Préfecture : Institut National de la Statistique Tél. 225 20 21 43 76 Direction Géographique Tél. 225 20 21 52 10/20 21 51 37

Editorial: 2071

CHAPITRE III : MESURES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les indicateurs qui mesurent la participation de la population aux activités de production des biens et services sont les taux d'activité, le taux de chômage et la durée de vie active.

3.1 - Taux d'activité

3.1.1 - Taux brut d'activité (TBA)

Le TBA correspond à la proportion des actifs (tous âges confondus) dans l'ensemble de la population à une date déterminée. Comme l'indique le tableau 3.1, le taux brut d'activité de la Côte d'Ivoire obtenu au RGPH-98 est de 40,7 % ; avec un écart important entre le milieu urbain (36,9 %) et le milieu rural (43,5%). Le niveau global d'activité est par ailleurs très inégal entre les hommes (50,1 %) et les femmes (30,9 %), en faveur des premiers. Cela s'explique par la prédominance des activités agricoles dans le milieu rural. L'homme est appelé à y exercer les travaux les plus durs ; tandis que les femmes sont confinées dans les travaux liés au fonctionnement du ménage.

Tableau 3.1 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

	TAUX BRUT D'ACTIVITE			TAUX NET D'ACTIVITE		
	M	F	T	M	F	T
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	45,7	27,8	36,9	71,9	43,8	58,4
dont ABIDJAN ville	49,6	31,2	40,5	73,6	47,2	60,9
AUTRES URBAINS	42,5	25,1	34,1	70,4	40,8	56,2
Ensemble RURAL	53,4	33,1	43,5	91,8	53,1	72,5
Nationalité						
IVOIRIENS	46,4	32,1	39,2	78,5	50,5	64,0
ETRANGERS	59,5	26,9	44,9	91,7	43,7	71,7
ENSEMBLE C.I.	50,1	30,9	40,7	82,5	49,0	66,1

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

3.1.2 - Taux net d'activité (TNA)

Le taux net d'activité est déterminé par la proportion des actifs dans la population d'âge actif. Dans cette section, les indicateurs calculés portent sur la population âgée de 15 ans et plus. Celle d'âge compris entre 6 et 14 ans inclus fait l'objet d'un chapitre exclusif. Le tableau 3.2 répartit les taux d'activité selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges.

Ce taux spécifique qui exprime mieux l'exercice de l'activité des actifs de 15 ans et plus, est de 66,1 % pour l'ensemble du pays (tableau 3.3). En d'autres termes, en moyenne, deux individus en âge d'exercer une activité économique sur trois, travaillent effectivement. Comme le taux brut, ce taux varie en fonction du sexe et du milieu de résidence. S'il est de 82,5 % chez les hommes, il représente à peine la moitié (49 %) de la population des femmes en âge d'activité.

Les données du tableau 3.2 indiquent que le TNA est bien moins élevé en milieu urbain (58,4 %) qu'en milieu rural (72,5 %) comme le TBA. Il est également plus élevé en Abidjan (60,9 %) que dans les autres centres urbains du pays (56,2 %). On note que les TNA sont, selon le sexe, les moins élevés dans les autres milieux urbains. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'il existe dans les petites villes, une forte proportion d'inactifs. Ces niveaux les plus bas des deux TNA (70,4 % et 40,8 % respectivement pour les hommes et les femmes) ne peuvent pas être considérés comme un manque d'activité. Cela reflète la physionomie réelle des villes de la Côte d'Ivoire autres qu'Abidjan dans lesquelles il n'existe aucun tissu industriel. Les populations de ces villes sont composées en majorité d'élèves et des autres inactifs.

Le TNA et le TBA varient aussi en fonction de la nationalité. Ainsi, les Ivoiriens ont un taux brut et un taux net d'activité plus élevés que ceux des étrangers. Cette différence est plus marquée selon le sexe : le TNA des hommes étrangers est de 90,5 % tandis que celui des hommes ivoiriens dépasse légèrement les trois quarts.

La différence entre le TBA et le TNA est considérable ; elle passe, respectivement, du simple (40,7 %) à une fois et demie (66,1 %). Cela dénote l'importance des personnes inactives dans cette population, notamment celle des moins de 15 ans.

3.1.3 - Taux spécifiques d'activité ou taux d'activité par âge

Le taux d'activité par âge représente pour chaque groupe d'âges, la proportion des actifs par rapport à la population du groupe d'âges, abstraction faite des personnes qui n'ont pu donner une information sur leur position par rapport à l'activité.

Les tableaux 3.2 et 3.3 présentent les taux d'activité par groupe d'âges quinquennal selon le milieu de résidence et la nationalité. Ils sont illustrés par les graphiques 3.1 à 3.4. les commentaires et analyses porteront en même temps sur les tableaux et sur les graphiques.

A partir de ces données, on peut tirer les informations suivantes qui sont communes à toutes les courbes et à tous les taux par groupe d'âges :

- L'activité économique, quand bien même déterminée à partir de l'âge de 6 ans reste une occupation de personnes de 15 ans et plus ;
- L'activité économique est importante entre 35 ans et 50 ans où le taux d'activité cumule quelquefois à plus de 95 % pour les hommes ;
- Le taux d'activité décroît régulièrement à partir de 55 ans pour atteindre, au-delà de 90 ans, le niveau des moins de 15 ans ;
- Les hommes restent plus actifs que les femmes quels que soient l'âge et le milieu de résidence;
- Si pour les hommes, il peut atteindre 98 % entre 35 et 50 ans dans le milieu rural, en ce qui concerne les femmes, le niveau le plus élevé se situe à 61 % entre 45 et 60 ans toujours dans le milieu rural ;
- Pour le même groupe d'âges (35-55 ans), les taux les moins élevés se rencontrent chez les femmes du milieu urbain.

Dans le milieu urbain (tableau 3.2 et graphiques 3.3 et 3.4), notamment en Abidjan, avant 20 ans, la proportion des jeunes qui exercent une activité économique est inférieure à 50 % tant chez les hommes que chez les femmes. A partir de 55 ans, le taux baisse beaucoup plus rapidement dans la ville d'Abidjan dans les autres centres urbains : à 60 ans, il est de 43,7 % alors qu'il est de 80,4 % dans les autres centres urbains. Les différences sont les mêmes tant chez les hommes que chez les femmes. On peut conclure que, si aux jeunes âges l'activité est quasiment conforme dans les deux types de milieux urbains, aux âges élevés (correspondant à la retraite), les comportements diffèrent et les personnes âgées des autres villes se comportent comme celles du milieu rural. On pourrait dire qu'à cet âge-là, ils changent plutôt d'activité.

Dans le milieu rural, les taux restent élevés pratiquement à tous les âges. A 15 ans, ce sont environ trois quarts des hommes et près de la moitié des femmes qui sont déjà en activité. Au groupe d'âges suivant, le taux atteint rapidement 91 % chez les hommes. La courbe connaît une croissance lente et à 45 ans atteint son maximum. On note qu'à 65 ans c'est encore plus de 86 % des hommes et 43,6 % des femmes qui continuent d'exercer une activité économique.

Le taux d'activité par âge connaît d'énormes variations selon la nationalité notamment en ce qui concerne les hommes en début de période. La courbe du graphique 3.2 montre que la courbe des ivoiriens connaît une croissance rapide entre 15 et 30 ans. Ce qui signifie que les jeunes ivoiriens sont moins actifs que les étrangers entre 15 et 30 ans. Les proportions passent du simple chez les Ivoiriens de 15-19 ans (45 %) à près du double (70,3 %) chez les étrangers du même groupe d'âges. A partir de 35 ans, les deux courbes se recoupent pratiquement, avec toujours un léger avantage pour les étrangers. Les deux courbes s'annulent à 65 ans puis les Ivoiriens deviennent majoritaires. On serait amené à dire que la population étrangère est composée essentiellement de personnes d'âges actifs. Quant aux femmes, les données font ressortir à tous les âges, que les femmes ivoiriennes sont plus actives que les femmes étrangères.

Tableau 3.2 : Taux nets d'activité par âge et milieu de résidence

GROUPE D'AGES	ABIDJAN VILLE			ENSEMBLE RURAL			ENSEMBLE URBAIN			AUTRES URBAINS		
	MA	FA	TA	MR	FR	TR	FU	MU	TU	MV	FV	TV
15-19 ans	35,0	33,7	34,3	74,7	46,7	60,7	30,8	31,8	31,3	30,0	28,3	29,2
20-24 ans	60,0	42,9	51,4	91,0	49,4	70,1	41,2	61,5	51,5	63,0	39,3	51,5
25-29 ans	80,7	52,7	67,7	95,6	52,0	73,8	49,5	83,7	67,1	87,6	46,1	66,5
30-34 ans	93,1	58,5	77,3	97,6	54,8	76,0	53,6	93,9	74,5	94,8	49,0	71,5
35-39 ans	96,3	60,5	80,1	98,3	57,1	77,7	55,2	96,4	76,9	96,5	50,7	73,9
40-44 ans	96,5	61,7	81,9	98,3	59,7	79,0	56,3	96,5	78,8	96,5	51,9	76,0
45-49 ans	94,9	59,5	81,7	98,4	61,1	80,1	53,8	95,4	78,4	95,9	49,8	75,7
50-54 ans	89,2	51,8	75,1	97,6	61,2	79,1	48,3	90,6	72,5	91,7	46,3	70,7
55-59 ans	67,2	37,6	55,9	96,9	61,4	79,7	39,8	76,9	60,8	83,6	40,8	63,7
60-64 ans	55,0	28,4	43,7	95,2	56,9	76,5	33,2	71,6	53,9	80,4	35,2	58,8
65 & plus	42,1	19,8	31,5	86,0	43,6	66,2	22,5	60,7	37,2	60,7	22,5	37,2
TOTAL	73,6	47,2	60,9	91,8	53,1	72,5	43,8	71,9	58,4	70,4	40,8	56,2

M = Masculin ; F = Féminin ; A = Abidjan ; R = Ensemble rural ; U = Ensemble urbain ; V = Autres villes (autres urbains). On a donc : MA, FA, TA, etc.

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

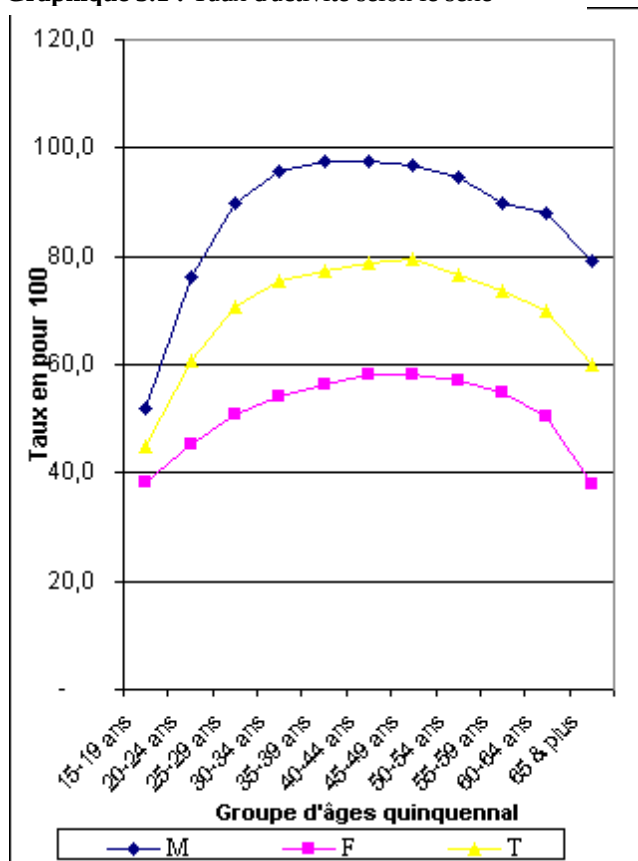
Tableau 3.3 : les taux nets d'activité par âge et milieu de résidence

GROUPE D'AGES	IVOIRIENS			ETRANGERS			ENSEMBLE		
	MI	FI	TI	ME	FE	TI	M	F	T
15-19 ans	45,0	37,0	40,9	70,3	38,0	54,0	52,1	38,1	45,0
20-24 ans	69,1	46,7	57,6	89,5	39,6	66,4	76,3	45,4	60,9
25-29 ans	86,4	53,3	69,3	94,3	42,7	71,6	89,9	50,9	70,7
30-34 ans	93,9	56,5	74,2	96,3	46,1	75,5	95,9	54,3	75,3
35-39 ans	96,5	57,9	76,0	97,4	48,4	77,9	97,4	56,3	77,3
40-44 ans	96,6	59,7	77,4	97,3	51,0	80,8	97,4	58,3	78,9
45-49 ans	96,0	59,5	77,4	97,2	50,6	82,6	97,0	58,3	79,4
50-54 ans	93,0	57,7	73,8	95,2	49,4	82,1	94,8	57,0	76,7
55-59 ans	88,2	55,4	71,0	92,7	46,9	81,0	90,0	54,9	73,6
60-64 ans	87,0	50,6	67,7	88,3	40,1	75,6	88,1	50,3	69,9
65 & plus	77,7	37,5	57,6	75,6	27,4	62,5	79,2	37,9	59,8
TOTAL	77,5	49,8	63,2	90,5	43,0	70,7	82,5	49,0	66,1

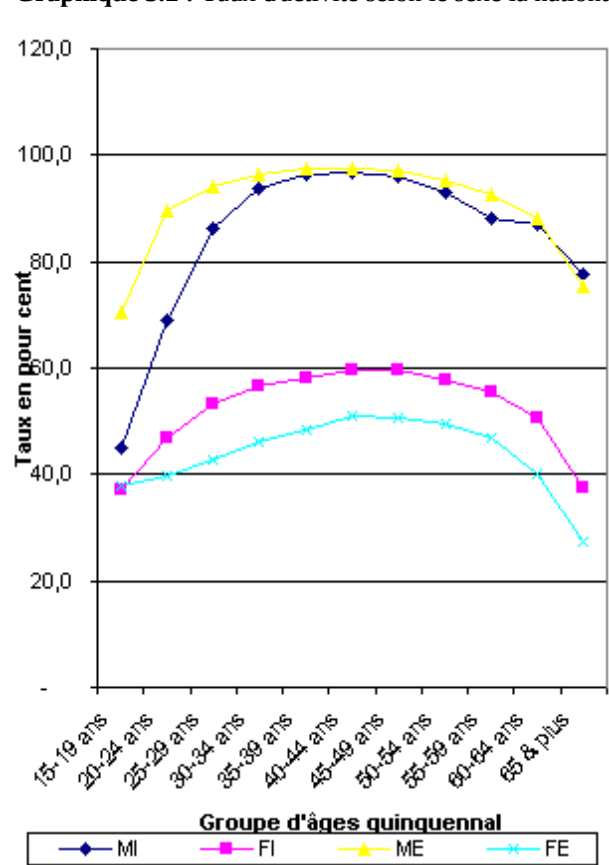
M = Masculin ; F = Féminin ; T = Total ; I = Ivoiriens ; E = Etrangers. On a donc, MI, FI, TT, etc. ces abréviations sont également valables pour les graphiques.

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

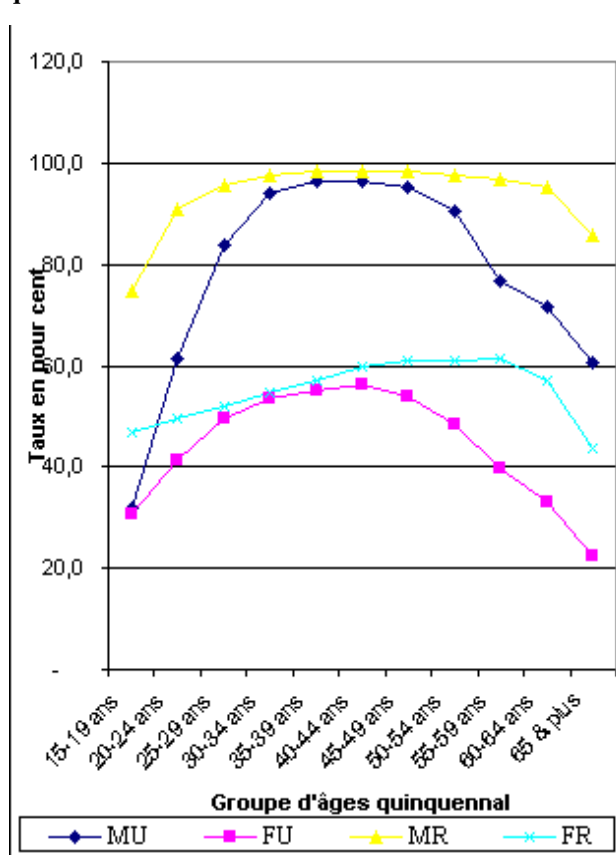
Graphique 3.1 : Taux d'activité selon le sexe



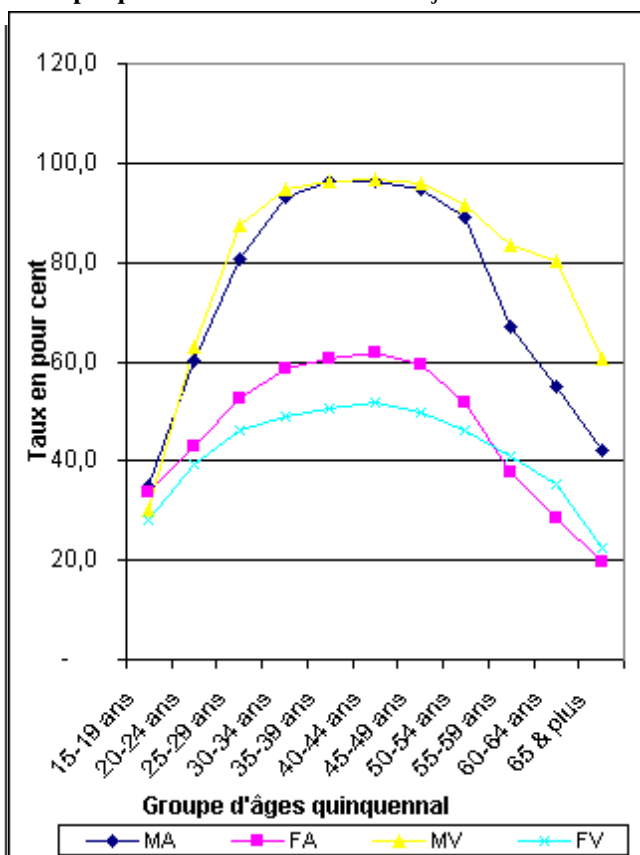
Graphique 3.2 : Taux d'activité selon le sexe la nationalité



Graphique 3.3 : Taux d'activité selon le sexe et la résidence



Graphique 3.4 : Taux d'activité Abidjan et autres villes selon le sexe



3.1.4 – Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus

3.1.4.1 – Rappel de la définition de l'occupation

Le taux de chômage se définit par rapport au taux d'occupation. Pour mieux apprécier le niveau du chômage tel qu'obtenu au RGPH-98, un rappel de la définition de l'occupation et, par conséquent, du chômage pendant la collecte est présenté dans cette section.

Est considéré comme occupé toute personne qui exerce au moment du recensement ou qui a exercé pendant une semaine durant la période des quatre semaines précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage. L'occupation actuelle d'un individu "occupé" au cours de la période de référence désigne "l'emploi occupé" ou la fonction exercée, le métier exercé ou l'activité exercée dans le domaine du commerce de détail, de l'artisanat, de la petite et moyenne entreprise, du transport, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et des prestations de services divers, généralement à son propre compte ou en tant qu'employeur ou patron.

Le taux de chômage est donc, la proportion de personnes actives qui, bien que remplissant toutes les conditions d'exercice d'une activité économique, ne peuvent pas être occupées, soit parce qu'ayant perdu leur emploi ou à la recherche d'un premier emploi. Ce taux est calculé sur la base de la population âgée de 15 ans et plus. C'est donc le rapport de la population en chômage (chômeurs et personne à la recherche d'un premier emploi) sur la population totale active de 15 ans et plus ou la différence à 100 du taux d'occupation.

3.1.4.2 – Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux de chômage en Côte d'Ivoire obtenu est évalué à 2,9 %. La faiblesse de ce taux est certainement liée à la définition et à la méthode de collecte des données. L'activité économique a été évaluée sur la période de référence qui a une durée de cinq jours. L'enquête a été considérée comme occupé si, au cours de cette période, il a exercé une quelconque activité, même si celle-ci est une occupation de substitution.

Ce faible taux varie cependant par milieu de résidence et par sexe et il paraît nettement plus bas que ceux obtenus au cours d'opérations antérieures ou similaires. Les résultats consignés dans le tableau 3.4 montrent que, le taux de chômage évolue en fonction du milieu de résidence, du sexe et de la nationalité. Du point de vue du milieu de résidence, le taux de chômage est plus bas dans le milieu rural (moins de 1 %) que dans le milieu urbain (6,2 %). Il reste relativement élevé dans la ville d'Abidjan où il est de 9,1 %. Le chômage, reste un phénomène urbain car dans le milieu rural, l'agriculture extensive utilise une main-d'œuvre abondante. Ce qui permet de conclure que le chômage est assez négligeable dans le milieu rural. Le taux de chômage dans la ville d'Abidjan est 3 fois plus important que le niveau national et 2,6 fois plus élevé que dans les autres villes.

Tableau 3.4 : Taux de chômage par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
ABIDJAN	10,0	7,8	9,1
AUTRES URBAINS	4,0	2,5	3,5
ENSEMBLE URBAIN	6,8	5,1	6,2
ENSEMBLE RURAL	1,1	0,5	0,9
COTE D'IVOIRE	2,3	3,3	2,9
Ivoirien	4,3	2,6	3,6
Etrangers	1,5	1,2	1,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

On constate également que, bien que plus bas que celui des hommes, le taux de chômage des femmes reste relativement élevé en milieu urbain, surtout dans la ville d'Abidjan (6,9%).

Selon la nationalité, la tendance reste la même avec un taux de chômage plus élevé chez les nationaux que chez les non nationaux. Quant aux femmes leur taux de chômage reste plus bas que celui des hommes quelle que soit la nationalité.

3.1.5. – Durée de vie active

La durée de vie active représente le nombre d'années que passerait un individu en activité au cours d'une période donnée. Cette période est pour un âge de début d'activité et un âge de fin d'activité en l'absence de la mortalité si les taux demeuraient constants au cours du temps.

Il est à noter que la durée de vie active est plus élevée dans le milieu rural que dans le milieu urbain et particulièrement dans la ville d'Abidjan où on rencontre les niveaux les plus bas (tableau 16). Cela s'explique par le fait qu'en ville, il y a un âge limite officiel de fin d'activité qui varie de 55 à 60 ans en fonction de la catégorie socio-professionnelle, tandis que dans le milieu rural en général, les paysans restent en activité jusqu'à la fin de leur vie.

On peut dire que la durée de vie active est plus élevée chez les hommes (67,5 ans) que chez les femmes (37,3 ans). Quel que soit le milieu de résidence, le rapport entre la durée de vie active des hommes et celle des femmes est nettement en faveur des hommes. Il part de une fois et demi (Abidjan) à plus du double (semi-urbain).

Tableau 3.5 : La durée brute de vie active selon le milieu de résidence et le sexe

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
ABIDJAN	51,6	31,6	42,7
AUTRES URBAIN	59,3	28,2	44,4
ENSEMBLE	67,5	37,3	52,8
ENSEMBLE URBAIN	57,3	30,3	44,6
ENSEMBLE RURAL	73,3	40,9	57,3

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

3.2 - Evolution de l'activité économique

3.2.1 – Evolution de la structure par sexe des actifs

Les données du tableau 3.6 montrent une nette évolution du volume des actifs depuis 1975, année de réalisation du premier recensement général de la population de la Côte d'Ivoire. Si le volume des actifs occupés de 6 ans et plus a presque doublé depuis 1988, celui des chômeurs a connu une régression sur la même période. En proportion, le poids des femmes a connu une augmentation entre 1988 et 1998 malgré la prédominance des hommes. Le genre est un facteur différentiel de l'exercice de l'activité économique.

Tableau 3.6 : Evolution de la structure par sexe des actifs.

TYPE D'ACTIVITE	H	F	T	H	F	T
	RGP75 (15 ans & +)			RGP75 (15 ans & +)		
POPULATION ACTIVE	1.897.085	921.764	2.818.849	67,3	32,7	100,0
CHOMEURS	55.106	14.825	69.931	78,8	21,2	100,0
ACTIFS OCCUPES	1.841.775	907.143	2.748.918	67,0	33,0	100,0
	RGPH88 (6 ans & +)			RGPH88 (6 ans & +)		
POPULATION ACTIVE	2.885.884	1.376.869	4.262.753	67,7	32,3	100,0
CHOMEURS	164.669	72.606	237.275	69,4	30,6	100,0
ACTIFS OCCUPES	2.721.223	1.304.255	4.025.478	67,6	32,4	100,0
	RGPH98 (6 ans & +)			RGPH98 (6 ans & +)		
POPULATION ACTIVE	3.927.509	2.320.625	6.248.134	62,9	37,1	100,0
CHOMEURS	116.307	47.340	163.647	71,1	28,9	100,0
ACTIFS OCCUPES	3.811.202	2.273.285	6.084.487	62,6	37,4	100,0
	RGPH98 (15 ans & +)			RGPH98 (15 ans & +)		
POPULATION ACTIVE	3.635.525	2.078.110	5.713.635	63,6	36,4	100,0
CHOMEURS	116.307	47.340	163.647	71,1	28,9	100,0
ACTIFS OCCUPES	3.519.218	2.030.770	5.549.988	63,4	36,6	100,0

RGP75 = Recensement Général de la Population de 1975 ; RGPH88 = recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1988.

3.2.2 – Evolution du taux d'activité

Malgré l'augmentation nette du volume des actifs, il faut remarquer que les variations du taux brut d'activité entre le RGPH-88 et le RGPH-98 sont insignifiantes et quelques fois en baisse comme l'indiquent les données du tableau 3.7. Le taux brut d'activité qui était de 67,8 % et 33,9 % respectivement pour les hommes et les femmes en 1988 a baissé de 2 % pour les hommes et a crû de 5 % pour les femmes.

Cette baisse constatée par rapport au RGPH-88 pourrait être liée à un problème de définition. En effet, la qualité des informations souffre de nombreuses erreurs de collecte. Au cours des recensements de 1988 et 1998, l'activité féminine en milieu rural a probablement été largement sous-estimée, par suite d'une classification abusive des femmes dans la catégorie "ménagère". Les taux d'activité s'en ressentent largement.

Tableau 3.7 : Comparaison inter censitaire des taux d'activité

Milieu de Résidence	RGP 1975		RGPH-88		RGPH-98	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF
ENSEMBLE RURAL	-	-	73,2	38,7	69,7	43,3
ENSEMBLE URBAIN	-	-	59,5	26,7	54,3	33,3
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	67,6	49,8	67,8	33,9	62,7	37,9
IVOIRIENS	61,8	51,5	62,2	35,2	56,8	38,9
ETRANGERS	83,6	42,3	80,1	29,9	73,4	34,6

3.2.3 – Evolution du taux de chômage

En comparaison avec les taux obtenus au RGPH-88 et à l'ENV⁹ de 1998 (tableau 3.8), le taux de chômage de 2,9 % reste très bas. Cela pourrait s'expliquer par deux phénomènes :

- On peut mentionner d'une part, les problèmes de collecte.
 - Le nombre de personnes n'ayant pu déclarer un type d'activité est de 273.248 personnes. Si l'on soustrait de cette population celle qui a moins de 15 ans et plus qui est assimilable aux inactifs, il reste 115.709 personnes, soit environ 2 % de la population active. Cette population d'âge actif, n'ayant pu déclarer une activité peut être classée parmi les personnes qui en réalité n'ont pas d'activité.
 - La deuxième explication pourrait être liée au mode de collecte de cette information qui attribue le titre d'actif occupé à toute personne ayant exercé un petit métier pendant au moins cinq jours précédant le passage de l'agent dans le ménage (période de référence). Certains enquêtés qui, en attendant de trouver un emploi capable de lui permettre de subvenir à ses besoins, a comblé son temps par un travail de substitution pendant la période de référence, ont été abusivement classés parmi les actifs.
- D'autre part, on pourrait dire que depuis 1994, avec la dévaluation du franc CFA, la Côte d'Ivoire a tiré profit de la vente de ses matières premières (café, cacao, coton, huile de palme, hévéa, etc.). En 1998, avec la reprise économique, il aurait eu un accroissement des petits métiers.

L'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages en Côte d'Ivoire de 1998 (ENV 98) n'est pas fondamentalement une enquête qui vise à étudier la situation de l'emploi. Les résultats obtenus permettent tout de même, d'avoir une opinion sur le niveau du chômage, en l'absence d'informations globales telles que celles obtenues au cours du recensement.

Tableau 3.8 : Comparaison inter censitaire des taux de chômage

Milieu de résidence	ENV 1998(*)		RGPH-88		RGPH-98	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF
RURAL	0,5	0,7	2,6	1,6	1,0	0,5
URBAIN	10,7	12,3	11,4	12,7	6,2	4,6
ENSEMBLE	4,5	4,7	5,6	5,3	3,0	2,0
IVOIRIENS	()	()	7,2	5,4	3,8	2,3
ETRANGERS	()	()	3,2	4,7	1,4	1,1

(*) ENV 1998 = Enquête sur le Niveau de Vie des ménages en Côte d'Ivoire 1998

Tableau 3.9 : Evolution du taux d'occupation et du taux de chômage sur la période 1975-1998

	RGPH75 (15 ans &)			RGPH88 (6 ans & +)			RGPH98 (6 ans & +)			RGPH98 (15 ans & +)		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
POPULATION ACTIVE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CHOMEURS	1,6	2,9	2,5	5,3	5,7	5,6	3,0	2,0	2,6	3,2	2,3	2,9
ACTIFS OCCUPES	98,4	97,1	97,5	94,7	94,3	94,4	97,0	98,0	97,4	96,8	97,7	97,1

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

⁹ ENV 98 = Enquête niveau de Vie des ménages de 1998. tout en n'étant pas fondamentalement une enquête sur l'emploi, elle révèle, grâce à son volet emploi, le contexte général et quelques traits saillants de l'activité économique et du chômage en Côte d'Ivoire.

CHAPITRE IV : FORMATION PROFESSIONNELLE ACQUISE

Les pouvoirs publics placent la valorisation des ressources humaines et partant l'éducation et la formation parmi les priorités de développement. Ainsi, on note un essor important du système d'éducation et de la formation depuis l'indépendance.

Entre 1963 et 1995, le nombre de classes dans l'enseignement primaire a été multiplié par 5. Durant cette période, il a été mis en place un important dispositif d'enseignement professionnel et technique comprenant 68 structures de formation et 14 unités mobiles¹⁰. Avec la création d'un Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en 1996, l'Etat affiche une ferme volonté pour l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de la formation. Le volume des élèves dans les établissements d'enseignement technique était, en cette année-là, de 27.000 élèves.

Par son importance dans le système de formation et de l'emploi, la formation professionnelle acquise est l'une des variables nouvelles du questionnaire du RGPH-98 par rapport aux opérations antérieures du même genre. La formation professionnelle collectée au cours de cette opération correspond à la qualification ou à l'aptitude d'un individu à exercer une activité professionnelle. La collecte ne fut pas du tout aisée, tant ce type de qualification est difficile à appréhender. Il s'agit d'une formation conventionnelle qui a été sanctionnée par un diplôme ou une attestation reconnue par l'Etat. Sur ce plan, il faut reconnaître que l'acquisition de la connaissance au niveau de plusieurs petits métiers (tailleurs, maçons, menuiserie, etc.) ne se fait pas expressément dans les structures reconnues, mais plutôt sur le tas auprès d'un maître.

Ce chapitre traite des caractéristiques des personnes ayant déclaré un diplôme à l'issue d'une formation. Ensuite, une approche pour identifier les débouchés professionnels des diplômés sera étudiée dans une deuxième partie.

Pour les personnes d'âge inférieur à 18 ans, les données sont négligeables. De ce fait les analyses porteront dans ce chapitre sur la population âgée de 18 ans et plus afin d'éviter les attractions des indicateurs vers le bas.

4.1 - Personnes ayant reçu une formation professionnelle

4.1.1 - Milieu de résidence

La population âgée de 18 ans et plus est estimée à 7.674.251 personnes. Au sein de cette population, 407.264 personnes (5,3 %) ont déclaré un diplôme professionnel. Cette proportion passe à 7,6 % lorsqu'on considère la population active de la même tranche d'âges (18 ans et plus) qui est estimée à 5.312.493 personnes rapportées au même volume des diplômés dans la profession.

Au regard des données du tableau 4.1, on note qu'il n'y a que la ville d'Abidjan qui compte plus d'une personne sur dix ayant une qualification professionnelle. Ensuite, le poids baisse progressivement à travers les différents milieux pour devenir 1,2 % dans le milieu rural. On peut dire que la formation professionnelle est incontournable pour accéder au secteur moderne car généralement les métiers dans ce secteur exigent une qualification et une expérience professionnelles alors que dans le milieu rural, les emplois exercés ne font pas nécessairement appel à un diplôme.

¹⁰ *Politique et système de formation: cas de la Côte d'Ivoire, Antoine TAHO, FDFP, 1999*

Tableau 4.1 : Répartition de la population de 18 ans et plus ayant déclaré une formation professionnelle par milieu de résidence

	Abidjan	Autres villes	Ensemble urbain	Ensemble Rural	Ensemble
Pop diplômée	229.649	124.817	354.466	52.798	407.264
Pop 18 ans & +	1.644.260	1.768.546	3.412.806	4.261.445	7.674.251
Soit (%)	14,0	7,1	10,4	1,2	5,3

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

4.1.2 – Types de qualification professionnelle

Par souci de clarté, les diplômés ont été subdivisés en huit groupes correspondant en général à la même catégorie socio-professionnelle. Ces groupes sont les suivants :

1. Attestation, certificat de qualification professionnelle (CQP) ;
2. Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ;
3. Brevet de technicien et assimilés (BT) ;
4. Brevet de technicien supérieur et assimilé (BTS) ;
5. Ingénieurs d'application – Cadres moyens ;
6. Diplôme d'enseignement (tous les types du primaire jusqu'au secondaire) ;
7. Ingénieur de conception - Cadres supérieurs (y compris le DEA et le doctorat)
8. Formation des agents des forces de l'ordre (tous les corps quel que soit le grade).

Le tableau 4.2 illustré par le graphique 4.1 montre que les personnes ayant une attestation (CQP) représentent la plus forte proportion avec 31,5 % des diplômés. Ensuite viennent les diplômés de l'enseignement (tous les types du primaire au secondaire), puis les BTS et assimilés avec respectivement 15,8 % et 14,3 %. Les ingénieurs d'application et les ingénieurs de conception représentent ensemble une proportion assez élevée des diplômés avec 9,1 %.

Tableau 4.2 : Répartition des personnes de 18 ans et plus diplômées par type de formation professionnelle

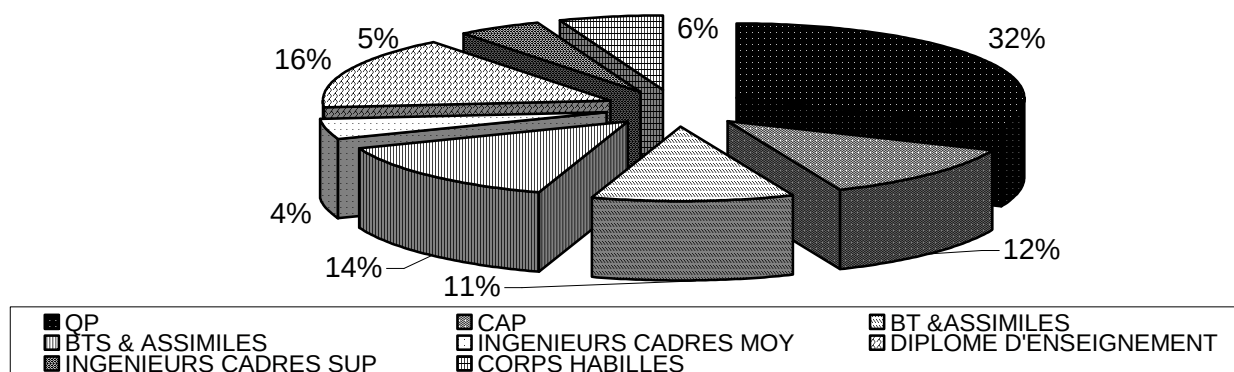
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	ABIDJAN	Autre urbain	Ensemble Rural	ENSEMBLE
1. CQP	29,4	36,9	27,3	31,5
2. CAP	12,9	10,1	13,2	12,1
3. BT & ASSIMILES	13,3	9,3	8,9	11,5
4. BTS & ASSIMILES	19,2	8,5	6,4	14,3
5. INGENIEURS CADRES MOY	5,8	3,1	1,0	4,3
6. DIPLOME D'ENSEIGNEMENT	6,5	22,5	40,0	15,8
7. INGENIEURS CADRES SUP	6,7	2,9	1,2	4,8
8. FORCES ORDRE	6,1	6,7	2,1	5,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le poids des diplômés varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, le tableau 4.2 montre que dans la ville d'Abidjan, les CQP avec presque 30 % des diplômés, prédominent. Les BTS et assimilés viennent en deuxième position avec 19,2 %. Les diplômés, les moins rencontrés sont les cadres moyens et ingénieurs d'application.

Dans les autres villes, le poids le plus important reste les CQP, mais en deuxième position viennent les métiers de l'enseignement avec respectivement 36,9 % et 22,5 %. Dans le milieu rural, les métiers de l'enseignement dominent largement tous les autres types de diplômes avec 40 %.

Graphique 4.1 : Distribution des diplômés par qualification professionnelle



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Les données des tableaux 4.3 et 4.4 montrent que les tendances diffèrent selon le sexe et le milieu de résidence. Chez les hommes, les titulaires d'une attestation ou d'un certificat de qualification professionnel (CQP) atteignent le niveau le plus élevé de toutes les distributions dans les autres villes du pays (42,2 %). Ils restent majoritaires tant dans le milieu urbain (y compris en Abidjan) que dans le milieu rural avec 36,9 % en Abidjan et 28,9 % dans le milieu rural. Le poids des diplômés de l'enseignant primaire et secondaire est légèrement plus élevé qu'au niveau national avec un pic dans milieu rural (42,0%). Il existe également une proportion non négligeable des diplômés du groupe des forces de l'ordre composés de l'armée, la police et la sécurité (7,2 %). Les autres diplômés sont également bien représentés avec 11,6 % pour le BTS et assimilé et 9,2 % pour le BT et assimilés

Tableau 4.3 : Répartition des hommes de 18 ans et plus diplômés par type de formation professionnelle

Hommes diplômés	ABIDJAN	Autre urbain	Ensemble Rural	Total
1. CQP	36,9	42,2	28,9	37,4
2. CAP	9,0	7,2	11,7	8,8
3. BT & ASSIMILES	10,7	7,3	8,2	9,2
4. BTS & ASSIMILES	15,8	7,4	5,7	11,6
5. INGENIEURS CADRES MOY	6,0	3,3	1,0	4,4
6. DIPLOME D'ENSEIGNEMENT	5,8	21,5	41,0	16,1
7. INGENIEURS CADRES SUP	7,6	3,2	1,3	5,2
8. FORCES DE L'ORDRE	8,2	7,9	2,3	7,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Chez les femmes (tableau 4.4), les diplômées du BTS prédominent avec 22,8 %. Ensuite, viennent le CAP (22,3 %) puis en troisième position les diplômées de l'enseignement (14,8 %). Par milieu de résidence, on note que les enseignantes sont une fois de plus, en grand nombre dans le milieu rural. La proportion des femmes ayant le niveau de cadre moyen ou de cadre de conception est plus faible que celle des hommes.

On note des écarts très importants dans la répartition des diplômés tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural. L'importance des diplômes de l'enseignement primaire et secondaire dans le milieu rural et les autres villes montrent que, malgré les insuffisances en classes et en enseignants dans le primaire et le secondaire, les pouvoirs publics ont fait de gros efforts pour couvrir au mieux l'ensemble du territoire en enseignants et en classe. Il n'est pas superflu que ce type de diplôme domine dans le milieu rural où les activités qu'il permet d'exercer sont les mieux représentées.

Tableau 4.4 : Répartition des femmes de 18 ans et plus diplômées par type de formation professionnelle

Femmes diplômées	<i>ABIDJAN</i>	<i>Autre urbain</i>	<i>Ensemble Rural</i>	<i>Total</i>
1. CQP	11,2	14,7	17,9	12,6
2. CAP	22,3	22,1	22,1	22,3
3. BT & ASSIMILES	19,5	17,9	13,1	18,6
4. BTS & ASSIMILES	27,6	13,0	10,6	22,8
5. INGENIEURS CADRES MOY	5,3	1,9	0,8	4,1
6. DIPLOME D'ENSEIGNEMENT	8,4	26,7	33,5	14,8
7. INGENIEURS CADRES SUP	4,6	1,7	0,8	3,6
8. FORCES DE L'ORDRE	1,0	2,1	1,2	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

4.1.3 - Sexe et type d'activité

La structure des diplômés varie selon le type d'activité. Le tableau 4.5 montre que, quels que soient le milieu de résidence et le sexe, les actifs constituent la grande majorité (plus de 70 %) des diplômés. On retrouve des diplômés dans tous les types d'activité : il y en a qui sont chômeurs, d'autres sont, malgré l'obtention d'un diplôme, élèves ou étudiants. Cette frange (3,9 %) vient de loin en deuxième position, après les actifs occupés. Chez les femmes, les ménagères viennent en deuxième position, quel que soit le milieu de résidence (18% dans le milieu rural et 8,1 % dans le milieu urbain).

Tableau 4.5 : Répartition des diplômés selon le type d'activité

	OCCUPE	CHOMEUR	1ER EMPLOI	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	AUTRE INATIF	TOTAL
1. CQP	33,9	22,9	13,6	31,4	4,8	17,5	25,8	31,5
2. CAP	11,5	20,8	15,7	19,9	9,5	17,7	18,2	12,1
3. BT & ASSIMILES	10,5	27,2	20,0	16,2	14,9	10,6	15,9	11,5
4. BTS & ASSIMILES	11,9	17,7	39,1	11,0	41,3	15,8	16,9	14,3
5. ING. C. MOY	3,8	4,1	7,0	2,4	14,8	5,8	6,0	4,3
6. DIPLOME D'ENS.	17,1	2,7	1,1	12,8	8,7	19,5	9,3	15,8
7. ING. C. SUP	5,0	2,8	3,3	2,0	4,9	8,3	4,7	4,8
8. FORCE ORDRE	6,4	1,9	0,4	4,3	1,3	4,8	3,2	5,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

4.1.4 - Chômage des personnes ayant une qualification professionnelle

Le tableau 4.5 a montré qu'il existe une frange non négligeable des chômeurs qui ont une formation professionnelle acquise. Afin d'apprécier l'importance du chômage des personnes qui ont acquis une formation qualifiante et diplômante, les tableaux 4.6, 4.7 et 4.8 présentent le chômage selon la formation professionnelle acquise.

Les données du tableau 4.6 répartissent les vingt diplômes qui ont été le plus cités pendant la collecte par ordre de grandeur. Les actifs possédant un permis de conduire sont les plus nombreux (93.863 personnes). Ensuite viennent par ordre de grandeur, les titulaires d'un diplôme d'enseignement (62.228 personnes). Il s'agit de l'ensemble des diplômes nécessaires pour assurer la formation dans l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire. Ensuite viennent les attestations de couture, le BEP comptabilité, le BTS comptabilité, etc.

Ces vingt ordres de formation représentent 70 % des diplômés au sein de la population totale et 72,2 % des occupés titulaires d'un diplôme. Dans cette tranche, le diplôme de BTS informatique de gestion qui produit le plus de chômeurs, est de 28 %. Tandis que les diplômes tels que le permis de conduire et ceux de l'enseignement produisent le moins de chômeurs. Il en est de même des diplômes obtenus par les agents des forces de l'ordre (gendarme et police). Ces vingt diplômes donnent un taux de chômage de 4,5 % contre 9,5 % pour les autres diplômes qui eux ne concernent que 18 % de la population occupée.

Dans le tableau 4.7, les diplômes qui produisent le plus de chômeurs ont été classés par ordre décroissant. A l'inverse, le tableau 4.8 montre le classement des diplômes qui produisent le moins de chômeurs.

De façon générale, le chômage est plus élevé chez les personnes qui ont un diplôme. En effet, le taux de chômage des diplômés est de 5,9 % ; il est de 7,1 % chez les hommes contre 11,1 % chez les femmes. Au niveau national, il est de 3,0 % pour les hommes et de 2,6 % pour les femmes. Cela s'explique par le fait qu'un diplômé issu d'une formation professionnelle est un actif potentiel qui se met à la recherche d'un emploi.

Comme le montre le tableau 4.7, certains diplômes produisent plus de chômeurs que d'autres. Ainsi, on peut dire sans doute, que le BTS est le diplôme qui produit le plus de chômeurs car parmi les vingt diplômes identifiés, douze sont des Brevets de Technicien Supérieur. Il faut reconnaître que depuis la création du ministère de l'enseignement technique, des efforts énormes ont été accomplis en matière de formation et depuis les dix dernières années, le BTS a connu une explosion avec l'accès direct à la formation à partir de l'obtention du baccalauréat. Le surplus de bacheliers non orientés dans les universités, est affecté dans des écoles privées dont certaines n'offrent toujours pas de formation de qualité. Et pourtant, plusieurs de ces écoles privées, à travers le pays offrent des formations en vue de l'obtention d'un BTS, laissant penser que le diplôme a perdu de sa valeur.

A l'opposé, le tableau 4.8 montre les diplômes qui produisent le moins de demandeurs d'emploi. On cite en premier lieu les diplômes des corps habillés qui sont essentiellement composés d'agents des forces loyales de l'ordre à la charge de l'Etat. Ensuite viennent les diplômes de l'enseignement, les diplômes d'ingénieurs des techniques, les diplômes liés à la magistrature. On note que les diplômes d'instituteurs et le permis de conduire qui regroupent le plus grand nombre de personnes produisent à contrario, le moins de chômeurs, avec respectivement 0,5 % et 2,0 %.

Le graphique 4.2 montre que, les personnes qui ont déjà travaillé sont les plus nombreuses parmi les chômeurs titulaires d'un CQP, d'un CAP et d'un BT. Par contre, les chômeurs titulaires d'un BTS sont pour la plupart des personnes à la recherche d'un premier emploi.

Au regard du tableau 4.8, on note que la distribution varie par sexe et le mode de chômage. A propos des personnes qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un autre, 71,3 % ont un diplôme en dessous du BT dont 30,5 % de niveau CQP. Le niveau de qualification de ces chômeurs est très bas. Il en est de même pour les femmes, mais la distribution montre que les plus nombreuses sont celles qui ont un BT (34,6 %), ensuite celles qui ont un CAP (28,0 %).

Quant aux personnes en quête du premier emploi, on remarque que les personnes titulaires d'un BTS constituent le poids le plus important quel que soit le genre (39,9 % chez les hommes et 37,9 % chez les femmes). Bien qu'en proportion faible, il existe des cadres moyens et des cadres supérieurs en chômage ou à la recherche d'un premier emploi.

Tableau 4.6 : Taux de chômage des vingt diplômes majoritaires

	TYPE DE DIPLOME	ENSEMBLE	OCCUPES	CHOMEURS	TAUX DE CHOMAGE
1	PERMIS DE CONDUIRE	93.863	90.492	1.803	2,0
2	DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT	62.228	59.591	311	0,5
3	MAITRISE, LICENCE	13.885	10.030	1.182	10,5
4	COUTURE, BRODERIE	11.659	9.789	604	5,8
5	BEP COMPTABILITE	10.941	8.496	1.350	13,7
6	BTS COMPTABILITE ET GESTION	10.691	7.988	1.164	12,7
7	ARTISTE-PEINTRE	10.071	9.721	205	2,1
8	FORMATION MILLITAIRE	8.339	8.077	56	0,7
9	BEP STENODACTYLO	7.600	5.765	964	14,3
10	BTS SECRETARIAT BUREAUTIQUE	7.170	5.492	771	12,3
11	DIPLOME DE SAGES-FEMMES, IDE	6.874	6.301	121	1,9
12	BTS INFORMATIQUE DE GESTION	6.723	3.784	1.474	28,0
13	FORMATION DE POLICIER	5.897	5.807	14	0,2
14	DACTYLOGRAPHE	5.088	3.895	516	11,7
15	COUTURE	5.002	4.319	245	5,4
16	FORMATION DE GENDARME	4.857	4.798	12	0,2
17	DEA, DESS, DOCTORAT 3ème CYCLE	4.789	4.171	189	4,3
18	CAP SANS PRECISION	3.535	2.859	228	7,4
19	SANITAIRE ET SOCIAL, ARTS MENAGERS	2.945	2.242	389	14,8
20	BT GESTION COMPTABILITE	2.734	2.137	314	12,8
	Total 20 diplômes	284.891	255.754	11.912	4,5
	Autres diplômes	121.975	98.463	10.285	9,5
	Total diplômé	406.866	354.217	22.197	5,9

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 4.7 : Les formations professionnelles produisant le plus de chômage

	Formation professionnelle	Hommes	Femmes	Total
1	BTS COMMERCE INTERNATIONAL	6,5	40,7	34,0
2	BTS COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, ETC	23,0	42,8	33,2
3	BTS TOURISME, LOISIRS ET LOGISTIQUE	19,4	33,4	30,6
4	BTS ASSURANCE, BANQUE	18,1	42,4	30,2
5	BTS INFORMATIQUE DE GESTION	6,8	31,2	28,0
6	BTS ACTION COMMERCIALE ET FORCE DE VENTE	23,8	33,3	26,5
7	BT OUTILLAGE-CONTROLE-METROLOGIE	13,3	33,3	25,6
8	BTS INSPECTEUR COMMERCIAL	3,8	31,4	22,9
9	DUT TRANSPORT	16,2	27,5	21,2
10	BTS CHIMIE INDUSTRIELLE	6,3	11,5	20,5
11	BTS TECHNIQUES PARAMEDICAUX	16,8	25,0	20,5
12	BEP MACHINISTE	6,3	57,1	19,8
13	BTS HOTELLERIE	7,5	28,3	19,7
14	BTS TECHNIQUES DOUANIERES	9,0	25,0	19,5
15	MAINTENANCE INFORMATIQUE	7,7	21,7	18,8
16	BTS ELECTRONIQUE	18,9	30,8	18,7
17	OPERATEUR DE SAISIE	2,0	19,5	17,5
18	VANNERIE	2,8	29,4	16,7
19	HORLOGERIE HABILLEUR	7,2	21,1	16,5
20	CONSTRUCTION METALLIQUE	16,3	8,0	20,0
	Total	7,1	11,1	5,9

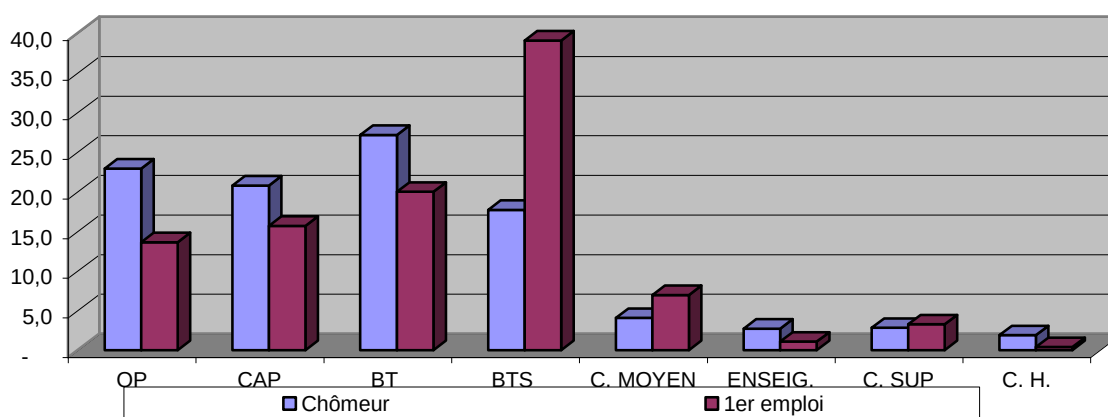
Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 4.8 : Les formations professionnelles produisant le moins de chômage

	Formation Professionnelle	Hommes	Femmes	Total
1	FORMATION DE POLICIER	0,3	-	0,2
2	FORMATION DE GENDARME	0,2	8,1	0,2
3	DIPLOME D'INSTITUTEUR STAGIAIRE (DIS), CAPA	0,3	0,6	0,3
4	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SANS PRECISION	-	1,8	0,5
5	DIPLOME D'INSTITUTEUR ADJOINT STAGIAIRE (DIAS)	0,5	0,7	0,5
6	CAP/CEG, CAP/CM	0,7	0,8	0,7
7	FORMATION MILLITAIRE ET DES SAPEURS POMPIERS	0,7	-	0,7
8	BREVET DE L'ENA CYCLE MOYEN	0,6	1,4	0,7
9	CAPES, CAIEP	0,7	1,0	0,8
10	INGENIEUR DES TECHNIQUES DES TRAVAUX PUBLICS	1,0	-	1,0
11	PROPOSEES ET AGENTS DOUANES ETEAUX ET FORETS	0,9	4,8	1,0
12	CAIJS, CACEPS, CAMEPS	1,1	1,0	1,1
13	INGENIEUR DES TECHNIQUES FORESTIERES	1,1	-	1,1
14	DIPLOME DE L'ENA CYCLE MOYEN SUPERIEUR	1,1	2,0	1,2
15	CAMEP, CACEP	1,9	-	1,2
16	DIPLOME DES FORCES DE L'ORDRE SANS PRECISION	1,3	-	1,2
17	ADMINISTRATEUR DE PTT, DIPLOME DE L'ENA CYCLE SUP.	1,1	2,1	1,2
18	AVOCAT, MAGISTRAT, JURISTE	1,5	0,8	1,3
19	DIPLOME DE CONSEILLER D'EDUCATION	1,0	3,6	1,7
20	DIPLOME D'ANIMATEURS CULTURELS	-	11,1	1,8

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 4.2 : Les diplômés en chômage



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 4.9 : Répartition des chômeurs et des chercheurs d'un premier emploi âgés de 18 ans et plus selon le sexe et la formation professionnelle

Formation professionnelle	CHOMEUR		PREMIER EMPLOI		TOTAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1. CQP	30,5	7,4	16,4	9,8	21,5	9,2
2. CAP	17,3	28,0	12,0	20,7	13,9	22,7
3. BT & ASSIMILES	23,5	34,6	18,1	22,6	20,1	25,9
4. BTS & ASSIMILES	15,3	22,6	39,9	37,9	30,9	33,7
5. CADRES MOYENS	4,5	3,1	8,4	5,0	7,0	4,5
6. ENSEIGNEMENT	3,1	1,8	1,1	1,0	1,9	1,2
7. CADRES SUPERIEUR	3,2	2,1	3,7	2,7	3,5	2,5
8. FORCE DE L'ORDRE	2,6	0,4	0,5	0,2	1,3	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

4.2 - Débouchés professionnels des diplômés de l'enseignement

Dans cette partie, une approche des débouchés professionnels des diplômés sera réalisée. Ensuite, l'on déterminera si la formation reçue a permis à l'enquête d'exercer un emploi équivalent ou s'il est sous-employé. Les éléments disponibles ne sont qu'une approche primaire de l'adéquation entre la formation et l'emploi. Les tableaux 4.10 et 4.11 montrent pour chaque sexe la distribution des actifs occupés et chômeurs par occupation selon le diplôme déclaré. Ainsi, on analysera les correspondances entre les diplômes obtenus et l'emploi occupé.

4.2.1- Essai d'appréciation des emplois adéquats

A partir de ces données, la mesure de l'adéquation qui est réalisée dans cette étude consiste à rapprocher les occupations des diplômés professionnels obtenus. On estime que, plus la proportion des actifs concernés par ce croisement est forte, plus compatible est la formation reçue et l'emploi dont il s'agit.

Ainsi, chez les hommes, on peut considérer que :

- Les titulaires d'un CQP exercent à 81,6 % une activité de la série 9 "ouvriers non agricoles" qui semble correspondre au niveau de formation reçue.
- 61,1 % des titulaires d'un BTS exercent des emplois intellectuels que sont ceux du groupe 2 "professions intellectuelles et scientifiques" (10,4 %) et du groupe 4 "professions intermédiaires intellectuelles et scientifiques" (50,7 %).
- 95,0 % des diplômés de l'enseignement exercent également des emplois correspondant à leur niveau de formation qui sont des emplois intellectuels. Le groupe 2 occupe 23,9 % et le groupe 4, 71,1 %.
- Les cadres supérieurs semblent exercer des emplois correspondant à leur niveau de formation. Ils constituent le poids le plus important parmi les personnes qui occupent les emplois du groupe 1 "membres de l'exécutif et dirigeants d'entreprise".

Chez les femmes (tableau 4.11), on note que :

- 70,7 % des titulaires d'un BT exercent des emplois d'exécution correspondant à leur niveau de formation.
- 69,3 % des cadres moyens exercent des emplois intellectuels des groupes 2 et 4.
- 95,6 % des diplômées de l'enseignement exercent également des emplois intellectuels des groupes 2 et 4.
- Il en est de même pour 76,6 % des diplômées du supérieur et 75,1 % des corps habillés.

4.2.3 – Essai d'appréciation du sous-emploi

On peut considérer ici comme sous-emploi, les activités qui n'ont aucune correspondance avec la formation acquise. A partir des tableaux 4.10 et 4.11, on peut identifier par sexe, les activités incohérentes à la valeur du diplôme. A partir de la définition des groupes de professions, certains résultats, mêmes infimes, paraissent inadéquats par rapport aux résultats attendus. C'est le cas des cadres supérieurs appelés à concevoir des activités, qui ont été déclarés comme ouvriers. Cela peut être source, soit de mauvaise appréciation de l'agent, soit d'une activité mal définie.

La majorité des personnes titulaires d'un CAP exercent, en général des emplois inadéquats car aucune tendance réelle ne se dégage comme les activités des groupes 2, 4 et 11. Par ailleurs, les membres de l'exécutif et dirigeants (groupe 1) regroupent non seulement des décideurs, mais également des leaders d'opinion, des chefs traditionnels, etc. Les résultats montrent que la qualification professionnelle n'influence nullement l'exercice d'une des activités de ce groupe..

Tableau 4.10 : Répartition des diplômés de sexe masculin selon l'occupation actuelle et la formation professionnelle

SEXE MASCULIN	<i>CQP</i>	<i>CAP</i>	<i>BT</i>	<i>BTS</i>	<i>C M</i>	<i>ENS</i>	<i>C. SUP</i>	<i>CORPS H.</i>	<i>Total</i>
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	0,2	1,9	2,7	4,6	13,3	1,5	17,1	0,3	0,2
2. PROFESSIONS INTELLECT & SCIENT.	0,3	2,4	3,4	10,4	48,0	23,9	60,4	0,5	0,4
3. PERSONNEL DES CULTES	-	0,3	0,3	0,2	1,3	0,1	0,4	-	0,1
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. & TECHN.	1,6	11,8	31,2	50,7	17,2	71,1	10,2	2,3	1,5
5. EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	1,2	5,5	13,2	9,1	4,1	0,2	1,7	5,4	1,1
6. PERSONNEL COMMERCIAL ET VENDEURS	2,3	3,7	6,2	6,7	3,4	0,2	2,0	0,4	7,8
7. SPECIALISES DANS LES SERVICES	0,9	4,2	2,9	1,3	0,9	0,5	0,4	1,1	3,2
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	1,8	14,5	4,6	1,5	0,6	0,2	0,4	0,3	4,7
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	81,6	35,6	17,2	4,4	1,2	0,1	0,7	0,6	10,9
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	4,5	10,9	8,2	2,7	1,3	1,0	1,2	1,6	65,9
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	0,2	1,8	2,4	1,4	1,8	0,1	0,5	86,7	0,5
12. PROFESSIONS NON-CLASSEES AILLEURS	5,2	7,4	7,7	7,2	6,9	1,0	5,0	0,9	3,7
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 4.11 : Répartition des diplômés de sexe féminin selon l'occupation actuelle et la formation professionnelle

SEXE FEMININ	<i>CQP</i>	<i>CAP</i>	<i>BT</i>	<i>BTS</i>	<i>C M.</i>	<i>ENS.</i>	<i>C. SUP</i>	<i>CORPS H.</i>	<i>Total</i>
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	0,4	0,4	1,0	2,4	9,4	1,4	10,6	0,6	-
2. PROFESSIONS INTELLECT & SCIENT.	0,7	1,1	1,6	6,7	49,8	18,2	65,8	1,3	0,1
3. PERSONNEL DES CULTES	0,1	0,1	0,1	0,1	0,9	0,1	0,3	-	-
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. & TECHN.	7,0	12,7	28,5	56,9	19,5	77,4	10,8	7,7	0,6
5. EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	10,3	16,6	42,2	16,7	4,6	0,4	1,9	6,4	0,6
6. PERSONNEL COMMERCIAL ET VENDEURS	11,6	8,9	10,6	6,7	3,8	0,4	2,9	1,9	27,9
7. SPECIALISES DANS LES SERVICES	7,0	9,9	2,6	1,3	1,2	0,4	0,6	2,3	5,6
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	42,5	42,0	1,7	0,8	0,8	0,3	0,6	1,5	4,2
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	8,2	1,5	1,3	0,5	0,3	-	-	0,4	0,6
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	3,1	2,0	2,2	0,9	0,6	0,1	0,2	0,6	56,9
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	-	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1	75,1	-
12. PROFESSIONS NON-CLASSEES AILLEURS	9,2	4,8	7,8	6,8	8,7	1,2	6,2	2,1	3,4
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

CHAPITRE V : CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

5.1 - Groupes d'occupations actuelles

5.1.1 – Définition des groupes d'occupations actuelles

Les grands groupes d'occupations actuelles ou groupes de professions sont établis dans la CITP-88¹¹ pour rendre plus aisée l'interprétation des catégories professionnelles. Les groupes ainsi définis comprennent :

1. Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise (MED).

Les professions dont les tâches principales consistent à définir et formuler la politique du gouvernement, les lois et règlements, et à en surveiller la mise en œuvre. Il n'est pas fait allusion au niveau de compétence dans la définition du contenu de ce grand groupe.

2. Professions intellectuelles et scientifiques (PIS)

Les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement des connaissances professionnelles de haut niveau touchant les sciences physiques et les sciences de la vie ou les sciences sociales et sciences humaines. La plupart des professions de ce groupe correspondent à des niveaux de compétence très élevés.

3. Personnel des cultes (PEC)

Ce groupe a été dissocié du premier grand groupe à cause du caractère un peu spécifique de ses membres qui, en général, n'ont pas été considérés comme actifs s'ils n'exercent que leur activité du culte.

4. Professions intermédiaires techniques et scientifiques (PIST)

Les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement des connaissances techniques et une expérience d'une ou de plusieurs disciplines des sciences physiques et des sciences de la vie ou des sciences sociales et humaines.

5. Employé de type administratif (PETA)

Les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement, les connaissances et l'expérience qui permettent d'ordonner, de stocker, de soumettre à un traitement informatique et de rappeler les informations. La plupart des professions de ce grand groupe correspondent à un certain niveau de compétence.

6. Personnel commercial et vendeurs (PCV)

Les professions dont les tâches exigent pour leur accomplissement les connaissances et l'expérience qui permettent de vendre des marchandises dans un magasin, sur le marché ou dans les domiciles des personnes.

7. Travailleurs spécialisés dans les services

Les professions dont les tâches exigent pour leur accomplissement les connaissances et l'expérience qui permettent de pourvoir à des services personnels et des services de protection. Ces tâches consistent en prestation de services se rapportant aux voyages, à la banque, aux assurances, à l'organisation des travaux domestiques, à la restauration, aux soins personnels, etc.

8. Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal (AAP)

Les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement les connaissances et l'expérience propres aux métiers d'artisanat et aux emplois qualifiés qui s'y apparentent.

9. Ouvriers et employés non qualifiés (PONA)

Les professions dont l'exercice exige les connaissances et l'expérience qui permettent de s'acquitter de tâches simples et routinières pour la plupart, comportant l'usage d'outils à main et pour lesquels un effort physique considérable est parfois nécessaire.

¹¹ Classification internationale type des professions : CITP-88, Genève, Bureau international du travail, 1991

10. Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche (PAEP)

Les professions dont les tâches exigent pour leur accomplissement les connaissances et l'expérience qui permettent d'obtenir des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

11. Armée - police et sécurité (APS)

En font partie les membres permanents de l'armée de terre, de la marine, de l'aviation, de la police, de la gendarmerie ou d'autres services de sécurité.

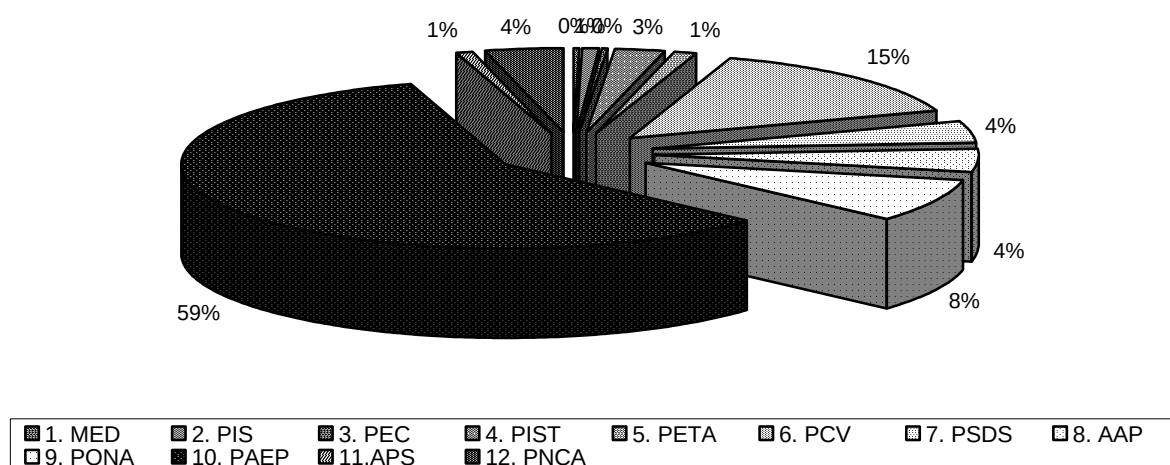
12. Professions non classées ailleurs (PNCA)

Les professions mal définies ou qui n'ont fait l'objet d'aucune correspondance dans les 11 groupes identifiés.

5.1.2 - Actifs (occupés et chômeurs) par groupe d'occupations actuelles

Toutes les activités liées à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche occupent plus de la moitié des actifs, soit 59 %. Les personnels commerciaux et les vendeurs occupent de loin, la deuxième position avec 15 % des actifs. Toutes les autres catégories se partagent le reste des actifs avec une prédominance chez les ouvriers non agricoles (8,3 %).

Graphique 5.1 : Population active selon le groupe d'occupations actuelles



N

NB : Pour la nomenclature; voir 4.1.1 : Définition des groupes professionnels

5.1.3 - Structure des groupes de professions

Selon le sexe, on remarque à partir des données du tableau 5.1, que les femmes sont beaucoup plus représentées dans le groupe "personnel commercial et vendeurs" après le groupe "agriculture, élevage et pêche". Elles restent légèrement plus représentées dans les professions du groupe 7 "travailleurs spécialisés dans le service". Par contre, plusieurs emplois sont presque exclusivement réservés aux hommes. On peut citer les emplois des groupes 1, 3 et 11.

Les femmes sont sous-représentées dans le groupe 1 "membre de l'exécutif et dirigeants". Le nombre de femmes dans ce groupe ne leur permet pas d'avoir 1 point sur l'ensemble. Il en est de même pour le personnel des cultes où tant au niveau des catholiques que des musulmans, les femmes ne peuvent assumer la responsabilité de diriger respectivement une messe ou une prière.

Au niveau des métiers militaires, le nombre de femmes reste aussi insignifiant. La gendarmerie, par exemple, reste exclusivement une affaire d'hommes tandis que les femmes font progressivement leur entrée dans la police, l'armée de terre et la marine.

Tableau 5.1 : Répartition des occupés et chômeurs selon le sexe et le groupe d'occupations actuelles

Sexe Groupe d'occupations actuelles	Total	Masculin en %	Féminin en %	Total en %
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	17.383	0,4	0,1	0,3
2. PROFESSIONS INTELLECT & SCIENT.	53.664	1,2	0,4	0,9
3. PERSONNEL DES CULTES	5.609	0,1	-	0,1
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. & TECHN.	157.731	3,1	1,7	2,6
5. EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	72.159	1,2	1,1	1,2
6. PERSONNEL COMMERCIAL ET VENDEURS	906.006	7,4	27,2	14,8
7. SPECIALISES DANS LES SERVICES	243.953	3,0	5,6	4,0
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	276.451	4,5	4,5	4,5
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	509.075	12,9	0,6	8,3
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	3.607.324	61,1	55,0	58,9
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	40.611	1,0	0,1	0,7
12. PROFESSIONS NON CLASSEES AILLEURS	239.502	4,0	3,7	3,9
Total	6.129.468	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Les actifs sont répartis en quatre grands groupes d'âge qui sont :

- Les actifs âgés de moins de 20 ans (les adolescents) ;
- Les actifs d'âge compris entre 20 et 34 ans (les jeunes) ;
- Les actifs de 35 à 54 ans (les adultes) ;
- Les personnes âgées de plus de 55 ans (les personnes âgées).

En général, les jeunes quel que soit le genre, sont plus de 40 % des actifs occupés. Ils représentent 41,7 % des hommes et 40,2 % des femmes. Cela reflète la structure de la population caractérisée par la jeunesse de sa population.

Néanmoins, la proportion par groupe d'âges, varie en fonction des occupations et du genre (tableau 5.2 et 5.3). C'est ainsi que deux tiers des hommes (66,1 %) et 58,8 % des femmes qui exercent dans le groupe 1 sont des adultes. Il en est de même pour les séries 2 et 4 où les diplômes nécessaires pour accéder à ces postes exigent plusieurs années de formation. On note également que près de deux tiers (61,5 %) des femmes exerçant dans la série 11 "police, armée et sécurité" sont jeunes. Cela témoigne de l'entrée récente d'un grand nombre de femmes dans les services de sécurité.

Tableau 5.2 : Structure par groupe d'âges des hommes actifs de 6 ans et plus selon l'occupation actuelle

Hommes	< 20 ans	20 - 34 ans	35 - 54 ans	55 a & +	Total
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	1,2	22,1	66,4	10,4	100,0
2. PROFESSIONS INTELLECT. ET SCIENT.	0,6	34,5	61,2	3,7	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	2,1	42,7	43,8	11,4	100,0
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. ET TECHN.	1,5	42,2	53,6	2,6	100,0
5. EMPLOYE DU TYPE ADMINISTRATIF	2,3	41,9	52,5	3,3	100,0
6. PERSONNEL COMMERCIAL VENDEURS	9,6	51,9	32,8	5,8	100,0
7. SPECIALISES DANS SERVICES	9,4	50,5	34,2	5,9	100,0
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	22,1	49,2	24,9	3,8	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	15,8	49,1	31,0	4,1	100,0
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	21,8	37,9	26,8	13,5	100,0
11. ARMEE - POLICE ET SECURITE	1,0	48,1	48,3	2,6	100,0
12. Non-CLASSES AILLEURS	21,7	44,0	28,5	5,7	100,0
TOTAL	18,3	41,7	29,9	10,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Par ailleurs, certaines activités sont sous-représentées chez les adolescents (série 1 à 5) tandis qu'elles sont mieux représentées ailleurs, même si les proportions dépassent rarement le tiers des actifs. On identifie dans cette catégorie, l'artisanat d'art (32,9 % chez les femmes et 22,1 % chez les hommes) ; les travailleurs spécialisés dans les services (41,0% chez les femmes et 9,6 % chez les hommes). Chez les personnes âgées, les proportions les plus élevées se rencontrent dans les professions 10, 3 et 1.

Tableau 5.3 : Structure par groupe d'âges des femmes actives de 6 ans et plus selon l'occupation actuelle

FEMMES	< 20 ans	20 - 34 ans	35 - 54 ans	55 a & +	Total
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	5,2	30,7	58,8	5,3	100,0
2. PROFESSIONS INTELLECT. ET SCIENT.	1,9	37,5	58,1	2,6	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	3,7	39,5	43,6	13,2	100,0
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. ET TECHN.	2,5	45,3	50,7	1,6	100,0
5. EMPLOYE DU TYPE ADMINISTRATIF	3,0	44,5	51,2	1,3	100,0
6. PERSONNEL COMMERCIAL VENDEURS	21,1	46,5	27,8	4,6	100,0
7. SPECIALISES DANS SERVICES	41,0	43,4	13,4	2,1	100,0
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	32,9	54,0	11,4	1,7	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	21,6	49,9	24,6	3,9	100,0
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	24,6	35,3	28,3	11,8	100,0
11. ARMEE - POLICE ET SECURITE	10,4	61,5	26,6	1,4	100,0
12. Non-CLASSES AILLEURS	31,8	39,4	23,1	5,8	100,0
TOTAL	24,5	40,2	27,1	8,2	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.1.4 – Groupes de professions selon la branche d'activité

Dans cette partie, la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré une occupation actuelle a été répartie selon la branche d'activité. Les tableaux 5.4 et 5.5 ont été établis pour une analyse différentielle par sexe.

On note qu'il existe des actifs occupés dans chacune des six branches d'activités identifiées pour l'analyse. Néanmoins, les deux tableaux font ressortir que les cinq premiers groupes et le groupe 7, tant chez les hommes que chez les femmes, sont essentiellement des personnes qui exercent dans les activités du secteur moderne (administration, banque, assurance, communications, etc.). On note également que 67,7 % des hommes et 92,2 % des femmes occupés dans l'artisanat et la production d'art ont été classés dans la branche "industrie" ; 89,6 % des hommes et 96,2 % des femmes occupés dans le commerce et la vente de produits divers ont été correctement classés dans la branche d'activité "commerce" et 67 % des hommes et 78,1 % des femmes n'ayant pu être correctement classés selon la profession sont effectivement mal classés selon la branche d'activité.

Pour certains groupes d'occupations, il existe une branche d'activité qui occupe plus de 50 % des actifs. Ainsi, on peut être amené à tirer les conclusions suivantes :

- Les groupes 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11 correspondent à la branche des services ;
- Le groupe 6 correspond au commerce ;
- Le groupe 10 à l'agriculture ;
- Le groupe 12 correspond aux personnes n'ayant pu être classées dans une branche d'activité.

Tableau 5.4 : Répartition de la population active masculine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et la branche d'activité

Groupe d'occupations actuelles	<i>AGRI</i>	<i>MINE</i>	<i>INDUS</i>	<i>B. T. P.</i>	<i>COMME</i>	<i>SERVICE</i>	<i>N C A</i>	<i>Total</i>
1. MBRE EXECUTIF & DIRIGEANTS	3,4	0,2	8,2	26,9	4,2	51,8	5,3	100,0
2. PROF. INTELLECT & SCIENT.	1,8	0,3	5,4	3,7	2,2	83,5	3,1	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	0,8	-	0,5	0,1	0,4	93,2	5,0	100,0
4. PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	2,2	0,3	5,0	1,8	7,2	80,1	3,4	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIFS	2,5	0,1	10,6	1,2	6,5	74,9	4,3	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	0,9	0,1	2,6	0,3	89,6	5,1	1,4	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	3,9	0,1	2,7	0,3	5,6	85,2	2,3	100,0
8. ARTISANAT D'ART	0,5	0,1	67,7	3,9	2,6	23,9	1,4	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	2,6	2,8	21,7	13,4	4,0	53,4	2,0	100,0
10. AGRI., ELEVAGE ET PECHE	92,6	-	0,5	-	1,5	0,4	5,0	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	1,0	0,1	1,5	-	0,4	95,5	1,4	100,0
12. PROFESSIONS N.C. AILLEURS	8,5	0,1	5,0	0,7	2,7	16,0	67,0	100,0
TOTAL	57,0	0,4	7,2	2,3	9,3	18,2	5,5	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 5.5 : Répartition de la population active féminine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et la branche d'activité

<i>Groupe d'occupations actuelles</i>	<i>AGRI</i>	<i>MINE</i>	<i>INDUS</i>	<i>B. T. P.</i>	<i>COMME</i>	<i>SERVICE</i>	<i>N C A</i>	<i>Total</i>
MBRE EXECUTIF & DIRIGEANTS	6,0	0,1	7,2	11,6	4,6	65,2	5,2	100,0
PROF. INTELLECT & SCIENT.	1,9	0,2	3,5	0,9	3,6	87,2	2,7	100,0
PERSONNEL DES CULTES	5,3	-	0,4	-	0,1	88,6	5,6	100,0
PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	0,8	0,2	3,3	0,5	3,1	89,5	2,7	100,0
EMPLOYES ADMINISTRATIFS	1,3	0,1	6,6	1,0	8,9	76,0	6,0	100,0
COMMERCIAL ET VENDEURS	0,8	-	0,7	-	96,2	1,8	0,5	100,0
SPECIALISES DS SERVICES	1,1	-	0,9	-	5,6	90,7	1,6	100,0
ARTISANAT D'ART	0,3	-	92,2	0,1	2,8	4,0	0,6	100,0
OUVRIERS NON AGRICOLES	16,3	4,0	27,4	3,8	18,4	26,0	4,1	100,0
AGRI., ELEVAGE ET PECHE	90,3	-	0,1	-	3,1	0,2	6,3	100,0
ARMEE-POLICE ET SECURITE	0,7	-	1,5	-	14,8	81,1	1,7	100,0
PROFESSIONS N.C. AILLEURS	4,7	0,4	2,5	0,1	6,6	7,6	78,1	100,0
TOTAL	50,0	0,1	5,1	0,1	30,1	9,4	5,2	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.1.5 – Groupes de professions selon le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction peut-il déterminer le groupe d'occupations d'un individu ? Cette appréciation est établie à travers les tableaux 5.6 et 5.7 suivants qui répartissent les actifs par groupe d'occupations selon le niveau d'instruction.

Ces tableaux indiquent que :

- 51,7 % des hommes et 59,3 % des femmes, soit plus de la moitié des occupés du groupe 1 "membres de l'exécutif et dirigeants d'entreprises, etc" sont de niveau supérieur. On peut donc dire que, même si le niveau intellectuel élevé n'est pas la condition nécessaire pour être dirigeant d'entreprise, il peut être la référence.

- 78,8 % des hommes et 75,5 % des femmes, soit plus de trois quarts des occupés du groupe 2 "professions intellectuelles et scientifiques" sont également de niveau supérieur. Les professions qui sont classées dans ce groupe peuvent être considérées comme celles qui ont besoin d'un niveau de formation très élevé correspondant à des emplois de conception dans les entreprises et dans l'administration.
- Les emplois des groupes 4 et 5 sont dominés par les actifs de niveau secondaire et supérieur au niveau des deux sexes. Ces emplois peuvent être considérés comme ceux de cadres d'exécution.
- Les emplois des groupes 7 à 10 correspondent à des niveaux de formation inférieurs ou égaux au secondaire I et majoritairement de niveau primaire.

A partir de ces données qui ne représentent que les groupes d'occupations, on peut affirmer que le niveau d'instruction influence l'occupation même s'il ne le détermine pas de façon évidente.

Tableau 5.6 : Répartition de la population active masculine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et niveau d'instruction

Groupe d'occupations actuelles	<i>PRIMAIRE</i>	<i>SECOND.I</i>	<i>SECOND. II</i>	<i>SECOND.T.</i>	<i>SUP.</i>	
1. MBRE EXECUTIF & DIRIGEANTS	7,6	15,9	22,8	2,1	51,7	100,0
2. PROF. INTELLECT & SCIENT.	2,5	6,9	16,2	1,7	72,8	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	15,4	30,4	32,9	0,9	20,5	100,0
4. PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	7,0	26,0	39,4	5,0	22,6	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIFS	15,1	40,3	31,9	2,7	10,1	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	37,4	36,5	19,0	0,8	6,3	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	44,8	36,0	14,3	0,9	3,9	100,0
8. ARTISANAT D'ART	57,1	30,7	8,9	1,0	2,3	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	53,7	33,1	10,0	1,1	2,0	100,0
10. AGRI., ELEVAGE ET PECHE	66,6	25,6	6,3	0,4	1,2	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	12,2	38,6	39,0	0,9	9,4	100,0
12. PROFESSIONS N.C. AILLEURS	38,3	32,3	18,5	1,5	9,4	100,0
TOTAL	48,2	29,1	14,1	1,2	7,5	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 5.7 : Répartition de la population active féminine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et le niveau d'instruction

Groupe d'occupations actuelles	<i>PRIMAIRE</i>	<i>SECOND.I</i>	<i>SECOND. II</i>	<i>SECOND.T.</i>	<i>SUP.</i>	
1. MBRE EXECUTIF & DIRIGEANTS	5,2	14,6	17,4	3,6	59,3	100,0
2. PROF. INTELLECT & SCIENT.	2,2	7,6	12,5	2,0	75,7	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	14,4	26,4	31,4	1,4	26,4	100,0
4. PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	6,2	30,7	32,2	6,0	25,0	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIFS	11,7	45,2	22,1	9,6	11,4	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	65,1	27,2	5,2	0,6	1,9	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	65,2	27,6	4,7	0,8	1,7	100,0
8. ARTISANAT D'ART	62,8	31,5	3,4	1,4	0,8	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	50,0	35,8	9,7	1,7	2,7	100,0
10. AGRI., ELEVAGE ET PECHE	80,9	14,6	2,8	0,4	1,3	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	17,5	33,5	40,6	0,8	7,5	100,0
12. PROFESSIONS N.C. AILLEURS	50,1	29,1	10,7	2,2	7,8	100,0
TOTAL	60,2	25,6	7,4	1,5	5,2	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2 - Situation dans l'activité des travailleurs

5.2.1 - Situation globale des occupés et des chômeurs

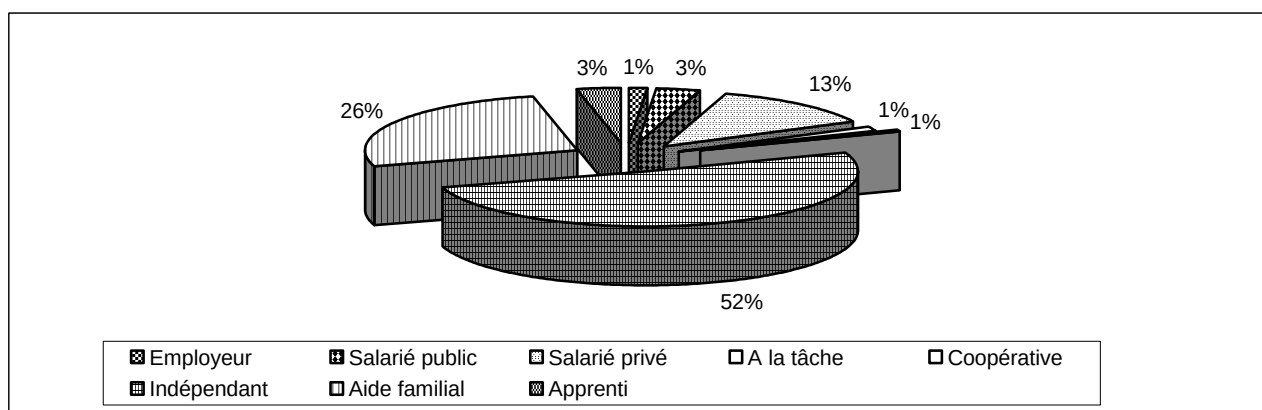
Les données du tableau 5.8 illustrées par le graphique 5.2 donne la répartition des actifs âgés de 6 ans et plus (occupés et chômeurs) par sexe selon la situation dans l'occupation (la position du travailleur par rapport à son activité). On note que près de la moitié (48,9 %) des personnes ayant déclarées une situation dans l'occupation, travaillent à leur propre compte. Il faut ajouter à toutes les modalités de réponses, les personnes qui n'ont pas déclaré correctement leur situation dans l'occupation qui représentent une proportion de 3,7 % soit 225.906 personnes.

Tableau 5.8 : Répartition par sexe des actifs selon la situation dans l'occupation

	Masculin		Féminin		ENSEMBLE		Rm en %
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	
Employeur	68.940	1,8	14.524	0,6	83.464	1,4	474,7
Salarié public	155.742	4,1	40.984	1,8	196.726	3,2	380,0
Salarié privé	610.359	16,0	141.667	6,1	752.026	12,3	430,8
A la tâche	38.017	1,0	49.869	2,2	87.886	1,4	76,2
Coopérative	29.191	0,8	6.219	0,3	35.410	0,6	469,4
Indépendant	1.868.679	49,0	1.126.785	48,6	2.995.464	48,9	165,8
Aide familial	763.834	20,0	792.995	34,2	1.556.829	25,4	96,3
Apprenti	141.916	3,7	53.833	2,3	195.749	3,2	263,6
NR	134.715	3,5	91.199	3,9	225.906	3,7	147,7
Total	3.811.393	100,0	2.318.075	100,0	6.129.460	100,0	164,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.2 : Distribution des actifs de 6 ans et plus selon la situation dans l'occupation



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2.2 - Actifs (occupés et chômeurs) selon la situation dans l'activité

La distribution par sexe (tableau 5.8) fait ressortir que, à l'exception des aides familiaux et des travailleurs à la tâche, le rapport de masculinité est en faveur des hommes. Cette différence varie selon la position par rapport à l'emploi. Ainsi, le ratio est d'environ cinq hommes pour une femme pour les employeurs, les salariés du privé et les travailleurs en coopérative. Il baisse et passe de trois pour une pour les apprentis et les salariés du public.

Les indépendants sont majoritaires quel que soit le sexe (48,9 %) tandis que les travailleurs à la tâche (1,4 %), les personnes travaillant en coopérative (0,6 %) sont sous-représentés tant au

niveau des hommes que chez les femmes. Les employeurs qui ont la charge de gérer les salariés ne représentent que 1,4 % des occupés.

Le ratio entre les employeurs et les salariés du privé qui peut être considéré comme le rapport entre le nombre de salariés et le nombre d'employeurs est très bas et se situe à 9 personnes. En d'autres termes, en considérant que les salariés du public sont employés par l'État de Côte d'Ivoire et que toutes les autres catégories d'occupés ne dépendent d'aucune autre personne, chaque employeur n'a sous sa responsabilité que 9 personnes. Ce qui semble une moyenne un peu trop basse.

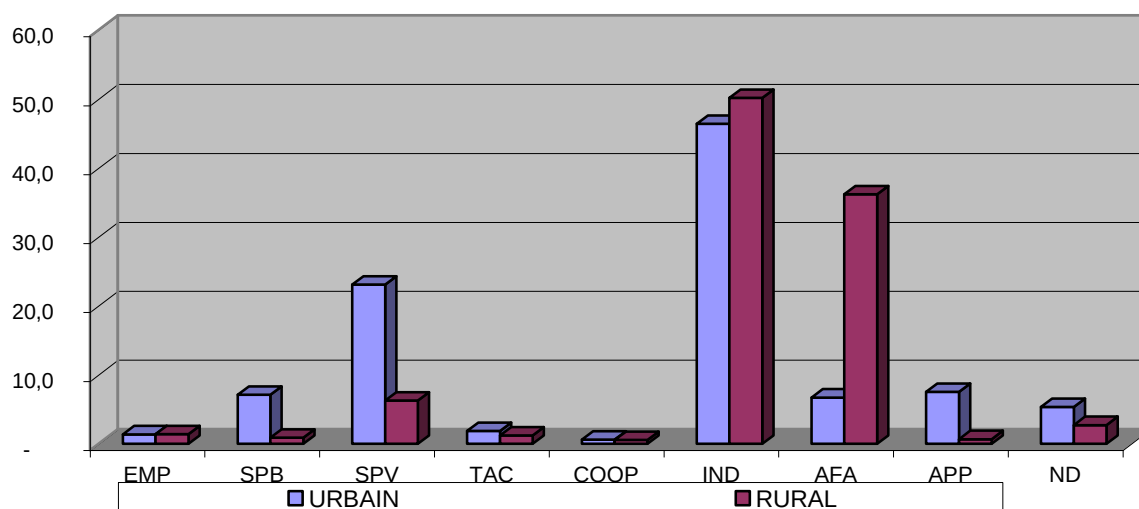
Par milieu de résidence, (tableau 5.9 illustré par le graphique 5.3), on remarque que certaines situations dans l'occupation sont des phénomènes urbains : salariés du public (7 %), salariés du privé (22,3 %) et les apprentis (7,3 %). D'autres sont beaucoup plus dominants dans le milieu rural : aide familial (36,2 %). Quant aux indépendants, on les retrouve majoritaires tant dans le milieu rural (50,2 %) que dans le milieu urbain (46,7 %).

Tableau 5.9 : Répartition par sexe des actifs selon la situation dans l'occupation

Milieu de résidence	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL		TOTAL	
Situation dans l'emploi	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Employeur	31.198	1,4	52.266	1,4	83.464	1,4
Salarié public	160.785	7,0	35.941	0,9	196.726	3,2
Salarié privé	515.585	22,3	236.441	6,2	752.026	12,3
A la tâche	42.186	1,8	45.700	1,2	87.886	1,4
Coopérative	14.416	0,6	20.994	0,5	35.410	0,6
Indépendant	1.078.518	46,7	1.916.946	50,2	2.995.464	48,9
Aide familial	175.214	7,6	1.381.615	36,2	1.556.829	25,4
Apprenti	168.981	7,3	26.768	0,7	195.749	3,2
NR	121.745	5,3	104.161	2,7	225.906	3,7
Total	2.308.628	100,0	3.820.832	100,0	6.129.460	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.3 : Histogramme des actifs par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Par région (tableau 5.10a), on remarque en dehors des aides familiaux, les autres situations dans l'occupation sont plus représentées dans la région des Lagunes avec une prédominance pour les emplois du secteur privé qui regroupent plus de la moitié des salariés du pays (53,5 %).

L'aide familial est beaucoup représentée dans les régions des Savanes (11,6 %) et du Haut-Sassandra (10,2 %). En troisième position intervient la région du Bas-Sassandra avec 9,5 %. La région des Lagunes occupe la sixième position après le Zanzan (8,0 %), le Sud-Bandama (6,6 %).

L'aide familial est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui on assure la nourriture et les soins courants. Ils tendent à disparaître dans les milieux urbains par ce que la main d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en rare avec la prolifération sur le marché des "agences de placement des gens de maison". On peut dire, à travers ces tableaux et l'ensemble des tableaux produits par région qu'il existe deux grands pôles d'attraction en ce qui concerne les caractéristiques de l'activité économique. Ces pôles sont :

- Le pôle urbain, dominateur, centré sur la région des Lagunes ;
- Le pôle rural ayant pour base les régions du Bas-Sassandra et du Haut-Sassandra.

Le tableau 5.10b est une présentation qui confirme la forte domination des indépendants et des aides familiaux dans toutes les régions du pays. La région des Lagunes regroupe la proportion la plus faible des aides familiaux du pays.

Tableau 5.10a : Répartition des actifs par région selon la situation dans l'occupation

Régions administratives	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Total
LAGUNES	27,7	46,8	53,5	29,8	22,9	21,0	6,5	41,5	23,4
HAUT-SASSANDRA	7,2	4,5	4,5	6,5	5,4	7,0	10,2	5,5	7,3
SAVANES	2,5	3,8	1,7	2,7	11,9	6,0	11,6	4,4	6,7
VALLEE DU BANDAMA	2,4	8,8	4,5	4,1	4,7	7,3	5,8	9,3	6,6
MOYEN-COMOE	6,0	2,0	3,2	3,4	2,8	2,4	2,4	3,1	2,6
MONTAGNES	3,6	4,0	1,5	4,9	5,2	6,8	4,5	3,8	5,3
LACS	1,9	3,9	2,1	2,5	2,2	3,5	2,7	4,2	3,1
ZANZAN	6,1	2,5	1,0	2,5	2,8	5,8	8,0	2,3	5,4
BAS-SASSANDRA	10,7	4,2	9,3	19,9	9,3	8,0	9,5	6,5	8,6
DENGUELE	0,6	1,2	0,3	0,9	2,4	1,1	3,2	0,7	1,5
N'ZI-COMOE	2,3	3,0	1,4	2,5	1,9	5,0	6,3	2,7	4,6
MARAHOUÉ	3,7	1,8	1,8	2,0	2,2	3,7	4,4	1,9	3,4
SUD-COMOE	5,3	2,6	4,9	4,2	4,7	2,8	2,8	3,4	3,1
WORODOUGOU	0,8	1,5	0,5	0,5	5,2	2,6	5,6	0,9	3,0
SUD-BANDAMA	9,3	2,4	2,8	3,0	5,1	5,1	6,6	2,8	5,0
AGNEBY	4,1	2,7	3,1	2,0	2,1	3,7	2,7	2,1	3,2
FROMAGER	2,1	2,2	2,2	4,0	4,5	4,1	3,4	2,7	3,5
MOYEN-CAVALLY	3,6	1,6	1,2	4,5	3,0	3,3	2,8	1,5	2,8
BAFING	0,2	0,8	0,5	0,2	1,7	0,8	1,1	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 5.10b : Répartition des actifs par région selon la situation dans l'occupation

SITUATION									
REGION	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Total
LAGUNES	1,7	6,8	29,5	1,9	0,6	46,2	7,4	6,0	100
HAUT SASSANDRA	1,4	2,0	7,8	1,3	0,4	48,2	36,4	2,5	100
SAVANES	0,5	1,9	3,3	0,6	1,1	44,9	45,6	2,2	100
VALLEE DU BANDAMA	0,5	4,5	8,7	0,9	0,4	56,7	23,5	4,7	100
MOYEN-COMOE	3,3	2,6	15,9	2,0	0,7	47,3	24,3	4,0	100
MONTAGNES	1,0	2,5	3,7	1,4	0,6	65,6	22,7	2,4	100
LACS	0,9	4,2	8,6	1,2	0,4	56,9	23,3	4,5	100
ZANZAN	1,6	1,6	2,2	0,7	0,3	53,8	38,4	1,4	100
BAS SASSANDRA	1,8	1,6	13,7	3,4	0,6	47,3	29,0	2,5	100
DENGUELE	0,6	2,5	2,2	0,8	0,9	37,0	54,4	1,6	100
N'ZI-COMOE	0,7	2,1	3,9	0,8	0,2	54,6	35,7	1,9	100
MARAHOUÉ	1,5	1,7	6,5	0,9	0,4	53,8	33,5	1,8	100
SUD-COMOE	2,4	2,7	19,9	2,0	0,9	45,1	23,4	3,6	100
WORODOUGOU	0,4	1,6	2,0	0,3	1,0	44,6	49,1	1,0	100
SUD BANDAMA	2,6	1,6	6,9	0,9	0,6	51,4	34,2	1,8	100
AGNEBY	1,8	2,8	12,4	0,9	0,4	57,6	21,9	2,2	100
FROMAGER	0,8	2,1	7,8	1,7	0,8	59,1	25,3	2,5	100
MOYEN-CAVALLY	1,8	1,9	5,6	2,4	0,6	59,3	26,6	1,8	100
BAFING	0,3	3,0	7,7	0,3	1,2	50,1	35,2	2,1	100
Total	1,4	3,3	12,7	1,5	0,6	50,7	26,4	3,3	100

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2.3 - Travailleurs par sexe et âge

L'âge moyen paraît un élément important d'appréciation de l'analyse différentielle selon l'âge des actifs occupés selon la situation dans l'occupation. Selon les indicateurs consignés dans le tableau 5.11, on remarque que l'âge moyen varie, pour les hommes entre 38,6 ans et 17,2 ans et pour les femmes, de 39,4 ans et 17,0 ans.

Les employeurs de sexe féminin sont plus âgés que leurs homologues de sexe masculin. Elles sont d'ailleurs les plus âgées de l'ensemble. L'âge moyen des femmes reste également plus élevé que celui des hommes chez les salariés, les travailleurs à la tâche et les indépendants. On peut dire que les femmes commencent à exercer une activité plus tard que les hommes.

Par contre, les aides familiales sont nettement plus jeunes (18,1 ans) que les aides familiaux (20,9 ans).

Tableau 5.11 : Ages moyens des actifs selon la situation dans l'occupation

SITUATION	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
EMPLOYEUR	38,6	39,4	35,0
SALARIE PUBLIC	33,2	33,4	32,4
SALARIE PRIVE	27,2	28,2	22,7
TRAVAILLEUR TACHE	25,7	26,2	23,5
AIDE FAMILIAL	20,9	18,1	23,7
INDEPENDANT	33,3	34,6	31,1
APPRENTI	17,2	17,0	17,6
COOPERATIVE	30,2	30,5	28,7

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2.4 – Situation dans l'occupation des travailleurs

Les pyramides des âges représentées par les graphiques 5.4 à 5.11 expriment la structure par sexe et par âge des actifs selon la position de l'employé dans l'emploi. Chaque pyramide a des caractéristiques propres. Mais, elles ont des caractéristiques communes qui sont : un déficit des femmes conséquence du rapport de masculinité des actifs globalement en faveur des hommes et une forte représentativité aux âges compris entre 25 et 35 ans.

Chaque pyramide, des caractéristiques qui lui sont propres. On peut relever entre autres :

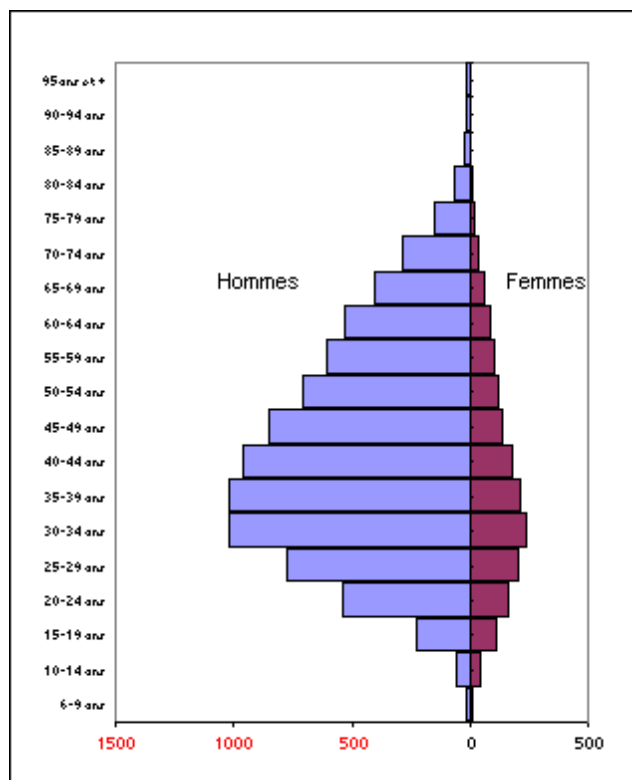
1. la pyramide des âges des employeurs est caractérisée par :
 - La forme étirée en hauteur qui veut dire qu'il existe des employeurs à tous les âges jusqu'à 95 ans et même plus ;
 - Une sur-représentation des travailleurs entre 35 et 54 ans pour les hommes et 25 à 34 ans pour les femmes.
2. La pyramide des âges des salariés du public présente une forme quasiment ovale qui montre qu'à un certain âge, il n'existe plus de fonctionnaires et agents de l'Etat en activité. Cet âge sur la pyramide se situe autour de 70 ans ;
3. Les pyramides des salariés du privé et des travailleurs à la tâche ont la même configuration par ce que l'âge de fin d'activité n'est pas aussi brutal que celui des salariés du public. On remarque surtout, pour les salariés du public, qu'après l'âge de la retraite, il existe toujours des personnes qui continuent d'exercer des activités dans le privé pour en percevoir un salaire. Tandis que chez les tâcherons, la concentration est beaucoup plus forte entre 20 – 30 ans. Cette catégorie pourrait regrouper

plusieurs "chômeurs déguisés" car il s'agit de personnes exerçant des emplois occasionnels.

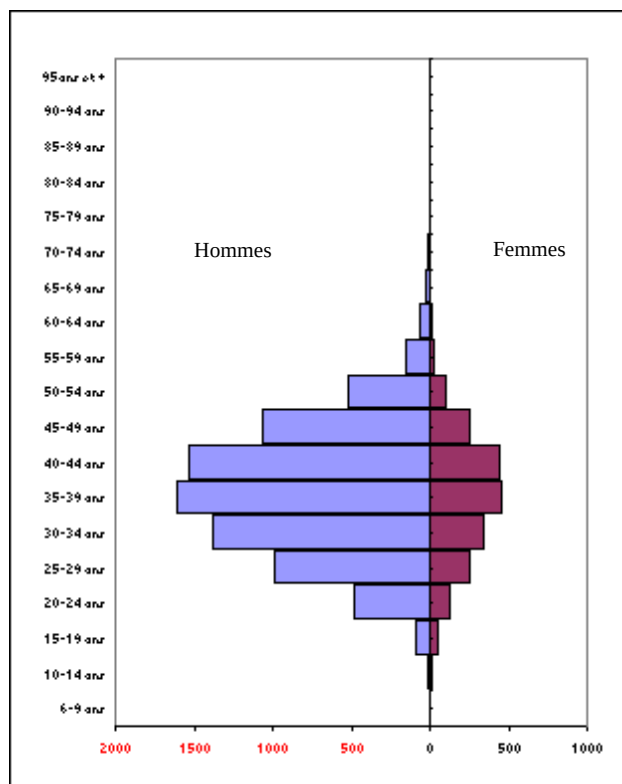
4. La particularité des pyramides des aides familiaux est l'importante représentation des femmes à tous les âges. C'est la seule pyramide qui donne un rapport de masculinité défavorable pour les hommes. On note également sur cette pyramide, une forte représentation des enfants de 6-14ans par rapport à toutes les autres pyramides. Ceci montre que l'âge moyen des aides familiaux est très bas et cette activité est l'apanage des enfants.
5. La pyramide des âges des travailleurs indépendants est assez équilibrée entre les sexes et caractérisée par une forte dominante des populations aux âges adultes tant chez les hommes que chez les femmes.
6. La pyramide des âges des apprentis est petite par ce qu'elle ne prend en compte que des personnes d'âge compris entre 6 et 39 ans. A partir de 40 ans l'apprentissage s'estompe.

Un apprenti est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage, en atelier ou sur le terrain, auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèces ou en nature en contrepartie du travail accompli. Quelquefois, c'est le parent qui paye le maître pour le temps passé en apprentissage. La maîtrise du métier se fait sur le tas sans passer par une école ou un centre de formation professionnel. L'enfant entre en apprentissage à bas âges (entre 6 et 14 ans) puis à l'âge d'adolescence, il est déjà opérationnel pour exercer un métier, généralement, informel.

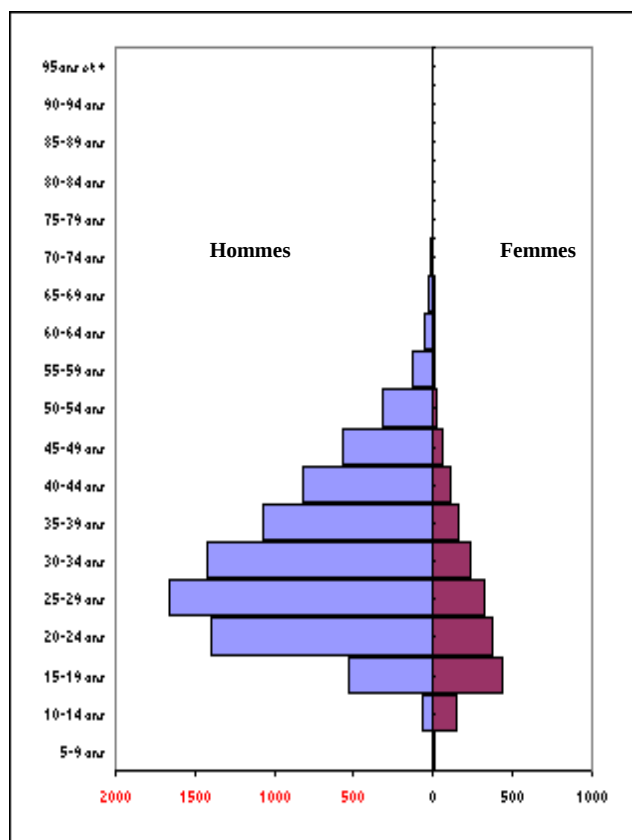
Graphique : 5.4 : Pyramide des âges des employeurs



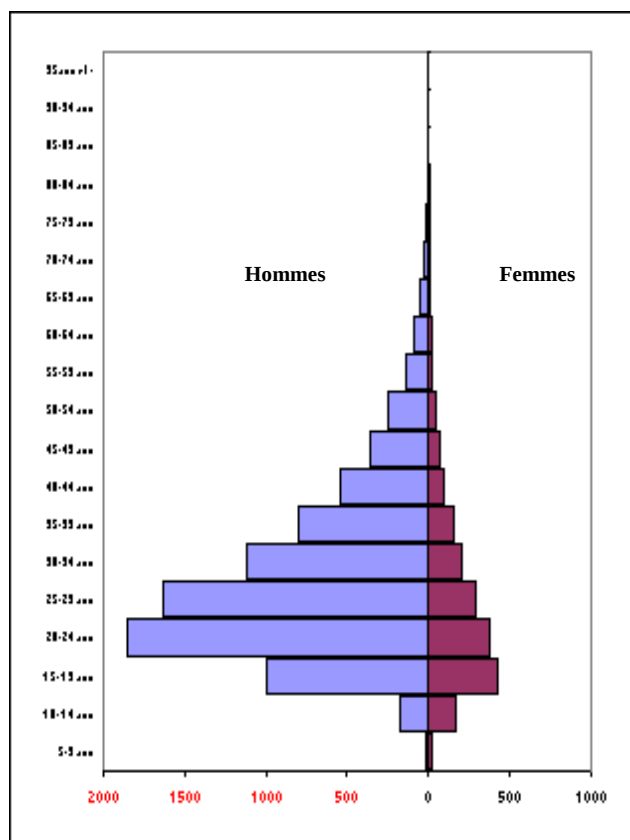
Graphique 5.5 : Pyramide des âges des salariés du public



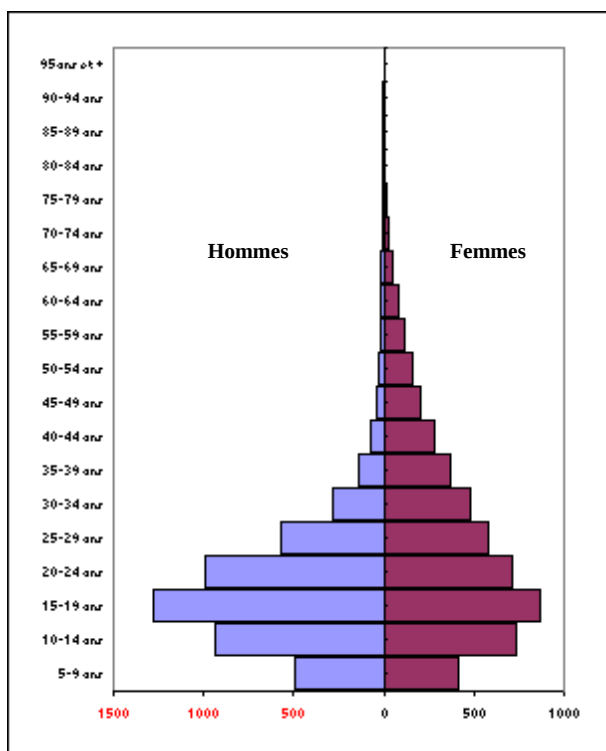
Graphique 5.6 : Pyramide des âges des salariés du privé



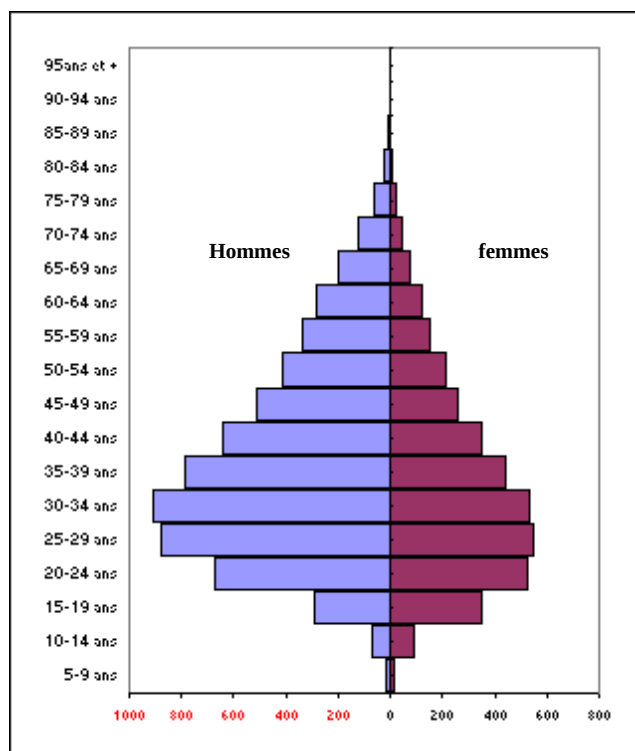
Graphique 5.7 : Pyramide des âges des travailleurs à la tâche



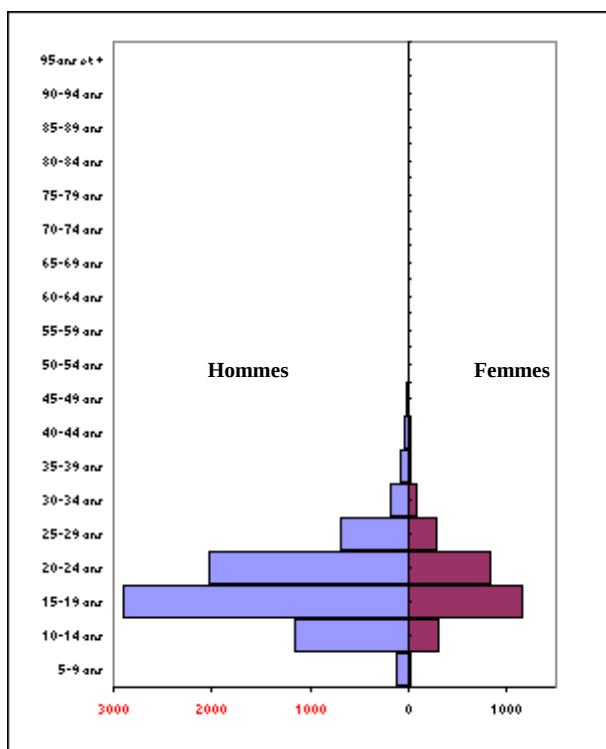
Graphique 5.8 : Pyramide des âges des aides familiaux



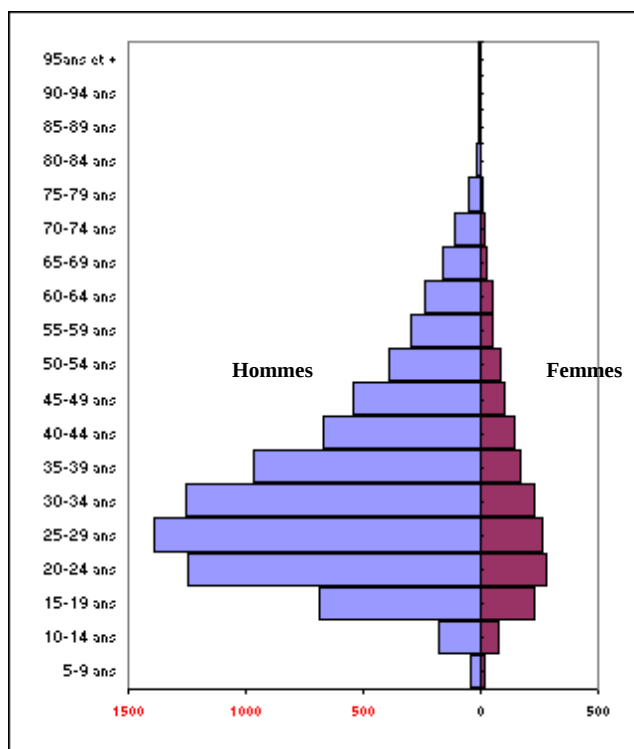
Graphique 5.9 : Pyramide des âges des indépendants



Graphique 5.10 : Pyramide des apprentis



Graphique 5.11 : Pyramide des âges des travailleurs en coopérative



5.2.5 - Caractéristiques des travailleurs salariés et des indépendants

Les salariés et les indépendants ont une influence certaine sur l'activité économique. De ce fait, une étude spécifique se rapportant à leur distribution par milieu de résidence et par nationalité est réalisée dans ce sous-chapitre.

5.2.5.1 - Salariés du secteur public

Les salariés du secteur public qui ne représentent que 3,2 % de l'ensemble des actifs occupés constituent une activité essentielle dans la politique de développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Par milieu de résidence, comme signalé au paragraphe 5.2.2, les activités salariales sont des phénomènes spécifiquement urbains. Les salariés du secteur public composés de fonctionnaires et d'agents de l'Etat répartis dans le tableau 5.12 exercent à 80,7 % dans les milieux urbains contre 18,3 % dans le milieu rural. On remarque surtout qu'il existe des agents de l'État dans toutes les entités administratives du pays. Ils peuvent être des instituteurs, des agents de la santé, des agents d'encadrement des agriculteurs, etc.

Tableau 5.12 : Répartition des emplois dans le secteur public par milieu d'habitat

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>		<i>Total</i>	
	Nombre	<i>en %</i>	Nombre	<i>en %</i>	Nombre	<i>en %</i>
ENSEMBLE URBAIN	124.130	79,7	36.751	89,6	160.881	81,7
ENSEMBLE RURAL	31.708	20,3	4.253	10,4	35.961	18,3
ENSEMBLE C.I.	155.838	100,0	41.004	100,0	196.842	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le graphique 5.12 et le tableau 5.13 ont été établis pour déterminer les groupes d'occupations et les secteurs d'activité dans lesquels sont occupés les salariés du public.

Le graphique 5.12 qui distribue l'ensemble des salariés selon la branche d'activité montre que la grande majorité des fonctionnaires et agents de l'Etat (88,9 %) sont occupés dans la branche d'activité "services". Les six autres branches d'activité se partagent, dans de très faibles proportions, les 11 % restant avec une dominance pour les professions non classées ailleurs (3,7 %) et le secteur "agriculture, élevage et pêche" (3,1%).

En considérant les groupes d'occupations (tableau 4.13), on note que la quasi-totalité des fonctionnaires de certains groupes d'occupations sont occupés dans la branche "services"; C'est le cas des salariés du groupe 10 "armée, police et sécurité" (98,5 %) du groupe 4 "professions intermédiaires scientifiques et techniques" (96,8 %), du groupe 5 "employés de type administratif" (94,9 %), du groupe 1 "membres de l'exécutif et dirigeants d'entreprises" (92,2 %) et du groupe 2 "professions intellectuelles et scientifiques" (92,9 %). Il existe des personnes du groupe 3 "personnel des cultes" qui ont déclaré bénéficier d'un salaire du secteur public. Ils exercent presque tous (91,6 %) dans le secteur des services.

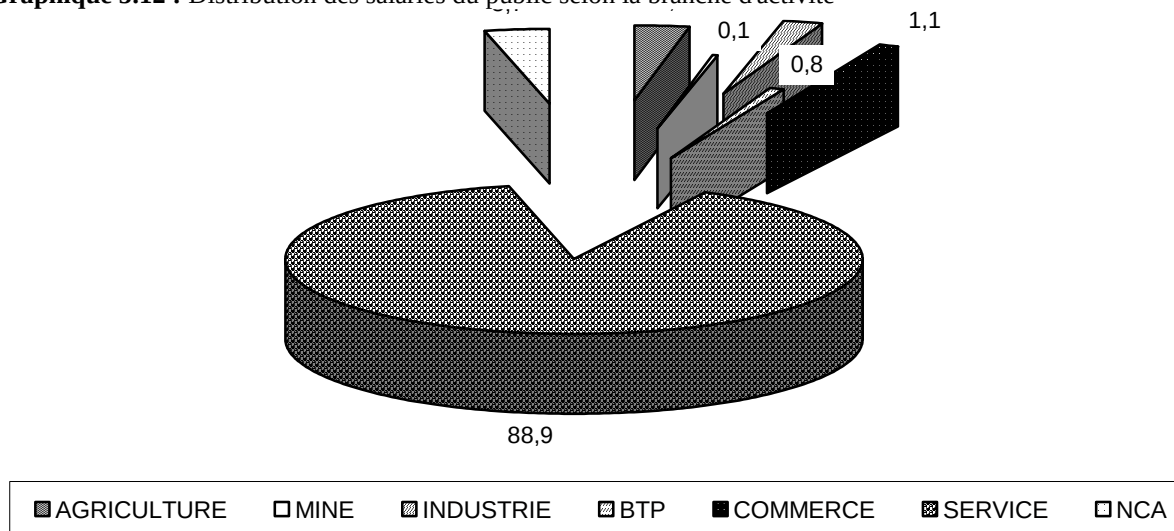
Les salariés du public qui sont occupés dans le groupe 9 "agriculture, élevage et pêche" exercent en majorité (67,6 %) dans le secteur "agriculture". Quant aux salariés du groupe 5 "personnel commercial et vendeurs", ils sont répartis entre deux grands secteurs d'activité qui sont : "le commerce" avec 40,8 % et les services avec 40,4 %. Les salariés du groupe 7 "artisanat d'art et de production" sont également répartis essentiellement sur deux secteurs d'activité : l'industrie (35,8 %) et les services (52,9 %).

Tableau 5.13 : Répartition des salariés du public selon la branche d'activité

Groupes d'occupations	AGRI	MINE	INDUS	BTP	COMM	SERVICE	NCA	Total
1. EXECUTIF ET DIRIGEANTS	1,6	0,2	1,4	2,1	0,3	92,2	2,2	100,0
2. PROF. INTELLECT. & SCIENT.	0,6	0,2	1,1	0,9	0,3	92,9	4,0	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	2,5	-	1,7	-	-	91,6	4,2	100,0
4. PROF. INTERM. & SCIENT.	0,3	0,1	0,5	0,1	0,6	96,8	1,6	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIF	0,7	-	1,5	0,3	0,4	94,9	2,3	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	2,1	0,2	13,1	0,6	40,8	40,4	2,7	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	1,1	0,1	1,2	0,3	1,3	93,4	2,7	100,0
8. ARTISANAT D'ART	3,3	0,2	35,8	3,9	1,7	52,9	2,3	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	2,7	0,6	12,0	4,7	1,9	75,2	3,1	100,0
10. AGRI.,ELEVAGE ET PECHE	67,6	0,1	4,3	0,4	1,6	9,6	16,4	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	0,2	-	0,2	-	0,1	98,5	1,0	100,0
12. PROFESSIONS NCA	3,7	0,2	3,2	1,5	0,6	79,6	11,2	100,0
ENSEMBLE	3,1	0,1	2,3	0,8	1,1	88,9	3,7	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.12 : Distribution des salariés du public selon la branche d'activité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2.5.2 - Salariés du secteur privé

Les salariés du secteur privé constituent le troisième volume de la population active selon la situation dans l'occupation. De ce fait, on approchera, dans cette partie certaines de ses caractéristiques pour mettre en valeur son importance sur le plan socio-économique. Cette analyse portera sur la répartition selon le sexe et le milieu de résidence, la nationalité, l'occupation actuelle et la branche d'activité.

Les salariés du privé (tableau 5.14) sont majoritaires dans le milieu urbain (68,5 %). Par rapport aux salariés du public, il existe une forte proportion de salariés du privé dans le milieu rural (31,6 %). Selon le sexe, les hommes représentent 81,2 % contre 18,8 % pour les femmes. La représentativité des femmes est plus élevée dans le milieu urbain (23,2 %) que dans le milieu rural (9,2 %).

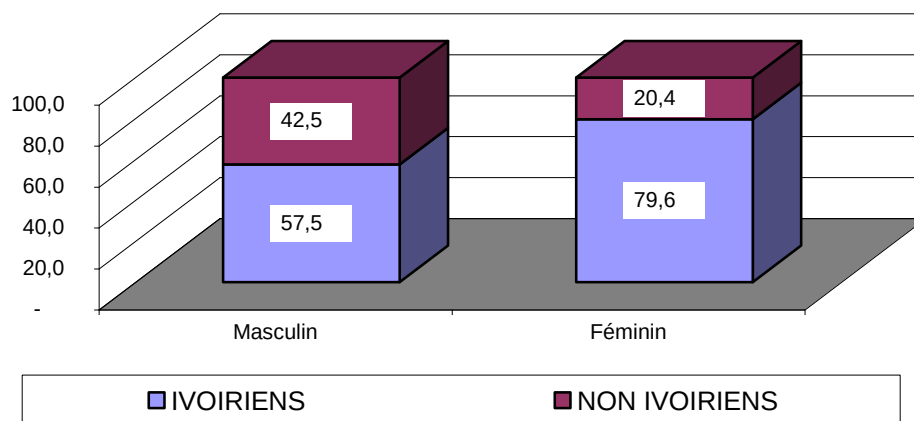
Par rapport aux salariés du public, on remarque à travers les histogrammes du graphique 5.13, une forte représentation des étrangers dans la structure des salariés du privé par nationalité. Ils constituent 42,5 % des hommes et 20,4 % des femmes. Dans ce secteur d'activité, le recrutement ne pose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité. Ceci rétrécit la marge de recrutement des ivoiriens qui ont un taux de chômage plus élevé que les étrangers.

Tableau 5.14 : Répartition des salariés du secteur privé par milieu de résidence

Milieu de Résidence et nationalité	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
ENSEMBLE URBAIN	395.901	64,8	119.890	84,6	515.791	68,6
ENSEMBLE RURAL	214.663	35,2	21.854	15,4	236.517	31,4
ENSEMBLE	610.564	100,0	141.744	100,0	752.308	100,0
IVOIRIENS	350.816	57,5	112.891	79,6	463.707	61,6
NON IVOIRIENS	259.748	42,5	28.853	20,4	288.601	38,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.13 : Répartition des salariés du privé selon le sexe et la nationalité

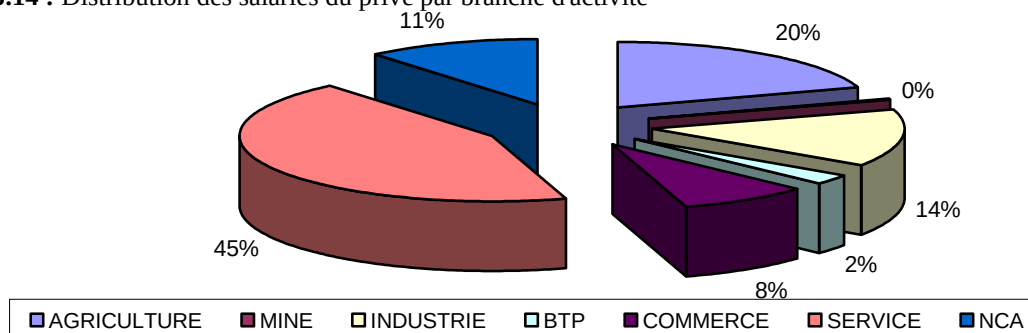


Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

La répartition des salariés du privé selon la branche d'activité paraît beaucoup plus équilibrée que celle des fonctionnaires et agents de l'État. Le secteur d'activité dominant reste le groupe des services avec moins de la moitié des salariés (43,5 %). Les salariés dans l'agriculture occupent la deuxième position avec 20,1 %. L'industrie, utilisatrice de salariés par excellence, arrive en troisième position avec 14,2 % des salariés. Hormis le secteur des personnes non classées ailleurs (11,2 %), les autres secteurs ont une représentativité en dessous de 10 %.

Les activités industrielles et commerciales occupent une place de choix dans la distribution avec environ 20 % des actifs contre seulement 3,4 % chez les salariés du secteur public.

Graphique 5.14 : Distribution des salariés du privé par branche d'activité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

La répartition des salariés selon le secteur d'activité varie en fonction du groupe d'occupations actuelles (tableau 5.15). Par rapport aux salariés du secteur public, on note que la dominance du secteur des services est relative. Elle varie selon le groupe d'occupations actuelles. On note également que la majorité relative des occupés du groupe 1 (49,1 %) est occupée dans la branche des services. On remarque que dans ce groupe d'occupations, il existe une forte proportion d'actifs dans les branches BTP (16,8%) et industrie (14,9 %). Les autres groupes suivent les mêmes tendances que celles décrites avec les salariés du public.

Tableau 5.15 : Répartition des salariés du privé selon la branche d'activité

Groupe d'occupations actuelles	AGRI	MINE	INDUS	BTP	COMM	SERVICE	NC	Total
1. MBRE DE L'EXECUTIF& DIRIG.	4,1	0,2	14,9	16,8	6,5	49,1	8,5	100,0
2. PROF. INTELLECT & SCIENT.	1,8	0,5	10,8	4,1	4,1	73,1	5,5	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	0,4	-	0,2	0,1	0,4	94,6	4,3	100,0
4. PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	2,8	0,3	9,5	2,4	6,9	72,5	5,5	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIFS	2,1	0,2	15,8	1,8	11,7	61,2	7,2	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	1,0	0,2	6,2	0,7	70,5	17,5	4,0	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	1,3	-	2,3	0,2	2,6	91,3	2,2	100,0
8. ARTISANAT D'ART	0,7	0,1	68,5	4,2	2,5	22,0	2,0	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	3,9	0,5	28,7	6,1	4,1	53,2	3,5	100,0
10. AGRI., ELEVAGE ET PECHE	69,5	-	3,8	-	1,8	1,9	23,0	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	2,8	0,3	3,9	0,1	0,9	89,5	2,5	100,0
12. PROF. NON CLASSEES	5,1	0,2	10,6	1,3	3,7	21,9	57,4	100,0
Total	20,1	0,2	14,2	2,3	8,4	43,5	11,2	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.2.5.3 - Travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants (2.995.464 personnes) représentent le plus important volume de la distribution des actifs selon la situation dans l'occupation. Les hommes sont dominants et constituent 62,4 % contre 37,6 % pour les femmes. Les données du tableau 5.16 montrent que les adolescentes de moins de 20 ans sont dominantes dans cette représentation par sexe des indépendants. A partir de 20 ans, la proportion des hommes croît rapidement et passe de 60,4 % à 71,0 %.

Tableau 5.16 : Structure par sexe et par groupe d'âges des travailleurs d'activité

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
< 20 ans	45,2	54,8	100,0
20 - 34 ans	60,4	39,6	100,0
35 - 54 ans	65,0	35,0	100,0
> 55 ans	71,0	29,0	100,0
Total	62,4	37,6	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Tableau 5.17 : Répartition des travailleurs indépendants par sexe et par milieu de résidence

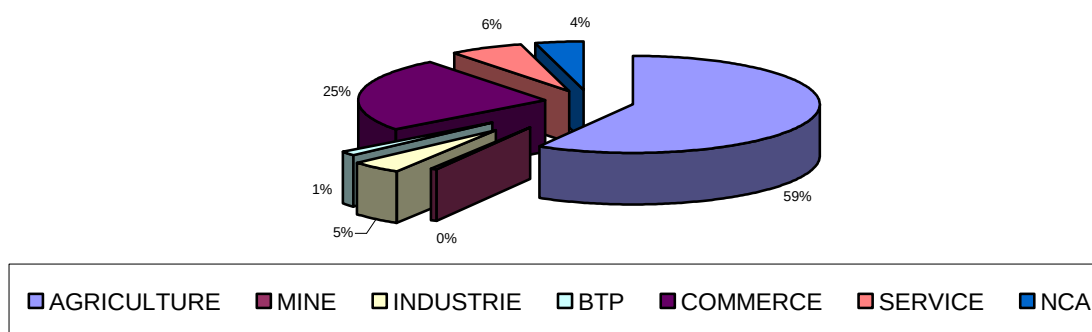
MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
ABIDJAN	223.673	12,0	227.203	20,2	450.876	15,0
AUT VILLES	362.104	19,4	265.815	23,6	627.919	21,0
ENSEMBLE URBAIN	585.777	31,3	493.018	43,7	1.078.795	36,0
ENSEMBLE RURAL	1.283.349	68,7	634.138	56,3	1.917.487	64,0
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	1.869.126	100,0	1.127.156	100,0	2.996.282	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Contrairement aux travailleurs salariés, on note que près des deux tiers (64,0 %) des travailleurs indépendants ont été répertoriés dans le milieu rural. Cette proportion reste toujours au-delà de 50 % quel que soit le sexe.

Le graphique 5.15 confirme la prédominance des actifs dans l'agriculture, l'élevage et la pêche du milieu rural selon la situation dans l'occupation en ce sens où le secteur de l'agriculture renferment plus de la moitié (58,5 %) des travailleurs indépendants selon la branche d'activité. Le secteur du commerce arrive en deuxième position avec 24,6 % d'entre eux. Les autres branches d'activité ont des représentations insignifiantes. La prédominance de l'agriculture peut s'expliquer par la confusion que pourraient faire les populations du milieu rural entre employeur et indépendant. Un exploitant agricole peut se considérer d'abord comme indépendant, ce qui voudrait dire pour lui qu'il est le propriétaire de son exploitation avant de se déclarer employeur, si un contrat le lie à ses ouvriers agricoles.

Graphique 5.15 : Distribution des travailleurs indépendants selon la branche d'activité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

La répartition des actifs (tableau 5.18) montre que chaque groupe d'occupations correspond à un type de distribution. Ainsi, on remarque que les groupes 2 "professions intellectuelles et scientifiques", 3 "personnel du culte", 4 "professions intermédiaires scientifiques et techniques", 5 "employés de type administratif", 7 "personnels spécialisés dans les services" sont dominants dans les services avec respectivement 58,1 %, 89,7%, 63,9 %, 61,7 % et 83,3 %. Les travailleurs indépendants qui exercent dans les emplois du groupe 1 "membres de l'exécutif et dirigeants d'entreprise" sont plus représentés dans les bâtiments et travaux publics (68,1 %) tandis que les emplois du groupe 6 "personnel commercial et vendeurs" sont évidemment dans la branche "commerce".

Tableau 5.18 : Répartition des travailleurs indépendants selon le groupe d'occupations et la branche d'activité

Groupe d'occupations actuelles	AGRI	MINE	INDUS	BTP	COMM	SERVICE	NC	Total
1. MBRE L'EXECUTIF & DIRIGEANTS	2,9	-	3,8	68,1	3,2	17,2	4,8	100,0
2. PROF. INTELLECT & SCIENT.	7,6	0,4	4,8	15,9	7,9	58,1	5,4	100,0
3. PERSONNEL DES CULTES	2,4	0,1	0,7	0,3	0,4	89,7	6,4	100,0
4. PROF. INTER. SCIENT. & TECHN.	2,2	1,0	2,6	2,2	24,3	63,9	3,7	100,0
5. EMPLOYES ADMINISTRATIFS	8,9	-	5,2	1,6	16,7	61,7	5,9	100,0
6. COMMERCIAL ET VENDEURS	0,7	-	0,7	0,1	96,2	1,6	0,7	100,0
7. SPECIALISES DS SERVICES	3,5	0,1	1,2	0,1	9,8	83,3	2,0	100,0
8. ARTISANAT D'ART	0,4	-	74,7	2,5	3,4	17,7	1,2	100,0
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	2,4	6,2	18,1	20,8	6,3	44,8	1,3	100,0
10. AGRI., ELEVAGE ET PECHE	93,1	-	0,1	-	2,8	0,2	3,7	100,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	1,0	0,1	4,0	0,1	24,1	67,8	2,8	100,0
12. PROF. NON CLASSEES	3,4	-	0,6	0,3	5,6	5,7	84,4	100,0
Total	58,5	0,4	4,6	1,4	24,6	6,4	4,2	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.3 – Branches d'activité économiques

La structure de la population occupée n'est pas examinée dans ce sous-chapitre du point de vue de la division sectorielle classique du BIT, en trois grands secteurs d'activité : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Dans le cadre de l'exploitation des données du RGPH-98, l'analyse fait ressortir 6 sous-classifications qui découlent des trois premières. C'est ainsi que le secteur primaire a été subdivisé en deux : l'agriculture et les mines; le secteur secondaire en deux sous-secteurs : l'industrie et les bâtiments et les travaux publics et enfin le secteur tertiaire en commerce et services. On remarque que certaines personnes n'ont pu être classées selon la profession.

5.3.1 – Volume et répartition spatiale

Sur un effectif total de 6.084.487 actifs occupés, le traitement des données du RGPH-98 permet de classer 5.674.469 personnes par branche d'activité. Il reste 410.018 actifs occupés non classés qui correspondent à un poids de 6,7 %. La répartition des actifs selon la branche d'activité ne prend pas en compte les "non déclarés". Les proportions sont donc calculées sur l'ensemble des personnes qui ont été correctement classées dans le tableau 5.19.

Tableau 5.19 : Répartition de la population active occupée par branche d'activité et milieu de résidence

	AGRI- CULTURE	MINE	INDUS- TRIE	BTP	COM- MERCE	SERVICE	NC	TOTAL
ABIDJAN	17.872	833	162.556	41.497	358.409	439.759	48.769	1.069.695
Hommes	2,6	0,1	17,8	6,5	22,4	50,7		100,0
Femmes	0,5	0,0	13,0	0,3	55,1	31,0		100,0
TOTAL	1,8	0,1	15,9	4,1	35,1	43,1		100,0
URBAIN	275.715	4.450	301.861	71.338	732.758	762.675	124.874	2.273.671
Hommes	15,4	0,3	15,6	5,2	20,3	43,2		100,0
Femmes	8,5	0,0	11,4	0,2	57,1	22,7		100,0
TOTAL	12,8	0,2	14,0	3,3	34,1	35,5		100,0
RURAL	3.083.083	11.568	71.344	12.393	251.602	95.682	285.144	3.810.816
Hommes	15,4	0,3	15,6	5,2	20,3	43,2		100,0
Femmes	8,5	0,0	11,4	0,2	57,1	22,7		100,0
TOTAL	87,4	0,3	2,0	0,4	7,1	2,7		100,0
ENSEMBLE	3.358.798	16.018	373.205	83.731	984.360	858.357	410.018	6.084.487
Hommes	62,1	0,4	7,4	2,3	9,4	18,4		100,0
Femmes	54,3	0,1	5,2	0,1	30,8	9,6		100,0
TOTAL	59,2	0,3	6,6	1,5	17,3	15,1		100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

La répartition des actifs occupés par branche d'activité (tableau 5.19) montre que la branche agriculture enregistre la part la plus importante des effectifs avec 59,2 %. Elle est suivie du commerce (17,3 %), des services (15,1 %) et de l'industrie (6,6 %). Les branches Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et Mines ont un apport faible dans la répartition des actifs occupés avec respectivement 1,5 % et 0,3 %.

Par milieu de résidence, on constate que la branche agriculture n'occupe que 1,8% des actifs de la ville d'Abidjan où les emplois sont plutôt orientés vers les activités du tertiaire. Le commerce et les Services enregistrent ensemble près de trois quarts des emplois, soit respectivement 35,1 % et 43,1 %.

S'agissant du sexe, le commerce a une place prépondérante chez les femmes. Il occupe 55,1 % des actives occupées dans la ville d'Abidjan et arrive, au niveau national, en deuxième position (30,8 %) après l'agriculture (54,3 %). Quant aux hommes, ils sont pour la plupart (62,1 %) occupés dans l'agriculture. Par milieu de résidence, l'agriculture est négligée dans le milieu urbain au profit du commerce et des services.

5.3.2 – Branche d'activité et la situation dans l'occupation

A cette étape de l'analyse, les relations qui pourraient exister entre la branche d'activité et la position des actifs dans l'occupation vont être déterminées. Le tableau 5.20 présente la distribution des actifs par branche d'activité selon la situation dans l'occupation.

On remarque que les actifs de la branche "agriculture" sont en majorité "indépendant" (58,7%) et "aide familial" (32,5 %). La branche "mine" est également composée à 70,1 % d'indépendants. En ce qui concerne la branche "industrie", on retrouve les indépendants (39,8%) et les salariés du privé (30,7 %). Les indépendants dominent également dans la branche "Bâtiments et Travaux Publics" avec 61,8 % des actifs. Cependant, la quasi-totalité des actifs de la branche "commerce" (80,1 %) sont des indépendants. Tandis que la branche des services occupe plusieurs types d'actifs. Il s'agit des salariés du public et du privé (61,3 %) et des indépendants (23,5 %). Quant aux travailleurs non classés ailleurs ou non déclarés, ils sont pour la plupart des aides familiaux ou des indépendants.

Un indépendant est, "une personne qui exerce son métier ou son activité économique à son propre compte ou avec l'aide des membres de sa famille ou des apprentis non rémunérés". Les résultats montrent que les indépendants sont dominants dans toutes les branches d'activité. Ce qui voudrait dire que les actifs, dans leur grande majorité profitent des membres de leurs familles ou des apprentis pour réaliser leurs objectifs économiques, soit par manque de main d'œuvre, soit par une utilisation abusive des personnes qui vivent à leurs dépens.

Tableau 5.20 : Répartition des actifs selon la branche d'activité et la situation dans l'occupation

BRANCHE D'ACTIVITE	EMPLO YEUR	SALAIRE		TRAV. A LA TACHE	COOPE- RATIVE	INDEPEN- DANT	AIDE FAMILIAL	APPRENTI	
		PUBLIC	PRIVE						
AGRICULTURE	1,8	0,2	5,0	1,1	0,7	58,7	32,5	0,1	100,0
MINE	0,9	1,6	10,2	0,9	9,2	70,1	6,6	0,4	100,0
INDUSTRIE	1,8	1,3	30,7	1,7	0,5	39,8	2,7	21,5	100,0
BTP	2,6	1,9	21,9	8,0	0,4	51,8	2,2	11,3	100,0
COMMERCE	0,8	0,2	6,8	1,1	0,6	80,1	10,0	0,4	100,0
SERVICE	1,4	21,8	39,5	2,4	0,5	23,5	2,3	8,7	100,0
TNC	1,3	2,0	26,8	3,8	0,6	39,0	25,0	1,6	100,0
Non-DECLARE	1,3	3,7	16,0	2,3	0,5	38,6	33,3	4,3	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

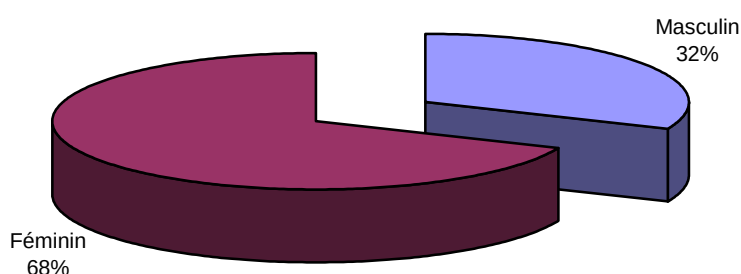
5.3.3 - Volume et la structure des commerçants

Le commerce est le secteur qui regroupe le plus d'activités informelles. Il fait moins appel à une formation professionnelle et à des expériences reconnues.

Le RGPH-98 a estimé à 907.358, le nombre de personnes qui ont déclaré le commerce comme occupation actuelle. La répartition par sexe (graphique 5.16) est largement en faveur des femmes qui représentent plus des deux tiers (68 %) des commerçants contre 32 % pour les hommes.

Cette structure par sexe varie en fonction du type de commerce exercé par les individus. Ainsi, on note que le commerce de denrées alimentaires tels que ceux des groupes 16 et 17 du tableau 5.21 sont quasiment tenus par les femmes tandis que les ventes de tissus et autres tenues vestimentaires sont tenues par les hommes.

Graphique 5.16 : Distribution des commerçants par sexe



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

La structure est également fonction de la nationalité. On rencontre dans le commerce une forte présence des étrangers. Ainsi, le graphique 5.18 montre que la répartition proportionnelle des actifs occupés est favorable aux femmes de nationalité ivoirienne qui représentent près de la moitié des commerçants avec 49,1 %. Ensuite viennent les hommes étrangers, les femmes ivoiriennes puis enfin les femmes étrangères avec respectivement 19,5 %, 19,4 % et 12,0 %. Les étrangers, avec 31,5 % constituent un poids dans cette population de commerçants.

Le tableau 5.21 qui distribue les commerçants selon le type de commerce tenu montre que le type de commerce dominant est le point 17 "vendeurs de denrées alimentaires" qui occupe 23,0 % de l'ensemble des commerçants quel que soit le sexe et 28,2 % des femmes. Tous sexes confondus, aucun autre type de commerce n'atteint la proportion de 10 %.

La répartition par sexe montre que 68,0 % des femmes sont des vendeuses de produits alimentaires (poissons, viandes, fruits et légumes). Elles sont sous-représentées dans les autres types de commerce. Par contre, les hommes sont dans le commerce dans les magasins, la gérance et le commerce beaucoup plus formels.

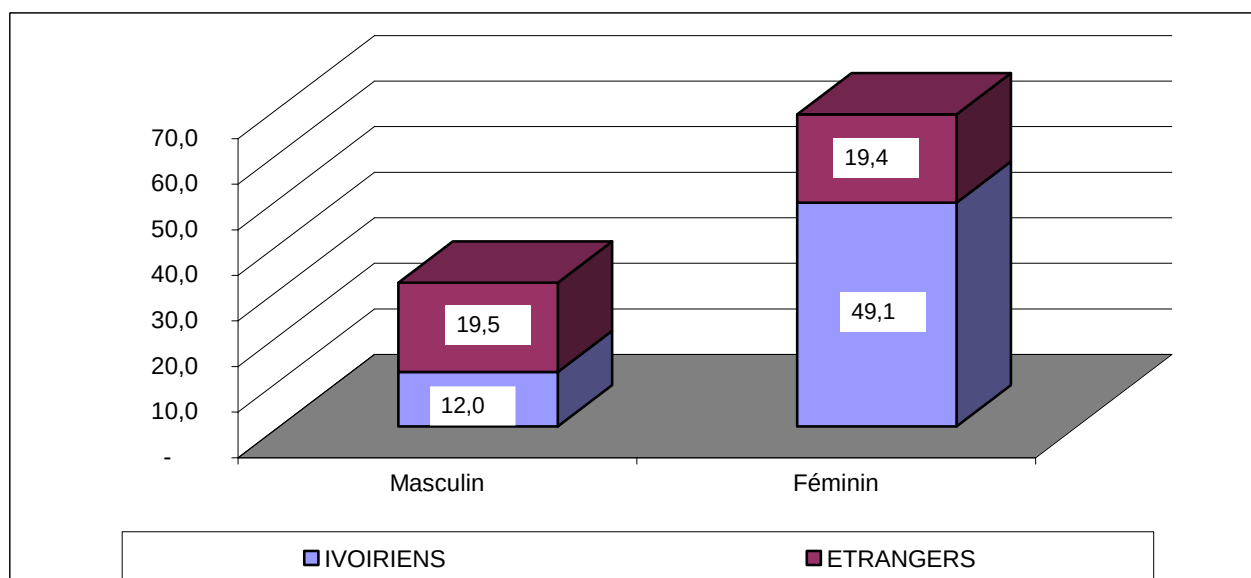
Le secteur du commerce connaît un développement prodigieux et incontrôlé. Les résultats à notre disposition ne nous permettent pas d'apprécier l'évolution de cette activité mais des constats empiriques étayent notre assertion. Les femmes sont la cheville ouvrière du développement du commerce des denrées alimentaires en Côte d'Ivoire comme le confirment les données du RGPH-98.

Tableau 5.21 : Répartition des actifs exerçant dans le commerce par sexe

	TYPE DE COMMERCE EXERCE	Masculin		Féminin		Total	
		Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
1	PROPRIETAIRE, GERANT DE COMMERCE DE GROS ET DETAIL	5.893	2,1	1.890	0,3	7.783	0,9
2	CHEF DE VENTE, CONSEILLER COMCIAL, INGENIEUR COMCIAL, INSPECTEUR COMMERCIAL	1.110	0,4	256	0,0	1.366	0,2
3	ACHETEUR DE PRODUITS, NEGOCIAANT, DEMARCHEUR	7.789	2,7	475	0,1	8.264	0,9
4	TECHNICIEN DE COMMERCE, AGENT DES SERVICES COMCIAUX DES COMPAGNIES AERIENNES	7.705	2,7	1.791	0,3	9.496	1,0
5	REPRESENTANT ET PLACIER, VENDEUR SUR BROCHURES (Agence de Voyage)	220	0,1	200	0,0	420	0,0
6	COURTIERS ET VENDEURS AUX ENCHERES, AGENT DE VENTE DE SERVICES AUX ENTREPRISES	493	0,2	291	0,0	784	0,1
7	COMMIS VENDEURS, EMPLOYES DE COMMERCE ET DMONSTRATEURS, POMPISTES	6.655	2,3	3.388	0,5	10.043	1,1
8	BOUTIQUIER	21.988	7,7	4.881	0,8	26.869	3,0
9	VENDEUR DE TISSUS ET DE FRIPERIE	11.429	4,0	6.035	1,0	17.464	1,9
10	VENDEUR DE FRUITS	2.272	0,8	29.010	4,7	31.282	3,4
11	VENDEUR DE LEGUMES ET ARACHIDE ET DES CINDIMENTS	3.619	1,3	66.038	10,6	69.657	7,7
12	VENDEUR DE BEIGNETS, D'ALLOKO, D'ATTIEKE	4.734	1,7	82.852	13,3	87.586	9,7
13	MAREYEUR DE PAGNES, VENDEUSE DE PAGNES	22.159	7,8	29.807	4,8	51.966	5,7
14	VENDEUR DE BOISSON, VENDEUREN DROGUERIE	7.990	2,8	23.435	3,8	31.425	3,5
15	VENDEUR D'EAU	1.569	0,5	19.144	3,1	20.713	2,3
16	VENDEUR DE POISSON, DE VIANDE, DE VIANDE, DE VOLLAILE ET VENDEUR DE BETAIL	19.753	6,9	69.584	11,2	89.337	9,8
17	VENDEUR D'AUTRES DENREES ALIMENTAIRES	33.287	11,6	175.246	28,2	208.533	23,0
18	MEUNIER	923	0,3	215	0,0	1.138	0,1
19	AGENTS DE LIBRAIRIE, VENDEUR DE JOURNAUX ET DE TABACS	4.154	1,5	2.776	0,4	6.930	0,8
20	VENDEUR EN PAPETERIE, LIBRAIRIE PAR TERRE	3.036	1,1	1.100	0,2	4.136	0,5
21	VENDEUR DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES, MOTOCYCLES	12.567	4,4	695	0,1	13.262	1,5
22	VENDEUR EN ELECTROMENAGER, EN QUINCAILLERIE GENERALE	5.821	2,0	1.296	0,2	7.117	0,8
23	MARCHANDS DE PLANCHES, CHEVRONS, CONTRE-PLAQUE ET TOLES	3.898	1,4	396	0,1	4.294	0,5
24	VENDEUR EN AMEUBLEMENT ET DECOR DU FOYER	948	0,3	503	0,1	1.451	0,2
25	VENDEUR EN HABILLEMENT, EN CHAUSSURES	36.322	12,7	32.191	5,2	68.513	7,6
26	VENDEUR EN MAROQUINERIE, ARTICLES DE VOYAGE	1.069	0,4	353	0,1	1.422	0,2
27	VENDEUR EN PARFUMERIE, DES ARTICLES DE BEAUTE	5.170	1,8	14.909	2,4	20.079	2,2
28	VENDEUR EN ARTICLE DE SPORT	684	0,2	156	0,0	840	0,1
29	PREPOSE COMMERCIAL DE LOCATION SANS CHAUFFEUR	606	0,2	62	0,0	668	0,1
30	VENDEUR EN ARTICLES DE LUXE	6.222	2,2	4.041	0,7	10.263	1,1
31	MANNEQUIN	197	0,1	96	0,0	293	0,0
32	VENDEUR GRAND MAGASIN, DEMONSTRATEUR EN MAGASIN	1.573	0,6	677	0,1	2.250	0,2
33	CHEF DE RAYON, CHEF DE GROUPE (Grand Magasin, Supermarché, etc.)	601	0,2	182	0,0	783	0,1
34	VENDEUR DE CHARBON, BOIS DE CHAUFFE, GAZ ET ASSIMILES	43.409	15,2	47.522	7,6	90.931	10,0
	ENSEMBLE COMMERCE	285.865	100,0	621.493	100,0	907.358	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.17 : Répartition des commerçants selon le sexe et la nationalité



5.3.4 - Caractéristiques des agriculteurs

Depuis le premier recensement de la population, il a été démontré que l'agriculture est l'activité qui occupe plus de 50 % de la population. On peut affirmer sans risque d'erreur que la Côte d'Ivoire est un pays agricole. Les actifs occupés dans l'agriculture passent de 2.579.295 personnes au RGPH-88 à 3.230.850 personnes au RGPH-98. Malgré cette croissance en nombre, on constate une baisse de la proportion de cette population sur la période inter censitaire ; elle passe de 64,1 % à 55,2% de la population active.

Le binôme café-cacao constitue toujours le poids le plus important de cette population agricole. Il occupe 1.030.094 actifs occupés 15 ans et plus (22,3 %) et 178.575 actives (9,1 %) occupées du même groupe d'âges (annexe 2a), soit 1.208.669 actifs occupés avec un rapport de masculinité de 577, largement en faveur des hommes.

5.3.4.1 - Volume et structure par sexe et par nationalité

Le nombre de personnes occupées dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, est de 3.230.850 personnes réparties en 2.107.185 hommes (65,3 %) et 1.123.665 femmes (34,7 %). Cette structure par sexe varie selon la nationalité. Ainsi, chez les étrangers c'est 75,3 % d'hommes (trois quarts) contre 24,7 % de femmes alors que chez les Ivoiriens ce rapport est de 61,7 % d'hommes contre 38,3 % de femmes parmi les actifs.

Le tableau 5.22 et le graphique 5.18 qui répartissent les actifs dans l'agriculture montrent que les Akan sont majoritaires avec 31,2 % des occupés. Viennent dans l'ordre de grandeur les étrangers (25,6 %), les voltaïques (18,7 %), les Mandé Nord (8,6 %), les Mandé sud (7,9 %), puis enfin les Krou qui sont un peuple de forêt ne représentent que 7,5 % de l'ensemble des actifs occupés dans l'agriculture. La prédominance des Akan (en majorité d'ethnie Baoulé) dans l'agriculture n'est pas due au poids de ce peuple dans la population totale. Elle est plutôt le fait d'une migration de plantation des zones de savanes non propices aux cultures de rentes (café, cacao, etc.) vers les forêts dépeuplées de l'ouest et du sud-ouest de du pays.

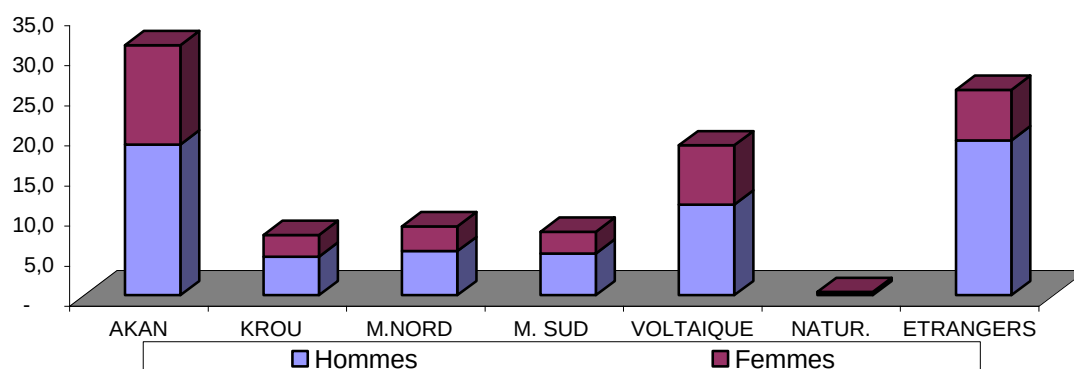
Tableau 5.22 : Répartition des actifs employés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche selon la nationalité/ethnie

NATIONALITE ETHNIE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
AKAN	608.163	28,9	400.699	35,7	1.008.862	31,2
KROU	156.003	7,4	86.734	7,7	242.737	7,5
MANDE NORD	178.721	8,5	100.609	9,0	279.330	8,6
MANDE SUD	168.547	8,0	88.077	7,8	256.624	7,9
VOLTAIQUE	364.107	17,3	240.312	21,4	604.419	18,7
NATURALISE	8.710	0,4	2.542	0,2	11.252	0,3
ETRANGERS	622.934	29,6	204.692	18,2	827.626	25,6
ENSEMBLE	2.107.185	100,0	1.123.665	100,0	3.230.850	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Chez les hommes, l'ordre de la distribution est identique à celui des deux sexes réunis. Tandis que chez les femmes, les Voltaïques viennent à la deuxième position (21,4 %), les étrangers passent à la troisième position (18,2%), les Mandés Nord, composés en majorité de femmes Gouros, passent à la quatrième place (9,0 %).

On note la forte représentation de la communauté étrangère dans la population occupée dans l'agriculture, l'élevage la pêche tant chez les hommes où ils viennent en deuxième position après les Akan que chez les femmes où ils occupent la troisième place. Ils représentent 29,6 % des hommes et 18,2 % des femmes. Cette forte proportion est favorisée l'immigration qui elle-même, est occasionnée par le niveau élevé de la pauvreté dans la sous-région (origine de la quasi-totalité des immigrés), les valeurs et pratiques culturelles des étrangers dans leurs pays d'origine. Les opportunités d'éducation et de formation insuffisantes dans leurs pays d'origines et le désir d'immigrer en Côte d'Ivoire et accéder à une promotion économique et sociale plus saine et viable sont également des causes fondamentales de la forte présence des étrangers dans l'agriculture, notamment dans la production du binôme café-cacao.

Graphique 5.18 : Histogramme des agriculteurs par ethnie/nationalité

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.3.4.2 - Agriculteurs selon la situation dans l'occupation et la nationalité/ethnies

La répartition des actifs occupés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche (tableau 5.23) permet de confirmer que la population agricole est essentiellement composée d'indépendants (53,1 %) et d'aides familiaux (39,3 %). On note également la faible représentation des salariés du privé (4,3 %) dans l'agriculture.

Les employeurs ne représentent que 1,6 % dans cette distribution. Cela permet de dire que soit l'application des définitions n'a pas été assez bien comprise par les agents recenseurs et les agriculteurs soit, il existe une confusion entre travailleurs indépendants et employeurs, due à un nouveau mode de contrats entre les ouvriers et les exploitants agricoles. En attendant que des études ciblées puissent situer sur l'importance des travailleurs indépendants et des aides familiaux, de la faiblesse des ouvriers agricoles et des employeurs, il paraît essentiel de tenter une explication empirique de ces résultats.

Sur les exploitations agricoles, notamment dans les plantations de café et de cacao, il s'est développé depuis près de deux décennies, effectivement plusieurs types de main d'œuvre salariée composée d'ouvriers agricoles permanents, d'ouvriers agricoles saisonniers ou temporaires ou occasionnels. Les deux derniers types sont souvent appelés "abougnon" (partage en deux) ou "aboussan" (partage en trois). Ce système permet à l'ouvrier agricole, sur la base d'un contrat verbal, d'entretenir et de prendre en charge une partie ou la totalité d'une plantation. A la fin de la récolte, la production ou le revenu de la récolte est partagé en trois (aboussan) ou en deux (abougnon). Dans le cas du partage à trois, le propriétaire dispose de deux tiers et dans le cas du partage à deux, l'exploitation est partagée en parts égales entre les deux contractants. Ce contrat qui est généralement annuel, peut être renouvelé en fonction des résultats obtenus par chacun des deux contractants. Si l'ensemble de l'exploitation n'est pas soumis au contrat, le propriétaire occupe le reste de l'exploitation avec sa famille et ses collatéraux venus lui apporter leur aide.

Dans ce type de contrat, l'employeur (l'exploitant agricole) se considère comme indépendant et l'ouvrier agricole se considère également indépendant car il ne perçoit pas un salaire, mais obtient à la fin de la récolte, l'usufruit des produits de son contrat.

Tableau 5.23 : répartition des actifs occupés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche selon la situation dans l'occupation

SITUATION DANS L'OCCUPATION	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
EMPLOYEUR	44.604	2,1	6.323	0,6	50.927	1,6
SALARIE PUBLIC	4.376	0,2	589	0,1	4.965	0,2
SALARIE PRIVE	129.647	6,2	10.347	0,9	139.994	4,3
TRAVAILLEUR A LA TACHE	28.137	1,3	2.979	0,3	31.116	1,0
COOPERATIVE	14.258	0,7	3.258	0,3	17.516	0,5
INDEPENDANT	1.235.037	58,6	479.294	42,7	1.714.331	53,1
AIDE FAMILIAL	648.973	30,8	620.129	55,2	1.269.102	39,3
APPRENTI	2.153	0,1	746	0,1	2.899	0,1
ENSEMBLE	2.107.185	100,0	1.123.665	100,0	3.230.850	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.4 – Exercice de l'activité secondaire

L'activité secondaire d'un individu qui s'est déclaré "occupé" désigne le travail supplémentaire qu'il exerce en dehors de celui déclaré en "occupation actuelle". L'occupation actuelle est considérée comme activité principale de l'individu.

Cette variable a été introduite dans le questionnaire ménage pour répondre à une demande des autorités du ministère de la santé qui, ont voulu, à travers le recensement, connaître le nombre de personnes des deux sexes qui soignent certaines maladies par des méthodes autres que la médecine conventionnelle. Avec la crise économique et ses méfaits sur les coûts des produits pharmaceutiques, les populations ont tendance à désertier les centres médicaux officiels pour se tourner vers ces pratiques qui frisent quelquefois le charlatanisme. Les questions posées avaient pour but principal de saisir cette population, car en occupation première, la frange de celle qui

pratique ces méthodes de soins de façon occasionnelle mais reconnue pourrait être omises. C'est ainsi que la question a été rapportée à l'ensemble de la population.

En fait, les personnes qui exercent ces activités soulèvent en pratique, des problèmes lorsqu'il s'agit de déterminer des proportions d'actifs selon les branches d'activité, les professions ou les situations dans la profession car toutes ces variables sont rapportées à l'activité principale.

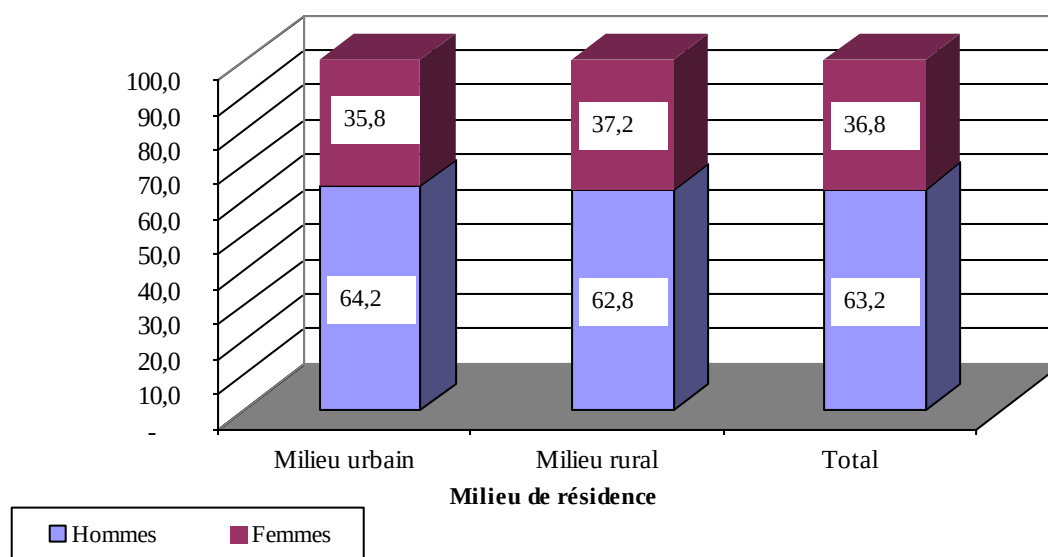
Dans cette partie, le volume des personnes ayant déclaré une activité secondaire sera présenté, et leur structure par sexe et par âge de même que leur nationalité seront analysés. On essaiera également d'apprécier leur proportion par rapport à l'ensemble des actifs, les groupes professionnels dans lesquels la propension à exercer une activité secondaire est réelle. Il en sera de même pour les branches d'activité.

5.4.1 – Volume et répartition par milieu de résidence

Les actifs occupés qui ont déclaré une activité secondaire sont estimés à 419.994 personnes (6,9 % des actifs occupés) et réparties en 258.043 personnes de sexe masculin (61,4 %) contre 161.951 de sexe féminin (38,6 %). On note que parmi ces actifs, 148.862 personnes (35,4 %) n'ont pu indiquer quel type d'activité secondaire, ils exercent. Par conséquent, les analyses et les commentaires porteront, pour la plupart, sur la population active qui a déclaré une activité classée dans un groupe de professions.

Par milieu de résidence, le graphique 5.19 montre que l'activité secondaire est un phénomène qui est plus développé dans les centres urbains que dans le milieu rural. Il est également l'apanage des hommes. Ce sont près de deux tiers des actifs masculins qui exercent une activité secondaire tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Graphique 5.19 : Répartition des actifs exerçant une activité secondaire selon le sexe et le milieu de résidence



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.4.2 – Sexe et âge des personnes exerçant une activité secondaire

La structure par sexe et âge représentée par le tableau 5.24 montre qu'à tous les âges, il a été recensé des personnes exerçant une activité secondaire. Cette structure est quasiment identique à celle de la population active totale avec une forte représentation des hommes à tous les âges. Le rapport de masculinité (159,3 hommes pour 100 femmes) est largement favorable aux hommes dans toutes les catégories. Les proportions sont également plus élevées chez les jeunes et les adultes. Chez

les personnes âgées où on s'attendait à trouver la plus forte proportion des personnes ayant une activité secondaire, la proportion est la plus faible tant chez les hommes que chez les femmes.

Quant à la pyramide des âges des actifs exerçant une activité secondaire (graphique 5.20), elle présente une forme beaucoup plus équilibrée que celle des actifs occupés. Chez les hommes, le maximum est atteint dans le groupe d'âges 30-34 ans. Le groupe d'âges précédent suit immédiatement. Les proportions sont nulles au-delà de 80 ans.

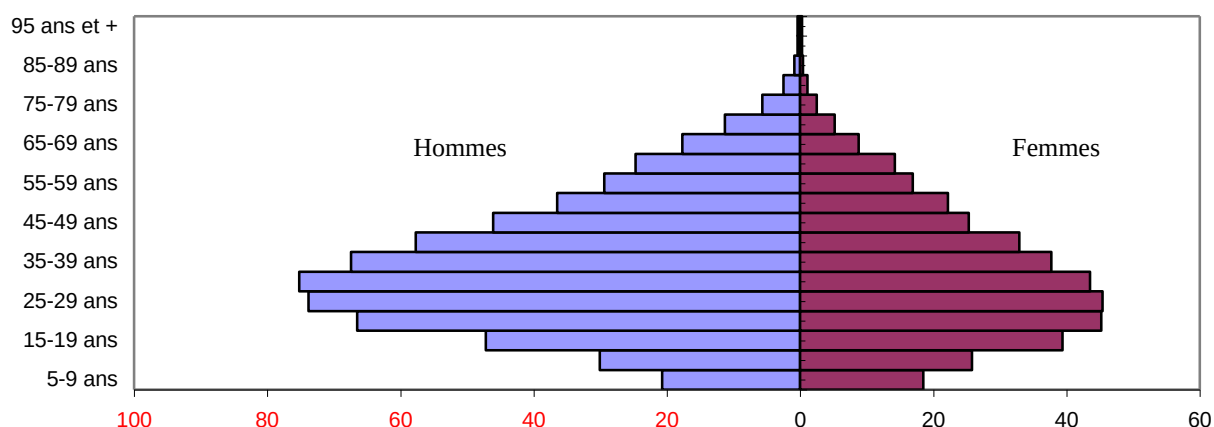
Chez les femmes, le maximum est atteint dans le groupe d'âges 20-29 ans. Elles occupent plus rapidement des activités que les hommes et pratiquement à partir de 80 ans, on ne retrouve plus de personnes exerçant une activité secondaire. L'activité secondaire est beaucoup plus marquée chez les jeunes et les adultes quel que soit le sexe.

Tableau 5.24 : Répartition des actifs ayant une activité secondaire par grands groupe d'âges

Groupe D'âges	HOMMES		FEMMES		TOTAL		Rm
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
< 20 ans	41.132	15,9	35.177	21,7	76.309	18,2	117,8
20 - 34 ans	90.550	35,1	56.295	34,8	146.845	35,0	160,8
35 - 54 ans	87.246	33,8	49.605	30,6	136.851	32,6	175,9
> 55 ans	39.115	15,2	20.874	12,9	59.989	14,3	187,4
Total	258.043	100,0	161.951	100,0	419.994	100,0	159,3

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 5.20 : Pyramide des âges des actifs exerçant une activité secondaire



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.4.3 - Actifs ayant une activité secondaire selon les groupes professionnels

Les données consignées dans le tableau 5.25 répartissent les actifs occupés ayant déclaré une activité secondaire selon le groupe d'occupation de cette activité. Il a été soustrait de ce tableau l'ensemble des 148.862 personnes (35,4 %) qui n'ont pu définir la profession qu'ils exercent en activité secondaire. Ce qui témoigne des difficultés rencontrées à la collecte de cette information.

On note que plus de la moitié de ces activités secondaires (52,8 %) sont exercées dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le second groupe d'occupations qui attire les actifs est le groupe 2 composés de travailleurs spécialisés dans les services avec 20,9 %. Les activités commerciales arrivent en troisième position avec 9,5 %. Les autres groupes sont moins représentés. Par sexe, on note que l'ordre d'importance des groupes est identique à celui constaté au niveau des deux sexes.

réunis. Néanmoins, on remarque que la proportion des femmes exerçant leur activité secondaire dans le commerce et la vente (17,3 %) est nettement plus élevée que celle des hommes (5,1 %).

Les activités des groupes 3 "Personnel du culte" (0,2 %), 5 "employés de type administratif" (0,6 %) et 11 "armée, police et sécurité", par leurs caractéristiques spécifiques ne sont pas susceptibles d'attirer les actifs dans la quête d'une activité secondaire.

Tableau 5.25 : Répartition des actifs occupés ayant une activité secondaire selon le groupe professionnel et le sexe

GROUPE D'OCCUPATIONS SECONDAIRES	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
1. Membre de l'exécutif et dirigeants	3.077	1,8	641	0,7	3.718	1,4
2. Professions intellectuelles et scientifiques	2.856	1,6	418	0,4	3.274	1,2
3. Personnel des cultes	602	0,3	57	0,1	659	0,2
4. Professions intermédiaires scient. & Tech.	2.884	1,7	750	0,8	3.634	1,3
5. Employés de type administratif	919	0,5	638	0,7	1.557	0,6
6. Personnel commercial et vendeurs	8.877	5,1	16.844	17,3	25.721	9,5
7. Travailleurs spécialisés dans les services	34.844	20,1	21.887	22,4	56.731	20,9
8. Artisanat d'art et de production	6.056	3,5	2.083	2,1	8.139	3,0
9. Ouvriers non agricoles	8.479	4,9	486	0,5	8.965	3,3
10. Agriculteurs, éleveurs et pêcheurs	93.951	54,1	49.181	50,4	143.132	52,8
11. Armée police et sécurité	151	0,1	22	-	173	0,1
12. Professions non classées ailleurs	10.877	6,3	4.552	4,7	15.429	5,7
TOTAL	173.573	100,0	97.559	100,0	271.132	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.4.4 – Activités secondaires selon la situation dans l'occupation principale

Dans cette section, une appréciation des groupes d'occupations qui suscitent le plus d'activités secondaires sera faite. Les indicateurs consignés dans le tableau 5.26 sont obtenus par le rapport des actifs qui ont une activité secondaire sur l'ensemble des actifs occupés pour chaque groupe d'occupations.

On note que seulement 4,6 % des hommes et 4,3 % des femmes en activité ont déclaré une activité secondaire. Les occupés dans le groupe 7 "travailleurs spécialisés dans les services" aspirent plus à l'exercice d'une activité secondaire avec 23,3 %. Par sexe, près du tiers des actifs de sexe masculin de ce groupe ont une activité secondaire contre 17,2 % des femmes. En deuxième position, il y a des actifs du groupe 1 "membres de l'exécutif et dirigeants d'entreprise" avec 21,4 % des occupés. Les femmes de ce groupe d'occupations (26,5 %) ont une propension à exercer une activité secondaire plus élevée que les hommes (20,6 %). Quant aux actifs du groupe 2 "professions intellectuelles et scientifiques" ont une proportion non négligeable d'exercice d'activité secondaire.

On retient de cette analyse que si le tableau 5.25 montre que les activités du groupe 10 "agricultures, élevage et pêche" sont les plus sollicitées comme activités secondaires, les actifs qui les exercent sont pour la plupart des actifs des groupe 7 et 1. Ainsi Il n'y a que 4,0 % des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs qui exercent une activité secondaire. Ils peuvent diversifier leurs activités, notamment faire de l'agriculture vivrière et la pêche, ils restent toujours dans le même groupe d'occupations actuelles.

Malgré l'existence d'un texte légal qui empêche l'exercice d'une activité secondaire aux fonctionnaires et agents de l'Etat, il existe 2,2 % des actifs de ce groupe professionnel qui en possèdent.

Tableau 5.26 : La proportion des occupés ayant une activité secondaire selon le groupe d'occupations actuelles

Groupe d'occupations actuelles	% par rapport à l'occupation principale		
	Hommes	Femmes	Total
1. MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIGEANTS	20,6	26,5	21,4
2. PROFESSIONS INTELLECT & SCIENT.	6,4	4,5	6,1
3. PERSONNEL DES CULTES	12,4	7,5	11,7
4. PROFESSIONS INTER. SCIENT. & TECHN.	2,4	1,9	2,3
5. EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	1,9	2,6	2,2
6. PERSONNEL COMMERCIAL ET VENDEURS	3,1	2,7	2,8
7. SPECIALISES DANS LES SERVICES	29,9	17,2	23,3
8. ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION	3,5	2	2,9
9. OUVRIERS NON AGRICOLES	1,7	3,5	1,8
10. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	4,0	3,9	4,0
11. ARMEE-POLICE ET SECURITE	0,4	1,9	0,4
12. PROFESSIONS NON-CLASSEES AILLEURS	7,1	5,3	6,4
Total	4,5	4,3	4,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5. 5 – Pratique de la médecine traditionnelle ou non conventionnelle

Dans le domaine médical, la médecine traditionnelle a toujours joué un rôle très important. Avec l'évolution de la science, les populations se sont tournées vers la médecine moderne, objet de prouesses et de progrès. Mais, depuis la fin de la prise en charge quasiment gratuite des frais de santé par les pouvoirs publics, les populations tant urbaines que rurales se tournent de plus en plus vers ces pratiques ancestrales pour soulager les malades. Les vertus de cette médecine sont reconnues à tel point qu'aujourd'hui, les tradipraticiens sont organisés en corporation. Ainsi, il existe des associations de guérisseurs traditionnels, (ASSIMENAT), de féticheurs et autres. Certains prétendent soigner toutes les maladies y compris le SIDA. Combien sont-ils ? Dans quels régions vivent-ils et quel est le sexe dominant ?

C'est pour répondre aux préoccupations du ministère de la santé qu'une série de questions ont été posées au RGPH-98 pour saisir l'ensemble de ces praticiens y compris ceux qui l'exercent en temps partiel. L'ensemble des praticiens de la médecine traditionnelle a été subdivisés en trois groupes. Ce sont :

- Les naturothérapeutes, les herboristes ;
- Les spiritualistes : guérisseurs, féticheurs et marabouts
- Les matrones, accoucheuses, exciseuses ;

5.5.1 – Type d'exercice de la médecine traditionnelle (occupation principale et secondaire)

L'examen des données du tableau 5.27 montre que les tradipraticiens en Côte d'Ivoire sont estimés à 68.276 personnes, dont 43.065 personnes (63,1 %) de sexe masculin et contre 25.211 (36,9 %) de sexe féminin. On note que près de 4/5 (79,5 %) exercent leur art en activité secondaire. En d'autres termes, donner la santé aux patients n'a pas été identifié en occupation première. Néanmoins, ils sont reconnus dans le lieu de résidence comme des personnes qui apportent leurs connaissances à leurs patients dès que le besoin se fait sentir.

Les trois groupes sont différemment représentés dans cette distribution. Avec 48.488 personnes, les naturothérapeutes viennent largement en première position avec 71 %. Ensuite viennent les guérisseurs, féticheurs puis les accoucheuses traditionnelles et exciseuses avec respectivement 20,6 % et 8,4 %. Selon le sexe, les hommes du groupe 2 l'exercent beaucoup plus en activité première tandis que les féticheuses l'exercent pour la plupart en activité secondaire.

Tableau 5.27 : Répartition des tradipraticiens qui exercent en activité principale et en secondaire selon le sexe et le type de pratique

TYPE D'ACTIVITE	Act. Princ. Nombre	Act. sec. Nombre	Total Nombre	Act. princ, %	Act. sec. %	Total %
DEUX SEXES REUNIS						
1. Naturothérapeute, herboriste, etc.	4.988	43.500	48.488	10,3	89,7	100,0
2. Guérisseur, féticheur, marabout	8.172	5.846	14.018	58,3	41,7	100,0
3. Matrone accoucheuse, exciseuses	750	5.020	5.770	13,0	87,0	100,0
Total	13.910	54.366	68.276	20,4	79,6	100,0
Sexe masculin						
1. Naturothérapeute, herboriste, etc.	2.702	28.664	31.366	8,6	91,4	100,0
2. Guérisseur, féticheur, marabout	7.021	4.327	11.348	61,9	38,1	100,0
3. Matrone accoucheuse, exciseuses	137	214	351	39,0	61,0	100,0
Total	9.860	33.205	43.065	22,9	77,1	100,0
Sexe féminin						
1. Naturothérapeute, herboriste, etc.	2.286	14.836	17.122	13,4	86,6	100,0
2. Guérisseur, féticheur, marabout	1.151	1.519	2.670	43,1	56,9	100,0
3. Matrone accoucheuse, exciseuses	613	4.806	5.419	11,3	88,7	100,0
Total	4.050	21.161	25.211	16,1	83,9	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Au sein de ces groupes, on note l'existence de deux tendances : une catégorie de praticiens en fait leur occupation principale et une autre leur occupation secondaire. Le nombre de praticiens qui en font leur occupation principale est faible par rapport à ceux qui en font une activité secondaire (20 % contre 80 % pour l'activité secondaire). C'est dire que la médecine traditionnelle est en grande majorité pratiquée par ceux là même qui exercent déjà une activité, la seconde venant suppléer la première.

Il est également intéressant de signaler que la pratique de la médecine traditionnelle se faisant en majorité en milieu rural (45.940), la plupart de ces pratiquants en font une activité secondaire (92 %) et leur activité principale (8 %). En effet, en zone rurale, l'activité principale est l'agriculture où la plupart des personnes exercent en qualité de planteurs de café, cacao, palmier à huile, hévéa; cultivateurs de produits vivriers, etc., première activité productrice de revenus. Alors, pourquoi cette activité secondaire en milieu rural est-elle si élevée ? Est-ce par nécessité ou pure conviction ? Cette pratique est-elle efficace ? Est-elle liée aux coutumes aux mœurs, à la tradition ? Autant d'interrogations qui ne sauront trouver de réponse dans la présente étude.

5.5.2 – Médecine traditionnelle par milieu de résidence

La plupart de ces tradipraticiens se trouvent dans la zone rurale (tableau 5.28) qui enregistre 73,4 % de l'effectif. Le milieu urbain enregistre, quant à lui, 26,6 % des tradipraticiens, ce qui justifie le rôle encore important que joue la pharmacopée africaine dans les villes. Dans ces conditions, il serait alors intéressant de savoir les catégories de personnes qui interviennent dans cette médecine traditionnelle.

En milieu urbain, particulièrement à Abidjan, l'effectif des tradipraticiens qui en font une activité principale est supérieur à celui de l'activité secondaire (4.327 personnes contre 2.832 personnes pour l'activité secondaire). On pourrait expliquer cette situation par la complexité en milieu urbain de se trouver du travail compte tenu de la crise économique qui sévit actuellement. Les moyens de l'Etat étant insuffisants, les investissements le sont encore moins, et le marché de l'emploi encore plus complexe compte tenu de la forte demande de la population active (en quête du premier emploi et chômeurs). Ceci étant égal par ailleurs, une proportion de cette frange de la population pourrait grossir le volume de cette catégorie de tradipraticiens. Par ailleurs une analyse sur la répartition spatiale des tradipraticiens pourra permettre de les cibler et de voir l'importance du phénomène dans chaque région.

Tableau 5.28 : répartition des tradipraticiens selon le sexe et le milieu de résidence

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		Rm en %
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	
ABIDJAN VILLE	5.107	11,9	2.052	8,1	7.159	10,5	248,9
AUTRES URBAINS	8.211	19,1	2.767	11,0	10.978	16,1	296,7
ENSEMBLE URBAIN	13.318	30,9	4.819	19,1	18.137	26,6	276,4
ENSEMBLE RURAL	29.747	69,1	20.392	80,9	50.139	73,4	145,9
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	43.065	100,0	25.211	100,0	68.276	100,0	170,8

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

5.5.4 – Répartition spatiale des praticiens de la médecine traditionnelle

Comme la plupart des indicateurs sur l'activité économique, le tableau 5.29 fait ressortir que la région des Lagunes occupe un rôle de choix dans la distribution des médecins traditionnels par région. Plus du tiers des personnes qui exercent cette médecine en activité principale (37,4 %) y résident. Les autres régions se partagent les deux autres tiers avec une dominance pour la région des Savanes (8,8 %), la région de la Vallée du bandama (8,3 %), puis le Haut-sassandra (5,6 %). On note que ces régions ont pour chef-lieu les quatre plus grandes villes du pays, à savoir Abidjan, Korhogo, Bouaké et Daloa. Cela dénote du fait que la médecine traditionnelle ou non conventionnelle est devenue un véritable fonds de commerce pour les praticiens. On en trouve, tant dans les marchés, les quartiers populeux que dans les quartiers huppés de la ville d'Abidjan, pour toutes les bourses.

On remarque certaines personnes exercent comme accoucheuses traditionnelles ou exciseuses en activité principale et la région des Montagnes arrive en première position avec 20 %. Ce résultat n'est pas surprenant car cette région est réputée pour ses pratiques encore en matière d'excision.

Tableau 5.29 : Répartition des tradipraticiens par région selon l'occupation actuelle et l'occupation secondaire

Région Administrative	OCCUPATION PRINCIPALE				OCCUPATION SECONDAIRE				TOTAL (1)+(2)
	Naturo	Spirit	Matrone	Total (1)	Naturo	Spirit	Matrone	Total (2)	
LAGUNES	37,3	39,3	18,1	37,4	12,6	14,3	6,1	12,2	17,3
HAUT-SASSANDRA	4,2	6,3	6,8	5,6	5,9	14,8	12,2	7,4	7,0
SAVANES	5,6	10,8	7,6	8,8	3,7	7,1	4,9	4,1	5,1
VALLEE-DU-BANDAMA	6,9	9,5	4,3	8,3	6,4	5,7	8,1	6,5	6,9
MOYEN-COMOE	2,8	2,9	1,9	2,8	1,5	2,7	2,5	1,7	1,9
MONTAGNES	3,9	3,5	20,9	4,6	3,3	7,4	8,9	4,3	4,4
LACS	4,7	3,3	1,2	3,7	14,8	8,1	8,9	13,5	11,6
ZANZAN	2,5	2,1	1,9	2,2	11,8	7,7	8,6	11,0	9,2
BAS-SASSANDRA	4,2	4,5	8,3	4,6	3,0	3,4	3,7	3,1	3,4
DENGUELE	0,6	0,9	1,1	0,8	0,7	1,5	0,9	0,8	0,8
N'ZI-COMOE	3,6	2,5	1,9	2,9	7,4	6,1	10,6	7,5	6,6
MARAHOUÉ	2,2	1,8	2,4	2,0	2,6	2,1	2,7	2,6	2,5
SUD COMOE	4,7	3,0	1,6	3,6	2,8	2,8	1,3	2,7	2,8
WORODOUGOU	1,0	1,6	1,2	1,4	2,0	3,3	1,7	2,1	1,9
SUD-BANDAMA	3,8	2,2	4,0	2,8	7,4	3,0	5,8	6,8	6,0
AGNEBY	3,9	1,9	4,5	2,8	4,9	4,3	2,4	4,6	4,2
FROMAGER	5,9	1,9	3,1	3,4	7,2	2,7	5,5	6,6	5,9
MOYEN-CAVALY	1,2	1,2	5,6	1,4	1,3	1,7	2,7	1,5	1,5
BAFING	0,9	0,7	3,7	0,9	0,9	1,1	2,5	1,1	1,0
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Spirit = Spiritualiste ; Naturo = Naturothérapeute

L'exercice de cette médecine en activité secondaire est beaucoup plus équilibrée avec une dominance dans les régions suivante : Lacs (13,5 %), Lagunes (12,2 %), Zanzan (11 %), etc. En définitive, la pratique de la médecine non conventionnelle est dominante dans les régions des Lagunes (17,3 %), des Lacs (11,6 %), du Zanzan (9,2 %), Haut-sassandra (6,9 %), N'zi-comoé (6,6 %). Ce qui donne 58,6 % pour les cinq premières régions. Les quatorze autres régions se partagent, en parts congrues, les 41 % restant.

CHAPITRE VI - TRAVAIL DES ENFANTS (6 - 14 ANS)

Selon l'Organisation Internationale du Travail, le "travail des enfants" englobe toute activité économique, entendue comme production de biens et services, effectuée par une personne âgée de moins de 15 ans, quel que soit son statut professionnel (salarié, travailleur indépendant, travailleur familial non rémunéré, etc.). Elle n'inclut pas les travaux ménagers réalisés par cette personne au domicile de ses parents, sauf lorsqu'ils peuvent être assimilés à une activité économique, comme c'est le cas quand un enfant doit, afin que ses parents puissent occuper un emploi à l'extérieur du foyer, consacrer tout son temps à ces travaux et se voit dès lors privé de la possibilité d'aller à l'école¹².

Pour l'UNICEF, et comme le souligne le rapport 1997¹³, le travail des enfants va du travail destructeur ou exploité jusqu'au travail bénéfique qui renforce ou favorise le développement de l'enfant sans compromettre sa scolarité, ses loisirs et son repos.

Considérer toute activité des enfants comme globalement inacceptable, c'est jeter la confusion et banaliser la question garantissant ainsi qu'il n'y aura jamais de fin à l'exploitation du travail des enfants. Nul n'ignore aujourd'hui que le travail des enfants est devenu une préoccupation internationale. Certains pays développés souhaiteraient que l'une des conditionnalités de l'annulation des dettes des pays en développement soient une politique vigoureuse et efficace de suppression du travail des enfants ; la scolarisation obligatoire pour tous les enfants de moins de 15 ans par exemple.

Les résultats du RGPH-88 ont permis d'affirmer qu'une frange importante des actifs en Côte d'Ivoire est entrée précocement dans la vie active. Pour le groupe 6 - 14 ans, l'activité était déjà importante (18,3 %) avec une différence assez marquée chez les Ivoiriens et étrangers vivant dans le milieu urbain. Le taux d'activité des étrangers était presque le double de celui des ivoiriens pour les deux sexes. Cela est essentiellement le fait d'un taux de scolarisation nettement plus élevé chez les Ivoiriens.

Les résultats du RGPH-98 confirment l'existence du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Qui sont ces enfants qui exercent une activité économique ? Vivent-ils dans le ménage de leurs parents ? Sont-ils des orphelins ? Voici des questions auxquelles les données disponibles permettront de cerner des propositions de réponses.

A cette étape de l'analyse, une appréciation de travail des enfants sera réalisée. Une étude détaillée sur le travail des enfants sera établie dans une première partie : le volume, la structure et le milieu de résidence. Ensuite, les caractéristiques socio-économiques des enfants travailleurs seront étudiées. Enfin, dans une troisième partie, une analyse de l'activité économique exercée par les enfants sera examinée à travers la participation à l'activité, les professions, les branches d'activité où travaillent les enfants. Les analyses pourraient guider les décideurs qui ont fait de la scolarisation de l'enfant leur cheval de bataille par le programme de scolarisation gratuit et obligatoire pour tous.

¹² *Le travail des enfants : Que faire ?* BIT, Genève, 1996.

Il ne faut pas induire de cette définition que tout travail des enfants de moins de 7 ans est interdit au regard des instruments internationaux. La convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum en 1973, autorise sous certaines conditions, l'emploi des enfants à des travaux.

¹³ *Rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde*

6.1 - Importance du phénomène du travail des enfants

Par souci de cohésion et de vraisemblance des données, le chômage, la recherche du premier emploi, la retraite ont été pris en compte à partir de l'âge de 15 ans. Il s'agit dans cette étude de présenter la situation des enfants de moins de 15 ans par rapport à l'activité économique. Ainsi, dans cette étude, quatre modalités sont prises en compte ; ce sont : occupé, ménagère, élève ou étudiant et autres inactifs.

6.1.1 – Vu d'ensemble

6.1.1.1 – Type d'activité de la population âgée de 6 –14 ans

La population âgée de 6 à 14 ans est estimée à 3.750.607 personnes réparties en 51,5 % de garçons et 48,5 % de filles. Les enfants qui remplissent les conditions de l'âge et qui n'ont pu déclarer un type d'activité n'ont pas été pris en compte dans la base de calcul de ces indicateurs. Ils sont estimés à 157.539 personnes soit 4,2 %.

Tableau 6.1 : Répartition en % de la population âgée de 6 à 14 ans selon le milieu de résidence et le type d'activité

MILIEU DE	OCCUPE	MENAGERE	ELEVE	AUTRE	TOTAL
RESIDENCE				INACTIF	
ENSEMBLE DEUX SEXES REUNIS					
ABIDJAN VILLE	5,9	2,9	69,8	21,4	100,0
AUTRES URBAINS	7,6	3,0	63,8	25,6	100,0
ENSEMBLE URBAIN	6,9	3,1	66,1	23,9	100,0
ENSEMBLE RURAL	20,7	2,9	40,1	36,3	100,0
T O T A L	14,9	2,9	51,1	31,1	100,0
MASCULIN					
ABIDJAN VILLE	4,4	0,2	78,7	16,7	100,0
AUTRES URBAINS	7,6	0,2	70,2	22,0	100,0
ENSEMBLE URBAIN	6,4	0,2	73,3	20,1	100,0
ENSEMBLE RURAL	22,0	0,2	45,1	32,7	100,0
T O T A L	15,7	0,2	56,4	27,7	100,0
FEMININ					
ABIDJAN VILLE	7,2	5,3	62,2	25,3	100,0
AUTRES URBAINS	7,6	6,0	57,1	29,3	100,0
ENSEMBLE URBAIN	7,5	5,7	59,2	27,6	100,0
ENSEMBLE RURAL	19,2	6,0	34,3	40,5	100,0
POPULATION TOTALE	14,0	5,8	45,4	34,8	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 a permis d'estimer à 534.499, le nombre d'enfants de 6 à 14 ans qui ont effectivement déclaré une occupation actuelle sur un total de 3.750.607 enfants de la tranche d'âges. D'après les données du tableau 6.1, on remarque que 15 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont au travail, 16% chez les garçons et 14 % chez les filles. Selon le milieu de résidence, cette proportion connaît de grandes variations : de 21 % en milieu rural, il n'est que de 7 % en milieu urbain tous sexes confondus. Chez les garçons comme chez les filles, on note des variations de même sens en milieu urbain et rural : de 22 % à 6 % chez

les garçons et de 19 à 8 % chez les filles. Ainsi donc le travail des enfants est une réalité en Côte d'Ivoire, et c'est surtout dans les zones rurales que ce phénomène est le plus vivace. Le travail des enfants concerne aussi bien les garçons que les filles. Les faibles taux d'enfants au travail en milieu urbain sont essentiellement le reflet d'un niveau de scolarisation plus élevé dans ces zones qu'en milieu rural quel que soit le sexe de l'enfant.

Quel que soit le sexe, on peut relever que parmi les enfants âgés de 6 à 14 ans en milieu urbain, 66 % sont des élèves alors qu'en milieu rural, cette proportion n'est que de 40 %. Le faible niveau du taux d'emploi des enfants en Côte d'Ivoire peut être apparent dans la mesure où les données du tableau 6.1 mettent aussi en évidence une proportion d'enfants âgés de 6 à 14 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire (autres inactifs et ménagères) : 46 % des jeunes filles en milieu rural ne sont ni au travail, ni à l'école. Que font-elles ? Les données ne permettent pas de répondre à cette question.

6.1.1.2 – Milieu de résidence et le type d'activité

Le milieu de résidence est un facteur de différenciation des enfants selon le type d'activité. Les données du tableau 6.1 indiquent que, dans le milieu urbain, deux tiers (66,1 %) des enfants fréquentent l'école contre 40,1 % dans le milieu rural. On note également que 36,3 % des filles contre 23,9 % des garçons sont des inactifs. Les activités du ménage occupent moins les enfants tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural. La ville d'Abidjan donne des résultats nettement meilleurs en ce qui concerne la fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans.

Dans la ville d'Abidjan 69,8 % des enfants fréquentent les écoles. Selon le sexe, on note que la quasi-totalité des garçons (78,7 %) et 62,2 % des filles sont à l'école. La proportion des inactifs y est la plus basse de toutes les distributions chez les garçons (16,7 %). La proportion des enfants occupés est également la plus basse dans la ville d'Abidjan. Dans les autres centres urbains, les proportions de la fréquentation scolaire, quand bien même elles sont en-dessous de celles de la ville d'Abidjan, sont largement au-dessus de la moyenne nationale. En effet, 70,2 % des garçons et 57,1 % des filles fréquentent les écoles. Les enfants occupés restent dans des proportions moindres que celles du milieu rural.

C'est dans le milieu rural que l'on rencontre tant chez les garçons que chez les filles les proportions les plus faibles d'enfants fréquentant l'école et les proportions les plus élevées d'enfants inactifs et d'enfants en activité. En effet, chez les filles, les inactives sont majoritaires et représentent 40,5 %. Ensuite, viennent les élèves (34,4 %) puis les actifs occupés (19,2%). Chez les garçons, les élèves sont dominants (45,1 %) ; ensuite viennent les inactifs (32,7 %) puis les occupés (22,0 %).

Ces résultats obtenus dans ce premier tableau permettent de confirmer que :

- La scolarisation est plus développée dans le milieu urbain où il existe plus d'infrastructures scolaires que dans le milieu rural ;
- La scolarisation des enfants est plus élevée dans les villes notamment dans la ville d'Abidjan ; les parents sont conscients de la nécessité de scolariser les enfants (garçons et filles) ;
- Le faible proportion des enfants scolaires dans le milieu rural et la forte proportion de ceux qui exercent une activité économique sont essentiellement liés à l'inexistence sur place d'une école, au manque de moyen, à la mauvaise perception des bienfaits de l'école, etc. ;
- Les parents sont toujours enclins à scolariser plus les garçons que les filles ;

- Les enfants qui exercent une activité économique représentent moins de 15 % de cette population cible.

6.1.2 – Variation régionale

6.1.2.1 – Région et type d'activité

L'examen du tableau 6.2 montre que le taux d'activité des enfants varie énormément selon la région : de 37,9 % (le plus élevé) dans la région du Worodougou, il tombe à environ 7 % dans la région des Lagunes. Les niveaux du taux d'activité sont inversement proportionnels au niveau de la scolarisation dans une région donnée. En d'autres termes, plus le taux d'activité est élevé, plus bas est la proportion des enfants qui fréquentent les écoles et moins élevé également est le niveau des enfants inactifs qui pourraient être assimilables aux enfants en activité.

Au niveau de la fréquentation scolaire qui entraîne la baisse du taux d'activité, la région des Lagunes est en tête avec deux enfants sur trois qui fréquentent les classes. La deuxième région est celle de l'Agnéby avec 65,9 %. Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant, les régions des Lacs (58,8 %), du Sud-Comoé (54,9 %), de la Vallée du Bandama (53,8 %). Les régions qui enregistrent les taux les plus bas sont celles de la grande zone de savane, notamment le Worodougou (28,2 %), le Bafing (31,4 %), les Savanes (31,4 %) et le Denguélé (33,6 %).

Les autres inactifs sont constitués essentiellement de personnes des deux sexes qui n'ont pas déclaré une activité économique et qui n'en recherchent pas notamment, les enfants de 6 à 14 ans qui n'ont pas de travail. On peut dire qu'ils sont oisifs. On note que ce groupe a une forte représentativité dans la population de 6 à 14 ans. Car ce sont 34 % d'entre eux qui sont concernés. Par région cette proportion atteint près de la moitié des enfants dans les régions du Bafing (51 %), Bas-sassandra (49 %). En général, le niveau élevé de la proportion des autres inactifs est proportionnelle au niveau élevé des activités agricoles exercées dans une région donnée. Ainsi, on note que le niveau le plus bas des autres inactifs est obtenu dans la région des lagunes. Ne sont-ils pas des actifs déguisés ?

Par ailleurs, la répartition des taux d'activité par région révèle que les régions du Nord de la Côte d'Ivoire enregistrent de fortes proportions en ce qui concerne le travail des enfants: vient au premier rang le Worodougou (38 %), suivi des Savanes (34 %), le Denguélé (32 %), le Zanzan (28,4 %). Pour ces régions environ 1 enfant sur 3 travaille. Ensuite viennent dans un degré moindre, les régions de N'zi-Comoé (17,8 %), le Bafing (17,7%), le Sud-Bandama (17,5 %), le Haut-Sassandra (16,3 %) et les autres régions, la région des Lagunes fermant la marche avec 7 % d'enfants de 6 à 14 ans occupés.

C'est dire que le travail des enfants est beaucoup plus développé dans les zones où les enfants sont utilisés dans les champs et les plantations, car dans ces régions l'agriculture prime sur les autres activités. Pour les autres régions, les taux, très variés et bas, sont à prendre avec beaucoup d'intérêt.

Cette situation des enfants dans les régions de la zone de savane est confortée par une étude de la Primature¹⁴ qui montre que les populations les plus pauvres se trouvent dans les zones rurales de savane qui contribuent à 40 % de l'extrême pauvreté en Côte d'Ivoire. La même étude montre également que 55 % de la population des mêmes régions vivent en dessous du seuil de pauvreté et près de 80 % est analphabète.

¹⁴ Document cadre de politique économique sociale et culturelle 2001-2005, Partie II : Refondation macro-economique et financier, décembre 2000

Tableau 6.2 : La répartition des enfants de 6-14 ans selon la région administrative et le type d'activité

REGION ADMINISTRATIVE	OCCUPE	ETUDIANT ELEVE	AUTRE INACTIF	Total (*)
LAGUNES	6,9	66,8	26,3	100,0
HAUT SASSANDRA	16,3	44,8	38,9	100,0
SAVANES	34,3	31,4	35,3	100,0
VALLEE DU BANDAMA	14,5	56,3	29,2	100,0
MOYEN-COMOE	12,5	53,8	33,7	100,0
MONTAGNES	8,7	54,2	37,1	100,0
LACS	11,9	58,8	29,3	100,0
ZANZAN	28,4	38,3	33,3	100,0
BAS SASSANDRA	12,3	37,9	49,8	100,0
DENGUELE	32,3	33,6	34,1	100,0
N'ZI COMOE	17,8	51,7	30,5	100,0
MARAHOUÉ	14,8	44,0	41,2	100,0
SUD-COMOE	11,6	54,9	33,5	100,0
WORODOUGOU	37,9	28,2	33,9	100,0
SUD BANDAMA	17,5	46,1	36,4	100,0
AGNEBY	7,5	65,9	26,6	100,0
FROMAGER	12,6	53,4	34,0	100,0
MOYEN-CAVALLY	9,4	46,1	44,5	100,0
BAFING	17,7	31,3	51,0	100,0
ENSEMBLE	14,9	51,1	34,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

(*) = non compris les non déclarés

6.1.2.2 – Région type d'activité et nationalité

La répartition des enfants selon le type d'activité varie également selon la nationalité. Les tableaux 6.3 et 6.4 qui donnent la répartition des enfants de 6 à 14 ans selon les nationalités ivoirienne et étrangère permettent d'apprécier cette distribution.

Chez les enfants de nationalité ivoirienne (tableau 6.3), on note que, quelle que soit la région de résidence, la proportion des personnes âgées de 6 à 14 ans qui fréquentent une école est plus élevée que le niveau national. Elle atteint 74,3 % dans la région de l'Agnéby. Elle est au-delà de 50 % dans les régions des Lagunes (72,6 %), des Lacs (61,7 %), de la Vallée du Bandama (58,9 %), du Haut-Sassandra (53,4 %), du Sud-Bandama (55,8 %), du Fromager (61,2 %), du N'zi-Comoé (55,5 %), des Montagnes (55,6 %), du Moyen-Comoé (69,2 %). Par contre, elle atteint ou dépasse rarement le tiers dans les régions de la grande zone de savanes. Ainsi, elle est de 29,0 % dans le Worodougou, 32,8 % dans le Bafing, 33,8 % dans les Savanes, 34,1 % dans le Denguélé et 39,8 % dans le Zanzan. Certaines régions de la zone forestière notamment le Bas-sassandra, la Marahoué ont des niveaux intermédiaires et plus proches de celles des régions de la zone de savane.

Les proportions des enfants déclarées ménagères de nationalité ivoirienne (2,7 %) sont quant à elles légèrement en dessous des niveaux nationaux. Il en est de même pour les autres inactifs dont les proportions varient de 49,4 % dans la région du Bafing à 20,6 % dans la région de l'Agnéby. Les niveaux sont quelquefois élevés mais restent nettement en dessous de ceux obtenus au niveau de l'ensemble de la population.

En ce qui concerne les enfants étrangers vivant en Côte d'Ivoire, on note que toutes les tendances sont inversées par rapport aux proportions obtenues dans la population de nationalité ivoirienne. Ainsi, la majorité des enfants (49,7 %) a-t-elle été déclarée "autres inactifs". Les enfants qui fréquentent, ne représentent que le tiers (33,1 %) alors que les proportions des enfants "ménagères" augmentent par rapport aux proportions des ivoiriens (3,9 %).

A l'exception de la région des Lagunes où près de la moitié des enfants étrangers fréquentent une école (49,7 %), dans les autres régions la proportion n'atteint guère le tiers de la population cible. Seules les régions des Montagnes (40,4 %), des Lacs (37,5 %) et de la Vallée du Bandama (36,8 %) ont des niveaux qui dépassent la moyenne nationale des étrangers. Certaines régions décrochent réellement et l'on peut affirmer sans risque de se tromper que l'école ne constitue pas le souci majeur des parents. Il s'agit, une fois de plus, des régions du Nord de la Côte d'Ivoire qui sont : les régions des Savanes (13,3 %), du Bafing (14,1 %), du Worodougou (20,5 %). Les étrangers des régions de la Marahoué (23,5 %) et du Bas-sassandra (23,1 %) , bien que n'appartenant pas à la zone septentrionale du pays sont concernés par le phénomène de rétention des enfants hors de l'école.

De facto, les proportions des autres inactifs sont les plus élevées chez les enfants étrangers. Dans toutes les régions, elles sont très variables et vont de 40 % à plus de la moitié de la population des enfants de 6 à 14 ans. Le niveau le plus bas se situe dans la région des lagunes (39 %) tandis que la région du Bafing a le niveau le plus élevé (68,6 %).

On retient de cette analyse que la fréquentation scolaire est fortement influencée par la nationalité des parents et la région de résidence. On note également que les parents des enfants des régions du nord de la Côte d'Ivoire à fortes proportions d'agriculteurs seraient beaucoup réticents à envoyer leurs enfants dans les écoles. Les arguments souvent évoqués sont la cherté des fournitures scolaires, le manque de main d'œuvre qui les oblige à retirer les enfants des salles de classe pendant la période de grands travaux champêtres. On peut ajouter également comme argument l'influence des us et coutumes de cette zone.

Tableau 6.3 : Répartition des enfants ivoiriens de 6-14 ans selon la région et le type d'activité

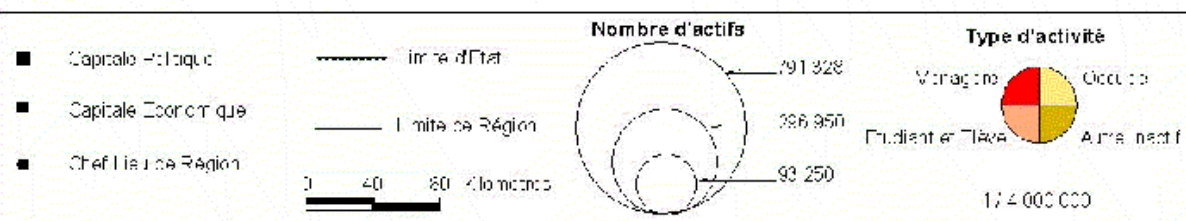
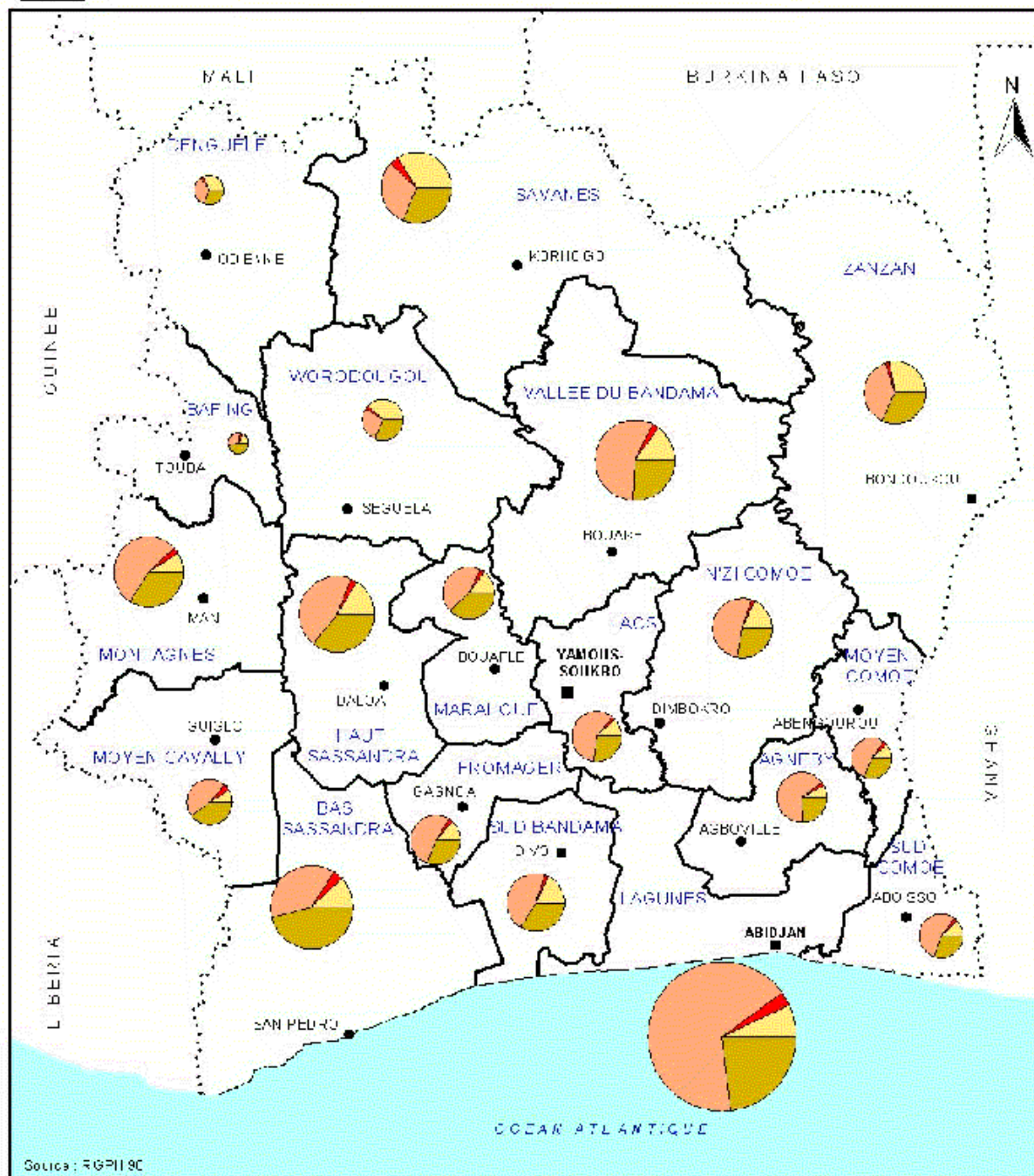
REGION ADMINISTRATIVE	OCCUPE	ETUDIANT ELEVE	AUTRE INACTIF	Total (*)
LAGUNES	5,6	72,6	21,8	100,0
HAUT SASSANDRA	13,7	53,4	32,9	100,0
SAVANES	34,2	33,8	32,0	100,0
VALLEE DU BANDAMA	14,8	58,9	26,3	100,0
MOYEN-COMOE	8,7	69,2	22,0	100,0
MONTAGNES	8,6	55,6	35,8	100,0
LACS	11,8	61,7	26,5	100,0
ZANZAN	28,0	39,8	32,2	100,0
BAS SASSANDRA	10,7	46,1	49,7	100,0
DENGUELE	32,2	34,1	33,7	100,0
N'ZI COMOE	16,6	55,5	27,8	100,0
MARAHOUÉ	14,3	48,9	36,8	100,0
SUD-COMOE	7,6	69,8	22,6	100,0
WORODOUGOU	38,9	29,0	32,0	100,0
SUD BANDAMA	14,3	55,8	30,0	100,0
AGNEBY	5,0	74,3	20,6	100,0
FROMAGER	10,3	61,2	28,5	100,0
MOYEN-CAVALLY	7,6	53,8	38,7	100,0
BAFING	17,7	32,8	49,4	100,0
ENSEMBLE	14,3	56,1	29,6	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

(*) = non compris les non déclarés



POPULATION DE 5 - 14 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE



Réalisation : Institut National de la Statistique, Tél (225) 20 21 10 00 Division Cartographie Tél (225) 20 21 62 - 07 20 21 61 37

Version : Juin 2001

Reproduction interdite

Tableau 6.4 : Répartition des enfants étrangers de 6-14 ans selon la région et le type d'activité

REGION ADMINISTRATIVE	OCCUPE	ELEVE	AUTRE INACTIF	Total (*)
LAGUNES	10,7	49,7	39,6	100,0
HAUT SASSANDRA	22,2	25,5	52,3	100,0
SAVANES	35,6	13,3	51,1	100,0
VALLEE DU BANDAMA	12,3	36,8	50,9	100,0
MOYEN-COMOE	18,3	29,4	52,3	100,0
MONTAGNES	10,0	40,4	49,6	100,0
LACS	12,8	37,5	49,7	100,0
ZANZAN	32,5	24,9	42,6	100,0
BAS SASSANDRA	15,0	23,7	61,3	100,0
DENGUELE	32,9	23,1	44,0	100,0
N'ZI-COMOE	25,5	26,5	48,0	100,0
MARAHOUÉ	16,9	23,5	59,6	100,0
SUD-COMOE	18,0	30,7	51,3	100,0
WORODOUGOU	28,0	20,5	51,5	100,0
SUD BANDAMA	24,3	25,8	49,9	100,0
AGNEBY	16,8	34,9	48,3	100,0
FROMAGER	19,1	31,4	49,5	100,0
MOYEN-CAVALLY	13,1	29,4	57,6	100,0
BAFING	17,3	14,1	68,6	100,0
ENSEMBLE	17,1	33,2	49,7	100,0

(*) = non compris les non déclarés Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.1.3 – Participation des enfants de 6 à 14 ans à l'activité économique

6.1.3.1 – Taux brut d'activité des enfants par sexe

Le taux brut d'activité des enfants de moins de 15 ans est le rapport de la population active d'âge inférieur à 15 ans sur la population totale âgée de moins de 15 ans.

Sur une population globale âgée de moins de 15 ans estimée à 6.599.518 personnes, 534.499 personnes ont déclaré exercer une activité économique. Ce qui donne une proportion de 8,1 %. Il est d'un point plus élevé chez les garçons (8,6 %) que chez les filles (7,5 %). Ce taux obtenu en 1998 est largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique publiée par le BIT¹⁵. La Côte d'Ivoire fait partie des pays dont le taux brut d'activité des enfants est le plus élevé. Ces données montrent que la pression que les enfants exercent sur le marché de l'emploi est d'autant plus forte que, par l'effet de l'évolution démographique, ils sont de plus en plus nombreux à exercer une activité.

6.1.3.2 – Taux spécifiques d'activité par sexe et par âge

Le taux net d'activité des enfants est le rapport des enfants en activité du groupe d'âge 6-14 ans sur la population totale du même groupe d'âges. Calculé sans la prise en compte des non-déclarés, il est de 14,9 %. Les taux obtenus dans le tableau 6.5 ci-après sont calculés sur la base de l'ensemble de la population du groupe d'âges.

¹⁵ BIT, annuaire des statistiques du travail (Genève, 1978) pp. 16-47. Ces données qui concernent la population totale et la population active par sexe et groupe d'âges à la mi-1975 donnent pour l'Afrique un taux de 5,4 % et 3,8 % pour le monde entier.

Le taux net d'activité des enfants est de 14,3 %. La différence entre le taux des garçons et celui des filles est de deux points en faveur des garçons (15,1 % contre 13,3 %). Il varie également selon la nationalité. Ainsi, les enfants étrangers sont plus en activité que les enfants ivoiriens tant chez les garçons que chez les filles. Le point culminant est le taux des garçons étrangers avec 18,0 %. Le taux le plus bas est celui des filles ivoiriennes qui lui, est de 13,0 %. Le taux d'activité est en corrélation positive entre 6 et 14 ans. En d'autres termes, plus l'âge est élevé, plus élevé est le taux d'activité. Ainsi, comme l'indiquent les données du tableau 6.14 illustrées par le graphique 6.6, les taux les plus élevés se situent à la limite du groupe d'âges quels que soient le sexe et la nationalité.

Déjà à 6 ans, les taux sont supérieurs aux moyennes nationales observées dans les pays africains. Les courbes de niveau du graphique 6.6 montrent qu'avant 10 ans, il n'existe pas de différence entre les taux par sexe et nationalité. A partir de 11 ans le rythme de croissance varie selon le sexe et la nationalité. Le plus soutenu est le taux des garçons étrangers qui passe rapidement de 19,4 % à 30,8 % entre 11 et 12 ans pour atteindre 43,2 % à 14 ans. Cela voudrait bien dire que sur 100 garçons étrangers 43 sont déjà en activité, soit pratiquement le double des garçons ivoiriens (environ 26 %) du même âge.

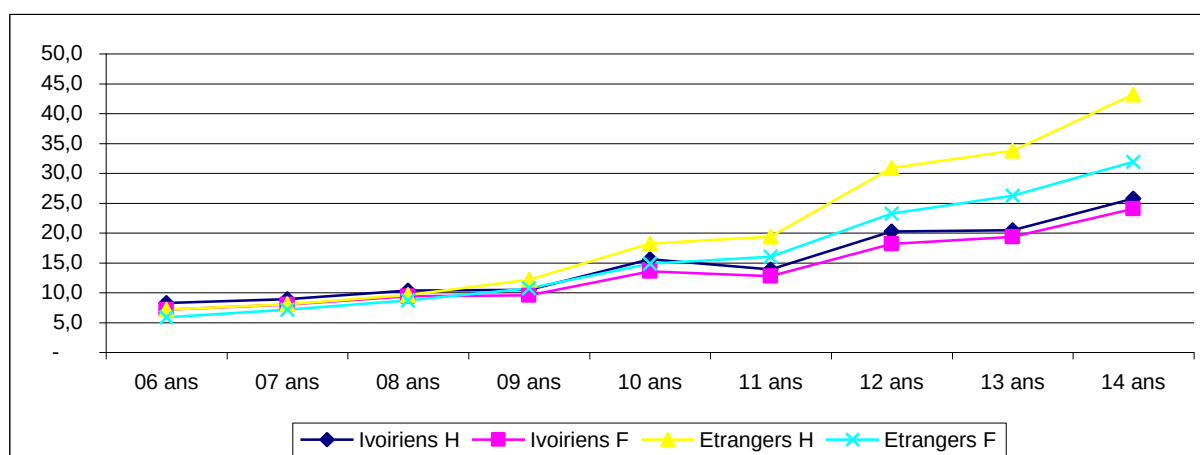
On note également, à 11 ans, un ralentissement du taux pour les étrangers et une baisse pour les étrangers dus certainement à une attraction de 10 ans.

Tableau 6. 5 : Taux d'activité par année d'âge selon la nationalité et le sexe des enfants

Années d'âge	IVOIRIENS			ETRANGERS			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
06 ans	8,3	7,1	7,7	7,1	5,8	6,5	8,0	6,8	7,4
07 ans	8,9	7,9	8,4	8,0	7,1	7,6	8,6	7,7	8,2
08 ans	10,3	9,4	9,9	9,6	8,7	9,1	10,1	9,2	9,7
09 ans	10,4	9,5	10,0	12,1	10,7	11,4	10,8	9,8	10,3
10 ans	15,6	13,5	14,6	18,2	14,8	16,5	16,1	13,8	15,0
11 ans	13,9	12,7	13,3	19,4	16,0	17,7	14,9	13,4	14,2
12 ans	20,2	18,1	19,2	30,8	23,2	27,1	22,3	19,1	20,8
13 ans	20,4	19,3	19,9	33,8	26,2	30,0	22,9	20,6	21,8
14 ans	25,7	24,0	24,9	43,2	31,9	37,5	29,0	25,5	27,3
TOTAL	14,3	13,0	13,7	18,0	14,5	16,3	15,1	13,3	14,3

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 6.1 : Courbe des taux nets d'activité des enfants par année d'âge



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.1.3.3 – Taux spécifiques d'activité par région

Les tableaux 6.2, 6.3 et 6.4 (section 6.1.1.2) donnent dans la colonne des occupés le taux d'activité des enfants de 6 à 14 ans selon la région et la nationalité. Ces taux qui paraissent beaucoup plus vraisemblables ont été calculés sur la base des enfants à qui un type d'activité a été clairement attribué.

On note au niveau de l'ensemble de la population que les taux les plus bas sont obtenus dans les régions des Lagunes (6,9 %), des Montagnes (8,7 %), de l'Agneby (7,6 %) et du Moyen-Cavally (9,3 %). Les taux les plus élevés sont obtenus dans les régions de la zone septentrionale du pays; à savoir : la région du Worodougou (37,9 %), des Savanes (34,3 %) et du Denguélé (32,3 %). On peut tirer la conclusion que le travail des enfants est plus développé dans les régions où la fréquentation scolaire est basse. Le travail des enfants est donc lié à la fréquentation scolaire.

6.2 – Caractéristiques socio-démographiques des enfants travailleurs (6-14 ans)

6.2.1 – Structure par sexe et âge

On note que la proportion des enfants en activité évolue irrégulièrement avec l'âge. Les données du tableau 6.6 indiquent que les proportions sont faibles à 6 ans puis évoluent régulièrement jusqu'à 8 ans. La neuvième année constitue le premier point de chute de la proportion dans son évolution. Le deuxième creux se situe à 11 ans et le dernier creux à 13 ans. Le rapport de masculinité est largement en faveur des hommes à tous les âges.

Les creux observés dans l'évolution de la proportion des enfants en activité, notamment la baisse de la proportion à 13 ans pourrait être une mauvaise appréciation des âges de ces enfants par leurs parents, la plupart de ceux-ci étant dans le milieu rural en majorité analphabète.

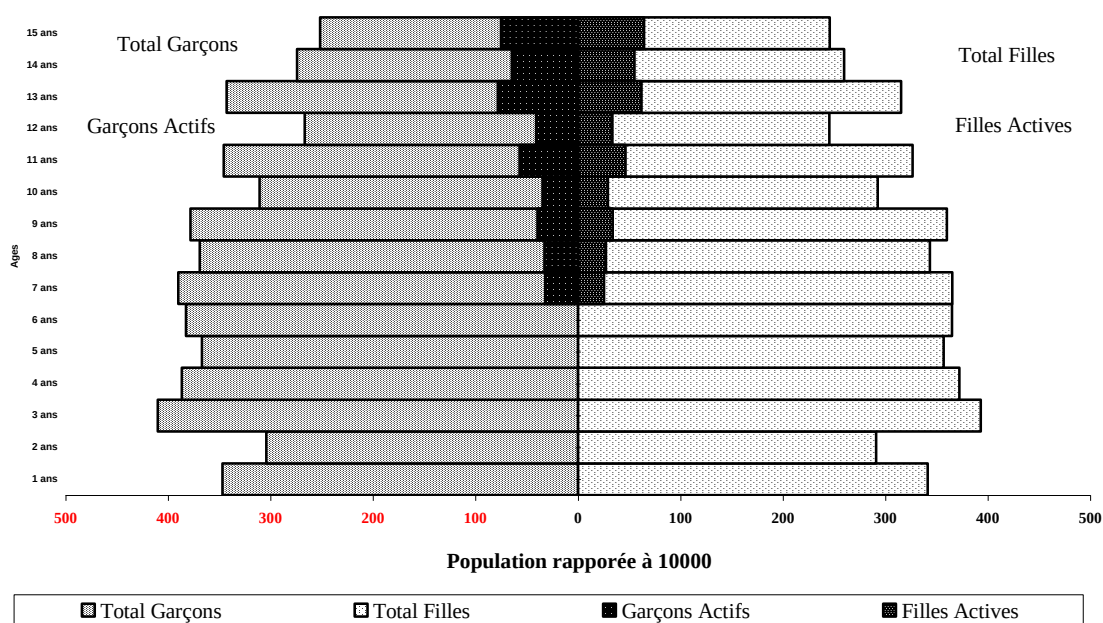
La pyramide des âges (graphique 6.2) illustre bien la répartition des enfants travailleurs par année d'âge. Elle montre la faiblesse de la proportion des enfants de moins de 15 ans qui ont déclaré une occupation (8,1 %). On remarque la progression en dents de scie des taux par année d'âges tant dans la grande pyramide que dans celle des enfants. Ici, les âges qui ressortent sont 11 ans et 13 ans encadrés respectivement par 10 et 12 ans et 12 et 14 ans. Tous ces phénomènes sont caractéristiques des difficultés à renseigner avec beaucoup de précisions les informations sur les années d'âges.

Tableau 6.6 : Répartition de la population résidante occupée de 6-14 ans par année d'âge et par sexe

Années d'âge	Masculin		Féminin		Total		Rm en %
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
06 ans	20.492	7,0	16.376	6,8	36.868	6,9	125,1
07 ans	21.038	7,2	17.498	7,2	38.536	7,2	120,2
08 ans	25.296	8,7	21.812	9,0	47.108	8,8	116,0
09 ans	22.109	7,6	18.860	7,8	40.969	7,7	117,2
10 ans	36.724	12,6	29.713	12,3	66.437	12,4	123,6
11 ans	26.217	9,0	21.634	8,9	47.851	9,0	121,2
12 ans	50.356	17,2	39.831	16,4	90.187	16,9	126,4
13 ans	41.493	14,2	35.419	14,6	76.912	14,4	117,1
14 ans	48.259	16,5	41.372	17,1	89.631	16,8	116,6
Total	291.984	100,0	242.515	100,0	534.499	100,0	120,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 6.2 : Pyramide par année d'âges de l'ensemble des actifs 6 à 14 ans



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.2 – Milieu de résidence et nationalité des enfants travailleurs (6-14 ans)

6.2.2.1 – Sexe et milieu de résidence

Les données du tableau 6.7 montrent que la population des enfants travailleurs est composée pour 54,6 % de garçons contre 45,4 % de filles. Cette distribution évolue en faveur des garçons quand on passe du milieu urbain au milieu rural. Ainsi, le rapport de masculinité montre que pour 100 filles actives l'on dénombre 52 garçons dans la ville d'Abidjan. Cependant, dans les autres centres urbains et le milieu rural, les garçons représentent respectivement plus de la moitié de l'effectif des enfants travailleurs où ils sont certainement très sollicités pour les travaux champêtres. Les rapports de masculinité donnent 104 et 132 garçons pour 100 filles respectivement dans les autres centres urbains et le milieu rural.

Tableau 6.7 : Répartition des actifs de 6 à 14 ans selon le milieu de résidence et par sexe

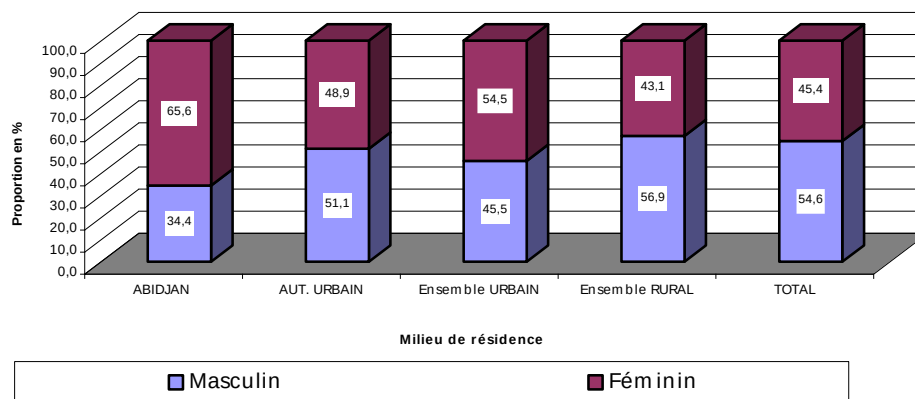
SEXE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	Rapport de Masculinité
MILIEU DE RESIDENCE	%	%	%	
ABIDJAN	4,1	9,5	6,5	52,5
AUTRE URBAIN	12,4	14,3	13,2	104,3
Ensemble URBAIN	16,5	23,8	19,7	83,6
Ensemble RURAL	83,5	76,2	80,3	132,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	120,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le nombre très élevé des filles travailleuses dans la ville d'Abidjan par rapport aux garçons est dû certainement aux métiers du petit commerce et à des travaux ménagers faiblement rémunérés dans les foyers. D'autres analyses en ce qui concerne les activités menées par les enfants actifs permettront d'identifier les travaux des enfants selon le sexe.

Le graphique 6.3 illustre cette distribution de la population des enfants actifs par milieu de résidence. On aperçoit sur les histogrammes les parts dues à chaque sexe selon le milieu de résidence. Il apparaît clairement l'importance des filles dans le milieu urbain et la prédominance des garçons dans le milieu rural.

Graphique 6.3 : Répartition de 100 enfants actifs selon le sexe par milieu de résidence



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.2.2 – Sexe et nationalité

L'analyse dans la partie précédente a montré que les garçons en activité sont majoritaires. Dans ce paragraphe, il est présenté la distribution des enfants actifs selon la nationalité. Les données du tableau 6.8 et les graphiques 6.4 et 6.5 confirment la prédominance des garçons sur les filles quelle que soit la nationalité. Chez les Ivoiriens la proportion est de 54,1 % contre 45,9 % tandis que chez les étrangers cette proportion est légèrement plus élevée en faveur des garçons (56,1 % pour les garçons contre 43,9 % pour les filles).

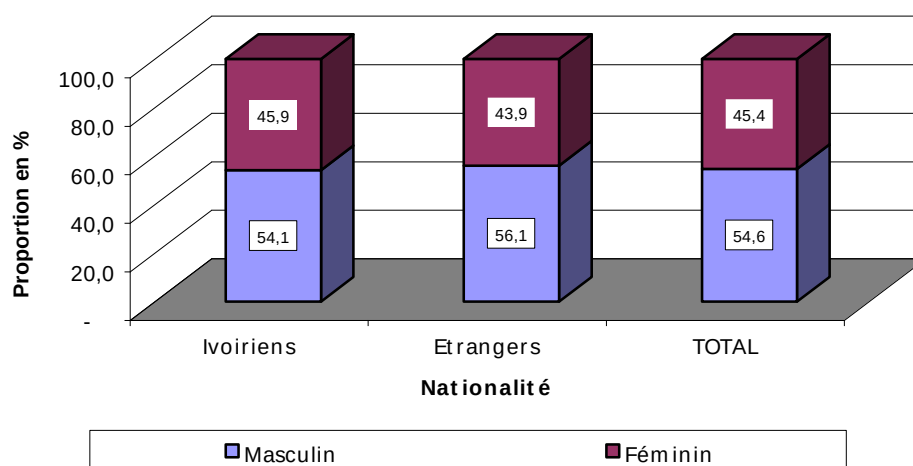
Tableau 6.8 : Répartition des enfants en activité selon le sexe et la nationalité

Nationalité	Masculin	Féminin	Total
Effectifs			
Ivoiriens	216.859	183.622	400.481
Etrangers	75.125	58.893	134.018
TOTAL	291.984	242.515	534.499
Proportion en %			
Ivoiriens	54,1	45,9	100,0
Etrangers	56,1	43,9	100,0
TOTAL	54,6	45,4	100,0
Proportion en %			
Ivoiriens	74,3	75,7	74,9
Etrangers	25,7	24,3	25,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

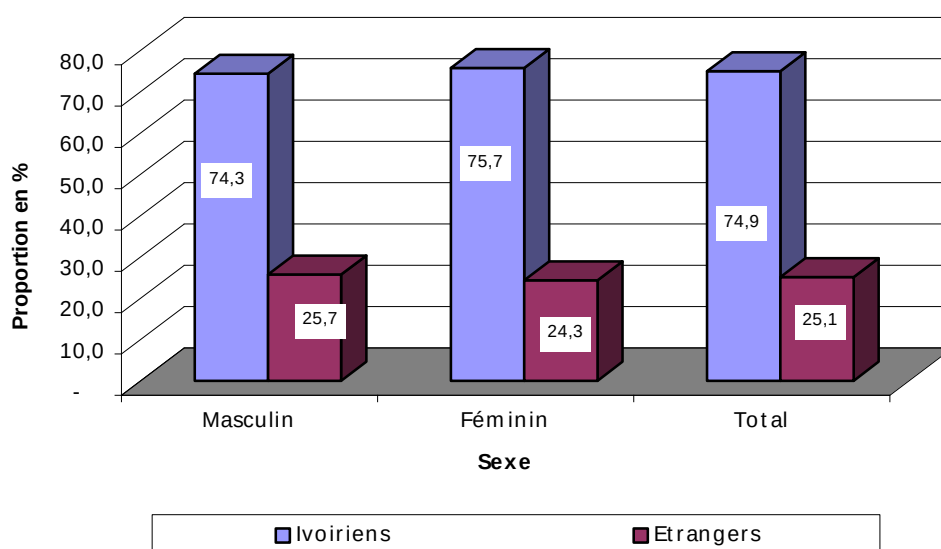
Le graphique 6.4 permet d'affirmer que près des trois quarts des enfants en activité sont de nationalité ivoirienne. Cette prédominance des ivoiriens sur les étrangers varie très peu selon le sexe (tableau 6.6). En effet, la proportion des garçons ivoiriens en activité est légèrement inférieure à celle des filles ivoiriennes en activité (74.3 % pour les garçons contre 75,7 % pour les filles).

Graphique 6.4 : Répartition (en %) des enfants en activité selon la nationalité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 6.5 Répartition (en %) de la population des enfants en activité selon le sexe et la nationalité



Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.3– Lien de parenté avec le chef de ménage des enfants travailleurs de 6 à 14 ans

Les données du recensement ne permettant pas de savoir si les enfants en activité vivent dans le ménage de leurs parents biologiques (père et mère). Néanmoins, une approche va être réalisée dans cette partie pour rechercher le lien de parenté des enfants en activité avec le chef de ménage.

6.2.3.1 – Lien de parenté et sexe

Le tableau 6.9 qui fournit la répartition des enfants actifs selon le sexe et le lien de parenté permet d'identifier les relations entre l'enfant travailleur et le chef du ménage dans lequel il vit. On note que cette distribution est largement en faveur des enfants qui ont été déclarés fils ou fille du chef de ménage (61,7 %). Ensuite, vient en deuxième position, les autres parents du chef de ménage (18,9 %). Les autres catégories sont sous-représentées avec une dominance des neveux ou nièces (8,0 %). Bien qu'en nombre relativement réduit, il existe 1.877 enfants en activité qui sont responsables de leur ménage.

Quel que soit le sexe, les enfants qui sont progénitures du chef de ménage sont majoritaires parmi les actifs (64,2 % pour les garçons et 58,7 % pour les filles). Ils remplissent de ce fait, soit l'une des trois premières modalités de réponses du tableau 6.10 si le chef de ménage est de sexe masculin, soit la première et les quatrième et cinquième modalités suivantes si le chef de ménage est de sexe féminin.

Ceci permet d'affirmer sans risque de se tromper, que les enfants qui travaillent ne mènent pas cette activité parce qu'ils vivent loin de leurs parents biologiques. Ils travaillent généralement parce que le ménage a besoin d'une main d'œuvre supplémentaire pour accomplir des tâches. Ils peuvent exercer également pour apporter des moyens supplémentaires au fonctionnement des ménages. Ce sont donc les conditions de vie difficiles, les moyens limités des parents qui obligent les parents à faire travailler les enfants plutôt que de les envoyer dans les salles de classe.

Les enfants qui sont dans les ménages de leurs parents biologiques sont majoritaires quelle que soit la nationalité. Au niveau des ivoiriens, on note que leur proportion est nettement moins élevée (58,5 %) que celle des enfants étrangers (71,3 %). L'ordre d'apparition des autres modalités est conforme à celui du niveau national avec les autres parents, les neveux ou nièces, etc.

La proportion des neveux ou nièces est deux fois plus élevée chez les Ivoiriens (21,6 %) que chez les étrangers (10,7 %). Par contre, il y a une égalité presque parfaite pour les enfants qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage. On note également que les proportions d'enfants ivoiriens responsables de leur ménage et celles des enfants étrangers chef de ménage sont très voisines (cf. tableau 6.9).

Tableau 6.9 : Répartition des enfants actifs (6-14 ans) selon le sexe et le lien de parenté

LIEN DE PARENTE	MASCULIN		FEMININ		DEUX SEXES		Rm
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	
CHEF DE MENAGE	1.538	0,5	339	0,1	1.877	0,4	453,7
EPOUX (SE) DU CM	37	-	1.677	0,7	1.714	0,3	2,2
FILS/FILLE DU CM	187.453	64,2	142.432	58,7	329.885	61,7	131,6
FRERE/SOEUR	14.435	4,9	6.882	2,8	21.317	4,0	209,8
NEVEU/NIECE	24.513	8,4	18.258	7,5	42.771	8,0	134,3
AUTRES PARENTS	50.135	17,2	50.914	21,0	101.049	18,9	98,5
SANS LIEN DE PARENTE	12.259	4,2	20.699	8,5	32.958	6,2	59,2
NON DECLARE	1.614	0,6	1.314	0,5	2.928	0,5	122,8
TOTAL	291.984	100,0	242.515	100,0	534.499	100,0	120,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.3.2 – Lien de parenté et milieu de résidence des enfants actifs de 6 à 14 ans

Le tableau 6.10, illustré par le graphique 6.6 montre que 80,2 % des enfants travailleurs se trouvent dans le milieu rural suivis des enfants des autres villes (13,3 %) et de ceux d'Abidjan (6,5 %). L'analyse de ce tableau présente certaines caractéristiques surtout en milieu rural qu'il conviendrait de relever :

- 65 % des enfants travailleurs sont chefs de ménage ;
- 83, % des enfants actifs sont fils ou filles du chef de ménage ;
- 80,2 % des enfants ont un lien avec autres parents du chef de ménage ;

- Entre 76 et 78 % des enfants actifs sont frères ou sœurs du chef de ménage, neveux ou nièces, ou époux du chef de ménage.

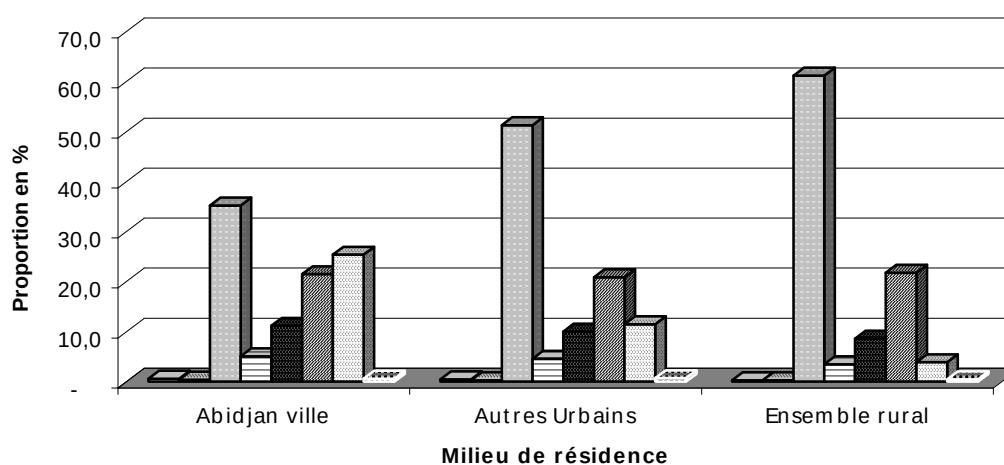
En somme, les enfants qui travaillent en milieu rural sont pour la plupart avec leurs parents. Par contre à Abidjan et dans les autres centres urbains, la proportion des enfants qui travaillent et qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage sont de 23 et 22 % respectivement. Ces proportions sont les plus significatives comparées aux autres modalités de lien de parenté.

Tableau 6.10 : Répartition des enfants actifs selon le lien de parenté et le milieu de résidence

LIEN DE PARENTE	ABIDJAN VILLE		AUTRE URBAIN		ENS. RURAL		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
CHEF DE MENAGE	267	14,2	389	20,7	1.221	65,1	1.877	100,0
EPOUX (SE) DU CM	148	8,6	232	13,5	1.334	77,9	1.714	100,0
FILS/FILLE DU CM	14.631	4,4	39.587	12,0	275.667	83,6	329.885	100,0
FRERE/SOEUR	1.847	8,7	3.244	15,2	16.226	76,1	21.317	100,0
NEVEU/NIECE	3.405	8,0	6.223	14,5	33.143	77,5	42.771	100,0
AUTRES PARENTS	6.842	6,7	13.061	12,9	81.146	80,4	101.049	100,0
SANS LIEN DE PARENTE	7.645	23,2	7.346	22,3	17.967	54,5	32.958	100,0
NON DECLARE	252	8,6	544	18,6	2.132	72,8	2.928	100,0
TOTAL	35.037	6,5	70.626	13,3	428.836	80,2	534.499	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Graphique 6.6 : Répartition des actifs selon le milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage



☐ CHEF DE MENAGE	▤ EPOUX (SE) DU CM	▥ FILS/FILLE DU CM	▧ FRERE/SOEUR
■ NEVEU/NIECE	▨ AUTRES PARENTS	▩ SANS LIEN DE PARENTE	* NON DECLARE

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.3.3 - Lien de parenté et nationalité des enfants âgés de 6 à 14 ans

Le tableau 6.11 montre que la proportion des enfants travailleurs est largement en faveur de ceux qui vivent avec leurs parents. Mais cette prédominance varie selon la nationalité des enfants et le milieu de résidence. Ainsi, dans la ville d'Abidjan, cette proportion représente un peu plus du tiers (35,2 %) des enfants ivoiriens de la ville d'Abidjan tandis qu'elle représente dans la même ville d'Abidjan, plus de la moitié des enfants étrangers. La part des enfants ivoiriens qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage a réellement augmenté passant de 4 % dans le milieu rural pour

atteindre 25,4 % dans la ville d'Abidjan. Il en est de même pour la proportion des autres parents. Cette croissance de ces deux modalités est certainement liée au phénomène des enfants que l'ont utilise dans les ménages en qualité de boys, bonne ou servante. La structure selon l'occupation des enfants dans la section suivante permettra de confirmer cette assertion. Dans les autres centres urbains, on note également une variation de la proportion des enfants n'ayant pas de liens avec le chef de ménage et de celle des autres parents selon la nationalité des enfants. Les données du milieu rural suivent la même logique que celle constatée.

Chez les étrangers en Abidjan, malgré le niveau élevé de la proportion des autres parents et des enfants n'ayant pas de relation avec le chef de ménage, les enfants actifs déclarés fils ou filles du chef de ménage restent majoritaires. Le constat est le même tant dans les autres centres urbains que dans le milieu rural où près de trois quarts des enfants vivant avec leurs parents sont en activité. Ceci permet de confirmer que les enfants qui travaillent aident souvent leurs parents dans les travaux champêtres car la main d'œuvre se fait de plus en plus rare. Les étrangers, dans le milieu rural gardent plutôt leurs enfants avec eux au lieu de les envoyer acquérir des connaissances livresques dans les écoles.

Tableau 6.11 : Répartition des enfants actifs selon le milieu de résidence, la nationalité et le lien de parenté

LIEN DE PARENTE	ABIDJAN VILLE		AUTRE URBAIN		ENS. RURAL		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
IVOIRIENS								
CHEF DE MENAGE	140	0,6	267	0,5	974	0,3	1.381	0,3
EPOUX (SE) DU CM	93	0,4	175	0,3	968	0,3	1.236	0,3
FILS/FILLE DU CM	7.729	35,2	25.894	51,3	200.721	61,2	234.344	58,5
FRERE/SOEUR	1.118	5,1	2.343	4,6	11.468	3,5	14.929	3,7
NEVEU/NIECE	2.451	11,2	5.024	10,0	28.132	8,6	35.607	8,9
AUTRES PARENTS	4.734	21,5	10.542	20,9	71.428	21,8	86.704	21,6
SANS LIEN DE PARENTE	5.575	25,4	5.820	11,5	12.748	3,9	24.143	6,0
NON DECLARE	141	0,6	373	0,7	1.623	0,5	2.137	0,5
TOTAL	21.981	100,0	50.438	100,0	328.062	100,0	400.481	100,0
ETRANGERS								
CHEF DE MENAGE	127	1,0	122	0,6	247	0,2	496	0,4
EPOUX (SE) DU CM	55	0,4	57	0,3	366	0,4	478	0,4
FILS/FILLE DU CM	6.902	52,9	13.693	67,8	74.946	74,4	95.541	71,3
FRERE/SOEUR	729	5,6	901	4,5	4.758	4,7	6.388	4,8
NEVEU/NIECE	954	7,3	1.199	5,9	5.011	5,0	7.164	5,3
AUTRES PARENTS	2.108	16,1	2.519	12,5	9.718	9,6	14.345	10,7
SANS LIEN DE PARENTE	2.070	15,9	1.526	7,6	5.219	5,2	8.815	6,6
NON DECLARE	111	0,9	171	0,8	509	0,5	791	0,6
TOTAL	13.056	100,0	20.188	100,0	100.774	100,0	134.018	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.4 – Survie des parents des enfants travailleurs de 6-14 ans

La survie des parents a-t-elle une relation positive avec le travail des enfants ? Il reste évident que les données ne permettent pas de savoir si l'enfant vit avec ses deux parents biologiques. Néanmoins, la variable sur la survie du père et de la mère permet d'approcher les conditions de vie de l'enfant. Pour les besoins d'une analyse saine de la survie des parents, les neuf modalités de réponses du questionnaire ont été regroupées en quatre types : les enfants non-

orphelins, les orphelins de père, les orphelins de mère, et les orphelins de père et mère. Les différentes compositions sont les suivantes :

1. les non-orphelins :
 - Les deux parents sont en vie ;
 - La survie des deux parents n'est pas connue ;
 - L'un des parents est en vie et la survie de l'autre est inconnue.
2. les orphelins de mère :
 - La mère est décédée et le père est en vie ;
 - La mère est décédée et la survie du père est inconnue.
3. les orphelins de père :
 - Le père est décédé et la mère est en vie ;
 - le père est décédé et la survie de la mère est inconnue
4. les orphelins de père et mère :
 - les deux parents sont décédés

6.2.4.1 – Survie des parents selon le sexe et la nationalité

L'examen du tableau 6.12 montre que l'effectif des enfants travailleurs de sexe masculin est supérieur à celui du sexe féminin. Les rapports de masculinité illustrent bien cette assertion. Il varie autour de 120,4 en moyenne pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

Tableau 6.12 : Répartition des enfants en activité selon le sexe, la nationalité et la survie des parents

Survie	Sexe masculin		Sexe féminin		Total		Rm en %
des parents	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE							
Non-orphelins	249.936	85,6	210.366	86,7	460.302	86,1	118,8
Orphelins de père	25.047	8,6	19.709	8,1	44.756	8,4	127,1
Orphelins de mère	11.749	4,0	8.409	3,5	20.158	3,8	139,7
Orphelins	5.252	1,8	4.031	1,7	9.283	1,7	130,3
Total	291.984	100,0	242.515	100,0	534.499	100,0	120,4
Population ivoirienne							
Non-orphelins	183.004	84,4	156.951	85,5	339.955	84,9	116,6
Orphelins de père	20.424	9,4	16.401	8,9	36.825	9,2	124,5
Orphelins de mère	9.258	4,3	6.843	3,7	16.101	4,0	135,3
Orphelins	4.173	1,9	3.427	1,9	7.600	1,9	121,8
	216.859	100,0	183.622	100,0	400.481	100,0	118,1
Population étrangère							
Non-orphelins	66.939	89,1	53.416	90,7	120.355	89,8	125,3
Orphelins de père	4.614	6,1	3.306	5,6	7.920	5,9	139,6
Orphelins de mère	2.496	3,3	1.565	2,7	4.061	3,0	159,5
Orphelins	1.076	1,4	606	1,0	1.682	1,3	177,6
	75.125	100,0	58.893	100,0	134.018	100,0	127,6

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

En effet, sur un effectif de 534.499 enfants travailleurs, 291.984 sont des garçons et 242.515 sont des filles. L'examen des données relatives à la survie des parents montre que tant chez les filles que chez les garçons, la proportion enfants en activité varie. Elle est de 87 % pour les filles travailleuses non-orphelines contre 86 % pour les garçons.

Par ailleurs, la répartition selon la nationalité montre que les enfants actifs non-orphelins étrangers présentent une proportion beaucoup plus grande (90 %) que celle des enfants actifs non-orphelins d'origine ivoirienne (85 %). Cette situation est également observée aussi bien chez les garçons que chez les filles (cf. tableau 6.12).

6.2.4.2 – Survie des parents selon le milieu de résidence et la nationalité

L'analyse des données du tableau 6.13 montre que, quel que soit le milieu de résidence, plus de 80 % des enfants sont non-orphelins. La différence entre le milieu urbain et le milieu rural est de 3 points au profit du milieu rural. A fortiori, l'on constate que les enfants travailleurs qui sont orphelins de père et de mère sont très peu, quel que soit le milieu de résidence.

Au vu de ce qui précède, deux tendances se dégagent :

- Quel que soit le milieu de résidence les enfants non-orphelins sont les plus nombreux !
- Ceux qui sont orphelins au dernier degré (orphelin de père et de mère) sont très peu.

Ce phénomène est observé aussi bien chez les Ivoiriens que chez les étrangers. Mais la proportion des enfants étrangers en activité dans le milieu rural est supérieure (91 %) à celle des enfants ivoiriens (86 %).

Tableau 6.13 : Répartition des enfants en activité selon le milieu de résidence la survie des parents et la nationalité

Survie des parents	ABIDJAN		Autres Urbains		Ens. Urbain		Ens. Rural		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE										
Non-orphelins	28.139	80,3	59.124	83,7	87.263	82,6	373.039	87,0	460.302	86,1
Orphelins de père	4.292	12,2	7.327	10,4	11.619	11,0	33.137	7,7	44.756	8,4
Orphelins de mère	1.687	4,8	2.743	3,9	4.430	4,2	15.728	3,7	20.158	3,8
Orphelins totaux	919	2,6	1.432	2,0	2.351	2,2	6.932	1,6	9.283	1,7
Total	35.037	100,0	70.626	100,0	105.663	100,0	428.836	100,0	534.499	100,0
Population ivoirienne										
Non-orphelins	17.280	78,6	41.490	82,3	58.770	81,2	281.185	85,7	339.955	84,9
Orphelins de père	2.951	13,4	5.782	11,5	8.733	12,1	28.092	8,6	36.825	9,2
Orphelins de mère	1.127	5,1	2.046	4,1	3.173	4,4	12.928	3,9	16.101	4,0
Orphelins totaux	623	2,8	1.120	2,2	1.743	2,4	5.857	1,8	7.600	1,9
Total	21.981	100,0	50.438	100,0	72.419	100,0	328.062	100,0	400.481	100,0
Population étrangère										
Non-orphelins	10.868	83,2	17.632	87,3	28.500	85,7	91.855	91,1	120.355	89,8
Orphelins de père	1.334	10,2	1.547	7,7	2.881	8,7	5.039	5,0	7.920	5,9
Orphelins de mère	560	4,3	697	3,5	1.257	3,8	2.804	2,8	4.061	3,0
Orphelins totaux	294	2,3	312	1,5	606	1,8	1.076	1,1	1.682	1,3
Total	13.056	100,0	20.188	100,0	33.244	100,0	100.774	100,0	134.018	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.2.4.3 - Survie des parents et type d'activité

La tendance observée est que la plupart des enfants ont leur père et leur mère en vie. Quel est l'impact de la survie des parents sur l'activité exercée par les enfants ? Il faut souligner qu'au niveau du type d'activité, les enfants qui n'ont pas déclaré d'activité au nombre de 157.539 ne sont pas pris en compte dans le calcul des différents indicateurs.

Dans l'ensemble, les enfants occupés représentent 14,9 % de l'effectif total des enfants considérés comme cible soit 3.593.068 enfants. Par contre, les élèves et étudiants représentent plus de la moitié des autres modalités suivies des autres inactifs avec 31,1 %. L'analyse du tableau 6.14 montre que les non-orphelins sont pour la plupart des élèves et étudiants (51,7 %) suivi des autres inactifs (31,2 %). Dans cette catégorie d'enfants, ceux qui travaillent ne représentent que 14,3 %. Quand l'enfant perd un de ses parents, l'on s'aperçoit que la proportion d'élèves et étudiants diminue au profit des enfants qui travaillent.

La proportion des enfants orphelins qui travaille, est légèrement supérieure à celle des enfants non-orphelins. En effet sur 100 enfants orphelins, 20 travaillent, alors que sur 100 enfants non-orphelins seulement 14 travaillent. On observe pour les enfants inactifs (enfants qui n'exercent aucune activité) une variation irrégulière de l'effectif, en fonction de la survie des parents avec une pointe chez les non-orphelins. Mais cette variation en terme d'écart est très faible (1 à 2%) et pourrait donner une tendance presque uniforme dans son évolution.

La proportion des enfants inactifs n'est pas liée à la situation de survie des parents. Elle varie entre 28 et 30 %. Ce volume très important d'enfants est observé compte tenu des lois en vigueur (qui interdit aux enfants de moins de 15 ans de travailler) et de la situation socio-économique du pays. Si rien n'est fait pour cette catégorie d'enfants, il est fort probable qu'ils viennent grossir un jour ou l'autre, le rang des enfants travailleurs.

6.2.4.4 – Survie des parents par type d'activité selon le sexe

La répartition par sexe de la distribution montre que les garçons sont plus nombreux que les filles (51,7 % contre 48,3 %). Le rapport de masculinité le montre bien car il est de 107 garçons pour 100 filles.

Tableau 6.14 : Répartition des enfants travailleurs selon la survie des parents et le type d'activité

SURVIE DES PARENTS	OCCUPE	ELEVE	INACTIF	TOTAL
ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE				
Non-orphelins	14,3	51,7	34,1	100,0
Orphelins de père	19,0	47,7	33,3	100,0
Orphelins de mère	20,7	46,6	32,6	100,0
Orphelins de père et mère	25,9	37,3	36,8	100,0
TOTAL	14,9	51,1	34,0	100,0
MASCULIN				
Non orphelins	15,0	56,9	28,1	100,0
Orphelins de père	20,4	53,7	25,9	100,0
Orphelins de mère	22,7	52,1	25,2	100,0
Orphelins de père et mère	28,7	44,1	27,2	100,0
TOTAL	15,7	56,4	27,8	100,0

SURVIE DES PARENTS	OCCUPE	MENAGERE	ELEVE	AUTRE	TOTAL
FEMININ					
Non-orphelins	13,5	5,5	46,1	34,9	100,0
Orphelins de père	17,5	8,3	41,1	33,0	100,0
Orphelins de mère	18,5	8,1	40,5	33,0	100,0
Orphelins de père et mère	23,0	12,1	30,2	34,7	100,0
TOTAL	14,0	5,8	45,4	34,7	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Le poids des enfants occupés varie selon la survie des parents. On note, à partir des données du tableau 6.14 que la proportion des enfants non-orphelins en activité est légèrement en dessous de la moyenne nationale (14,3 %). Par contre, plus d'un enfant orphelin des deux parents sur quatre (environ 26 %) sont en activité. Ce taux varie selon le sexe car il est nettement plus élevé chez les garçons que chez les filles. Cette baisse du taux d'activité des enfants non-orphelins fait remonter automatiquement la proportion des enfants qui fréquentent l'école chez ceux-ci (56,9 % chez les garçons et 46,1 % chez les filles). Quant à la proportion des autres inactifs, elle reste quasiment constante autour de 33 % chez les filles et autour 27 % chez les garçons.

S'agissant de la fréquentation scolaire, l'on note une fois de plus, que les garçons sont majoritaires à l'école (56,5 % contre 45,4 %) quel que soit le type de survie des parents. Mais cette proportion décroît en passant des non-orphelins aux orphelins. Les enfants qui sont orphelins de

père sont moins actifs et par conséquent plus scolarisés que ceux qui sont orphelins de mère. La perte de la mère semble beaucoup plus difficile pour les enfants que la perte du père, notamment chez les garçons. : 20,4 % des actifs orphelins de père et 22,7 % des actifs orphelins de mère. Inversement la modalité ménagère croît beaucoup plus vite chez les filles (de 5 à 12,1 %). Les filles en plus de leur occupation ont tendance à s'orienter vers l'activité de ménagère. Le sexe est un facteur déterminant dans le type d'activité exercé par l'enfant.

6.2.5 - Niveau d'instruction et alphabétisation

Le tableau 6.15 montre le niveau d'instruction et l'alphabétisation des enfants en activité. En effet, parmi ces enfants, seulement 9,3 % savent lire et écrire. La quasi-totalité de ceux-là ont le niveau primaire (93,4 %) et les autres, le niveau secondaire (6,3 %). Les autres enfants (90,7 %) sont analphabètes (ne savent ni lire ni écrire). Cette forte proportion d'analphabètes vient du fait que le plus grand nombre d'enfants actifs proviennent du milieu rural, particulièrement des régions de savane rurale. Les sections précédentes avaient déjà souligné cette observation. Ce milieu rural de savane détient d'une manière générale à lui seul plus de 80 % d'analphabètes. En d'autres termes, il existe une corrélation entre le travail des enfants et l'alphabétisation. Moins ils sont alphabétisés, plus ils ont tendance à être utilisés dans les plantations et autres activités productrices de revenus pour le ménage. Même parmi ceux qui sont alphabétisés et qui travaillent, le niveau d'instruction est encore très bas (le primaire).

Compte tenu de ce qui précède, on peut déduire que le bas niveau d'instruction et l'analphabétisme des enfants poussent ceux-ci à travailler. Est-ce par nécessité ou par ignorance ? Alors, si l'on veut réduire le nombre des enfants qui travaillent, le relèvement du taux brut de scolarisation doit être l'un des objectifs de la politique économique et social des autorités. Ceci semble ne pas échapper aux autorités de la deuxième République de Côte d'Ivoire qui font de la scolarisation obligatoire et gratuite des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans un objectif majeur de leur politique de développement social. Elles doivent également diversifier les différents centres de formation professionnelle en vue de recueillir des enfants qui ne pourront pas poursuivre leur scolarité au-delà des 15 ans, dans le système classique.

Tableau 6.15 : Répartition des enfants de 6 à 14 ans occupés par niveau d'instruction et alphabétisation

	ALPHABETISE		ANALPHABETE		TOTAL	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Primaire	46.525	93,4	11.329	2,3	57.854	10,8
Secondaire I	3.153	6,3	-	-	3.153	0,6
Néant	157	0,3	473.335	97,7	473.492	88,6
Total	49.835	100,0	484.664	100,0	534.499	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.3 – Activités économiques exercées par les enfants

Comme dans la plupart des pays, le travail des enfants de 6 à 14 ans est illégal et il est préférable de ne pas en faire état. Autant dire qu'il est presque impossible de faire une estimation précise. Parler encore de chômage et de recherche du premier emploi pour ces enfants, le sont encore plus graves. Par conséquent, l'exploitation des données du RGPH-98 a ignoré simplement les données sur le chômage et la recherche du premier emploi. A cette étape de l'analyse, les indicateurs qui seront calculés y compris les taux d'activité ne prennent en compte au numérateur que les enfants effectivement actifs.

Toute une série de facteurs guident les enfants vers tel ou tel type d'activité : nécessité économique, usage, importance respective du secteur rural et du secteur urbain, degré d'industrialisation, etc. Sur les 267 occupations identifiées pour la collecte des données du

Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998, 245 ont été renseignées au moins une fois.

6.3.1 - Occupation actuelle des enfants travailleurs (6-14 ans)

6.3.1.1 – Occupation actuelle selon le sexe

Sur les 534.499 enfants qui exercent une activité économique, on note que pour 20.533 d'entre eux (10.049 garçons et 10.484 filles), l'activité économique exercée n'a pas été renseignée, et pour 9.033 autres enfants (5.222 garçons et 3.811 filles), l'activité exercée n'a pas été correctement spécifiée. Aussi l'information recueillie est-elle pratiquement inexploitable. Du fait des problèmes de collecte et/ou de traitement des données, cette situation conduit à un taux de complétude de l'information relative à l'activité économique exercée par les enfants de 94,5 % : 94,8 % chez les garçons et 94,1 % chez les filles, ce qui est tout à fait acceptable et permet des analyses dignes d'intérêt.

Tableau 6.16 : Répartition des enfants travailleurs (6-14 ans) par sexe selon l'activité économique

ACTIVITE ECONOMIQUE EXERCEE	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Café, cacao	79 604	31 429	111 033
Anacarde, coton	40 844	19 716	60 560
Autres cultures indust. ou d'exportation	2 118	1 209	3 327
Ignames, patates	31 874	28 421	60 295
Céréales	37 716	35 277	72 993
Cultures vivrières	22 073	30 904	52 977
Autres travailleurs agricoles	12 927	8 456	21 383
Eleveurs, chasseurs, pêcheurs et assimilés	7 008	1 122	8 130
Vendeurs de produits alimentaires	4 014	40 275	44 289
Autres vendeurs	3 516	6 121	9 637
Mécaniciens, réparateurs et assimilés	14 146	457	14 603
Menuiserie et travail du bois	3 647	121	3 768
Boys, bonnes et assimilés	433	12 820	13 253
Tailleurs, couturières et assimilés	6 550	6 201	12 751
Autres activités	10 243	5 691	15 934
Activités mal désignées	5 222	3 811	9 033
ND	10 049	10 484	20 533
TOTAL	291 984	242 515	534 499

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

D'après les données du tableau 6.16 ci-après, on constate que les activités économiques exercées par les enfants peuvent être rangées en 7 catégories suivantes d'après leur importance: planteurs dans l'agriculture industrielle ou d'exportation (cacao, café, coton, palmier à huile, hévéa, etc.) : 34,6 %, travailleurs agricoles dans les cultures vivrières, l'élevage et la pêche: 42,7 %, vendeurs : 10,7 %, personnel domestique et employés de bars/ restaurants : 2,6 %, tailleurs ou couturiers : 2,5 %, petits métiers dans les garages, les ateliers de réparation et dans les menuiseries : 3,6 % et autres activités économiques répertoriées dans la nomenclature : 3,3 %. Comme on peut le deviner, les activités économiques exercées par les enfants ne sont pas des activités qui nécessitent une qualification professionnelle particulière et dont l'accès est réglementé. Dans le cas particulier des activités agricoles et commerciales, il s'agit le plus souvent d'une main d'œuvre bon marché et disponible pour exécuter les tâches élémentaires de production.

La structure des activités économiques exercées par les enfants varie beaucoup selon le sexe de l'enfant. Chez les filles 68,6 % exercent une activité agricole, et parmi ces dernières, les 2/3

pratiquent des cultures vivrières. Les autres filles qui n'exercent pas une activité agricole travaillent comme vendeurs (20,4 %) soit des produits alimentaires, soit des produits divers. On relève tout de même une proportion non négligeable de jeunes filles qui sont employées comme domestiques, employés de bar, restaurants et hôtels (5,6 %) et comme couturières (2,7 %). Chez les garçons, les activités économiques exercées dominantes sont les activités agricoles : 84,6 % des jeunes garçons exercent une activité agricole, une moitié dans les cultures industrielles et l'autre moitié dans les cultures vivrières, l'élevage et la pêche. Le reste (15,4 %), regroupe les jeunes garçons exerçant des petits métiers dans les garages, les ateliers de réparation et les menuiseries (6,4 %) et la couture et broderie (2,4 %).

Tableau 6.17 : Structure des activités économiques exercées par les enfants de 6 à 14 ans selon le sexe

Activité économique exercée	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
Planteurs café, cacao	28,8	13,8	22
Planteurs anacardes, coton	14,8	8,6	12
Planteurs autres cultures industrielles	0,8	0,5	0,7
Cultivateurs ignames, patates	11,5	12,5	11,9
Cultivateurs des céréales	13,6	15,5	14,4
Autres cultivateurs (cultures vivrières)	12,6	17,2	14,7
Eleveurs, pêcheurs, chasseurs	2,5	0,5	1,6
Vendeurs des produits alimentaires	1,5	17,7	8,8
Autres vendeurs	1,3	2,7	1,9
Mécaniciens, réparateurs	5,1	0,2	2,9
Menuisiers	1,3	0	0,7
Boys, employés bar restaurants, hôtels	0,2	5,6	2,6
Tailleurs, couturiers, brodeurs	2,4	2,7	2,5
Autres activités exercées	3,6	2,5	3,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.3.1.2 – Occupation actuelle des enfants travailleurs de la ville d'Abidjan

L'analyse a privilégié les données de la ville d'Abidjan pour représenter le milieu urbain tant les données sont divergentes de celle de l'ensemble de la population. Ainsi, il a été établi les 12 premières activités qui occupent le plus de garçons et de filles en Abidjan. Tous les commentaires seront faits par rapport à cette distribution. Le tableau détaillé portant sur l'ensemble des activités des enfants est en annexe.

On note que les 12 activités classées premières au niveau des deux sexes réunies occupent plus de la moitié des enfants. La discrimination faite entre les garçons et les filles pour ce qui est des travaux auxquels ils peuvent être employés est justifiée à travers le tableau 6.18 sur la répartition des enfants travailleurs de la ville d'Abidjan. Il y aurait des aptitudes féminines qui destineraient les filles à certaines tâches, compatibles avec leur rôle ultérieur de gardienne du foyer. Ainsi, en Abidjan, les filles qui sont utilisées aux travaux "compatibles" (bonne, lingère, servante) sont dominantes avec 18,4 %. Il en est de même pour les activités de commerce de denrées alimentaires qui viennent en deuxième position avec 11,4 %. D'autres activités, (tailleur, couturière, etc.) suivent immédiatement avec 9,6 %.

Il y aurait des aptitudes et des intérêts masculins qui voudraient que les garçons accomplissent un travail demandant une certaine force, une certaine habileté, certaines connaissances. Cela se justifie par le poids des garçons qui est dominant dans les activités de mécaniciens et réparateurs d'automobile (25,4 %). Les enfants travaillent parce qu'ils ne coûtent rien. En Abidjan, ils ne

peuvent pas arrêter de travailler parce qu'ils apportent immédiatement le fruit de leur souffrance au revenu familial ou y contribueront dans un avenir proche, par l'apprentissage sur le tas d'un métier (tailleur, mécanicien, etc.).

Tableau 6.18 : Répartition des 12 premières activités exercées par les enfants de 6-14 ans dans la ville d'Abidjan

	OCCUPATION ACTUELLES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		Rm
		Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
1	Boy, bonne, lingère, gouvernante. . .	80	0,7	6.377	27,8	6.457	18,4	1,3
2	Tailleur, couturière, couseur ,brodeur	1.790	14,8	2.210	9,6	4.000	11,4	81,0
3	Mécanicien réparateur d'automobile	3.062	25,4	76	0,3	3.138	9,0	4.028,9
4	Vendeur d'autres denrées alimentai	225	1,9	2.832	12,3	3.057	8,7	7,9
5	Vendeur d'eau.	65	0,5	1.682	7,3	1.747	5,0	3,9
6	Vendeur de charbon ,bois de chauffe	253	2,1	1.176	5,1	1.429	4,1	21,5
7	Vendeur de légumes et arachides. .	36	0,3	1.188	5,2	1.224	3,5	3,0
8	Vendeur de fruits.	34	0,3	1.151	5,0	1.185	3,4	3,0
9	Ebéniste, menuisier, charpentier . .	1.145	9,5	25	0,1	1.170	3,3	4.580,0
10	Vendeur de poisson, viande, volaille	112	0,9	749	3,3	861	2,5	15,0
11	Vendeurs de beignets, d'alloko, attiéké	52	0,4	631	2,7	683	1,9	8,2
12	Vendeur en habillement, chaussures.	155	1,3	380	1,7	535	1,5	40,8
	S/Total activités	7.009	58,1	18.477	80,4	25.486	72,7	37,9
	AUTRES OCCUPATIONS	5.053	41,9	4.498	19,6	9.551	27,3	112,3
	TOTAL	12.062	100,0	22.975	100,0	35.037	100,0	52,5

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.3.2 –Situation dans l'occupation des enfants travailleurs

6.3.2.1 – Situation dans l'occupation selon le sexe

Dans l'ensemble, les enfants travailleurs exercent leur activité économique dans une unité de production à caractère familial. En effet, parmi les 513.367 enfants travailleurs qui ont déclaré leur situation dans l'occupation actuelle, 78,0 % sont des aides familiaux. Selon le sexe, cette proportion varie de 77,2 % chez les jeunes filles à 78,6 % chez les jeunes garçons. Le second statut dans l'occupation actuelle est celui d'indépendant, c'est à dire enfant travaillant à son compte : ils sont 12,0 % au total (14,5 % chez les filles et 9,9 % chez les garçons). Dans l'ensemble des enfants travailleurs, le troisième statut en importance numérique est celui d'apprenti avec un poids de 6,2 %. Selon le sexe, le troisième statut en importance est variable : chez les garçons, le statut d'apprenti vient en troisième position avec 9,0 %, tandis que chez les filles c'est celui des salariés avec 8,1 %. Chez les filles, les apprentis ne représentent que 2,8 % et chez les garçons les salariés ne représentent que 2,3 %.

Le statut de salarié est le dernier statut dont le poids est significatif 3,7 %. Les variations du rapport de masculinité autour de la valeur moyenne de 120,4 % sont très expressives selon la situation dans l'occupation actuelle. On constate que les salariés sont en très grande majorité des jeunes filles. Le rapport est de 2 filles pour 1 garçon. Chez les apprentis au contraire, les garçons sont de loin les plus nombreux : le rapport est de 4 garçons pour 1 fille. Dans le groupe le plus nombreux, celui des aides familiaux, la situation en faveur certes des garçons est plutôt proche de la situation d'ensemble : environ 55 % de garçons et 45 % de filles.

Tableau 6.19 : Répartition des enfants travailleurs selon la situation dans l'occupation actuelle par sexe

SITUATION DANS L'OCCUPATION	SEXE		TOTAL	Rapport de masculinité
	Masculin	Feminin		
Salarié	6 484	12 263	18 747	52,9
Indépendant	27 836	33 769	61 605	82,4
Aide familial	221 084	179 169	400 253	123,4
Apprenti	25 276	6 458	31 734	391,4
Situations mal définies	11.304	10.856	22.160	104,1
Total	291 984	242 515	534 499	102,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

6.3.2.1 - Situation dans l'occupation selon le milieu de résidence

Aussi bien en milieu rural que dans les autres villes du pays, les aides familiales sont les plus couramment observées. Elles représentent 84,6 % de l'ensemble des modalités des deux sexes réunis pour le milieu rural, et 42,7 % pour les autres villes, Abidjan venant en dernière position avec 20,8 %. La forte proportion des aides familiales dans le milieu rural pourrait s'expliquer par le fait que les enfants ivoiriens et étrangers suivent les membres de leurs familles dans les plantations dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire. Ils constituent une main d'œuvre gratuite qui frise l'esclavage. Beaucoup de ces enfants aident leurs parents dans les activités champêtres et les travaux domestiques sans en tirer un seul avantage réel en contrepartie. En zone urbaine par contre l'aide familial est orienté en partie vers les activités domestiques.

Tableau 6.20 Répartition des enfants actifs selon la situation dans l'occupation par type de milieu et par sexe

SITUATION DANS L'OCCUPATION	ABIDJAN		AUTRES VILLES		RURAL		ENSEMBLE	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
DEUX SEXES REUNIS								
SALARIES	7.192	20,5	4.864	6,9	6.691	1,6	18.747	3,5
TACHERONS	699	2,0	1.002	1,4	1.648	0,4	3.349	0,6
COOPERATIVE	98	0,3	334	0,5	721	0,2	1.153	0,2
INDEPENDANT	8.071	23,0	13.049	18,5	35.983	8,4	57.103	10,7
AIDE FAMILIAL	7.288	20,8	30.178	42,7	362.787	84,6	400.253	74,9
APPRENTI	8.961	25,6	16.749	23,7	6.024	1,4	31.734	5,9
SIT. MAL DEFINIES	2.728	7,8	4.450	6,3	14.982	3,5	22.160	4,1
TOTAL	35.037	100,0	70.626	100,0	428.836	100,0	534.499	100,0
MASCULIN								
SALARIES	1.135	9,4	1.078	3,0	4.271	1,8	6.484	2,2
TACHERONS	207	1,7	445	1,2	1.097	0,4	1.749	0,6
COOPERATIVE	56	0,5	222	0,6	515	0,2	793	0,3
INDEPENDANT	1.849	15,3	4.497	12,5	18.948	7,8	25.294	8,7
AIDE FAMILIAL	1.058	8,8	13.643	37,8	206.383	84,6	221.084	75,7
APPRENTI	6.736	55,8	14.061	39,0	4.479	1,8	25.276	8,7
SIT. MAL DEFINIES	1.021	8,5	2.119	5,9	8.164	3,3	11.304	3,9
TOTAL	12.062	100,0	36.065	100,0	243.857	100,0	291.984	100,0
FEMININ								
SALARIES	6.057	26,4	3.786	11,0	2.420	1,3	12.263	5,1
TACHERONS	492	2,1	557	1,6	551	0,3	1.600	0,7
COOPERATIVE	42	0,2	112	0,3	206	0,1	360	0,1
INDEPENDANT	6.222	27,1	8.552	24,7	17.035	9,2	31.809	13,1
AIDE FAMILIAL	6.230	27,1	16.535	47,8	156.404	84,6	179.169	73,9
APPRENTI	2.225	9,7	2.688	7,8	1.545	0,8	6.458	2,7
SIT. MAL DEFINIES	1.707	7,4	2.331	6,7	6.818	3,7	10.856	4,5
TOTAL	22.975	100,0	34.561	100,0	184.979	100,0	242.515	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

Les indépendants et les apprentis sont plus représentés dans la ville d'Abidjan (23 % et 26 % respectivement) par rapport aux autres villes (18 et 24 %) et dans le milieu rural (1 et 9 %). Cette forte concentration des apprentis et des indépendants à Abidjan et dans les autres villes pourrait s'expliquer par le fait que c'est là que l'on retrouve les petits métiers et les centres de formation professionnels du secteur informel.

Le sexe masculin surclasse de loin le sexe féminin pour ces deux modalités : Apprentis (55,8 % et 39,0 % pour Abidjan et autres villes contre 1,8 % pour le milieu rural) ; Indépendants (15,3 % et 12,5 % pour Abidjan et autres villes contre 7,8 % en milieu rural). Pour les mêmes modalités et pour le sexe féminin on enregistre ce qui suit : Apprentis : 9,7% et 7,8 % pour Abidjan et autres villes contre 0,8 en milieu rural et Indépendant : 27,1 % et 24,7 % pour Abidjan et autres villes contre 9,2 % pour le milieu rural.

La prépondérance des garçons vis-à-vis des filles pourrait s'expliquer par le fait que les premiers sont physiquement plus forts et qu'ils peuvent fournir un plus gros travail, et qu'ils sont moins exposés à certains dangers dans la rue ou sur les lieux de travail. Par ailleurs, le sexe féminin est dominant s'agissant des travailleurs du privé 26,0 % à Abidjan et 10,7 % pour les autres villes. Ces enfants utilisés dans le privé sont exploités, car recruté de manière illégale, ils ne sont jamais déclarés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et travaillent pour la plupart dans les petites unités de production.

6.3.3 – Branche d'activité des enfants travailleurs

6.3.3.1 – Présentation de la situation par branche d'activité

Une analyse synoptique des enfants travailleurs par secteur d'activité montre que la plupart d'entre eux travaillent dans l'agriculture, qui enregistre un taux de 69,5 %. Ces enfants travaillent souvent dans l'exploitation familiale, en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires ou pour un tiers. Ils peuvent être employés à toutes sortes de tâches parfois pénibles ou dangereuses. C'est surtout pendant le semi, la période des récoltes que l'on fait appel à eux. Ils peuvent également, dans les régions de savane, garder le bétail de leurs parents. Après l'agriculture viennent le commerce (10,7 %), les services (6,2 %) et l'industrie (3,7 %). Dans un degré moindre, nous pouvons citer les mines (0,1 %), le bâtiment et les travaux publics (0,4 %).

Tableau 6.21: Répartition des enfants actifs par branche d'activité et par sexe

ABIDJAN VILLE	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		Rm
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	
AGRICULTURE (*)	223.799	76,6	147.739	60,9	371.538	69,5	151,5
MINES	252	0,1	107	-	359	0,1	235,5
INDUSTRIE	12.913	4,4	6.936	2,9	19.849	3,7	186,2
BATIMENTS & TP	2.213	0,8	101	-	2.314	0,4	2.191,1
COMMERCE	8.391	2,9	48.709	20,1	57.100	10,7	17,2
SERVICES	18.029	6,2	14.931	6,2	32.960	6,2	120,7
MAL DEFINIES	26.387	9,0	23.992	9,9	50.379	9,4	110,0
TOTAL	291.984	100,0	242.515	100,0	534.499	100,0	120,4

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

(*) = Agriculture comprend les personnes exerçant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche

Dans le commerce, ces enfants travaillent comme vendeurs, commissionnaires ou comme livreurs. Dans les services, la plupart d'entre eux travaillent dans la restauration, dans l'hôtellerie (notamment dans les lieux de tourisme ainsi que dans de petites activités occasionnelles). Dans l'industrie par exemple, les enfants employés comme salariés le sont habituellement dans les secteurs non structurés, dans de petites entreprises qui souvent ne sont pas enregistrées et qui échappent ainsi à la loi en matière d'impôt, de sécurité sociale et d'hygiène de travail. Une étude comparative au niveau du sexe, montre que les garçons sont les plus nombreux dans la branche agriculture (76,6 % contre 60,9 %), dans l'industrie (4,4 % contre 2,9 %), le bâtiment et travaux publics. Inversement, les filles sont plus nombreuses dans la branche commerce (20,1 % contre 2,9 %) où elles exercent particulièrement dans les activités de vente de denrées alimentaires (Cf. Tableau 6-21).

6.3.3.2 – Branche d'activité selon le milieu de résidence

La répartition des enfants travailleurs par branche d'activité selon le milieu de résidence, montre la forte concentration des personnes travaillant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche en milieu rural avec une fréquence relative de 82,4%. Les mines sont réparties de manière presque uniforme à l'intérieur du milieu de résidence avec 0,1 %. Par contre, les branches d'activité telles que le commerce, les services, l'industrie les bâtiments & travaux publics sont plus couramment observés dans le milieu urbain. En effet, pour le commerce, la ville d'Abidjan enregistre 36,7%, l'ensemble urbain 31,3 % contre 2,9 % pour le milieu rural. Pour les services, la ville d'Abidjan obtient 36,7 %, l'ensemble urbain 26,8 % contre 1,1 % pour le milieu rural. Pour l'industrie, la ville d'Abidjan enregistre 16,5 %, l'ensemble urbain 13,9 % contre 1,2 % pour le milieu rural. Enfin, les bâtiments et travaux publics, la ville d'Abidjan enregistre 1,4 %, l'ensemble urbain 1,5 % contre 0,8 % pour le milieu rural (Tableau 6-21).

Tableau 6.22 : Répartition des enfants actifs par branche d'activité selon le type de milieu et par sexe

		AGRICUL- TURE	MINES	INDUS- TRIE	BTP	COM- MERCE	SER- VICES	MAL DEFINIES	TOTAL
ABIDJAN VILLE	M	3,3	0,1	28,7	4,0	13,1	42,2	8,6	100,0
	F	0,5	-	10,2	0,1	49,1	33,8	6,4	100,0
	T	1,4	-	16,5	1,4	36,7	36,7	7,2	100,0
AUTRE URBAIN	M	32,6	0,1	17,0	3,0	8,9	28,7	9,8	100,0
	F	16,9	0,1	8,0	0,1	51,9	14,9	8,1	100,0
	T	24,9	0,1	12,6	1,6	29,9	21,9	9,0	100,0
ENSEMBLE URBAIN	M	25,2	0,1	19,9	3,2	9,3	32,1	10,1	100,0
	F	10,4	-	8,8	0,1	49,8	22,5	8,4	100,0
	T	17,1	0,1	13,9	1,5	31,3	26,8	9,2	100,0
ENSEMBLE RURAL	M	90,5	0,1	1,4	0,3	1,5	1,1	5,1	100,0
	F	76,6	-	1,0	-	10,5	1,1	10,7	100,0
	T	82,4	0,1	1,2	0,2	5,4	1,1	9,7	100,0
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	M	79,4	0,1	4,6	0,8	2,9	6,4	5,9	100,0
	F	60,9	-	2,9	-	19,8	6,2	10,1	100,0
	T	69,5	0,1	3,7	0,4	10,5	6,2	9,6	100,0

Sources : INS/RGPH-98, Volume IV, tome 7

CONCLUSION

La nécessité d'observer et de faire des analyses statistiques des structures des données sur l'activité économique s'est imposée aux responsables politiques en Côte d'Ivoire à travers le recensement, pour en déterminer des indicateurs pertinents de développement économique. A la lumière de tous les développements faits dans ce rapport d'analyse, on mesure la complexité de l'étude des activités économiques identifiées au cours du recensement général de la population. Quelque peu détachées des préoccupations premières des statisticiens et démographes, les données collectées sur les activités économiques lors du RGPH-98 suscitent aujourd'hui l'intérêt des économistes et planificateurs du développement.

Les six chapitres de l'analyse ont permis d'apprécier d'une part, la méthode de collecte et d'autre part, les niveaux et tendances des indicateurs sur l'activité économique ainsi que les différentes distributions des actifs selon la situation dans l'occupation, le groupe d'occupations actuelles et la branche d'activité et le travail des enfants.

On retient que les variables retenues pour la collecte et l'analyse ont permis de cerner l'activité économique bien qu'on soit tenté de dire que la mauvaise compréhension de ces variables n'a toujours pas permis de minimiser les mauvaises déclarations.

Les indicateurs des activités économiques de la Côte d'Ivoire ont tous les traits de ceux de la plupart des pays en développement. Les caractéristiques qui attestent cette assertion sont :

- Une forte proportion des inactifs engendrant un taux de dépendance élevé ;
- Un faible taux brut d'activité atteignant rarement les 50 % notamment chez les femmes;
- Une forte proportion de la population occupée dans les activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et mine) ;

On relève que l'agriculture est le secteur pourvoyeur d'emplois, en particulier dans le milieu rural. La population étrangère dans ce secteur a une forte représentation. Il en est de même pour le secteur du commerce. Cette forte représentativité est favorisée par le niveau élevé de la pauvreté dans la sous-région, productrice de la majorité des étrangers. L'agriculture est le point de chute de ces immigrés à cause du manque d'exigences pour la production.

L'inactivité est inversement proportionnelle au niveau d'instruction. En d'autres termes, plus le nombre d'inactifs est élevé, moins élevé est le niveau d'instruction au sein de cette population. Les femmes sont sur-représentées dans cette population inactive à cause de leur forte présence dans les activités au foyer.

Le fort développement des activités du secteur des services peut être lié à une montée prodigieuse des activités du secteur informel bien que les données du recensement ne permettent pas de les apprécier. Dans les villes africaines, on peut estimer à deux personnes sur trois, les personnes qui vivent du secteur informel. C'est dire que ce secteur occupe une place de choix dans la vie économique et sociale.

On retient également que la ville d'Abidjan, pôle économique par excellence de la Côte d'Ivoire, influence énormément tous les indicateurs de l'activité répartis par région et par milieu de résidence. C'est là que l'on rencontre le plus de chômeurs, de chercheurs du premier emploi, d'élèves et étudiants, etc.

L'activité secondaire a été déclarée par seulement 4,4 % des actifs occupés. Le secteur "agriculture, élevage et pêche" est le secteur d'activité de prédilection pour ceux qui ont une activité

secondaire. Néanmoins, la majorité des personnes ayant une activité secondaire sont du groupe d'occupations "membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise". En définitive, elle est exercée par des personnes qui disposent d'assez de temps, de technicité et surtout de moyens financiers.

Le travail des enfants est une réalité en Côte d'Ivoire. Les objectifs de l'OIT visant à le supprimer est loin d'être atteint car environ 8 % des enfants de moins de 15 ans exercent une activité économique contre une moyenne africaine de 5,4 %. La survie des parents et le lien de parenté avec le chef de ménage influencent la participation des enfants à l'exercice d'une activité économique. Mais, il faut noter que ceux-ci (enfants ivoiriens et étrangers) suivent les membres de leurs familles dans les plantations des zones forestières de la Côte d'Ivoire. Ils constituent une main d'œuvre malléable et moins chère.

Le phénomène est favorisé par le manque de moyens des parents pour utiliser les salariés adultes car ils ne coûtent absolument rien. Les enfants constituent donc pour les ménages tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural soit une importante source de revenus, soit un apport en main d'œuvre dans les exploitations agricoles. Les données ont montré que la scolarisation peut être un important facteur pour baisser le taux d'activité des enfants.

Enfin, ce rapport sur les activités économiques a analysé toutes les cinq variables qui ont permis de collecter les informations sur le terrain. Le croisement de ces variables avec des caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, niveau d'instruction, ethnie ou nationalité, etc.) est apparu déterminant. Ce rapport est donc loin d'être exhaustif. Il devra plutôt servir de guide pour les chercheurs et acteurs économiques qui souhaiteraient en savoir plus et aller au-delà de cette analyse. Les données de base existent et sont accessibles à l'Institut National de la Statistique.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe	16
Tableau 2.2a : Répartition de la population ivoirienne de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe	17
Tableau 2.2b : Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe	17
Tableau 2.3 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le sexe, le type d'activité, le milieu de résidence	18
Tableau 2.4 : Rapport de dépendance de la population inactive par groupe d'âges.....	19
Tableau 2.5 : Structure de la population active selon le type d'occupation , le sexe et la nationalité	20
Tableau 2.6 : Répartition des occupés, chômeurs et personnes à la recherche du premier emploi selon la région	21
Tableau 2.7 : Taux d'occupation et de chômage par région.....	22
Tableau 2.8 : Répartition de la population active de 15 ans et plus selon le sexe et l'âge	23
Tableau 2.9b : Répartition des actifs de 15 ans et plus par sexe et milieu de résidence.....	26
Tableau 2.9b : Répartition des actifs par sexe et la nationalité	26
Graphique 2.9 : Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus par milieu de résidence	27
Tableau 2.10 : Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus par milieu de résidence selon le niveau d'instruction	27
Tableau 2.11 : Répartition de la population active occupée plus de 15 par milieu de résidence selon le sexe et le niveau d'instruction	28
Tableau 2.12a : Répartition des chômeurs selon le milieu de résidence, la nationalité et le sexe	29
Tableau 2.12b : Répartition des chômeurs par sexe et par âge.....	30
Tableau 2.13 : L'âge moyen des chômeurs par milieu de résidence.....	30
Tableau 2.14 : Répartition des "chômeurs" selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence	31
Tableau 2.15 : Répartition des inactifs 15 ans et plus selon le sexe	32
Tableau 2.16 : Répartition de la population inactive par milieu de résidence selon le sexe	32
Tableau 2.17 : Répartition de la population inactive selon la catégorie d'inactifs et le milieu de résidence	33
Tableau 2.18 : Répartition de la population inactive par région selon le type d'inactivité	34
Tableau 2.19 : Répartition des personnes au foyer selon le niveau d'instruction	35
Tableau 2.20 : Répartition des retraités par niveau d'instruction selon le sexe.....	36
Tableau 2.21 : Répartition des autres inactifs par niveau d'instruction selon le sexe	36
Tableau 3.1 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	38
Tableau 3.2 : les taux nets d'activité par âge et milieu de résidence.....	40
Tableau 3.3 : les taux nets d'activité par âge et milieu de résidence.....	40
Tableau 3.4 : Taux brut de chômage par sexe selon le milieu de résidence	42
Tableau 3.5 : La durée brute de vie active selon le milieu de résidence et le sexe	43
Tableau 3.6 : Evolution de la structure par sexe des actifs.....	44
Tableau 3.7 : Comparaison inter censitaire des taux d'activité	44
Tableau 3.8 : Comparaison inter censitaire des taux de chômage	45
Tableau 3.9 : Evolution du taux d'occupation et du taux de chômage sur la période 1975-1998.....	45
Tableau 4.1 : Répartition de la population de 18 ans et plus ayant déclaré une formation professionnelle par milieu de résidence.....	47
Tableau 4.2 : Répartition des personnes de 18 ans et plus diplômées par type de formation professionnelle.....	47
Tableau 4.3 : Répartition des hommes de 18 ans et plus diplômées par type de formation professionnelle	48
Tableau 4.4 : Répartition des femmes de 18 ans et plus diplômées par type de formation professionnelle	49
Tableau 4.5 : Répartition des diplômés selon le type d'activité.....	49
Tableau 4.6 : Taux de chômage des vingt diplômes majoritaires.....	51
Tableau 4.7 : Les formations professionnelles produisant le plus de chômage.....	51
Tableau 4.8 : Les formations professionnelles produisant le moins de chômage.....	52
Tableau 4.9 : Répartition des chômeurs et des chercheurs d'un premier emploi âgés de 18 ans et plus selon le sexe et la formation professionnelle.....	52
Tableau 4.10 : Répartition des diplômés de sexe masculin selon l'occupation actuelle et la formation professionnelle.....	54
Tableau 4.11 : Répartition des diplômés de sexe féminin selon l'occupation actuelle et la formation professionnelle.....	54
Tableau 5.1 : Répartition des occupés et chômeurs selon le sexe et le groupe d'occupations actuelles	57
Tableau 5.2 : Structure par groupe d'âges des hommes actifs de 6 ans et plus selon l'occupation actuelle.....	57
Tableau 5.3 : Structure par groupe d'âges des femmes actives de 6 ans et plus selon l'occupation actuelle	58
Tableau 5.4 : Répartition de la population active masculine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et la branche d'activité.....	59
Tableau 5.5 : Répartition de la population active féminine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et la branche d'activité	59
Tableau 5.6 : Répartition de la population active masculine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et niveau d'instruction	60

Tableau 5.7 : Répartition de la population active féminine de 15 ans et plus selon le groupe d'occupations et le niveau d'instruction.....	60
Tableau 5.8 : Répartition par sexe des actifs selon la situation dans l'occupation.....	61
Tableau 5.9 : Répartition par sexe des actifs selon la situation dans l'occupation.....	62
Tableau 5.10a : Répartition des actifs par région selon la situation dans l'occupation.....	64
Tableau 5.10b : Répartition des actifs par région selon la situation dans l'occupation	65
Tableau 5.11 : Les âges moyens des actifs selon la situation dans l'occupation.....	66
Tableau 5.12 : La répartition des emplois dans le secteur public par milieu d'habitat	70
Tableau 5.13 : Répartition des salariés du public selon la branche d'activité.....	71
Tableau 5.14 : La répartition des salariés du secteur privé par milieu de résidence.....	72
Tableau 5.15 : Répartition des salariés du privé selon la branche d'activité.....	73
Tableau 5.16 : La structure par sexe et par groupe d'âges des travailleurs d'activité.....	73
Tableau 5.17 : La répartition des travailleurs indépendants par sexe et par milieu de résidence	73
Tableau 5.18 : Répartition des travailleurs indépendants selon le groupe d'occupations et la branche d'activité.....	74
Tableau 5.19 : Répartition de la population active occupée par branche d'activité et milieu de résidence	75
Tableau 5.20 : La répartition des actifs selon la branche d'activité et la situation dans l'occupation	76
Tableau 5.21 : Répartition des actifs exerçant dans le commerce par sexe.....	78
Tableau 5.22 : Répartition des actifs employés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche selon la nationalité/ethnie	80
Tableau 5.23 : répartition des actifs occupés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche selon la situation dans l'occupation	81
Tableau 5.24 : Répartition des actifs ayant une activité secondaire par grands groupe d'ages.....	83
Tableau 5.25 : Répartition des actifs occupés ayant une activité secondaire selon le groupe professionnel et le sexe ...	84
Tableau 5.26 : La proportion des occupés ayant une activité secondaire selon le groupe d'occupations actuelles	85
Tableau 5.27 : Répartition des tradipraticiens qui exercent en activité principale et en secondaire selon le sexe et le type de pratique.....	86
Tableau 5.28 : répartition des tradipraticiens selon le sexe et le milieu de résidence.....	87
Tableau 5.29 : Répartition des tradipraticiens par région selon l'occupation actuelle et l'occupation secondaire	87
Tableau 6.1 : Répartition en % de la population âgée de 6 à 14 ans selon le milieu de résidence et le type d'activité....	90
Tableau 6.2 : La répartition des enfants de 6-14 ans selon la région administrative et le type d'activité	93
Tableau 6.4 : La répartition des enfants étrangers de 6-14 ans selon la région et le type d'activité	96
Tableau 6.5 : Le taux d'activité par année d'âge selon la nationalité et le sexe des enfants.....	97
Tableau 6.6 : Répartition de la population résidente occupée de 6-14 ans par année d'âge et par sexe	98
Tableau 6.7 : Répartition des actifs de 6 à 14 ans selon le milieu de résidence et par sexe	99
Tableau 6.8 : Répartition des enfants en activité selon le sexe et la nationalité	100
Tableau 6.9 : Répartition des enfants actifs (6-14 ans) selon le sexe et le lien de parenté	102
Tableau 6.10 : Répartition des enfants actifs selon le lien de parenté et le milieu de résidence.....	103
Tableau 6.11 : Répartition des enfants actifs selon le milieu de résidence, la nationalité et le lien de parenté	104
Tableau 6.12 : Répartition des enfants en activité selon le sexe, la nationalité et la survie des parents	105
Tableau 6.13 : Répartition des enfants en activité selon le milieu de résidence la survie des parents et la nationalité	106
Tableau 6.14 : Répartition des enfants travailleurs selon la survie des parents et le type d'activité	107
Tableau 6.15 : Répartition des enfants de 6 à 14 ans occupés par niveau d'instruction et alphabétisation.....	108
Tableau 6.16 : Répartition des enfants travailleurs (6-14 ans) par sexe selon l'activité économique.....	109
Tableau 6.17 : Structure des activités économiques exercées par les enfants de 6 à 14 ans selon le sexe	110
Tableau 6.18 : Répartition des 12 premières activités exercées par les enfants de 6-14 ans dans la ville d'Abidjan	111
Tableau 6.19 : Répartition des enfants travailleurs selon la situation dans l'occupation actuelle par sexe.....	112
Tableau 6.20 Répartition des enfants actifs selon la situation dans l'occupation par type de milieu et par sexe	112
Tableau 6.21 : Répartition des enfants actifs par branche d'activité et par sexe	113
Tableau 6.22 : Répartition des enfants actifs par branche d'activité selon le type de milieu et par sexe	114
ANNEXE 2a : Répartition des actifs occupés et chômeurs âgés de 15 ans et plus selon l'occupation actuelle le milieu de résidence et le sexe.....	133
ANNEXE 3 : Répartition des actifs de 6 – 14 ans par type d'occupations actuelles selon la situation dans l'activité ...	138
ANNEXE 4a : Répartition de la population totale active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi	145
ANNEXE 4b : Répartition de la population urbaine active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi	146
ANNEXE 4c : Répartition de la population active de la ville d'Abidjan par groupe d'âges selon la position dans l'emploi	147
ANNEXE 4d : Répartition de la population totale rurale active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi	148

TABLE DES GRAPHIQUES

TGraphique 2.1 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le type d'activité	16
Graphique 2.2 : Courbe représentative des proportions par groupes d'âge des actifs de 15 ans et plus de la ville d'Abidjan et des autres centres urbains selon le sexe	23
Graphique 2.3 : Courbe représentative des proportions par groupes d'âge des actifs de 15 ans et plus de l'ensemble du pays et du milieu rural selon le sexe.....	23
Graphique 2.4 : Courbe des rapport de masculinité par groupe d'âge de la population active de 15 ans et plus.	24
Graphique 2.5 : Pyramide des âges de la population active par rapport à la population totale	25
Graphique 2.6 : Pyramide des âges de la population active rurale	25
Graphique 2.7 : Pyramide des âges de la population active de la ville d'Abidjan.....	25
Graphique 2.8 : Pyramide des âges de la population active de l'ensemble du milieu rural.....	25
Graphique 2.9 : Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus par milieu de résidence	27
Graphique 2.10 : Distribution des inactifs par milieu de résidence	32
Graphique 2.11 : Distribution des inactifs par milieu de résidence	33
Graphique 2.12 : Pyramide des âges de l'ensemble des inactifs de 6 ans et plus.....	34
Graphique 3.1 : Taux d'activité selon le sexe	40
Graphique 3.2 : Taux d'activité selon la nationalité	40
Graphique 3.3 : Taux d'activité selon le sexe et la résidence	40
Graphique 3.4 : Taux d'activité d'Abidjan et des autres villes selon le sexe	40
Graphique 4.1 : Distribution des diplômés par qualification professionnelle	48
Graphique 4.2 : Les diplômés en chômage.....	52
Graphique 5.1 : La population active selon le groupe d'occupations actuelles.....	56
Graphique 5.2 : Distribution des actifs de 6 ans et plus selon la situation dans l'occupation	61
Graphique 5.3 : histogramme des actifs par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation	62
Graphique 5.4 : Pyramide des âges des employeurs.....	71
Graphique 5.5 : Pyramide des âges des salariés du public.....	71
Graphique 5.6 : Pyramide des âges des salariés du privé	71
Graphique 5.7 : Pyramide des âges des travailleurs à la tâche	71
Graphique 5.8 : Pyramide des âges des aides familiaux	71
Graphique 5.9 : Pyramide des âges des indépendants.....	71
Graphique 5.10 : Pyramide des âges des apprentis	71
Graphique 5.11 : Pyramide des âges des travailleurs en coopérative	71
Graphique 5.12 : Distribution des salariés du public selon la branche d'activité	71
Graphique 5.13 : Répartition des salariés du privé selon le sexe et la nationalité	72
Graphique 5.14 : Distribution des salariés du privé par branche d'activité	72
Graphique 5.15 : Distribution des travailleurs indépendants selon la branche d'activité	74
Graphique 5.16 : Distribution des commerçants par sexe.....	77
Graphique 5.17 : Répartition des commerçants selon le sexe et la nationalité	80
Graphique 5.18 : Histogramme des agriculteurs par ethnie/nationalité	80
Graphique 5.19 : Répartition des actifs exerçant une activité secondaire selon le sexe et le milieu de résidence	82
Graphique 5.20 : Pyramide des âges des actifs exerçant une activité secondaire	83
Graphique 6.1 : Courbe des taux nets d'activité des enfants par année d'âge	97
Graphique 6.2 : Pyramide par année d'âges de l'ensemble des actifs 6 à 14 ans.....	99
Graphique 6.3 : Répartition de 100 enfants actifs selon le sexe par milieu de résidence	100
Graphique 6.4 : Répartition (en %) des enfants en activité selon la nationalité.....	101
Graphique 6.5 : Répartition (en %) de la population des enfants en activité selon le sexe et la nationalité	101
Graphique 6.6 : Répartition des actifs selon le milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage	103

BIBLIOGRAPHIE

AGEPE, mai 2000 : La situation de l'emploi en 1998, Document n° 12.

AHONZO (E.), BARRERE (B.), et KOPYLOV (P.) 1984,: Population de Côte d'Ivoire : Analyse des données démographiques disponibles., Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique, Abidjan, 234 p.

CABINET DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT : document cadre de politique économique sociale et culturelle 2001-2005, partie II : Refondation économique : programme macro-économique et financier,

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

CLAIRIN (R.), CHARMES (J.) 1988: La collecte des données sur l'emploi et l'activité. Les études du CEPED No 1, Paris.

DIENG (Abdoul), 1997 Le travail des enfants en Côte d'Ivoire, Séminaire de l'observatoire de l'Emploi et de la formation, Abidjan, 14 février 1997UNICEF-COTE D'IVOIRE, 32 p.

Direction de l'Évaluation des Statistiques, et de l'Informatique, 1990, Enseignement et Formation en Côte d'Ivoire (Secondaire et Supérieur), Statistiques- Année Scolaire 1988/89. Ministère de l'éducation Nationale, 56 p.

Direction de la Statistique, 1978, Principaux Résultats du Recensement de 1975, Côte d'Ivoire entière. Ministère de l'Economie et des Finances, Abidjan, 120 p.

GROOTAERT (C.), 1988, enseignement technique et professionnel en Côte d'Ivoire, division éducation et emploi du département des ressources humaines de la Banque Mondiale, Washington, 72 p.

KOUASSI (L) et KOUYE (P.), 1992. Caractéristiques socio-économiques de la Population, Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 1988), Analyse des résultats définitifs, INS.

MALDONADO (C.), 1999, Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles, B.I.T., Genève.

MENDELIEVICH (Elias), 1980, Travail des enfants, BIT, Genève.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE version juin 1991: Politique nationale de l'emploi : Plan triennal 1991 – 1993.

MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE, 1982, Plan Quinquennal de Développement Économique, Social et culturel, 1981-1985, 1982, 3 volumes, Abidjan.

MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL et FNUAP, (1997) Déclaration de Politique Nationale de Population, Abidjan, mars 1997, 40 p.

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE. Août 1991, Programme de valorisation des ressources humaines.

Nations Unies (1984), Séminaire national sur population et développement - Côte d'Ivoire, Abidjan, 13-18 décembre 1982. Addis-Abeba: CEA, 394 p.

Nations Unies, 1969 : Méthodes d'analyse des Activités économiques de population à partir des recensements, Études Démographiques, No 43,

SOURCES ET ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES, 1976 : Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, Troisième partie, II b - L'ACTIVITE ECONOMIQUE, INED, INSEE, ORSTOM, Ministère de la Coopération.

TAHO (Antoine), novembre 1999 : Politique et système de formation : cas de la Côte d'Ivoire, FDPF, 30p.

TAHO (Antoine), mars 2001, le fonds de développement de la formation professionnelle : un dispositif de financement de la formation professionnelle.

BIT, CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DES PROFESSIONS : CITP-88, Genève, Bureau international du Travail, 1991.

ANNEXES

ANNEXE 01 A : REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E GROUPE D'AGES	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								
	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L	TAUX(%) ACTIVITE
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	534.499	-	-	534.499	105.844	1.836.926	-	-	1.115.799	3.058.569	157.539	3.750.607	14,88
15-19 ans	722.505	6.505	27.557	756.567	257.869	458.129	-	-	210.169	926.167	40.216	1.722.950	44,96
20-24 ans	881.298	7.795	39.463	928.556	312.531	177.741	-	1.105	105.958	597.335	18.851	1.544.742	60,85
25-29 ans	855.229	7.185	30.175	892.589	270.902	45.915	-	1.240	52.590	370.647	11.966	1.275.202	70,66
30-34 ans	764.343	5.907	13.304	783.554	222.308	7.323	-	977	26.207	256.815	10.444	1.050.813	75,32
35-39 ans	623.721	5.286	5.739	634.746	167.512	759	-	842	16.875	185.988	7.887	828.621	77,34
40-44 ans	491.576	5.266	2.428	499.270	118.756	63	-	892	13.922	133.633	4.404	637.307	78,89
45-49 ans	364.844	4.458	-	369.302	82.563	-	-	776	12.627	95.966	3.258	468.526	79,37
50-54 ans	273.369	2.579	-	275.948	65.420	-	4.755	990	12.681	83.846	3.526	363.320	76,70
55-59 ans	196.821	-	-	196.821	47.050	-	9.843	1.156	12.609	70.658	1.644	269.123	73,58
60-64 ans	155.729	-	-	155.729	39.038	-	7.832	1.478	18.701	67.049	2.427	225.205	69,90
65 & plus	220.553	-	-	220.553	55.009	-	10.606	4.540	77.935	148.090	11.086	379.729	59,83
TOTAL	6.084.487	44.981	118.666	6.248.134	1.744.802	2.526.856	33.036	13.996	1.676.073	5.994.763	273.248	12.516.145	51,03
SEXE MASCULIN													
< 15 ans	291.984	-	-	291.984	4.349	1.048.584	-	-	512.839	1.565.772	75.231	1.932.987	15,72
15-19 ans	408.446	4.033	17.305	429.784	4.200	293.527	-	-	97.748	395.475	19.849	845.108	52,08
20-24 ans	549.341	5.610	27.994	582.945	3.025	119.067	-	807	58.591	181.490	9.535	773.970	76,26
25-29 ans	548.864	5.305	21.747	575.916	2.105	31.582	-	936	29.966	64.589	6.098	646.603	89,92
30-34 ans	490.099	4.494	9.804	504.397	1.454	5.217	-	721	14.281	21.673	6.173	532.243	95,88
35-39 ans	401.013	3.957	4.182	409.152	1.031	499	-	631	8.703	10.864	2.693	422.709	97,41
40-44 ans	318.589	4.077	1.857	324.523	818	46	-	608	7.037	8.509	2.095	335.127	97,44
45-49 ans	241.842	3.726	-	245.568	628	-	-	540	6.454	7.622	1.436	254.626	96,99
50-54 ans	175.811	2.216	-	178.027	543	-	3.939	619	4.713	9.814	1.999	189.840	94,78
55-59 ans	128.276	-	-	128.276	427	-	8.509	761	4.551	14.248	682	143.206	90,00
60-64 ans	101.933	-	-	101.933	436	-	6.995	962	5.422	13.815	996	116.744	88,06
65 & plus	155.004	-	-	155.004	933	-	9.581	2.984	27.221	40.719	4.869	200.592	79,20
TOTAL	3.811.202	33.418	82.889	3.927.509	19.949	1.498.522	29.024	9.569	777.526	2.334.590	131.656	6.393.755	62,72

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								
	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L	TAUX(%) ACTIVITE
SEXE MASCULIN													
< 15 ans	242.515	-	-	242.515	101.495	788.342	-	-	602.960	1.492.797	82.308	1.817.620	13,98
15-19 ans	314.059	2.472	10.252	326.783	253.669	164.602	-	-	112.421	530.692	20.367	877.842	38,11
20-24 ans	331.957	2.185	11.469	345.611	309.506	58.674	-	298	47.367	415.845	9.316	770.772	45,39
25-29 ans	306.365	1.880	8.428	316.673	268.797	14.333	-	304	22.624	306.058	5.868	628.599	50,85
30-34 ans	274.244	1.413	3.500	279.157	220.854	2.106	-	256	11.926	235.142	4.271	518.570	54,28
35-39 ans	222.708	1.329	1.557	225.594	166.481	260	-	211	8.172	175.124	5.194	405.912	56,30
40-44 ans	172.987	1.189	571	174.747	117.938	17	-	284	6.885	125.124	2.309	302.180	58,27
45-49 ans	123.002	732	-	123.734	81.935	-	-	236	6.173	88.344	1.822	213.900	58,34
50-54 ans	97.558	363	-	97.921	64.877	-	816	371	7.968	74.032	1.527	173.480	56,95
55-59 ans	68.545	-	-	68.545	46.623	-	1.334	395	8.058	56.410	962	125.917	54,86
60-64 ans	53.796	-	-	53.796	38.602	-	837	516	13.279	53.234	1.431	108.461	50,26
65 & plus	65.549	-	-	65.549	54.076	-	1.025	1.556	50.714	107.371	6.217	179.137	37,91
TOTAL	2.273.285	11.563	35.777	2.320.625	1.724.853	1.028.334	4.012	4.427	898.547	3.660.173	141.592	6.122.390	38,80

ANNEXE 01 B : REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								
			QUETE IER	SOUS TOTAL		ETUDIANT			AUTRES	SOUS TOTAL	NON		TAUX(%)
GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	EMPLOI	ACTIFS	MENAGERE	ELEVE	RETRAITE	RENTIER	INATIFS	INACTIFS	DECLARE	T O T A L	ACTIVITE
ENSEMBLE MILIEU URBAIN					ENSEMBLE DEUX SEXES								
< 15 ans	105.663	-	-	105.663	45.732	1.005.771	-	-	363.316	1.414.819	61.293	1.581.775	6,95
15-19 ans	256.430	3.928	20.431	280.789	111.233	398.963	-	-	107.291	617.487	16.862	915.138	31,26
20-24 ans	350.131	5.476	33.174	388.781	133.871	168.184	-	582	64.177	366.814	9.626	765.221	51,45
25-29 ans	365.977	5.554	26.642	398.173	118.264	43.297	-	725	32.762	195.048	6.253	599.474	67,12
30-34 ans	332.129	4.786	11.768	348.683	96.633	6.484	-	627	15.887	119.631	4.781	473.095	74,45
35-39 ans	275.786	4.457	5.077	285.320	74.421	654	-	598	10.004	85.677	3.483	374.480	76,91
40-44 ans	215.793	4.634	2.167	222.594	51.351	62	-	632	7.903	59.948	2.204	284.746	78,78
45-49 ans	149.321	3.903	-	153.224	34.140	-	-	603	7.392	42.135	1.630	196.989	78,43
50-54 ans	93.374	2.220	-	95.594	25.357	-	4.341	749	5.787	36.234	1.866	133.694	72,51
55-59 ans	52.666	-	-	52.666	18.328	-	9.128	852	5.702	34.010	730	87.406	60,76
60-64 ans	34.956	-	-	34.956	14.386	-	7.197	1.004	7.334	29.921	1.008	65.885	53,88
65 ans & +	21.050	-	-	21.050	10.500	-	4.474	1.529	19.055	35.558	3.368	59.976	37,19
TOTAL	2.273.671	34.958	99.259	2.407.888	743.151	1.623.415	29.807	8.845	653.073	3.058.291	113.752	5.579.931	44,05

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X(%) A C T I V I T E
	GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE 1ER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L

MASCULIN

< 15 ans	48.127	-	-	48.127	1.637	548.398	-	-	150.034	700.069	27.471	775.667	6,43
15-19 ans	123.765	2.254	12.153	138.172	1.906	252.215	-	-	42.654	296.775	7.574	442.521	31,77
20-24 ans	208.031	3.855	22.910	234.796	1.409	111.912	-	404	33.414	147.139	4.988	386.923	61,48
25-29 ans	232.971	4.011	18.845	255.827	996	29.728	-	520	18.478	49.722	3.404	308.953	83,73
30-34 ans	215.357	3.590	8.528	227.475	758	4.625	-	472	8.955	14.810	2.810	245.095	93,89
35-39 ans	181.395	3.298	3.648	188.341	517	440	-	464	5.622	7.043	1.563	196.947	96,40
40-44 ans	147.349	3.568	1.641	152.558	421	46	-	442	4.595	5.504	1.188	159.250	96,52
45-49 ans	107.187	3.267	-	110.454	323	-	-	438	4.588	5.349	818	116.621	95,38
50-54 ans	66.539	1.935	-	68.474	246	-	3.576	498	2.821	7.141	1.223	76.838	90,56
55-59 ans	37.696	-	-	37.696	209	-	7.844	599	2.682	11.334	334	49.364	76,88
60-64 ans	25.047	-	-	25.047	191	-	6.428	700	2.639	9.958	421	35.426	71,55
65 ans & +	30.415	-	-	30.415	340	-	8.298	1.679	9.391	19.708	1.239	51.362	60,68
TOTAL	1.424.444	25.778	67.725	1.517.947	8.969	947.364	26.200	6.248	286.507	1.275.288	53.564	2.846.799	54,34

FEMININ

< 15 ans	57.536	-	-	57.536	44.095	457.373	-	-	213.282	714.750	33.822	806.108	7,45
15-19 ans	132.665	1.674	8.278	142.617	109.327	146.748	-	-	64.637	320.712	9.288	472.617	30,78
20-24 ans	142.100	1.621	10.264	153.985	132.462	56.272	-	178	30.763	219.675	4.638	378.298	41,21
25-29 ans	133.006	1.543	7.797	142.346	117.268	13.569	-	205	14.284	145.326	2.849	290.521	49,48
30-34 ans	116.772	1.196	3.240	121.208	95.875	1.859	-	155	6.932	104.821	1.971	228.000	53,62
35-39 ans	94.391	1.159	1.429	96.979	73.904	214	-	134	4.382	78.634	1.920	177.533	55,22
40-44 ans	68.444	1.066	526	70.036	50.930	16	-	190	3.308	54.444	1.016	125.496	56,26
45-49 ans	42.134	636	-	42.770	33.817	-	-	165	2.804	36.786	812	80.368	53,76
50-54 ans	26.835	285	-	27.120	25.111	-	765	251	2.966	29.093	643	56.856	48,25
55-59 ans	14.970	-	-	14.970	18.119	-	1.284	253	3.020	22.676	396	38.042	39,77
60-64 ans	9.909	-	-	9.909	14.195	-	769	304	4.695	19.963	587	30.459	33,17
65 ans & +	10.114	-	-	10.114	18.655	-	783	740	14.576	34.754	1.654	46.522	22,54
TOTAL	849.227	9.180	31.534	889.941	734.182	676.051	3.607	2.597	366.566	1.783.003	60.188	2.733.132	33,29

ANNEXE 01 C : REPARTITION DE LA POPULATION ABIDJANAISE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E									
	GROUPE D'AGES		QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS		ETUDIANT ELEVE			AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L	TAUX(%) ACTIVITE	
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE					ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	35.037	-	-	35.037	17.422	412.851	-	-	125.880	556.153	21.695	612.885	5,93	
15-19 ans	111.735	1.601	12.830	126.166	46.050	145.829	-	-	50.296	242.175	5.935	374.276	34,25	
20-24 ans	172.961	2.952	24.458	200.371	59.165	94.250	-	258	35.602	189.275	4.143	393.789	51,42	
25-29 ans	192.243	3.532	20.957	216.732	51.857	32.587	-	369	18.836	103.649	2.741	323.122	67,65	
30-34 ans	172.058	3.192	9.169	184.419	40.347	4.945	-	349	8.609	54.250	1.957	240.626	77,27	
35-39 ans	136.251	3.001	3.893	143.145	29.623	473	-	357	5.110	35.563	1.375	180.083	80,10	
40-44 ans	104.239	3.165	1.599	109.003	19.801	56	-	342	3.865	24.064	892	133.959	81,92	
45-49 ans	69.441	2.742	-	72.183	12.046	-	-	366	3.768	16.180	738	89.101	81,69	
50-54 ans	39.160	1.564	-	40.724	8.104	-	2.686	438	2.254	13.482	917	55.123	75,13	
55-59 ans	18.136	-	-	18.136	5.618	-	5.918	437	2.320	14.293	269	32.698	55,93	
60-64 ans	9.245	-	-	9.245	4.280	-	4.672	485	2.460	11.897	387	21.529	43,73	
65 & plus	9.189	-	-	9.189	5.520	-	5.435	923	8.082	19.960	1.593	30.742	31,52	
TOTAL	1.069.695	21.749	72.906	1.164.350	299.833	690.991	18.711	4.324	267.082	1.280.941	42.642	2.487.933	47,62	
MASCULIN														
< 15 ans	12.062	-	-	12.062	551	215.134	-	-	45.727	261.412	9.418	282.892	4,41	
15-19 ans	45.793	820	7.254	53.867	714	81.897	-	-	17.385	99.996	2.330	156.193	35,01	
20-24 ans	98.008	1.970	16.378	116.356	643	58.986	-	183	17.698	77.510	1.972	195.838	60,02	
25-29 ans	121.290	2.459	14.432	138.181	464	22.045	-	278	10.280	33.067	1.391	172.639	80,69	
30-34 ans	111.593	2.320	6.479	120.392	357	3.591	-	276	4.653	8.877	1.003	130.272	93,13	
35-39 ans	89.316	2.136	2.714	94.166	218	330	-	300	2.775	3.623	608	98.397	96,30	
40-44 ans	71.134	2.326	1.162	74.622	178	40	-	260	2.225	2.703	463	77.788	96,50	
45-49 ans	50.410	2.230	-	52.640	137	-	-	288	2.428	2.853	353	55.846	94,86	
50-54 ans	28.836	1.350	-	30.186	85	-	2.098	331	1.145	3.659	676	34.521	89,19	
55-59 ans	13.495	-	-	13.495	76	-	4.959	325	1.239	6.599	124	20.218	67,16	
60-64 ans	6.702	-	-	6.702	54	-	4.078	374	979	5.485	157	12.344	54,99	
65 & plus	6.463	-	-	6.463	127	-	4.895	695	3.180	8.897	695	16.055	42,08	
TOTAL	655.102	15.611	48.419	719.132	3.604	382.023	16.030	3.310	109.714	514.681	19.190	1.253.003	58,29	

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								
	GROUPE D'AGES		QUETE IER	SOUS TOTAL		ETUDIANT			AUTRES	SOUS	NON		TAUX(%)
	OCCUPE	CHOMEUR	EMPLOI	ACTIFS	MENAGERE	ELEVE	RETRAITE	RENTIER	INATIFS	INACTIFS	DECLARE	T O T A L	ACTIVITE
FEMININ													
< 15 ans	22.975	-	-	22.975	16.871	197.717	-	-	80.153	294.741	12.277	329.993	7,23
15-19 ans	65.942	781	5.576	72.299	45.336	63.932	-	-	32.911	142.179	3.605	218.083	33,71
20-24 ans	74.953	982	8.080	84.015	58.522	35.264	-	75	17.904	111.765	2.171	197.951	42,91
25-29 ans	70.953	1.073	6.525	78.551	51.393	10.542	-	91	8.556	70.582	1.350	150.483	52,67
30-34 ans	60.465	872	2.690	64.027	39.990	1.354	-	73	3.956	45.373	954	110.354	58,53
35-39 ans	46.935	865	1.179	48.979	29.405	143	-	57	2.335	31.940	767	81.686	60,53
40-44 ans	33.105	839	437	34.381	19.623	16	-	82	1.640	21.361	429	56.171	61,68
45-49 ans	19.031	512	-	19.543	11.909	-	-	78	1.340	13.327	385	33.255	59,46
50-54 ans	10.324	214	-	10.538	8.019	-	588	107	1.109	9.823	241	20.602	51,76
55-59 ans	4.641	-	-	4.641	5.542	-	959	112	1.081	7.694	145	12.480	37,62
60-64 ans	2.543	-	-	2.543	4.226	-	594	111	1.481	6.412	230	9.185	28,40
65 & plus	2.726	-	-	2.726	5.393	-	540	228	4.902	11.063	898	14.687	19,77
TOTAL	414.593	6.138	24.487	445.218	296.229	308.968	2.681	1.014	157.368	766.260	23.452	1.234.930	36,75

ANNEXE 01 D : REPARTITION DE LA POPULATION ABIDJANAISE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X(%) A C T I V I T E
	GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	70.626	-	-	70.626	28.310	592.920	-	-	237.436	858.666	39.598	968.890	7,60
15-19 ans	144.695	2.327	7.601	154.623	65.183	253.134	-	-	56.995	375.312	10.927	540.862	29,18
20-24 ans	177.170	2.524	8.716	188.410	74.706	73.934	-	324	28.575	177.539	5.483	371.432	51,49
25-29 ans	173.734	2.022	5.685	181.441	66.407	10.710	-	356	13.926	91.399	3.512	276.352	66,50
30-34 ans	160.071	1.594	2.599	164.264	56.286	1.539	-	278	7.278	65.381	2.824	232.469	71,53
35-39 ans	139.535	1.456	1.184	142.175	44.798	181	-	241	4.894	50.114	2.108	194.397	73,94
40-44 ans	111.554	1.469	568	113.591	31.550	6	-	290	4.038	35.884	1.312	150.787	75,99
45-49 ans	79.880	1.161	-	81.041	22.094	-	-	237	3.624	25.955	892	107.888	75,74
50-54 ans	54.214	656	-	54.870	17.253	-	1.655	311	3.533	22.752	949	78.571	70,69
55-59 ans	34.530	-	-	34.530	12.710	-	3.210	415	3.382	19.717	461	54.708	63,65
60-64 ans	25.711	-	-	25.711	10.106	-	2.525	519	4.874	18.024	621	44.356	58,79
65 & plus	11.861	-	-	11.861	4.980	-	(961)	606	10.973	15.598	1.775	29.234	43,20
TOTAL	1.183.581	13.209	26.353	1.223.143	434.383	932.424	6.429	3.577	379.528	1.756.341	70.462	3.049.946	41.05

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X(%) A C T I V I T E
	GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L

MASCULIN

< 15 ans	36.065	-	-	36.065	1.086	333.264	-	-	104.307	438.657	18.053	492.775	7,60
15-19 ans	77.972	1.434	4.899	84.305	1.192	170.318	-	-	25.269	196.779	5.244	286.328	29,99
20-24 ans	110.023	1.885	6.532	118.440	766	52.926	-	221	15.716	69.629	3.016	191.085	62,98
25-29 ans	111.681	1.552	4.413	117.646	532	7.683	-	242	8.198	16.655	2.013	136.314	87,60
30-34 ans	103.764	1.270	2.049	107.083	401	1.034	-	196	4.302	5.933	1.807	114.823	94,75
35-39 ans	92.079	1.162	934	94.175	299	110	-	164	2.847	3.420	955	98.550	96,50
40-44 ans	76.215	1.242	479	77.936	243	6	-	182	2.370	2.801	725	81.462	96,53
45-49 ans	56.777	1.037	-	57.814	186	-	-	150	2.160	2.496	465	60.775	95,86
50-54 ans	37.703	585	-	38.288	161	-	1.478	167	1.676	3.482	547	42.317	91,66
55-59 ans	24.201	-	-	24.201	133	-	2.885	274	1.443	4.735	210	29.146	83,64
60-64 ans	18.345	-	-	18.345	137	-	2.350	326	1.660	4.473	264	23.082	80,40
65 & plus	23.952	-	-	23.952	213	-	3.403	984	6.211	10.811	544	35.307	68,90
TOTAL	769.342	10.167	19.306	798.815	5.365	565.341	10.170	2.938	176.793	760.607	34.374	1.593.796	51,23

FEMININ

< 15 ans	34.561	-	-	34.561	27.224	259.656	-	-	133.129	420.009	21.545	476.115	7,60
15-19 ans	66.723	893	2.702	70.318	63.991	82.816	-	-	31.726	178.533	5.683	254.534	28,26
20-24 ans	67.147	639	2.184	69.970	73.940	21.008	-	103	12.859	107.910	2.467	180.347	39,34
25-29 ans	62.053	470	1.272	63.795	65.875	3.027	-	114	5.728	74.744	1.499	140.038	46,05
30-34 ans	56.307	324	550	57.181	55.885	505	-	82	2.976	59.448	1.017	117.646	49,03
35-39 ans	47.456	294	250	48.000	44.499	71	-	77	2.047	46.694	1.153	95.847	50,69
40-44 ans	35.339	227	89	35.655	31.307	-	-	108	1.668	33.083	587	69.325	51,87
45-49 ans	23.103	124	-	23.227	21.908	-	-	87	1.464	23.459	427	47.113	49,75
50-54 ans	16.511	71	-	16.582	17.092	-	177	144	1.857	19.270	402	36.254	46,25
55-59 ans	10.329	-	-	10.329	12.577	-	325	141	1.939	14.982	251	25.562	40,81
60-64 ans	7.366	-	-	7.366	9.969	-	175	193	3.214	13.551	357	21.274	35,22
65 & plus	7.388	-	-	7.388	13.262	-	243	512	9.674	23.691	756	31.835	23,77
TOTAL	434.634	3.042	7.047	444.723	437.953	367.083	926	1.583	209.198	1.016.743	36.736	1.498.202	30,43

ANNEXE 01 E : REPARTITION DE LA POPULATION RURALE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X (%) A C T I V I T E	
	GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE 1ER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE		T O T A L
ENSEMBLE MILIEU RURAL					ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	428.836	-	-	428.836	60.112	831.155	-	-	752.483	1.643.750	96.246	2.168.832	20,69	
15-19 ans	466.075	2.577	7.126	475.778	146.636	59.166	-	-	102.878	308.680	23.354	807.812	60,65	
20-24 ans	531.167	2.319	6.289	539.775	178.660	9.557	-	523	41.781	230.521	9.225	779.521	70,07	
25-29 ans	489.252	1.631	3.533	494.416	152.638	2.618	-	515	19.828	175.599	5.713	675.728	73,79	
30-34 ans	432.214	1.121	1.536	434.871	125.675	839	-	350	10.320	137.184	5.663	577.718	76,02	
35-39 ans	347.935	829	662	349.426	93.091	105	-	244	6.871	100.311	4.404	454.141	77,70	
40-44 ans	275.783	632	261	276.676	67.405	1	-	260	6.019	73.685	2.200	352.561	78,97	
45-49 ans	215.523	555	-	216.078	48.423	-	-	173	5.235	53.831	1.628	271.537	80,06	
50-54 ans	179.995	359	-	180.354	40.063	-	414	241	6.894	47.612	1.660	229.626	79,11	
55-59 ans	144.155	-	-	144.155	28.722	-	715	304	6.907	36.648	914	181.717	79,73	
60-64 ans	120.773	-	-	120.773	24.652	-	635	474	11.367	37.128	1.419	159.320	76,49	
65 ans & +	179.108	-	-	179.108	35.574	-	1.465	2.067	52.417	91.523	7.070	277.701	66,18	
TOTAL	3.810.816	10.023	19.407	3.840.246	1.001.651	903.441	3.229	5.151	1.023.000	2.936.472	159.496	6.936.214	56,67	
MASCULIN														
< 15 ans	243.857	-	-	243.857	2.712	500.186	-	-	362.805	865.703	47.760	1.157.320	21,98	
15-19 ans	284.681	1.779	5.152	291.612	2.294	41.312	-	-	55.094	98.700	12.275	402.587	74,71	
20-24 ans	341.310	1.755	5.084	348.149	1.616	7.155	-	403	25.177	34.351	4.547	387.047	91,02	
25-29 ans	315.893	1.294	2.902	320.089	1.109	1.854	-	416	11.488	14.867	2.694	337.650	95,56	
30-34 ans	274.742	904	1.276	276.922	696	592	-	249	5.326	6.863	3.363	287.148	97,58	
35-39 ans	219.618	659	534	220.811	514	59	-	167	3.081	3.821	1.130	225.762	98,30	
40-44 ans	171.240	509	216	171.965	397	-	-	166	2.442	3.005	907	175.877	98,28	
45-49 ans	134.655	459	-	135.114	305	-	-	102	1.866	2.273	618	138.005	98,35	
50-54 ans	109.272	281	-	109.553	297	-	363	121	1.892	2.673	776	113.002	97,62	
55-59 ans	90.580	-	-	90.580	218	-	665	162	1.869	2.914	348	93.842	96,88	
60-64 ans	76.886	-	-	76.886	245	-	567	262	2.783	3.857	575	81.318	95,22	
65 ans & +	124.024	-	-	124.024	577	-	1.229	1.273	17.196	20.275	3.099	147.398	85,95	
TOTAL	2.386.758	7.640	15.164	2.409.562	10.980	551.158	2.824	3.321	491.019	1.059.302	78.092	3.546.956	69,46	

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X(%) A C T I V I T E
	GROUPE D'AGES	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE IER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	AUTRES INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L

FEMININ

< 15 ans	184.979	-	-	184.979	57.400	330.969	-	-	389.678	778.047	48.486	1.011.512	19,21
15-19 ans	181.394	798	1.974	184.166	144.342	17.854	-	-	47.784	209.980	11.079	405.225	46,73
20-24 ans	189.857	564	1.205	191.626	177.044	2.402	-	120	16.604	196.170	4.678	392.474	49,41
25-29 ans	173.359	337	631	174.327	151.529	764	-	99	8.340	160.732	3.019	338.078	52,03
30-34 ans	157.472	217	260	157.949	124.979	247	-	101	4.994	130.321	2.300	290.570	54,79
35-39 ans	128.317	170	128	128.615	92.577	46	-	77	3.790	96.490	3.274	228.379	57,14
40-44 ans	104.543	123	45	104.711	67.008	1	-	94	3.577	70.680	1.293	176.684	59,70
45-49 ans	80.868	96	-	80.964	48.118	-	-	71	3.369	51.558	1.010	133.532	61,09
50-54 ans	70.723	78	-	70.801	39.766	-	51	120	5.002	44.939	884	116.624	61,17
55-59 ans	53.575	-	-	53.575	28.504	-	50	142	5.038	33.734	566	87.875	61,36
60-64 ans	43.887	-	-	43.887	24.407	-	68	212	8.584	33.271	844	78.002	56,88
65 ans & +	55.084	-	-	55.084	34.997	-	236	794	35.221	71.248	3.971	130.303	43,60
TOTAL	1.424.058	2.383	4.243	1.430.684	990.671	352.283	405	1.830	531.981	1.877.170	81.404	3.389.258	43,25

ANNEXE 01 F : REPARTITION DE LA POPULATION IVOIRIENNE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								
	GROUPE D'AGES		QUETE IER	SOUS TOTAL		ETUDIANT			AUTRES	SOUS TOTAL	NON		
	OCCUPE	CHOMEUR	EMPLOI	ACTIFS	MENAGERE	ELEVE	RETRAITE	RENTIER	INATIFS	INACTIFS	DECLARE	T O T A L	ACTIVITE
ENSEMBLE IVOIRIENS				ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	400.481	-	-	400.481	75.142	1.575.979	-	-	755.751	2.406.872	112.710	2.920.063	14,27
15-19 ans	514.442	5.335	22.819	542.596	175.960	415.682	-	-	163.621	755.263	28.582	1.326.441	41,81
20-24 ans	596.954	6.450	34.612	638.016	203.843	165.184	-	742	85.643	455.412	13.703	1.107.131	58,35
25-29 ans	580.498	5.991	26.867	613.356	178.964	41.668	-	810	41.891	263.333	8.342	885.031	69,96
30-34 ans	526.561	4.868	11.567	542.996	154.202	6.179	-	662	20.627	181.670	7.369	732.035	74,93
35-39 ans	428.683	4.455	4.771	437.909	118.133	581	-	605	12.961	132.280	5.724	575.913	76,80
40-44 ans	343.643	4.560	1.932	350.135	87.997	32	-	638	10.784	99.451	3.040	452.626	77,88
45-49 ans	259.718	3.872	-	263.590	64.273	-	-	547	10.024	74.844	2.105	340.539	77,89
50-54 ans	197.184	2.059	-	199.243	53.429	-	4.219	719	10.229	68.596	1.995	269.834	74,39
55-59 ans	150.254	-	-	150.254	40.465	-	8.330	918	10.413	60.126	1.282	211.662	71,42
60-64 ans	125.143	-	-	125.143	34.550	-	6.199	1.150	15.836	57.735	1.878	184.756	68,43
65 & plus	187.742	-	-	187.742	49.248	-	8.063	3.705	68.980	129.996	8.254	325.992	59,09
TOTAL	4.311.303	37.590	102.568	4.451.461	1.236.206	2.205.305	26.811	10.496	1.206.760	4.685.578	194.984	9.332.023	48,72

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X(%) A C T I V I T E
	G R O U P E D'AGES	O C C U P E	C H O M E U R	Q U E T E I E R E M P L O I	S O U S T O T A L A C T I F S	M E N A G E R E	E T U D I A N T E L E V E	R E T R A I T E	R E N T I E R	A U T R E S I N A T I F S	S O U S T O T A L I N A C T I F S	N O N D E C L A R E	T O T A L

SEXE MASCULIN

< 15 ans	216.859	-	-	216.859	2.991	892.740	-	-	345.370	1.241.101	53.479	1.511.439	14,87
15-19 ans	274.917	3.268	13.912	292.097	3.146	266.449	-	-	73.805	343.400	13.811	649.308	45,96
20-24 ans	343.954	4.575	24.083	372.612	2.274	111.082	-	509	45.722	159.587	6.731	538.930	70,01
25-29 ans	346.447	4.383	19.101	369.931	1.536	28.846	-	584	23.094	54.060	4.072	428.063	87,25
30-34 ans	312.899	3.656	8.374	324.929	1.056	4.444	-	466	10.737	16.703	4.286	345.918	95,11
35-39 ans	254.288	3.285	3.395	260.968	758	378	-	444	6.311	7.891	1.693	270.552	97,07
40-44 ans	204.112	3.511	1.437	209.060	601	23	-	418	5.100	6.142	1.292	216.494	97,15
45-49 ans	156.910	3.224	-	160.134	458	-	-	369	4.875	5.702	903	166.739	96,56
50-54 ans	112.782	1.765	-	114.547	421	-	3.476	428	3.432	7.757	829	123.133	93,66
55-59 ans	88.587	-	-	88.587	348	-	7.104	578	3.323	11.353	470	100.410	88,64
60-64 ans	75.607	-	-	75.607	370	-	5.485	695	4.066	10.616	691	86.914	87,69
65 & plus	126.617	-	-	126.617	798	-	7.222	2.305	22.669	32.994	3.408	163.019	79,33
TOTAL	2.513.979	27.667	70.302	2.611.948	14.757	1.303.962	23.287	6.796	548.504	1.897.306	91.665	4.600.919	57,92

SEXE FEMININ

< 15 ans	183.622	-	-	183.622	72.151	683.239	-	-	410.381	1.165.771	59.231	1.408.624	13,61
15-19 ans	239.525	2.067	8.907	250.499	172.814	149.233	-	-	89.816	411.863	14.771	677.133	37,82
20-24 ans	253.000	1.875	10.529	265.404	201.569	54.102	-	233	39.921	295.825	6.972	568.201	47,29
25-29 ans	234.051	1.608	7.766	243.425	177.428	12.822	-	226	18.797	209.273	4.270	456.968	53,77
30-34 ans	213.662	1.212	3.193	218.067	153.146	1.735	-	196	9.890	164.967	3.083	386.117	56,93
35-39 ans	174.395	1.170	1.376	176.941	117.375	203	-	161	6.650	124.389	4.031	305.361	58,72
40-44 ans	139.531	1.049	495	141.075	87.396	9	-	220	5.684	93.309	1.748	236.132	60,19
45-49 ans	102.808	648	-	103.456	63.815	-	-	178	5.149	69.142	1.202	173.800	59,94
50-54 ans	84.402	294	-	84.696	53.008	-	743	291	6.797	60.839	1.166	146.701	58,20
55-59 ans	61.667	-	-	61.667	40.117	-	1.226	340	7.090	48.773	812	111.252	55,84
60-64 ans	49.536	-	-	49.536	34.180	-	714	455	11.770	47.119	1.187	97.842	51,25
65 & plus	61.125	-	-	61.125	48.450	-	841	1.400	46.311	97.002	4.846	162.973	38,66
TOTAL	1.797.324	9.923	32.266	1.839.513	1.221.449	901.343	3.524	3.700	658.256	2.788.272	103.319	4.731.104	39,75

ANNEXE 01 G : REPARTITION DE LA POPULATION ETRANGERE AGEE DE 6 ANS ET PLUS PAR SEXE ET PAR AGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

S E X E GROUPE D'AGES	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X (%) ACTIVITE
	OCCUPE	CHOMEUR	QUETE 1ER EMPLOI	SOUS TOTAL ACTIFS	MENAGERE	ETUDIANT ELEVE	RETRAITE	RENTIER	INATIFS	SOUS TOTAL INACTIFS	NON DECLARE	T O T A L	
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				ENSEMBLE DEUX SEXES									
< 15 ans	134.018	-	-	134.018	30.702	260.947	-	-	360.048	651.697	44.829	830.544	17,06
15-19 ans	208.063	1.170	4.738	213.971	81.909	42.447	-	-	46.548	170.904	11.634	396.509	55,59
20-24 ans	284.344	1.345	4.851	290.540	108.688	12.557	-	363	20.315	141.923	5.148	437.611	67,18
25-29 ans	274.731	1.194	3.308	279.233	91.938	4.247	-	430	10.699	107.314	3.624	390.171	72,24
30-34 ans	237.782	1.039	1.737	240.558	68.106	1.144	-	315	5.580	75.145	3.075	318.778	76,20
35-39 ans	195.038	831	968	196.837	49.379	178	-	237	3.914	53.708	2.163	252.708	78,56
40-44 ans	147.933	706	496	149.135	30.759	31	-	254	3.138	34.182	1.364	184.681	81,35
45-49 ans	105.126	586	-	105.712	18.290	-	-	229	2.603	21.122	1.153	127.987	83,35
50-54 ans	76.185	520	-	76.705	11.991	-	536	271	2.452	15.250	1.531	93.486	83,42
55-59 ans	46.567	-	-	46.567	6.585	-	1.513	238	2.196	10.532	362	57.461	81,55
60-64 ans	30.586	-	-	30.586	4.488	-	1.633	328	2.865	9.314	549	40.449	76,66
65 & plus	32.146	-	-	32.146	5.596	-	2.531	813	8.232	17.172	2.079	51.397	65,18
TOTAL	1.773.184	7.391	16.098	1.796.673	508.596	321.551	6.225	3.500	469.313	1.309.185	78.264	3.184.122	57,85
SEXE MASCULIN													
< 15 ans	75.125	-	-	75.125	1.358	155.844	-	-	167.469	324.671	21.752	421.548	18,79
15-19 ans	133.529	765	3.393	137.687	1.054	27.078	-	-	23.943	52.075	6.038	195.800	72,56
20-24 ans	205.387	1.035	3.911	210.333	751	7.985	-	298	12.869	21.903	2.804	235.040	90,57
25-29 ans	202.417	922	2.646	205.985	569	2.736	-	352	6.872	10.529	2.026	218.540	95,14
30-34 ans	177.200	838	1.430	179.468	398	773	-	255	3.544	4.970	1.887	186.325	97,31
35-39 ans	146.725	672	787	148.184	273	121	-	187	2.392	2.973	1.000	152.157	98,03
40-44 ans	114.477	566	420	115.463	217	23	-	190	1.937	2.367	803	118.633	97,99
45-49 ans	84.932	502	-	85.434	170	-	-	171	1.579	1.920	533	87.887	97,80
50-54 ans	63.029	451	-	63.480	122	-	463	191	1.281	2.057	1.170	66.707	96,86
55-59 ans	39.689	-	-	39.689	79	-	1.405	183	1.228	2.895	212	42.796	93,20
60-64 ans	26.326	-	-	26.326	66	-	1.510	267	1.356	3.199	305	29.830	89,17
65 & plus	28.387	-	-	28.387	135	-	2.359	679	4.552	7.725	1.461	37.573	78,61
TOTAL	1.297.223	5.751	12.587	1.315.561	5.192	194.560	5.737	2.773	229.022	437.284	39.991	1.792.836	75,05

S E X E	P O P U L A T I O N A C T I V E				P O P U L A T I O N N O N A C T I V E								T A U X (%) A C T I V I T E
	G R O U P E D'AGES	O C C U P E	C H O M E U R	Q U E T E I E R E M P L O I	S O U S T O T A L A C T I F S	M E N A G E R E	E T U D I A N T E L E V E	R E T R A I T E	R E N T I E R	A U T R E S I N A T I F S	S O U S T O T A L I N A C T I F S	N O N D E C L A R E	T O T A L

SEXE FEMININ

< 15 ans	58.893	-	-	58.893	29.344	105.103	-	-	192.579	327.026	23.077	408.996	15,26
15-19 ans	74.534	405	1.345	76.284	80.855	15.369	-	-	22.605	118.829	5.596	200.709	39,10
20-24 ans	78.957	310	940	80.207	107.937	4.572	-	65	7.446	120.020	2.344	202.571	40,06
25-29 ans	72.314	272	662	73.248	91.369	1.511	-	78	3.827	96.785	1.598	171.631	43,08
30-34 ans	60.582	201	307	61.090	67.708	371	-	60	2.036	70.175	1.188	132.453	46,54
35-39 ans	48.313	159	181	48.653	49.106	57	-	50	1.522	50.735	1.163	100.551	48,95
40-44 ans	33.456	140	76	33.672	30.542	8	-	64	1.201	31.815	561	66.048	51,42
45-49 ans	20.194	84	-	20.278	18.120	-	-	58	1.024	19.202	620	40.100	51,36
50-54 ans	13.156	69	-	13.225	11.869	-	73	80	1.171	13.193	361	26.779	50,06
55-59 ans	6.878	-	-	6.878	6.506	-	108	55	968	7.637	150	14.665	47,39
60-64 ans	4.260	-	-	4.260	4.422	-	123	61	1.509	6.115	244	10.619	41,06
65 & plus	4.424	-	-	4.424	5.626	-	184	156	4.403	10.369	1.371	16.164	29,91
TOTAL	475.961	1.640	3.511	481.112	503.404	126.991	488	727	240.291	871.901	38.273	1.391.286	35,56

ANNEXE 2a : Répartition des actifs occupés et chômeurs âgés de 15 ans et plus selon l'occupation actuelle le milieu de résidence et le sexe

OCCUPATIONS	ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				ABIDJAN VILLE			
ACTUELLES	Masculin	Féminin	Total	Rm	Masculin	Féminin	Total	Rm
Membre de l'exécutif et des corps	587	68	655	863,2	356	56	412	635,7
Cadres supérieurs de l'administration	1.439	218	1.657	660,1	789	182	971	433,5
Autres cadres de l'administration.	824	222	1.046	371,2	529	184	713	287,5
Chef traditionnel, chef de village.	54	5	59	1.080,0	22	3	25	733,3
Dirigeants et cadres sup. partis	97	21	118	461,9	29	6	35	483,3
Dirigeants et cadres sup. org empl.	312	91	403	342,9	138	46	184	300,0
Dirigeants cadres sup. org humanitaires	169	64	233	264,1	53	24	77	220,8
Dirigeants cadres sup. org. inter. .	596	166	762	359,0	388	112	500	346,4
Directeurs de sociétés	3.169	526	3.695	602,5	2.622	473	3.095	554,3
Cadres de direction de production.	6.156	599	6.755	1.027,7	4.086	400	4.486	1.021,5
Directeurs Ets scolaires et uni .	1.497	377	1.874	397,1	646	254	900	254,3
Cadres de direction non classés .	5.061	1.202	6.263	421,0	4.017	1.089	5.106	368,9
Physicien, astronomes, météorologue.	198	25	223	792,0	122	16	138	762,5
Mathématiciens, statisticiens-math.	389	68	457	572,1	331	57	388	580,7
Ingénieurs informaticiens.	991	191	1.182	518,8	918	169	1.087	543,2
Architecte, urbaniste, ingénieur urb.	626	44	670	1.422,7	439	27	466	1.625,9
Ingénieur civil : génie civil, bât. .	866	37	903	2.340,5	569	25	594	2.276,0
Ingénieur électricien, ing. matériel	557	30	587	1.856,7	405	19	424	2.131,6
Ing. mécanicien ds agriculture . .	317	26	343	1.219,2	193	17	210	1.135,3
Ing. Chimiste ds le pétrole. . . .	227	53	280	428,3	186	33	219	563,6
Ing. des mines, ing. Métallurgiste .	103	11	114	936,4	58	9	67	644,4
Cartographes, géomètres, hydrographe	1.370	40	1.410	3.425,0	696	26	722	2.676,9
Pilote officier de pont.	498	26	524	1.915,4	395	23	418	1.717,4
Ing. des telecommunicat Adm des p .	558	88	646	634,1	310	41	351	756,1
Ing. non classés	743	117	860	635,0	475	62	537	766,1
Bactériologiste, botaniste.	322	62	384	519,4	125	30	155	416,7
Anatomiste, biochimiste, biophysicien	110	10	120	1.100,0	70	8	78	875,0
Agronome, agronome, horticulteur. .	596	45	641	1.324,4	244	24	268	1.016,7
Médecin, gynécologue, pédiatre . . .	2.149	650	2.799	330,6	1.463	539	2.002	271,4
Dentiste, chirurgien dentiste	256	138	394	185,5	155	105	260	147,6
Vétérinaire, épidémiologiste. . . .	333	26	359	1.280,8	89	17	106	523,5
Pharmacien, chimiste.	857	305	1.162	281,0	503	234	737	215,0
Ingénieur sanitaire.	46	5	51	920,0	29	3	32	966,7
Diététicien, nutritionniste	46	34	80	135,3	20	20	40	100,0
Economiste, Econométricien	165	30	195	550,0	116	25	141	464,0
Anthropologue ,archéologue	102	14	116	728,6	77	11	88	700,0
Philosophe, historien, politologue .	37	3	40	1.233,3	20	1	21	2.000,0
Interprète, lexicographe, linguiste.	133	94	227	141,5	97	81	178	119,8
Psychologue, criminologue	51	38	89	134,2	39	33	72	118,2
Assistant social, éducateur social.	334	581	915	57,5	140	392	532	35,7
Maître assistant, maître de confér.	922	152	1.074	606,6	766	136	902	563,2
Assistant, chargé de cours.	868	236	1.104	367,8	501	188	689	266,5
Professeur de l'enseignement sec .	17.616	3.371	20.987	522,6	6.526	2.256	8.782	289,3
Autres spécialistes enseignement .	2.682	590	3.272	454,6	966	376	1.342	256,9
Experts comptables, vérificateurs .	800	134	934	597,0	543	104	647	522,1
Conseiller en orientation prof . . .	173	44	217	393,2	80	26	106	307,7
Avocats, magistrats, Huissiers,	1.598	396	1.994	403,5	1.128	353	1.481	319,5
Archivistes, conservateurs.	349	106	455	329,2	211	89	300	237,1
Auteur, critique, journaliste. . . .	1.242	236	1.478	526,3	1.037	210	1.247	493,8
Artiste peintre, créateur	811	71	882	1.142,3	455	52	507	875,0
Chanteur, chef orchestre.	2.202	357	2.559	616,8	1.558	267	1.825	583,5
Chorégraphes, danseurs.	242	156	398	155,1	170	122	292	139,3
Acteur, metteur en scène.	257	100	357	257,0	196	74	270	264,9
Athlètes, sportifs et assimilés . . .	1.927	128	2.055	1.505,5	1.377	92	1.469	1.496,7
Evêque, prêtre, abbé, pasteur...	2.576	499	3.075	516,2	1.167	176	1.343	663,1
Imam, maître coranique.	1.739	40	1.779	4.347,5	641	11	652	5.827,3

Autre responsable de cultes . . .	510	210	720	242,9	208	82	290	253,7
Technicien sup. des sciences. . . .	300	23	323	1.304,3	172	11	183	1.563,6
Technicien sup. du génie civil . .	2.161	59	2.220	3.662,7	1.320	43	1.363	3.069,8
Technicien sup. en électricité, . .	1.405	41	1.446	3.426,8	928	31	959	2.993,5
Technicien sup. mécanicien	459	12	471	3.825,0	326	7	333	4.657,1
Technicien sup. en chimie ind. . .	605	33	638	1.833,3	364	12	376	3.033,3
Technicien sup. des mines.	95	4	99	2.375,0	53	4	57	1.325,0
Dessinateur cartographe.	412	31	443	1.329,0	279	20	299	1.395,0
Technicien sup. en organisation . .	429	22	451	1.950,0	267	12	279	2.225,0
Technicien sup. .des robots.	874	175	1.049	499,4	751	157	908	478,3
Photographe et technicien.	8.164	468	8.632	1.744,4	4.293	338	4.631	1.270,1
Technicien sup. de sécurité,	775	88	863	880,7	529	84	613	629,8
Technicien sup. de bactériologie .	5.256	330	5.586	1.592,7	717	88	805	814,8
Assistant médical, inspecteur sanit.	682	328	1.010	207,9	381	222	603	171,6
Contrôleur de santé,	195	51	246	382,4	119	33	152	360,6
Infirmier diplômé d'état	3.581	3.289	6.870	108,9	1.204	1.756	2.960	68,6
Assistant-pharmacien	1.549	321	1.870	482,6	722	200	922	361,0
Infirmier, aide-infirmier	6.205	4.988	11.193	124,4	2.344	2.684	5.028	87,3
Naturopathe	2.683	2.247	4.930	119,4	841	585	1.426	143,8
Spiritualiste :guérisseur	6.950	1.128	8.078	616,1	2.482	299	2.781	830,1
Matrone accoucheuse.	136	611	747	22,3	61	19	80	321,1
Instituteur, éducateur,	43.291	12.930	56.221	334,8	7.892	5.357	13.249	147,3
Instituteur-adjoint.	1.734	1.917	3.651	90,5	439	1.194	1.633	36,8
Moniteur auto-école, instructeur . .	3.887	509	4.396	763,7	1.563	291	1.854	537,1
agent de change, courtier	307	53	360	579,2	232	31	263	748,4
Agent d'assurance, assureurs. . . .	2.692	608	3.300	442,8	1.593	421	2.014	378,4
Agent immobilier	566	56	622	1.010,7	485	53	538	915,1
Agent de voyage.	278	99	377	280,8	200	88	288	227,3
Conseiller en service après vente.	5.966	446	6.412	1.337,7	1.235	257	1.492	480,5
Inspecteur des services.	234	34	268	688,2	167	31	198	538,7
Courtier en marchandises	5.000	473	5.473	1.057,1	4.466	438	4.904	1.019,6
Secrétaires des greffes.	1.762	345	2.107	510,7	991	226	1.217	438,5
Aide-actuaire, adjoint technique. .	12.364	3.918	16.282	315,6	9.504	3.349	12.853	283,8
Secrétaire administratif	1.919	6.220	8.139	30,9	1.156	4.982	6.138	23,2
Contrôleur des affaires maritimes.	1.421	167	1.588	850,9	869	134	1.003	648,5
contrôleur des douanes	875	157	1.032	557,3	609	130	739	468,5
Assistant-archiviste	243	116	359	209,5	145	85	230	170,6
Animateur des programmes de radio.	324	90	414	360,0	176	65	241	270,8
Régisseur des établissements pénitent...	445	107	552	415,9	135	51	186	264,7
Inspecteur des prix, salaires . . .	300	49	349	612,2	204	46	250	443,5
Détective privé.	111	18	129	616,7	66	12	78	550,0
Autres professions intermédiaires.	1.241	401	1.642	309,5	675	241	916	280,1
Secrétaires dactylographes	1.961	12.972	14.933	15,1	1.318	8.637	9.955	15,3
Employés des services comptables .	7.529	1.341	8.870	561,4	3.800	857	4.657	443,4
Employés d'approvisionnement . . .	5.212	386	5.598	1.350,3	3.637	288	3.925	1.262,8
Employés des services des transp .	5.012	216	5.228	2.320,4	2.598	160	2.758	1.623,8
Agent technique de la statistique.	8.375	2.247	10.622	372,7	3.345	925	4.270	361,6
Caissier, guichetier, billettiste. .	1.737	3.047	4.784	57,0	1.004	2.269	3.273	44,2
Adjoint administratif	7.548	1.269	8.817	594,8	3.428	693	4.121	494,7
Employé de réception et d'inform. .	4.989	2.100	7.089	237,6	3.563	1.671	5.234	213,2
Employé de bibliothèque.	2.441	239	2.680	1.021,3	1.168	148	1.316	789,2
Propriétaire, gérant de commerce. .	5.822	1.805	7.627	322,5	2.083	656	2.739	317,5
Chef de vente, conseiller commerce.	1.075	256	1.331	419,9	768	200	968	384,0
Acheteur de produits, négociant . .	7.721	446	8.167	1.731,2	740	126	866	587,3
Technicien de commerce	7.670	1.761	9.431	435,5	6.073	1.470	7.543	413,1
Représentant et placier.	210	186	396	112,9	126	70	196	180,0
Courtier et vendeurs aux enchères.	489	265	754	184,5	294	113	407	260,2
Commis vendeurs.	6.576	3.317	9.893	198,3	3.308	1.917	5.225	172,6
Boutiquier	21.578	4.613	26.191	467,8	5.302	1.518	6.820	349,3
Vendeurs de tissus et de friperie.	11.277	5.855	17.132	192,6	5.508	2.457	7.965	224,2

Vendeur de fruits.	2.089	25.050	27.139	8,3	960	11.483	12.443	8,4
Vendeur de légumes et arachides. .	3.268	60.206	63.474	5,4	1.293	18.133	19.426	7,1
Vendeurs de beignets, d'alloko, attiéké	4.361	77.475	81.836	5,6	2.143	15.506	17.649	13,8
Mareyeur , vendeuse de pagne	21.807	29.053	50.860	75,1	5.478	12.274	17.752	44,6
Vendeur de boisson, vendeur droguer	7.658	21.689	29.347	35,3	2.119	6.133	8.252	34,6
Vendeur d'eau.	1.228	14.360	15.588	8,6	615	6.585	7.200	9,3
Vendeur de poisson, viande, volaille	18.947	64.021	82.968	29,6	8.198	16.041	24.239	51,1
Vendeur d'autres denrées alimentaires	31.561	161.602	193.163	19,5	12.389	50.630	63.019	24,5
Meunier.	885	199	1.084	444,7	183	42	225	435,7
Agents de librairie.	4.009	2.635	6.644	152,1	1.811	529	2.340	342,3
Vendeur en papeterie, librairie . .	2.974	1.040	4.014	286,0	1.360	498	1.858	273,1
Vendeur des pièces détachées . . .	12.356	667	13.023	1.852,5	7.579	392	7.971	1.933,4
Vendeur en électroménager.	5.737	1.235	6.972	464,5	3.040	618	3.658	491,9
Marchands de planches, chevrons . .	3.858	370	4.228	1.042,7	1.969	89	2.058	2.212,4
Vendeurs en ameublement et décor .	930	477	1.407	195,0	424	153	577	277,1
Vendeur en habillement, chaussures.	35.657	30.995	66.652	115,0	16.263	13.772	30.035	118,1
Vendeur en maroquinerie.	1.054	337	1.391	312,8	387	168	555	230,4
Vendeur en parfumerie.	5.038	14.122	19.160	35,7	2.216	7.759	9.975	28,6
Vendeur en articles de sport . . .	675	148	823	456,1	198	34	232	582,4
Préposé commercial de location . .	599	62	661	966,1	326	33	359	987,9
Vendeur en articles de luxe.	6.154	3.920	10.074	157,0	2.372	1.940	4.312	122,3
Mannequin.	194	89	283	218,0	127	61	188	208,2
Vendeur grand magasin.	1.558	666	2.224	233,9	725	354	1.079	204,8
Chef de rayon, chef de groupe . . .	601	181	782	332,0	342	115	457	297,4
Vendeur de charbon, bois de chauffe	42.367	44.501	86.868	95,2	22.525	24.606	47.131	91,5
Propriétaire et gérant d'hôtel . .	10.525	16.094	26.619	65,4	5.250	7.606	12.856	69,0
Boy, bonne, lingère, gouvernante. . .	8.181	53.646	61.827	15,2	5.118	38.359	43.477	13,3
Plongeur garçon de cuisine . . .	10.812	6.443	17.255	167,8	6.900	3.599	10.499	191,7
Contrôleur hôtellerie, chef barman .	679	309	988	219,7	421	189	610	222,8
Commis de cuisine.	2.604	476	3.080	547,1	859	162	1.021	530,2
Hôtesse d'accueil.	268	446	714	60,1	162	351	513	46,2
Contrôleur et receveur de transport	1.097	146	1.243	751,4	776	84	860	923,8
Chef de groupe d'employés de maison	1.703	444	2.147	383,6	526	213	739	246,9
Gérant de groupe d'immeubles . . .	419	43	462	974,4	342	35	377	977,1
Administrateur des biens	150	29	179	517,2	51	15	66	340,0
Gardien, concierge, veilleur de nuit	26.099	539	26.638	4.842,1	14.799	312	15.111	4.743,3
Blanchisseur, dégraisseur, presseur.	8.673	1.481	10.154	585,6	5.258	762	6.020	690,0
Coiffeurs, coupeurs d'ongles. . . .	5.956	23.651	29.607	25,2	3.202	14.762	17.964	21,7
Agent de distribution des factures	1.778	327	2.105	543,7	801	105	906	762,9
Plastification, agent de photocopie	358	167	525	214,4	172	26	198	661,5
Laveur et gardien de véhicules . .	896	144	1.040	622,2	442	45	487	982,2
Employé de pressing.	318	90	408	353,3	189	56	245	337,5
Laveurs de carreau égoutier . . .	2.715	1.457	4.172	186,3	1.904	1.132	3.036	168,2
Nettoyeur cuir et daim	98	18	116	544,4	48	14	62	342,9
Magouillard (débrouillard).	508	37	545	1.373,0	157	18	175	872,2
Coxer (chargeur) des woroworo . . .	10.731	162	10.893	6.624,1	3.636	56	3.692	6.492,9
Guide de tourisme, de loisir. . . .	354	61	415	580,3	72	36	108	200,0
Entrepreneur de pompes funèbres. .	164	65	229	252,3	49	40	89	122,5
Employés, technic. de pompe funèbre	398	55	453	723,6	100	7	107	1.428,6
Chauffeur de pompes funèbres . . .	348	278	626	125,2	147	137	284	107,3
Prostituée, proxénètes.	164	1.528	1.692	10,7	58	621	679	9,3
Garçon ou fille de salle	1.116	1.758	2.874	63,5	389	575	964	67,7
Agent d'accompagnement	159	21	180	757,1	88	10	98	880,0
Convoyeur de biens et marchandises	2.274	91	2.365	2.498,9	957	32	989	2.990,6
Gardien de musée	168	31	199	541,9	82	15	97	546,7
Crieur public.	314	79	393	397,5	155	38	193	407,9
Pousse-pousse(portefaix)	7.930	53	7.983	14.962,3	2.879	25	2.904	11.516,0
Militaires et marins	9.947	162	10.109	6.140,1	6.226	106	6.332	5.873,6
Gendarme	7.313	39	7.352	18.751,3	3.295	9	3.304	36.611,1
Police	8.098	394	8.492	2.055,3	5.278	352	5.630	1.499,4

Pompier.	961	118	1.079	814,4	545	60	605	908,3
Personnel des services pénitentiaire	821	116	937	707,8	295	56	351	526,8
Personnel de service de protection	12.290	281	12.571	4.373,7	8.349	213	8.562	3.919,7
Verrier, potier, travailleurs assimilés	394	2.474	2.868	15,9	207	35	242	591,4
Souffleur, mouleur, mouleur. . . .	365	21	386	1.738,1	104	6	110	1.733,3
Conducteur de fours de verrerie. .	88	30	118	293,3	39	5	44	780,0
Graveur de produits vitrifiés. . .	355	41	396	865,9	246	9	255	2.733,3
Forgeron	6.255	119	6.374	5.256,3	1.279	33	1.312	3.875,8
Vanniers	297	29	326	1.024,1	103	7	110	1.471,4
Ouvrier ou textile	4.690	248	4.938	1.891,1	1.206	95	1.301	1.269,5
Tisserand et tricoteur, fileuse coton	5.002	668	5.670	748,8	263	94	357	279,8
Tanneur, peaussier, mégisseur. . .	136	107	243	127,1	66	39	105	169,2
Ouvrier de fabrication d'articles.	4.738	246	4.984	1.926,0	2.449	180	2.629	1.360,6
Accordeur d'instruments de musique	133	42	175	316,7	76	22	98	345,5
Confectionneur de papier et de car	125	65	190	192,3	88	35	123	251,4
Bijoutier, joailliers, orfèvres. . .	4.310	196	4.506	2.199,0	2.185	113	2.298	1.933,6
Sculpteur et travailleurs assimilés,	1.994	92	2.086	2.167,4	627	37	664	1.694,6
Peintre, décorateur et dessinateurs	3.769	234	4.003	1.610,7	2.354	140	2.494	1.681,4
Habilleurs, accessoiriste	59	23	82	256,5	20	7	27	285,7
Opérateurs projectionniste	131	32	163	409,4	73	13	86	561,5
Calligraphe, sérigraphie.	1.768	183	1.951	966,1	1.120	116	1.236	965,5
Compositeur typographe	3.311	459	3.770	721,4	2.683	281	2.964	954,8
Tailleur, couturière, coureur, brodeur	84.297	89.573	173.870	94,1	35.393	43.254	78.647	81,8
Electricien.	9.733	107	9.840	9.096,3	5.459	68	5.527	8.027,9
Réparateur de montres/horloger . .	1.091	31	1.122	3.519,4	434	14	448	3.100,0
Réparateur de radio, TV, vidéo . . .	5.573	84	5.657	6.634,5	1.988	40	2.028	4.970,0
Tapissier- matelassier.	4.170	91	4.261	4.582,4	2.540	39	2.579	6.512,8
Serrurier.	334	45	379	742,2	154	12	166	1.283,3
Autre réparateur ou main tenancier.	3.401	100	3.501	3.401,0	2.036	41	2.077	4.965,9
Cireur de chaussures, cordonnier. .	8.406	215	8.621	3.909,8	3.951	111	4.062	3.559,5
Autre artisan de service	2.043	151	2.194	1.353,0	977	44	1.021	2.220,5
Ouvrier d'installation des compteurs	1.042	65	1.107	1.603,1	534	37	571	1.443,2
Mécanicien réparateur d'automobile	67.480	886	68.366	7.616,3	32.335	468	32.803	6.909,2
Mécanicien en cycle et motocycle .	13.843	181	14.024	7.648,1	1.110	16	1.126	6.937,5
Electricien auto	4.982	78	5.060	6.387,2	2.411	45	2.456	5.357,8
Tôlier-ferrailleur	15.367	394	15.761	3.900,3	9.193	97	9.290	9.477,3
Mineurs, carriers, puisatiers. . . .	15.356	697	16.053	2.203,2	284	26	310	1.092,3
Ouvriers de la production des métaux	1.632	206	1.838	792,2	841	82	923	1.025,6
Ouvrier de traitement des bois . .	12.272	343	12.615	3.577,8	889	47	936	1.891,5
Conducteur de fours	1.104	78	1.182	1.415,4	451	18	469	2.505,6
Ouvrier de l'alimentation.	13.663	1.395	15.058	979,4	4.888	563	5.451	868,2
Boucher et ouvriers assimilés. . .	8.902	330	9.232	2.697,6	4.738	211	4.949	2.245,5
Ouvrier des produits laitiers. . .	1.132	123	1.255	920,3	439	38	477	1.155,3
Ouvriers des tabacs.	297	36	333	825,0	106	8	114	1.325,0
Brasseur et ouvrier du travail des.	1.264	190	1.454	665,3	655	72	727	909,7
Bottier, ouvrier de la chaussure et	1.620	126	1.746	1.285,7	1.072	90	1.162	1.191,1
Ebéniste, menuisier, charpentier . .	43.228	512	43.740	8.443,0	18.719	188	18.907	9.956,9
Ouvrier du façonnage et de l'usinage	844	278	1.122	303,6	501	44	545	1.138,6
Conducteur de machines ... outils. .	762	253	1.015	301,2	217	14	231	1.550,0
Ajusteur, monteur	3.475	232	3.707	1.497,8	2.257	70	2.327	3.224,3
Electronicien et travailleurs assimilés	10.206	194	10.400	5.260,8	6.061	130	6.191	4.662,3
Opérateurs de station d'émission radio	444	36	480	1.233,3	208	13	221	1.600,0
Plombier, soudeur, chaudronnier. . .	16.253	141	16.394	11.527,0	8.784	65	8.849	13.513,8
Maçon, tâcheron	40.174	315	40.489	12.753,7	15.925	126	16.051	12.638,9
Peintre en bâtiments et autres . .	9.614	92	9.706	10.450,0	6.142	58	6.200	10.589,7
Installateur de matériel d'isolation	473	85	558	556,5	276	21	297	1.314,3
Conducteurs de machines et d'insta	11.860	386	12.246	3.072,5	9.649	318	9.967	3.034,3
Conducteur d'engins de manutention	10.852	288	11.140	3.768,1	7.273	190	7.463	3.827,9
Conducteurs d'engins de transport.	52.193	429	52.622	12.166,2	14.958	80	15.038	18.697,5
Chauffeurs de taxi, de woroworo . .	50.580	387	50.967	13.069,8	29.819	191	30.010	15.612,0

Chauffeur de gbaka	12.280	131	12.411	9.374,0	5.016	39	5.055	12.861,5
Chauffeur de particulier	6.775	54	6.829	12.546,3	3.519	27	3.546	13.033,3
Chauffeur d'autobus (sotra)	1.779	19	1.798	9.363,2	1.500	15	1.515	10.000,0
Chauffeur de l'administration.	10.337	165	10.502	6.264,8	5.275	43	5.318	12.267,4
Matelot de pont, marinier	1.383	287	1.670	481,9	706	83	789	850,6
Chauffeur de locomotives,	589	78	667	755,1	165	15	180	1.100,0
Conducteur d'animaux	2.470	273	2.743	904,8	490	76	566	644,7
Ouvriers électriciens.	690	115	805	600,0	250	13	263	1.923,1
Ouvrier ANADER,agent SONITRA.	26.512	2.983	29.495	888,8	13.773	1.513	15.286	910,3
Planteur de cacao, café	1.030.094	178.575	1.208.669	576,8	1.210	156	1.366	775,6
Planteur d'ananas, banane poyo.	5.290	1.691	6.981	312,8	84	3	87	2.800,0
Planteur de palmier à huile.	29.416	4.517	33.933	651,2	359	26	385	1.380,8
Travailleurs agricoles de cacao.	167.803	53.263	221.066	315,0	134	18	152	744,4
Travailleurs agricoles d'ananas.	5.473	1.854	7.327	295,2	72	7	79	1.028,6
Travailleurs agricoles de palmier.	20.183	2.643	22.826	763,6	277	5	282	5.540,0
Planteur d'anacardes	193.028	62.987	256.015	306,5	193	50	243	386,0
Cultivateur d'ignames et de patate	148.592	207.568	356.160	71,6	253	67	320	377,6
Cultivateur de banane planteur	45.857	138.966	184.823	33,0	1.305	292	1.597	446,9
Cultivateurs de céréales.	185.068	215.043	400.111	86,1	582	127	709	458,3
Cultivateurs de vivriers sans précision	66.698	118.256	184.954	56,4	824	277	1.101	297,5
Cultivateurs de cultures maraîchères	8.567	41.536	50.103	20,6	461	66	527	698,5
Cultivateur de pépinières et jardinier	7.302	2.008	9.310	363,6	2.246	141	2.387	1.592,9
Travailleur de la pisciculture	957	216	1.173	443,1	117	7	124	1.671,4
Bûcheron, charbonnier et assimilé	1.626	122	1.748	1.332,8	421	38	459	1.107,9
Pêcheur et travailleur assimilé.	30.270	742	31.012	4.079,5	5.315	153	5.468	3.473,9
Chasseur et travailleur en piégeage	409	38	447	1.076,3	60	2	62	3.000,0
Eleveur de bétail laitier, berger	19.579	937	20.516	2.089,5	907	33	940	2.748,5
Eleveur de volailles	5.029	487	5.516	1.032,6	757	60	817	1.261,7
Travailleurs agricoles non classés	100.775	29.320	130.095	343,7	614	43	657	1.427,9
Exploitant forestier	4.188	816	5.004	513,2	320	21	341	1.523,8
Autres planteurs et cultivateurs	9.512	4.057	13.569	234,5	188	17	205	1.105,9
Travailleurs déclarations imprécis	75.750	24.754	100.504	306,0	17.925	6.961	24.886	257,5
Néant.	11.170	7.446	18.616	150,0	2.683	1.311	3.994	204,7
Non déclaré.	164.687	106.863	271.550	154,1	76.688	46.389	123.077	165,3
TOTAL.	3.635.525	2.078.110	5.713.635	174,9	707.070	422.243	1.129.313	167,5

ANNEXE 3 : Répartition des actifs de 6 – 14 ans par type d'occupations actuelles selon la situation dans l'activité

		Total	Emplo	SPB	SPV	Tâche	Coop.	Indé	Aide	Apprenti	Total		%
1	EXECUTIF ET DES CORPS LEGISLATIFS	3	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-
2	CS ADMINISTRATION PUBLIQUE	6	1	-	-	-	-	-	1	-	4	6	66,7
3	AUTRES CADRES ADMINISTRATION PUBLIQUE	3	1	-	-	-	-	-	-	-	2	3	66,7
4	CHEF TRADITIONNEL, ETC	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	100,0
5	DIRIGEANTS ET CS PARTIS POLITIQUES	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	100,0
6	DIRIGEANTS ET CS ORGANISATION D'EMPLOYEURS	3	-	-	-	-	-	2	-	-	1	3	33,3
7	DIRIGEANTS ET CS ORGANISATION HUMANAIRE	34	-	-	-	-	1	-	2	1	30	34	88,2
8	DIRIGEANTS ET CS ORGANISATIONS INTERN	64	1	1	1	-	-	-	1	-	60	64	93,8
9	DIRECTEURS DE SOCIETES	14	2	-	2	-	-	-	2	-	8	14	57,1
10	CADRES DE DIRECTION	31	-	-	2	-	-	-	26	1	2	31	6,5
11	DIRECTEURS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES	3	-	1	-	-	-	-	-	-	2	3	66,7
12	CADRES DE DIRECTION NCA	8	-	-	1	-	1	2	2	-	2	8	25,0
13	PHYSICIENS, ASTRONOMES, etc.	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
14	STATISTICIENS - MATHEMATICIENS, ITS, ISE	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
15	INGENIEURS INFORMATIENS,	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-
16	ARCHITECTE, HURBANISTE,	3	-	-	1	-	-	1	-	-	1	3	33,3
17	INGENIEUR CIVIL :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	IEENGINEUR ELECTROTECHNICIEN, etc.	9	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	100,0
19	INGENIEUR MECANICIEN	2	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-
20	INGENIEUR CHIMISTE	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-
21	INGENIEUR DES MINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	CARTOGRAPHES, GEOMETRES,	4	-	-	-	-	1	1	2	-	-	4	-
23	PILOTE, OFFICIER DE PONT	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
24	INGENIEUR DES TELECOMMUNICATIONS	16	-	-	-	-	-	3	12	-	1	16	6,3
25	INGENIEUR NON CLASSES AILLEURS	16	-	1	3	1	1	3	5	-	2	16	12,5
26	BACTERIOLOGISTE, BIOLOGISTE,	7	-	-	1	-	-	-	5	1	-	7	-
27	BIOCHIMISTE, BIOPHYSICIEN	3	-	1	-	-	-	-	2	-	-	3	-
28	AGRONOME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29	MEDECIN, GYNECOLOGUE, PEDIATRE	4	-	1	-	-	-	-	-	2	1	4	25,0
30	CHIRUGIEN DENTISTE	3	-	2	-	-	-	-	1	-	-	3	-
31	VETERINAIRE, EPIDEMIOLOGISTE	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
32	PHARMACIEN, CHIMISTE (Analyse Labo)	4	-	-	1	-	-	1	2	-	-	4	-
33	INGENIEUR SANITAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	DIETETICIEN, NUTRITIONNISTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35	ECONOMISTE, ECONOMETRICIEN	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
36	DEMOGRAPHE, GEOGRAPHE, SOCIOLOGUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	PHILOSOPHE, HISTORIEN, POLITOLOGUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38	INTERPRETE, LEXICOGRAPHE, LINGUISTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	PSYCHOLOGUE, CRIMILOGUE	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-

40	SPECIALISTE DU TRAVAIL SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41	MAITRE ASSISTANT, PROFESSEUR D'UNIVERSITE,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	ASSISTANT, CHARGE DE COURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	20	-	8	7	-	-	-	2	-	3	20	15,0
44	AUTRES SPECIALISTES DE L'ENSEIGNEMENT:	5	-	3	2	-	-	-	-	-	-	5	-
45	EXPERTS COMPTABLES, CHEF COMPTABLE.	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
46	CONSEILLER EN ORIENTATION	3	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	-
47	AVOCATS, MAGISTRATS, NOTAIRE, HUISSIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48	ARCHIVISTE, BIBLIOTHECAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49	CRITIQUE, JOURNALISTE, REDACTEUR,	2	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2	-
50	ARTISTE PEINTRE, CREATEUR D'ART,	10	-	-	-	2	-	1	-	6	1	10	10,0
51	CHANTEUR, CHEF D'ORCHESTRE,	22	-	1	2	1	-	14	1	3	-	22	-
52	CHOREGRAPHES - DANSEURS	20	-	1	8	-	3	-	3	2	3	20	15,0
53	ACTEUR, METTEUR EN SCENE	3	-	-	-	-	-	1	2	-	-	3	-
54	ATHELETES, SPORTIFS ET ASSIMILES	55	1	1	26	1	-	3	2	17	4	55	7,3
55	EVEQUE, PRETRE, PASTEUR, etc.	13	-	-	6	1	1	-	4	-	1	13	7,7
56	IMAM, MAITRE CORANIQUE	18	-	-	10	-	-	2	4	-	2	18	11,1
57	AUTRES RESPONSABLES DU CULTE RELIGIEUX	4	-	-	1	-	-	1	2	-	-	4	-
58	TS DES SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
59	TS DU GENIE CIVIL,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60	TS EN ELECTRICITE, ELECTROTECHNICIEN,	11	-	-	-	-	-	5	-	5	1	11	9,1
61	TS MECANICIEN :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	TS EN CHIMIE INDUSTRIELLE	3	-	-	-	-	2	-	-	1	-	3	-
63	TS DES MINES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
64	DESSINATEUR CARTOGRAPHE, DESSINATEUR	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
65	TS EN ORGANISATION INDUSTRIELLE,	3	1	-	1	-	-	-	-	1	-	3	-
66	TS DES ROBOTS INDUSTRIELS	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
67	PHOTOGRAPHE ET TECHNICIEN D'APPAREILS	98	-	-	13	1	-	27	14	39	4	98	4,1
68	TSDE SECURITE AERIENNE,	4	-	-	2	-	-	1	1	-	-	4	-
69	TS DE BACTERIOLOGIE, BIOCHIMIE, SEROLOGIE	15	-	10	1	-	-	-	3	-	1	15	6,7
70	ASSISTANT MEDICAL, INSPECTEUR SANITAIRE,	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-
71	CONTROLEUR DE SANTE ET DE SECURITE	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-
72	INFIRMIER DIPLOME D'ETAT, SAGE-FEMME	12	-	4	1	2	-	4	-	1	-	12	-
73	ASSISTANT- PHARMACIEN, ASSISTANT-DENTISTE	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-
74	INFIRMIER, AIDE-INFIRMIER, AIDE-SOIGNANT,	16	1	4	5	-	-	4	1	1	-	16	-
75	NATUROTHERAPEUTE, PHYTOTHERAPEUTE	58	-	-	-	1	-	7	46	-	4	58	6,9
76	SPIRITUALISTE : GUERISEUR, MARABOUT.	96	-	-	-	3	2	33	14	39	5	96	5,2
77	MATRONNE, ACCOUCHEUSE TRADITIONNELLE	3	-	-	-	-	-	1	-	1	1	3	33,3
78	INSTITUTEUR, EDUCATEUR SPECIALISE,	61	-	42	8	-	-	-	3	-	8	61	13,1
79	INSTITUTEUR-ADJOINT, MONITEUR	14	-	3	1	-	-	2	5	3	-	14	-
80	MONITEUR D'AUTO-ECOLE, REPETITEUR	18	-	1	9	2	-	-	3	2	1	18	5,6
81	COURTIER EN VALEURS, ACTIONS ET PARTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82	AGENT D'ASSURANCE, ASSUREUR	4	-	-	3	-	-	-	-	-	1	4	25,0

83	COURTIER EN IMMEUBLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
84	AGENT DE VOYAGE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
85	CONSEILLER EN SERVICE APRES VENTE,	34	-	-	2	1	-	7	20	1	3	34	8,8
86	COMMISSAIRE PRISEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	DECLARANT EN DOUANE, TRANSITAIRE	7	-	1	6	-	-	-	-	-	-	7	-
88	SECRETAIRE DES GREFFES ET DES PARQUETS,	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	100,0
89	ADJOINT TECHNIQUE DE LA STATISTIQUE,	34	-	4	22	-	-	2	-	2	4	34	11,8
90	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	5	-	3	2	-	-	-	-	-	-	5	-
91	CONTROLEUR MARITIMES ET PORTUAIRES,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92	CONTROLEUR DE DOUANES, DU TRESOR	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-
93	ASSISTANT-ARCHIVISTE,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94	ANIMATEUR DE RADIO, TELEVISION	6	-	-	3	-	-	-	3	-	-	6	-
95	REGISSEUR DES PRISONS, INTENDANT, ECONOMIE	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
96	INSPECTEUR DE LA SECURITE DE TRAVAIL	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
97	DETECTIVE PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
98	AUTRES PROFESSIONS INT.GESTION ADMIN	304	-	-	2	-	-	1	5	7	289	304	95,1
99	SECRETAIRE DACTYLOGRAPHE,	39	2	4	5	-	-	3	2	8	15	39	38,5
100	SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS	9	-	5	-	-	-	1	-	2	1	9	11,1
101	MAGASINIER GESTIONNAIRE DES STOCKS	12	-	-	7	-	-	2	2	1	-	12	-
102	EMPLOYES DES SERVICES DES TRANSPORTS	19	-	1	-	-	-	7	1	9	1	19	5,3
103	AT STATISTIQUE, INFORMATIQUE,	20	-	11	4	-	-	1	3	1	-	20	-
104	CASIER, GUICHETIER, BILLETTISTE, CHANGE	8	-	1	4	-	-	-	1	2	-	8	-
105	ADJOINT ADMINISTRATIF,	16	-	5	6	-	-	1	1	2	1	16	6,3
106	EMPLOYE DE RECEPTION CLIENTELE :	16	-	3	5	1	-	2	2	3	-	16	-
107	EMPLOYE DE LA BIBLIOTHEQUE,	8	-	2	1	1	-	1	1	1	1	8	12,5
108	PROPRIETAIRE, GERANT DE COMMERCE	143	-	-	18	1	-	28	83	8	5	143	3,5
109	CONSEILLER, INGENIEUR COMMERCIAL, etc.	34	-	-	1	-	1	2	1	27	2	34	5,9
110	ACHETEUR DE PRODUITS, NEGOCIENT	83	-	5	5	-	1	18	49	2	3	83	3,6
111	AGENT DES SERVICES COMMERCIAUX	35	12	1	8	-	1	7	5	1	-	35	-
112	VENDEUR SUR BROCHURES (Agence de Voyage)	24	1	-	2	3	-	4	7	7	-	24	-
113	VENDEURS AUX ENCHERES, etc.	29	-	-	7	1	-	5	13	-	3	29	10,3
114	EMPLOYES DE COMMERCE, POMPISTES	136	1	2	34	1	2	35	48	5	8	136	5,9
115	BOUTIQUEUR	646	3	2	53	7	7	139	406	9	20	646	3,1
116	VENDEUR DE TISSUS ET DE FRIPERIE	312	-	-	9	3	-	129	154	5	12	312	3,8
117	VENDEUR DE FRUITS	4.097	5	1	41	62	2	2.659	1.130	16	181	4.097	4,4
118	VENDEUR LEGUMES ET CINDIMENTS	6.097	6	1	38	58	7	2.426	3.356	28	177	6.097	2,9
119	VENDEUR DE BEIGNETS, D'ALLOKO, D'ATTIEKE	5.632	9	5	136	48	12	1.899	3.207	166	150	5.632	2,7
120	VENDEUSE DE PAGNES	1.029	4	1	28	10	3	336	590	13	44	1.029	4,3
121	VENDEUR DE BOISSON	2.030	1	2	125	15	1	478	1.325	27	56	2.030	2,8
122	VENDEUR D'EAU	5.096	17	21	687	135	7	1.170	2.896	24	139	5.096	2,7
123	VENDEUR DE POISSON, DE VIANDE	6.264	7	1	162	59	36	1.810	3.974	62	153	6.264	2,4
124	VENDEUR D'AUTRES DENREES ALIMENTAIRES	15.077	27	13	449	135	35	5.303	8.634	70	411	15.077	2,7
125	MEUNIER	53	1	1	9	5	-	11	22	3	1	53	1,9

126	VENDEUR DE JOURNAUX ET DE TABACS	279	2	-	10	1	-	117	133	2	14	279	5,0
127	VENDEUR EN PAPETERIE, LIBRAIRIE PAR TERRE	116	-	-	8	3	-	38	60	3	4	116	3,4
128	VENDEUR PIECES DETACHEES	220	2	-	18	5	1	57	109	17	11	220	5,0
129	VENDEUR EN ELECTROMENAGER,	135	1	-	6	2	1	36	69	18	2	135	1,5
130	MARCHANDS DE PLANCHES, CHEVRONS	62	2	-	2	1	-	21	31	4	1	62	1,6
131	VENDEUR EN AMEUBLEMENT	43	-	2	1	2	1	16	15	3	3	43	7,0
132	VENDEUR EN HABILLEMENT	1.770	5	2	47	18	3	730	874	24	67	1.770	3,8
133	VENDEUR EN MAROQUINERIE	29	-	-	-	1	-	10	13	3	2	29	6,9
134	VENDEUR EN PARFUMERIE	892	1	2	29	8	2	328	479	17	26	892	2,9
135	VENDEUR EN ARTICLE DE SPORT	13	-	-	1	-	-	5	5	1	1	13	7,7
136	PREPOSE COMMERCIAL	4	-	-	1	1	-	-	2	-	-	4	-
137	VENDEUR EN ARTICLES DE LUXE	172	-	-	12	2	-	68	67	15	8	172	4,7
138	MANNEQUIN	10	-	1	1	-	-	1	3	3	1	10	10,0
139	VENDEUR GRAND MAGASIN,	21	-	-	1	-	-	9	6	4	1	21	4,8
140	CHEF DE RAYON, CHEF DE GROUPE	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-
141	VENDEUR DE CHARBON, BOIS DE CHAUFFE,	3.909	7	2	101	31	9	1.543	2.063	48	105	3.909	2,7
142	PROPRIETAIRE ET GERANT D'HOTEL, MAQUIS	741	4	3	179	19	-	114	386	13	23	741	3,1
143	BOY, BONNE, LINGERE, GOUVERNANTE,	11.651	75	84	8.257	560	6	1.053	928	33	655	11.651	5,6
144	CHEF DE CUISINE, BARMAN,	651	7	5	239	26	2	46	289	13	24	651	3,7
145	CONTROLEUR HOTELLERIE	22	-	-	16	-	-	-	6	-	-	22	-
146	COMMIS DE BAR, MAITRE D'HOTEL	94	-	1	14	-	-	8	63	1	7	94	7,4
147	HOTESSE D'ACCUEIL, STANDARD	19	1	-	3	-	-	7	8	-	-	19	-
148	CONTROLEUR ET RECEVEUR DE BUS	15	-	-	6	-	-	-	8	-	1	15	6,7
149	CHEF DE GROUPE D'EMPLOYES DE MAISON	124	-	-	30	2	1	10	67	9	5	124	4,0
150	GERANT DE GROUPE D'IMMEUBLES	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-
151	ADMINISTRATEUR DES BIENS,	3	-	-	1	-	-	-	2	-	-	3	-
152	GARDIEN, CONCIERGE, VEILLEUR DE NUIT	117	-	1	29	-	-	5	71	2	9	117	7,7
153	BLANCHISSEUR, DEGRAISSEUR,	134	-	1	24	3	2	33	49	14	8	134	6,0
154	COIFFEUR, SPECIALISTES DE SOINS DE BEAUTE	827	1	1	41	24	1	193	78	457	31	827	3,7
155	AGENT DE DISTRIBUTION DES FACTURES	39	-	-	3	-	-	4	30	1	1	39	2,6
156	PLASTIFICATEUR, AGENT DE PHOTOCOPIE	25	-	-	-	-	-	-	24	1	-	25	-
157	LAVEUR ET GARDIEN DE VEHICULES	44	-	-	6	-	-	19	11	6	2	44	4,5
158	EMPLOYE DE PRESSING	7	-	-	2	-	-	3	2	-	-	7	-
159	LAVEUR DE CARREAUX, TECHNICIEN DE SURFACE	37	1	2	8	5	1	3	3	12	2	37	5,4
160	NETTOYEUR CUIR ET DAIM	7	-	-	-	2	-	5	-	-	-	7	-
161	MAGOUILLARD (Débrouillard)	25	1	-	1	-	1	1	17	4	-	25	-
162	COXER (Chargeur) DES WOROWORO ET GBAKA	480	2	-	72	15	1	45	21	311	13	480	2,7
163	GUIDE DE TOURISME, DE LOISIR, ETC.	65	-	-	6	-	-	5	52	1	1	65	1,5
164	ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES	6	-	-	2	-	-	-	4	-	-	6	-
165	EMPLOYE TECHNIQUE DE POMPES FUNEBRES	17	1	-	1	-	-	-	11	4	-	17	-
166	CHAUFFEUR DE POMPES FUNEBRES	18	-	-	1	-	-	7	9	-	1	18	5,6
167	PROSTITUEE, PROXENETES, ETC	12	-	-	5	1	-	5	-	-	1	12	8,3
168	GARCON OU FILLE DE SALLE	18	-	5	4	-	-	-	6	-	3	18	16,7

169	AGENT D'ACCOMPAGNEMENT	4	-	-	1	-	-	1	1	1	-	4	-
170	CONVOYEUR DE BIENS ET MARCHANDISES	43	-	-	20	7	1	4	4	6	1	43	2,3
171	GARDIEN DE MUSEE	4	-	-	-	-	-	1	2	-	1	4	25,0
172	CRIEUR PUBLIC, TAMBOURISTES, GRIOT, ETC	17	-	-	-	1	-	7	6	2	1	17	5,9
173	POUSSE-POUSSE (Portefaix)	80	-	-	1	23	2	44	7	1	2	80	2,5
174	MILLITAIRE ET MARINS	11	-	5	1	-	-	1	2	-	2	11	18,2
175	GENDARME	13	-	11	-	-	-	1	1	-	-	13	-
176	POLICE	8	-	2	3	-	-	-	3	-	-	8	-
177	POMPIER	18	-	1	2	-	-	8	6	1	-	18	-
178	PERSONNELDES SERVICES PENITENTIAIRES	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-
179	SERVICE DE PROTECTION ET DE SECURITE	21	-	2	18	-	-	1	-	-	-	21	-
180	VERRIER, POTIER, TRAVAILLEUR ASSIMILES	344	-	-	1	-	-	52	273	6	12	344	3,5
181	SOUFFLEUR, POLISSEUR DE VERRES	23	-	-	3	-	-	6	8	6	-	23	-
182	CONDUCTEUR DE FOURS DE VERRERIE	3	-	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-
183	DECORATEURS SUR VERRES ET SUR CERAMIQUES	13	-	-	-	-	-	2	5	5	1	13	7,7
184	FORGERON	708	-	-	1	7	-	100	300	271	29	708	4,1
185	VANNIERS	19	-	-	2	-	-	8	1	8	-	19	-
186	OUVRIER DU TEXTILE :	32	1	1	1	3	-	9	2	11	4	32	12,5
187	TISSERAND, OUVRIER DE LA BONNETERIE	968	-	1	2	22	7	244	353	315	24	968	2,5
188	TANNEUR, ET OUVRIER DE LA PELLETERIE	14	-	-	2	-	-	3	9	-	-	14	-
189	OUVRIER DE FABRICATION EN CAOUTCHOUC	248	-	2	15	3	3	37	45	139	4	248	1,6
190	ACCORDEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE,	4	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	-
191	CONFECTIONNEUR DE PAPIER ET DE CARTON	3	-	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-
192	BIJOUTIER, JOAILLIERS, ORFEVRES	153	1	-	7	3	-	10	53	76	3	153	2,0
193	SCULPTEUR ET TRAVAILLEUR ASSIMILE	76	1	1	4	4	1	11	23	30	1	76	1,3
194	PEINTRE, CREATEURS DES MODELES	78	-	-	5	2	-	25	3	40	3	78	3,8
195	HABILLEUR, ACCESSOIRISTE,	5	-	-	1	-	-	1	-	3	-	5	-
196	OPERATEUR PROJECTIONNISTE,	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
197	CALLIGRAPHE, SERIGRAPHE	44	-	-	4	-	-	13	6	19	2	44	4,5
198	COMPOSITEUR TYPOGRAPHE	41	-	-	8	-	-	1	4	28	-	41	-
199	TAILLEUR, COUTURIER, MODELISTE,	12.771	32	15	309	92	11	1.491	569	9.848	404	12.771	3,2
200	ELECTRICIEN	284	-	-	15	7	-	33	11	212	6	284	2,1
201	REPARATEUR DE MONTRES / HORLOGER	46	-	-	-	-	-	7	16	21	2	46	4,3
202	REPARATEUR DE RADIO, T.V., VIDEO	330	2	-	6	3	-	44	35	234	6	330	1,8
203	TAPISSIER-MATELASSIER ,	270	-	-	14	1	-	47	18	186	4	270	1,5
204	SERRURIER	24	-	-	-	3	-	5	6	10	-	24	-
205	AUTRE REPARATEUR	168	-	2	12	2	2	18	19	107	6	168	3,6
206	CIREUR DE CHAUSSURES, CORDONNIER	674	2	-	10	145	1	347	43	108	18	674	2,7
207	AUTRE ARTISAN DE SERVICE	103	-	-	5	4	-	11	14	63	6	103	5,8
208	OUVRIER SODECI, CIE	18	-	-	7	-	-	1	1	9	-	18	-
209	MECAN. AUTOMOBILES, MACHINES AGRICOLES	9.195	26	5	322	64	18	604	280	7.624	252	9.195	2,7
210	MECANICIEN EN CYCLE ET MOTOCYCLE	2.923	4	3	37	30	9	276	244	2.230	90	2.923	3,1
211	ELECTRICIEN AUTO, GARAGISTRE	343	-	1	14	4	-	21	11	280	12	343	3,5

212	TOLIER-FERRAILLEUR,	1.040	3	2	32	11	3	114	92	759	24	1.040	2,3
213	MINEURS, CARRIERS, PUISATIERS,	381	2	1	8	4	45	142	142	28	9	381	2,4
214	OUVRIERS DU TRAITEMENT DES METAUX	48	-	-	4	3	-	4	12	25	-	48	-
215	OUVRIER DE TRAITEMENT DES BOIS	73	2	2	25	2	6	4	12	16	4	73	5,5
216	CONDUCTEUR DE FOURS	37	-	-	3	1	-	3	21	6	3	37	8,1
217	OUVRIER DE L'ALIMENTATION	207	4	1	89	6	2	21	54	23	7	207	3,4
218	BOUCHER ET OUVRIERS ASSIMILE	127	-	-	11	-	-	38	53	18	7	127	5,5
219	OUVRIERS DES PRODUITS LAITIERS	29	-	-	1	-	-	1	19	8	-	29	-
220	OUVRIERS DES TABACS	10	-	-	4	-	-	1	1	4	-	10	-
221	BRASSEUR ET OUVRIER DU TRAVAIL DES VINS	11	3	-	2	-	-	-	4	2	-	11	-
222	BOITTIER, OUVRIER DE LA CHAUSSURE	64	1	1	5	3	-	13	8	33	-	64	-
223	EBENISTE, MENUISIER, CHARPENTIER	3.758	11	1	107	44	8	323	237	2.956	71	3.758	1,9
224	OUVRIER DE L'USINAGE DES METAUX	62	-	-	3	-	2	6	22	26	3	62	4,8
225	CONDUCTEUR DE MACHINES A OUTILS	83	-	2	2	-	1	7	65	4	2	83	2,4
226	INSTALLATEUR DE MACHINES	202	1	-	10	2	-	17	16	152	4	202	2,0
227	ELECTRONICIEN	283	1	-	8	4	1	34	20	206	9	283	3,2
228	OPERATEURS DE RADIO ET DE TELEVISION	13	-	6	1	-	-	1	-	5	-	13	-
229	PLOMBIER, SOUDEUR, CHAUDRONNIER	822	2	1	27	23	2	100	41	605	21	822	2,6
230	MACON, TACHERON	1.113	3	2	69	51	2	131	186	626	43	1.113	3,9
231	PEINTRE EN BATIMENTS	184	-	1	11	5	-	33	21	107	6	184	3,3
232	INSTALLATEUR DE MATERIEL D'ISOLATION	18	-	-	-	3	-	4	6	3	2	18	11,1
233	CONDUCTEURS DE MACHINES	86	-	1	30	-	-	8	12	33	2	86	2,3
234	CONDUCTEUR D'ENGINS DE MANUTENTION	53	-	1	21	1	-	12	12	5	1	53	1,9
235	CONDUCTEURS D'ENGINS DE TRANSPORT	480	1	4	40	11	2	31	42	331	18	480	3,8
236	CHAUFFEUR DE TAXI, DE WOROWORO	152	-	-	28	7	-	38	18	57	4	152	2,6
237	CHAUFFEUR DE GBAKA	156	-	-	19	1	-	15	13	101	7	156	4,5
238	CHAUFFEUR DE PARTICULIER	31	-	-	3	1	-	1	-	25	1	31	3,2
239	CHAUFFEUR D'AUTOBUS (SOTRA)	4	-	-	1	-	-	-	-	3	-	4	-
240	CHAUFFEUR DE L'ADMINISTRATION	63	-	4	10	-	-	2	38	6	3	63	4,8
241	MATELOT DE PONT, MARINIER ET BATELIER	55	-	-	6	1	-	12	36	-	-	55	-
242	CHAUFFEUR DE LOCOMOTIVES, SERRE-FREINS	18	-	-	-	-	-	4	14	-	-	18	-
243	CONDUCTEUR D'ANIMAUX	91	-	-	36	-	-	5	27	16	7	91	7,7
244	OUVRIER MECANICIEN DE MARINE	28	-	-	2	1	-	4	19	2	-	28	-
245	OUVRIERS ET MANOEUVRES NCA	265	1	5	98	12	2	20	88	28	11	265	4,2
246	PLANTEUR DE CACAO, CAFE	73.969	127	27	565	250	121	5.735	65.931	149	1.064	73.969	1,4
247	PLANTEUR D'ANANAS, DE BANANES POYO.	268	-	-	4	2	-	21	232	-	9	268	3,4
248	PLANTEUR DE PALMIER A HUILE, HEVEA, COCO	1.770	7	3	50	9	7	104	1.558	4	28	1.770	1,6
249	TA CACAO, CAFE	37.227	28	10	1.634	412	28	485	34.277	41	312	37.227	0,8
250	TA ANANAS ET BANANE POYO	377	-	2	76	1	-	16	274	1	7	377	1,9
251	TA PALMIER A HUILE, HEVEA, COCO	913	2	8	115	3	-	38	728	4	15	913	1,6
252	PLANTEUR D'ANACARDES, DE COTON	60.669	131	8	132	40	163	2.710	55.974	178	1.333	60.669	2,2
253	CULTIVATEUR D'IGNAMES	60.342	48	33	60	50	32	5.443	53.599	76	1.001	60.342	1,7
254	CULTIVATEUR DE BANANE, MANIOC, TARO	15.694	10	11	49	27	10	2.697	12.605	14	271	15.694	1,7

255	CULTIVATEUR DE CEREALES	73.082	67	10	89	52	157	7.064	64.194	81	1.368	73.082	1,9
256	CULTIVATEUR DE VIVRIERS SANS PRECISION	29.877	9	15	59	17	24	1.996	27.234	26	497	29.877	1,7
257	CULTIVATEUR DE CULTURES MARAICHERES	7.038	22	6	18	9	8	1.066	5.808	13	88	7.038	1,3
258	JARDINIER, AGRICULTEUR D'ARBRES	422	3	9	21	3	5	64	304	-	13	422	3,1
259	ELEVEUR D'ABEILLES ET ASSIMILE.	65	-	-	2	-	1	8	46	8	-	65	-
260	BUCHERON, CHARBONNIER ET ASSIMILE	42	-	-	1	3	-	8	29	1	-	42	-
261	PECHEUR ET TRAVAILLEUR ASSIMILE	2.232	10	-	136	37	146	458	1.299	52	94	2.232	4,2
262	CHASSEUR ET TRAVAILLEUR EN PIEGEAGE	40	2	-	-	2	-	4	28	2	2	40	5,0
263	ELEVEUR DE BETAIL LAITIER, BERGER	5.431	13	6	128	20	11	269	4.793	34	157	5.431	2,9
264	ELEVEUR DE VOLAILLES	332	1	2	21	1	1	74	215	8	9	332	2,7
265	TRAVAILLEURS AGRICOLES NON CLASSES AILLEURS	19.987	19	24	1.445	256	27	472	17.490	47	207	19.987	1,0
266	EXPLOITANT FORESTIER	153	-	-	10	4	1	32	89	2	15	153	9,8
267	AUTRES PLANTEURS ET CULTIVATEURS	1.405	2	-	44	5	1	105	1.224	2	22	1.405	1,6
268	DECLARATION IMPRECISE	5.268	9	19	344	111	8	737	3.185	585	270	5.268	5,1
269	NEANT	9.528	149	48	47	20	90	180	2.429	232	6.333	9.528	66,5
270	Non-DECLARE	7.243	26	21	35	13	4	120	2.187	84	4.753	7.243	65,6
271	NR	3.222.975	21	26	131	63	44	485	10.762	423	3.211.020	3.222.975	99,6
N°	Total	3.747.631	1.029	672	17.980	3.330	1.179	56.188	402.429	31.884	3.232.940	524.656	86,3

ANNEXE 4a : Répartition de la population totale active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi
ENSEMBLE DEUX SEXES

GROUPE D'AGE	EMPLOYEUR	SALARIE PUBLIC	SALARIE PRIVE	TRAVAILLEUR A LA TACHE	COOPE-RATIVE	INDE-PENDANT	AIDE FAMILIAL	APPRENTI	TOTAL
06-09 ans	180	100	1.451	367	249	9.132	142.443	3.119	157.041
10-14 ans	856	573	16.643	3.007	937	48.088	261.643	28.784	360.531
15-19 ans	2.831	2.659	73.092	12.542	3.222	193.600	335.170	79.213	702.329
20-24 ans	5.855	12.091	133.045	19.614	5.397	357.606	265.572	55.961	855.141
25-29 ans	8.246	24.461	148.698	16.984	5.841	427.427	179.486	19.363	830.506
30-34 ans	10.435	33.687	123.920	11.601	5.269	433.225	118.966	5.236	742.339
35-39 ans	10.316	40.451	92.679	8.385	4.020	369.136	79.247	1.990	606.224
40-44 ans	9.490	38.713	69.755	5.557	2.874	296.142	55.303	915	478.749
45-49 ans	8.238	25.951	47.243	3.721	2.267	229.828	38.043	502	355.793
50-54 ans	6.954	12.282	25.841	2.529	1.685	187.476	29.574	277	266.618
55-59 ans	5.934	3.312	10.092	1.451	1.235	148.192	21.044	146	191.406
60-64 ans	5.135	1.262	4.760	982	1.022	122.299	16.021	126	151.607
65-69 ans	3.851	590	2.298	607	659	83.608	9.838	104	101.555
70-74 ans	2.684	290	1.214	367	439	49.660	5.414	130	60.198
75-79 ans	1.381	124	577	202	201	24.404	2.711	159	29.759
80-84 ans	630	80	349	91	80	9.443	1.607	188	12.468
85-89 ans	250	45	138	35	19	3.348	685	56	4.576
90-94 ans	136	79	284	19	21	1.836	470	58	2.903
95 et +	128	85	224	26	24	1.832	395	44	2.758
TOTAL	83.530	196.835	752.303	88.087	35.461	2.996.282	1.563.632	196.371	5.912.501

MASCULIN

06-09 ans	109	51	690	198	170	4.812	76.931	2.564	85.525
10-14 ans	510	288	5.466	1.568	646	20.536	145.913	22.822	197.749
15-19 ans	1.888	1.671	40.377	8.785	2.423	88.007	199.125	56.687	398.963
20-24 ans	4.503	9.497	104.960	16.292	4.414	200.893	154.634	39.833	535.026
25-29 ans	6.501	19.373	124.728	14.419	4.915	262.117	89.262	13.622	534.937
30-34 ans	8.474	27.072	106.643	9.823	4.446	273.263	44.196	3.535	477.452
35-39 ans	8.511	31.533	80.759	7.060	3.418	235.941	22.007	1.397	390.626
40-44 ans	7.978	30.024	61.613	4.723	2.358	191.551	11.981	654	310.882
45-49 ans	7.103	20.887	43.136	3.152	1.906	152.962	6.834	347	236.327
50-54 ans	5.926	10.294	23.858	2.175	1.392	123.355	4.636	172	171.808
55-59 ans	5.087	2.919	9.467	1.235	1.043	101.822	3.272	96	124.941
60-64 ans	4.432	1.128	4.409	831	845	84.888	2.775	77	99.385
65-69 ans	3.370	523	2.113	512	561	60.700	2.002	69	69.850
70-74 ans	2.358	242	1.082	300	378	37.271	1.444	90	43.165
75-79 ans	1.237	111	494	167	182	18.784	876	110	21.961
80-84 ans	543	64	258	73	71	7.244	662	139	9.054
85-89 ans	223	29	102	30	16	2.490	289	42	3.221
90-94 ans	119	61	240	18	19	1.275	205	39	1.976
95 et +	106	64	164	21	19	1.215	156	29	1.774
TOTAL	68.978	155.831	610.559	71.382	29.222	1.869.126	767.200	142.324	3.714.622

FEMININ

06-09 ans	71	49	761	169	79	4.320	65.512	555	71.516
10-14 ans	346	285	11.177	1.439	291	27.552	115.730	5.962	162.782
15-19 ans	943	988	32.715	3.757	799	105.593	136.045	22.526	303.366
20-24 ans	1.352	2.594	28.085	3.322	983	156.713	110.938	16.128	320.115
25-29 ans	1.745	5.088	23.970	2.565	926	165.310	90.224	5.741	295.569
30-34 ans	1.961	6.615	17.277	1.778	823	159.962	74.770	1.701	264.887
35-39 ans	1.805	8.918	11.920	1.325	602	133.195	57.240	593	215.598
40-44 ans	1.512	8.689	8.142	834	516	104.591	43.322	261	167.867
45-49 ans	1.135	5.064	4.107	569	361	76.866	31.209	155	119.466
50-54 ans	1.028	1.988	1.983	354	293	64.121	24.938	105	94.810
55-59 ans	847	393	625	216	192	46.370	17.772	50	66.465
60-64 ans	703	134	351	151	177	37.411	13.246	49	52.222
65-69 ans	481	67	185	95	98	22.908	7.836	35	31.705
70-74 ans	326	48	132	67	61	12.389	3.970	40	17.033
75-79 ans	144	13	83	35	19	5.620	1.835	49	7.798
80-84 ans	87	16	91	18	9	2.199	945	49	3.414
85-89 ans	27	16	36	5	3	858	396	14	1.355
90-94 ans	17	18	44	1	2	561	265	19	927
95 et +	22	21	60	5	5	617	239	15	984
TOTAL	14.552	41.004	141.744	16.705	6.239	1.127.156	796.432	54.047	2.197.879

ANNEXE 4b : Répartition de la population urbaine active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi

ENSEMBLE URBAIN

ENSEMBLE DEUX SEXES

GROUPE D'AGE	EMPLOYEUR	SALARIE PUBLIC	SALARIE PRIVE	TRAVAILLEUR A LA TACHE	COOPE-RATIVE	INDE-PENDANT	AIDE FAMILIAL	APPRENTI	T O T A L
06-09 ans	35	30	584	110	89	1.826	7.511	2.010	12.195
10-14 ans	334	306	11.144	1.601	363	19.316	30.566	23.772	87.402
15-19 ans	1.212	1.679	43.328	5.557	1.199	79.645	44.006	69.313	245.939
20-24 ans	2.866	7.801	79.339	8.432	2.343	152.378	33.324	49.540	336.023
25-29 ans	4.259	17.677	99.338	8.070	2.641	182.173	21.448	16.996	352.602
30-34 ans	5.050	27.146	87.665	5.764	2.403	174.846	13.110	4.302	320.286
35-39 ans	4.659	33.592	68.245	4.441	1.719	143.432	8.819	1.524	266.431
40-44 ans	3.873	33.277	54.428	3.092	1.194	106.790	5.929	675	209.258
45-49 ans	2.992	23.250	37.587	2.043	890	74.035	3.825	359	144.981
50-54 ans	2.144	11.121	20.019	1.346	613	52.330	2.748	189	90.510
55-59 ans	1.432	2.915	7.581	766	401	35.407	1.874	71	50.447
60-64 ans	947	1.062	3.272	484	265	26.066	1.339	61	33.496
65-69 ans	633	486	1.519	262	152	15.570	795	58	19.475
70-74 ans	422	210	747	156	94	8.112	427	99	10.267
75-79 ans	197	88	301	60	50	3.776	242	128	4.842
80-84 ans	79	62	213	36	12	1.550	161	159	2.272
85-89 ans	45	37	100	17	2	566	65	40	872
90-94 ans	33	67	208	10	7	474	50	51	900
95 et +	20	69	168	12	11	503	47	31	861
TOTAL	31.232	160.875	515.786	42.259	14.448	1.078.795	176.286	169.378	2.189.059
MASCULIN									
06-09 ans	20	10	144	48	62	763	3.481	1.770	6.298
10-14 ans	149	130	1.931	611	229	5.591	11.402	19.078	39.121
15-19 ans	637	944	15.639	2.940	861	28.357	20.449	49.431	119.258
20-24 ans	1.988	5.791	55.931	6.244	1.916	74.335	19.370	34.733	200.308
25-29 ans	3.058	13.578	78.911	6.394	2.259	97.346	11.924	11.761	225.231
30-34 ans	3.742	21.241	72.851	4.618	2.056	94.956	5.923	2.841	208.228
35-39 ans	3.528	25.374	57.970	3.569	1.485	79.299	3.185	1.037	175.447
40-44 ans	3.040	25.010	47.237	2.547	1.024	61.986	1.785	483	143.112
45-49 ans	2.477	18.410	33.991	1.695	785	45.624	1.044	265	104.291
50-54 ans	1.789	9.228	18.369	1.152	540	32.806	637	132	64.653
55-59 ans	1.198	2.581	7.100	659	350	23.774	443	51	36.156
60-64 ans	815	962	3.036	410	235	18.128	389	44	24.019
65-69 ans	542	430	1.387	221	141	11.543	301	39	14.604
70-74 ans	377	181	655	123	87	6.214	185	74	7.896
75-79 ans	175	77	249	50	47	2.930	117	89	3.734
80-84 ans	71	50	140	27	11	1.163	78	115	1.655
85-89 ans	39	22	71	16	2	398	19	33	600
90-94 ans	29	52	169	9	6	268	25	32	590
95 et +	17	53	115	10	9	296	24	21	545
TOTAL	23.691	124.124	395.896	31.343	12.105	585.777	80.781	122.029	1.375.746
FEMININ									
06-09 ans	15	20	440	62	27	1.063	4.030	240	5.897
10-14 ans	185	176	9.213	990	134	13.725	19.164	4.694	48.281
15-19 ans	575	735	27.689	2.617	338	51.288	23.557	19.882	126.681
20-24 ans	878	2.010	23.408	2.188	427	78.043	13.954	14.807	135.715
25-29 ans	1.201	4.099	20.427	1.676	382	84.827	9.524	5.235	127.371
30-34 ans	1.308	5.905	14.814	1.146	347	79.890	7.187	1.461	112.058
35-39 ans	1.131	8.218	10.275	872	234	64.133	5.634	487	90.984
40-44 ans	833	8.267	7.191	545	170	44.804	4.144	192	66.146
45-49 ans	515	4.840	3.596	348	105	28.411	2.781	94	40.690
50-54 ans	355	1.893	1.650	194	73	19.524	2.111	57	25.857
55-59 ans	234	334	481	107	51	11.633	1.431	20	14.291
60-64 ans	132	100	236	74	30	7.938	950	17	9.477
65-69 ans	91	56	132	41	11	4.027	494	19	4.871
70-74 ans	45	29	92	33	7	1.898	242	25	2.371
75-79 ans	22	11	52	10	3	846	125	39	1.108
80-84 ans	8	12	73	9	1	387	83	44	617
85-89 ans	6	15	29	1	-	168	46	7	272
90-94 ans	4	15	39	1	1	206	25	19	310
95 et +	3	16	53	2	2	207	23	10	316
TOTAL	7.541	36.751	119.890	10.916	2.343	493.018	95.505	47.349	813.313

ANNEXE 4c : Répartition de la population active de la ville d'Abidjan par groupe d'âges selon la position dans l'emploi
ABIDJAN VILLE **ENSEMBLE DEUX SEXES**

GROUPE D'AGE	EMPLOYEUR	SALARIE PUBLIC	SALARIE PRIVE	TRAVAILLEUR A LA TACHE	COOPE-RATIVE	INDE-PENDANT	AIDE FAMILIAL	APPRENTI	T O T A L
06-09 ans	11	10	265	34	10	543	755	503	2.131
10-14 ans	110	141	6.779	665	89	7.529	6.627	8.489	30.429
15-19 ans	528	781	28.967	2.765	528	33.739	10.682	29.168	107.158
20-24 ans	1.511	3.868	53.671	4.406	1.205	71.443	7.842	22.245	166.191
25-29 ans	2.558	9.599	68.768	4.234	1.409	86.899	4.564	7.765	185.796
30-34 ans	3.211	14.335	60.340	2.983	1.199	80.358	2.336	1.885	166.647
35-39 ans	3.002	16.502	45.672	2.096	714	62.390	1.340	670	132.386
40-44 ans	2.498	16.171	36.518	1.495	479	43.464	780	329	101.734
45-49 ans	1.858	12.006	25.018	944	326	27.160	400	165	67.877
50-54 ans	1.216	5.889	13.298	629	194	16.769	237	85	38.317
55-59 ans	680	1.657	4.808	326	111	9.632	119	29	17.362
60-64 ans	355	539	1.889	197	51	5.696	83	26	8.836
65-69 ans	165	247	812	96	34	2.718	47	30	4.149
70-74 ans	84	96	417	47	25	1.289	32	44	2.034
75-79 ans	31	40	163	22	10	532	35	61	894
80-84 ans	14	25	151	14	5	246	35	61	551
85-89 ans	8	25	52	5	-	114	16	19	239
90-94 ans	16	40	142	5	1	179	10	25	418
95 et +	6	33	119	4	3	176	10	14	365
TOTAL	17.862	82.004	347.849	20.967	6.393	450.876	35.950	71.613	1.033.514
MASCULIN									
06-09 ans	6	3	57	12	8	198	141	426	851
10-14 ans	45	57	1.019	195	49	1.651	923	6.333	10.272
15-19 ans	221	422	8.923	1.248	341	10.511	3.167	19.323	44.156
20-24 ans	935	2.875	35.685	3.099	961	32.641	4.118	14.176	94.490
25-29 ans	1.694	7.338	52.692	3.297	1.175	43.977	2.670	4.794	117.637
30-34 ans	2.236	10.741	48.706	2.385	1.001	40.975	1.246	1.052	108.342
35-39 ans	2.175	11.639	37.793	1.666	598	31.958	663	409	86.901
40-44 ans	1.900	11.082	30.998	1.218	395	23.375	356	219	69.543
45-49 ans	1.482	8.860	22.162	792	276	15.503	201	115	49.391
50-54 ans	992	4.576	12.044	548	163	9.800	104	66	28.293
55-59 ans	556	1.427	4.474	287	83	6.029	55	19	12.930
60-64 ans	305	471	1.738	174	39	3.629	31	18	6.405
65-69 ans	138	205	734	83	29	1.812	20	17	3.038
70-74 ans	75	81	362	40	23	895	23	28	1.527
75-79 ans	23	35	130	18	10	341	18	40	615
80-84 ans	12	19	90	9	4	152	12	36	334
85-89 ans	5	13	33	4	-	65	2	14	136
90-94 ans	13	28	116	5	1	81	5	13	262
95 et +	6	25	81	3	2	80	6	9	212
TOTAL	12.819	59.897	257.837	15.083	5.158	223.673	13.761	47.107	635.335
FEMININ									
06-09 ans	5	7	208	22	2	345	614	77	1.280
10-14 ans	65	84	5.760	470	40	5.878	5.704	2.156	20.157
15-19 ans	307	359	20.044	1.517	187	23.228	7.515	9.845	63.002
20-24 ans	576	993	17.986	1.307	244	38.802	3.724	8.069	71.701
25-29 ans	864	2.261	16.076	937	234	42.922	1.894	2.971	68.159
30-34 ans	975	3.594	11.634	598	198	39.383	1.090	833	58.305
35-39 ans	827	4.863	7.879	430	116	30.432	677	261	45.485
40-44 ans	598	5.089	5.520	277	84	20.089	424	110	32.191
45-49 ans	376	3.146	2.856	152	50	11.657	199	50	18.486
50-54 ans	224	1.313	1.254	81	31	6.969	133	19	10.024
55-59 ans	124	230	334	39	28	3.603	64	10	4.432
60-64 ans	50	68	151	23	12	2.067	52	8	2.431
65-69 ans	27	42	78	13	5	906	27	13	1.111
70-74 ans	9	15	55	7	2	394	9	16	507
75-79 ans	8	5	33	4	-	191	17	21	279
80-84 ans	2	6	61	5	1	94	23	25	217
85-89 ans	3	12	19	1	-	49	14	5	103
90-94 ans	3	12	26	-	-	98	5	12	156
95 et +	-	8	38	1	1	96	4	5	153
TOTAL	5.043	22.107	90.012	5.884	1.235	227.203	22.189	24.506	398.179

ANNEXE 4d : Répartition de la population totale rurale active par groupe d'âges selon la position dans l'emploi

ENSEMBLE RURAL		ENSEMBLE DEUX SEXES							
GROUPE D'ÂGE	EMPLOYEUR	SALARIE PUBLIC	SALARIE PRIVE	TRAVAILLEUR A LA TACHE	COOPE-RATIVE	INDE-PENDANT	AIDE FAMILIAL	APPRENTI	T O T A L
06-09 ans	145	70	867	257	160	7.306	134.932	1.109	144.846
10-14 ans	522	267	5.499	1.406	574	28.772	231.077	5.012	273.129
15-19 ans	1.619	980	29.764	6.985	2.023	113.955	291.164	9.900	456.390
20-24 ans	2.989	4.290	53.706	11.182	3.054	205.228	232.248	6.421	519.118
25-29 ans	3.987	6.784	49.360	8.914	3.200	245.254	158.038	2.367	477.904
30-34 ans	5.385	6.541	36.255	5.837	2.866	258.379	105.856	934	422.053
35-39 ans	5.657	6.859	24.434	3.944	2.301	225.704	70.428	466	339.793
40-44 ans	5.617	5.436	15.327	2.465	1.680	189.352	49.374	240	269.491
45-49 ans	5.246	2.701	9.656	1.678	1.377	155.793	34.218	143	210.812
50-54 ans	4.810	1.161	5.822	1.183	1.072	135.146	26.826	88	176.108
55-59 ans	4.502	397	2.511	685	834	112.785	19.170	75	140.959
60-64 ans	4.188	200	1.488	498	757	96.233	14.682	65	118.111
65-69 ans	3.218	104	779	345	507	68.038	9.043	46	82.080
70-74 ans	2.262	80	467	211	345	41.548	4.987	31	49.931
75-79 ans	1.184	36	276	142	151	20.628	2.469	31	24.917
80-84 ans	551	18	136	55	68	7.893	1.446	29	10.196
85-89 ans	205	8	38	18	17	2.782	620	16	3.704
90-94 ans	103	12	76	9	14	1.362	420	7	2.003
95 et +	108	16	56	14	13	1.329	348	13	1.897
TOTAL	52.298	35.960	236.517	45.828	21.013	1.917.487	1.387.346	26.993	3.723.442
MASCULIN									
06-09 ans	89	41	546	150	108	4.049	73.450	794	79.227
10-14 ans	361	158	3.535	957	417	14.945	134.511	3.744	158.628
15-19 ans	1.251	727	24.738	5.845	1.562	59.650	178.676	7.256	279.705
20-24 ans	2.515	3.706	49.029	10.048	2.498	126.558	135.264	5.100	334.718
25-29 ans	3.443	5.795	45.817	8.025	2.656	164.771	77.338	1.861	309.706
30-34 ans	4.732	5.831	33.792	5.205	2.390	178.307	38.273	694	269.224
35-39 ans	4.983	6.159	22.789	3.491	1.933	156.642	18.822	360	215.179
40-44 ans	4.938	5.014	14.376	2.176	1.334	129.565	10.196	171	167.770
45-49 ans	4.626	2.477	9.145	1.457	1.121	107.338	5.790	82	132.036
50-54 ans	4.137	1.066	5.489	1.023	852	90.549	3.999	40	107.155
55-59 ans	3.889	338	2.367	576	693	78.048	2.829	45	88.785
60-64 ans	3.617	166	1.373	421	610	66.760	2.386	33	75.366
65-69 ans	2.828	93	726	291	420	49.157	1.701	30	55.246
70-74 ans	1.981	61	427	177	291	31.057	1.259	16	35.269
75-79 ans	1.062	34	245	117	135	15.854	759	21	18.227
80-84 ans	472	14	118	46	60	6.081	584	24	7.399
85-89 ans	184	7	31	14	14	2.092	270	9	2.621
90-94 ans	90	9	71	9	13	1.007	180	7	1.386
95 et +	89	11	49	11	10	919	132	8	1.229
TOTAL	45.287	31.707	214.663	40.039	17.117	1.283.349	686.419	20.295	2.338.876
FEMININ									
06-09 ans	56	29	321	107	52	3.257	61.482	315	65.619
10-14 ans	161	109	1.964	449	157	13.827	96.566	1.268	114.501
15-19 ans	368	253	5.026	1.140	461	54.305	112.488	2.644	176.685
20-24 ans	474	584	4.677	1.134	556	78.670	96.984	1.321	184.400
25-29 ans	544	989	3.543	889	544	80.483	80.700	506	168.198
30-34 ans	653	710	2.463	632	476	80.072	67.583	240	152.829
35-39 ans	674	700	1.645	453	368	69.062	51.606	106	124.614
40-44 ans	679	422	951	289	346	59.787	39.178	69	101.721
45-49 ans	620	224	511	221	256	48.455	28.428	61	78.776
50-54 ans	673	95	333	160	220	44.597	22.827	48	68.953
55-59 ans	613	59	144	109	141	34.737	16.341	30	52.174
60-64 ans	571	34	115	77	147	29.473	12.296	32	42.745
65-69 ans	390	11	53	54	87	18.881	7.342	16	26.834
70-74 ans	281	19	40	34	54	10.491	3.728	15	14.662
75-79 ans	122	2	31	25	16	4.774	1.710	10	6.690
80-84 ans	79	4	18	9	8	1.812	862	5	2.797
85-89 ans	21	1	7	4	3	690	350	7	1.083
90-94 ans	13	3	5	-	1	355	240	-	617
95 et +	19	5	7	3	3	410	216	5	668
TOTAL	7.011	4.253	21.854	5.789	3.896	634.138	700.927	6.698	1.384.566

ANNEXE (5) : REPARTITION DES TRADIPRATICIENS PAR REGION SELON L'OCCUPATION ACTUELLE ET L'OCCUPATION SECONDAIRE

Région Administrative	OCCUPATION ACTUELLE				OCCUPATION SECONDAIRE				ENSEMBLE
	Naturothérapeute	Spiritualiste	Matrone	Total (1)	Naturothérapeute	Spiritualiste	Matrone	Total (2)	(1)+(2)
LAGUNES	1.862	3.208	136	5.206	5.471	836	307	6.614	11.820
HAUT-SASSANDRA	211	512	51	774	2.549	864	612	4.025	4.799
SAVANES	280	885	57	1.222	1.595	417	248	2.260	3.482
VALLEE-DU-BANDAMA	344	780	32	1.156	2.782	335	405	3.522	4.678
MOYEN-COMOE	140	237	14	391	632	155	123	910	1.301
MONTAGNES	196	288	157	641	1.453	434	447	2.334	2.975
LACS	234	273	9	516	6.437	475	449	7.361	7.877
ZANZAN	123	169	14	306	5.122	453	431	6.006	6.312
BAS-SASSANDRA	210	365	62	637	1.292	196	184	1.672	2.309
DENGUELE	30	70	8	108	303	87	46	436	544
N'ZI-COMOE	180	205	14	399	3.217	358	530	4.105	4.504
MARAHOUÉ	112	151	18	281	1.148	125	138	1.411	1.692
SUD COMOE	233	249	12	494	1.210	166	65	1.441	1.935
WORODOUGOU	52	130	9	191	855	190	84	1.129	1.320
SUD-BANDAMA	189	177	30	396	3.228	177	290	3.695	4.091
AGNEBY	195	156	34	385	2.112	254	122	2.488	2.873
FROMAGER	296	159	23	478	3.139	160	277	3.576	4.054
MOYEN-CAVALY	58	101	42	201	567	101	138	806	1.007
BAFING	43	57	28	128	388	63	124	575	703
ENSEMBLE	4.988	8.172	750	13.910	43.500	5.846	5.020	54.366	68.276

**ANNEXE 06a : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR GROUPE D'OCCUPATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				
G R O U P E	T Y P E D ' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
D ' O C C U P A T I O N	O C C U P E	C H O M E U R	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	17 208	175	17 383	0,23
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	53 242	420	53 662	0,14
PERSONNEL DES CULTES. . . .	5 593	16	5 609	0,04
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	155 894	1 837	157 731	0,25
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	70 565	1 594	72 159	0,49
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	904 599	1 407	906 006	0,04
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	242 906	1 047	243 953	0,09
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	275 727	724	276 451	0,05
OUVRIERS NON AGRICOLES . . .	505 660	3 415	509 075	0,18
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	3 604 868	2 456	3 607 324	0,01
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	40 379	232	40 611	0,12
PROFESSIONS NC AILLEURS. .	207 846	31 658	239 504	2,87
T O T A L	6 084 487	44 981	6 129 468	4,51
MASCULIN				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	14 822	143	14 965	0,10
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	43 983	364	44 347	0,08
PERSONNEL DES CULTES. . . .	4 835	15	4 850	0,03
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	117 198	1 300	118 498	0,11
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	46 905	884	47 789	0,19
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	284 544	883	285 427	0,03
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	115 766	703	116 469	0,06
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	172 503	528	173 031	0,03
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	491 784	3 267	495 051	0,07
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	2 348 581	1 901	2 350 482	0,01
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	39 237	225	39 462	0,06
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	131 044	23 205	154 249	1,77
T O T A L	3 811 202	33 418	3 844 620	2,54
FEMININ				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	2 386	32	2 418	0,13
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	9 259	56	9 315	0,06
PERSONNEL DES CULTES. . . .	758	1	759	0,01
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	38 696	537	39 233	0,14
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	23 660	710	24 370	0,30
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	620 055	524	620 579	0,01
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	127 140	344	127 484	0,03
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	103 224	196	103 420	0,02
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	13 876	148	14 024	0,11
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	1 256 287	555	1 256 842	-
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	1 142	7	1 149	0,06
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	76 802	8 453	85 255	1,10
T O T A L	2 273 285	11 563	2 284 848	1,97

**ANNEXE 06b : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ABIDJANAISE DE 06 ANS ET PLUS PAR
SEXE ET PAR GROUPE D'OCCUPATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ABIDJAN VILLE				
G R O U P E D' O C C U P A T I O N	T Y P E D' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	11 328	96	11 424	0,17
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	30 692	273	30 965	0,16
PERSONNEL DES CULTES. . . .	2 283	8	2 291	0,07
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	69 643	1 333	70 976	0,38
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	40 062	1 261	41 323	0,66
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	327 237	858	328 095	0,07
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	135 044	691	135 735	0,11
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	121 957	462	122 419	0,07
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	220 507	2 108	222 615	0,30
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	43 425	172	43 597	0,08
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	24 637	180	24 817	0,14
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	42 880	14 307	57 187	6,45
T O T A L	1 069 695	21 749	1 091 444	8,66
MASCULIN				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	9 592	80	9 672	0,08
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	23 835	234	24 069	0,10
PERSONNEL DES CULTES. . . .	2 011	7	2 018	0,03
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	46 798	895	47 693	0,19
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	24 781	686	25 467	0,28
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	120 094	547	120 641	0,05
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	57 739	452	58 191	0,08
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	74 318	332	74 650	0,04
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	215 225	1 995	217 220	0,09
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	28 765	135	28 900	0,05
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	23 830	174	24 004	0,07
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	28 114	10 074	38 188	3,58
T O T A L	655 102	15 611	670 713	4,64
FEMININ				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	1 736	16	1 752	0,09
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	6 857	39	6 896	0,06
PERSONNEL DES CULTES. . . .	272	1	273	0,04
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	22 845	438	23 283	0,19
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	15 281	575	15 856	0,38
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	207 143	311	207 454	0,02
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	77 305	239	77 544	0,03
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	47 639	130	47 769	0,03
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	5 282	113	5 395	0,21
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	14 660	37	14 697	0,03
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	807	6	813	0,07
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	14 766	4 233	18 999	2,87
T O T A L	414 593	6 138	420 731	4,02

**ANNEXE 06c : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE URBAINE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR GROUPE D'OCCUPATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE URBAIN				
G R O U P E D' O C C U P A T I O N	T Y P E D' A C T I V I T E			Taux (%)
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	d'activité
ENSEMBLE DEUX SEXES				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	15 702	132	15 834	0,18
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	50 669	362	51 031	0,13
PERSONNEL DES CULTES. . . .	4 628	13	4 641	0,05
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	121 304	1 659	122 963	0,28
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	64 792	1 528	66 320	0,51
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	668 893	1 245	670 138	0,04
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	214 365	956	215 321	0,09
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	228 885	635	229 520	0,05
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	424 673	3 050	427 723	0,22
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	343 212	503	343 715	0,03
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	37 880	224	38 104	0,12
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	98 668	24 651	123 319	4,78
T O T A L	2 273 671	34 958	2 308 629	6,48
MASCULIN				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	13 551	110	13 661	0,08
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	41 764	315	42 079	0,08
PERSONNEL DES CULTES. . . .	4 037	12	4 049	0,03
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	86 726	1 151	87 877	0,13
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	42 127	834	42 961	0,20
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	232 274	783	233 057	0,03
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	100 721	643	101 364	0,06
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	141 861	462	142 323	0,03
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	415 701	2 914	418 615	0,07
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	242 664	427	243 091	0,02
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	36 794	217	37 011	0,06
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	66 224	17 910	84 134	2,70
T O T A L	1 424 444	25 778	1 450 222	3,49
FEMININ				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	2 151	22	2 173	0,10
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	8 905	47	8 952	0,05
PERSONNEL DES CULTES. . . .	591	1	592	0,02
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	34 578	508	35 086	0,15
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	22 665	694	23 359	0,31
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	436 619	462	437 081	0,01
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	113 644	313	113 957	0,03
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	87 024	173	87 197	0,02
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	8 972	136	9 108	0,15
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	100 548	76	100 624	0,01
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	1 086	7	1 093	0,06
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	32 444	6 741	39 185	2,08
T O T A L	849 227	9 180	858 407	2,99

**ANNEXE 06d : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE RURALE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR GROUPE D'OCCUPATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE RURAL				
G R O U P E D' O C C U P A T I O N	T Y P E D' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	1 506	43	1 549	0,69
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	2 573	58	2 631	0,47
PERSONNEL DES CULTES. . . .	965	3	968	0,04
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	34 590	178	34 768	0,12
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	5 773	66	5 839	0,26
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	235 706	162	235 868	0,02
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	28 541	91	28 632	0,06
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	46 842	89	46 931	0,03
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	80 987	365	81 352	0,07
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	3 261 656	1 953	3 263 609	0,01
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	2 499	8	2 507	0,03
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	109 178	7 007	116 185	1,21
T O T A L	3 810 816	10 023	3 820 839	3,01
MASCULIN				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	1 271	33	1 304	0,26
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	2 219	49	2 268	0,22
PERSONNEL DES CULTES. . . .	798	3	801	0,04
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	30 472	149	30 621	0,05
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	4 778	50	4 828	0,10
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	52 270	100	52 370	0,02
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	15 045	60	15 105	0,04
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	30 642	66	30 708	0,02
OUVRIERS NON AGRICOLES . . .	76 083	353	76 436	0,05
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	2 105 917	1 474	2 107 391	0,01
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	2 443	8	2 451	0,03
PROFESSIONS NC AILLEURS. .	64 820	5 295	70 115	0,82
T O T A L	2 386 758	7 640	2 394 398	1,66
FEMININ				
MEMBRE DE L'EXECUTIF ET DIRIG	235	10	245	0,43
PROFESSIONS INTELLECTUELLES	354	9	363	0,25
PERSONNEL DES CULTES. . . .	167	-	167	-
PROF. INTERM. SCIENT & TECHN.	4 118	29	4 147	0,07
EMPLOYES TYPE ADMINISTRATIF	995	16	1 011	0,16
PERSONNEL COMMERCIAL & VEND.	183 436	62	183 498	-
TRAV. SPECIALISES DS SERVICES	13 496	31	13 527	0,02
ARTISANAT D'ART & DE PRODUCT.	16 200	23	16 223	0,01
OUVRIERS NON AGRICOLES. . .	4 904	12	4 916	0,02
AGRICULTEURS, ELEV. PECHEURS	1 155 739	479	1 156 218	-
ARMEE, POLICE & SECURITE. .	56	-	56	-
PROFESSIONS NC AILLEURS . .	44 358	1 712	46 070	0,39
T O T A L	1 424 058	2 383	1 426 441	1,35

**ANNEXE 07a : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR BRANCHE D'ACTIVITE SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE				
B R A N C H E D' A C T I V I T E	T Y P E D ' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
AGRICULTURE	3 358 798	2 297	3 361 095	0,1
MINE	16 018	52	16 070	0,3
INDUSTRIE	373 205	2 144	375 349	0,6
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	83 731	567	84 298	0,7
COMMERCE	984 360	1 640	986 000	0,2
SERVICE	858 357	5 974	864 331	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	329 150	4 696	333 846	1,4
NON DECLARE	80 868	27 611	108 479	34,1
T O T A L	6 084 487	44 981	6 129 468	0,7
MASCULIN				
AGRICULTURE	2 210 954	1 773	2 212 727	0,1
MINE	14 875	44	14 919	0,3
INDUSTRIE	263 842	1 784	265 626	0,7
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	81 918	530	82 448	0,6
COMMERCE	333 667	1 011	334 678	0,3
SERVICE	655 840	4 608	660 448	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	209 809	3 584	213 393	1,7
NON DECLARE	40 297	20 084	60 381	49,8
T O T A L	3 811 202	33 418	3 844 620	0,9
FEMININ				
AGRICULTURE	1 147 844	524	1 148 368	-
MINE	1 143	8	1 151	0,7
INDUSTRIE	109 363	360	109 723	0,3
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	1 813	37	1 850	2,0
COMMERCE	650 693	629	651 322	0,1
SERVICE	202 517	1 366	203 883	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	119 341	1 112	120 453	0,9
NON DECLARE	40 571	7 527	48 098	18,6
T O T A L	2 273 285	11 563	2 284 848	0,5

**ANNEXE 07b: REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ABIDJANAISE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE
ET PAR BRANCHE D'ACTIVITE SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ABIDJAN VILLE				
B R A N C H E D' A C T I V I T E	T Y P E D ' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
AGRICULTURE	17 872	176	18 048	1,0
MINE	833	24	857	2,9
INDUSTRIE	162 556	1 442	163 998	0,9
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	41 497	377	41 874	0,9
COMMERCE	358 409	1 021	359 430	0,3
SERVICE	439 759	4 095	443 854	0,9
NON CLASSEES AILLEURS	32 467	1 203	33 670	3,7
NON DECLARE	16 302	13 411	29 713	82,3
T O T A L	1 069 695	21 749	1 091 444	2,0
MASCULIN				
AGRICULTURE	15 931	156	16 087	1,0
MINE	645	21	666	3,3
INDUSTRIE	110 728	1 178	111 906	1,1
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	40 410	342	40 752	0,8
COMMERCE	139 415	628	140 043	0,5
SERVICE	316 385	3 049	319 434	1,0
NON CLASSEES AILLEURS	22 518	872	23 390	3,9
NON DECLARE	9 070	9 365	18 435	103,3
T O T A L	655 102	15 611	670 713	2,4
FEMININ				
AGRICULTURE	1 941	20	1 961	1,0
MINE	188	3	191	1,6
INDUSTRIE	51 828	264	52 092	0,5
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	1 087	35	1 122	3,2
COMMERCE	218 994	393	219 387	0,2
SERVICE	123 374	1 046	124 420	0,8
NON CLASSEES AILLEURS	9 949	331	10 280	3,3
NON DECLARE	7 232	4 046	11 278	55,9
T O T A L	414 593	6 138	420 731	1,5

**ANNEXE 07c : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE URBAINE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR BRANCHE D'ACTIVITE SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE URBAIN				
B R A N C H E D' A C T I V I T E	T Y P E D ' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
AGRICULTURE	275 715	487	276 202	0,2
MINE	4 450	40	4 490	0,9
INDUSTRIE	301 861	1 923	303 784	0,6
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	71 338	508	71 846	0,7
COMMERCE	732 758	1 471	734 229	0,2
SERVICE	762 675	5 505	768 180	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	92 991	3 054	96 045	3,3
NON DECLARE	31 883	21 970	53 853	68,9
T O T A L	2 273 671	34 958	2 308 629	1,5
MASCULIN				
AGRICULTURE	207 297	434	207 731	0,2
MINE	4 064	35	4 099	0,9
INDUSTRIE	209 567	1 595	211 162	0,8
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	69 830	471	70 301	0,7
COMMERCE	272 105	903	273 008	0,3
SERVICE	579 485	4 214	583 699	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	64 937	2 308	67 245	3,6
NON DECLARE	17 159	15 818	32 977	92,2
T O T A L	1 424 444	25 778	1 450 222	1,8
FEMININ				
AGRICULTURE	68 418	53	68 471	0,1
MINE	386	5	391	1,3
INDUSTRIE	92 294	328	92 622	0,4
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	1 508	37	1 545	2,5
COMMERCE	460 653	568	461 221	0,1
SERVICE	183 190	1 291	184 481	0,7
NON CLASSEES AILLEURS	28 054	746	28 800	2,7
NON DECLARE	14 724	6 152	20 876	41,8
T O T A L	849 227	9 180	858 407	1,1

**ANNEXE 07d : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE RURALE DE 06 ANS ET PLUS PAR SEXE ET
PAR BRANCHE D'ACTIVITE SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

ENSEMBLE RURAL				
B R A N C H E D' A C T I V I T E	T Y P E D ' A C T I V I T E			Taux (%) d'activité
	OCCUPE	CHOMEUR	T O T A L	
ENSEMBLE DEUX SEXES				
AGRICULTURE	3 083 083	1 810	3 084 893	0,1
MINE	11 568	12	11 580	0,1
INDUSTRIE	71 344	221	71 565	0,3
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	12 393	59	12 452	0,5
COMMERCE	251 602	169	251 771	0,1
SERVICE	95 682	469	96 151	0,5
NON CLASSEES AILLEURS	236 159	1 642	237 801	0,7
NON DECLARE	48 985	5 641	54 626	11,5
T O T A L	3 810 816	10 023	3 820 839	0,3
MASCULIN				
AGRICULTURE	2 003 657	1 339	2 004 996	0,1
MINE	10 811	9	10 820	0,1
INDUSTRIE	54 275	189	54 464	0,3
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	12 088	59	12 147	0,5
COMMERCE	61 562	108	61 670	0,2
SERVICE	76 355	394	76 749	0,5
NON CLASSEES AILLEURS	144 872	1 276	146 148	0,9
NON DECLARE	23 138	4 266	27 404	18,4
T O T A L	2 386 758	7 640	2 394 398	0,3
FEMININ				
AGRICULTURE	1 079 426	471	1 079 897	-
MINE	757	3	760	0,4
INDUSTRIE	17 069	32	17 101	0,2
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	305	-	305	-
COMMERCE	190 040	61	190 101	-
SERVICE	19 327	75	19 402	0,4
NON CLASSEES AILLEURS	91 287	366	91 653	0,4
NON DECLARE	25 847	1 375	27 222	5,3
T O T A L	1 424 058	2 383	1 426 441	0,2

Annexe 8 : Structure par sexe et par âge de la population active selon la situation dans l'occupation

Total	Employeur		Salarié du public		Salarié du privé		Travailleur à la tâche		Aide familial		Indépendant		Apprenti		Coopérative	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4 ans															-	-
6-9 ans	109	71	51	49	687	760	196	167	76.047	64.548	4.782	4.292	2.514	524	163	75
10-14 ans	507	339	287	285	5.459	11.169	1.553	1.433	145.037	114.621	20.512	27.517	22.762	5.934	630	285
15-19 ans	1.885	937	1.670	986	40.366	32.699	8.758	3.742	198.421	135.407	87.949	105.542	56.556	22.458	2.420	797
20-24 ans	4.495	1.350	9.488	2.594	104.929	28.074	16.262	3.308	154.192	110.662	200.825	156.657	39.731	16.085	4.410	981
25-29 ans	6.495	1.740	19.364	5.086	124.687	23.954	14.389	2.556	89.031	90.080	262.037	165.275	13.583	5.719	4.915	924
30-34 ans	8.470	1.961	27.060	6.607	106.611	17.268	9.814	1.773	44.089	74.687	273.220	159.915	3.526	1.693	4.446	823
35-39 ans	8.505	1.803	31.513	8.916	80.733	11.914	7.053	1.323	21.955	57.186	235.908	133.165	1.393	593	3.418	602
40-44 ans	7.977	1.512	30.011	8.688	61.590	8.137	4.719	832	11.953	43.278	191.532	104.566	653	259	2.358	516
45-49 ans	7.101	1.134	20.877	5.062	43.122	4.106	3.146	568	6.821	31.171	152.947	76.849	347	154	1.906	360
50-54 ans	5.926	1.028	10.287	1.986	23.849	1.980	2.171	353	4.632	24.915	123.341	64.105	169	103	1.392	293
55-59 ans	5.086	847	2.915	393	9.467	625	1.233	213	3.267	17.750	101.801	46.356	95	50	1.043	192
60-64 ans	4.430	702	1.125	133	4.409	350	831	151	2.771	13.236	84.878	37.403	76	45	845	174
65-69 ans	3.369	481	523	67	2.111	185	512	92	1.995	7.828	60.687	22.905	68	35	561	98
70-74 ans	2.358	326	242	48	1.082	132	299	67	1.442	3.962	37.261	12.386	90	39	377	61
75-79 ans	1.237	142	111	13	493	83	166	35	874	1.829	18.780	5.619	110	48	182	19
80-84 ans	542	85	64	16	258	91	73	18	660	941	7.240	2.198	136	49	71	9
85-89 ans	223	27	29	16	102	36	30	5	286	393	2.490	857	42	14	16	3
90-94 ans	119	17	61	18	240	44	18	1	205	264	1.274	561	39	19	19	2
95ans et +	106	22	64	21	164	60	21	5	156	237	1.215	617	26	12	19	5
Total	68.940	14.524	155.742	40.984	610.359	141.667	71.244	16.642	763.834	792.995	1.868.679	1.126.785	141.916	53.833	29.191	6.219

